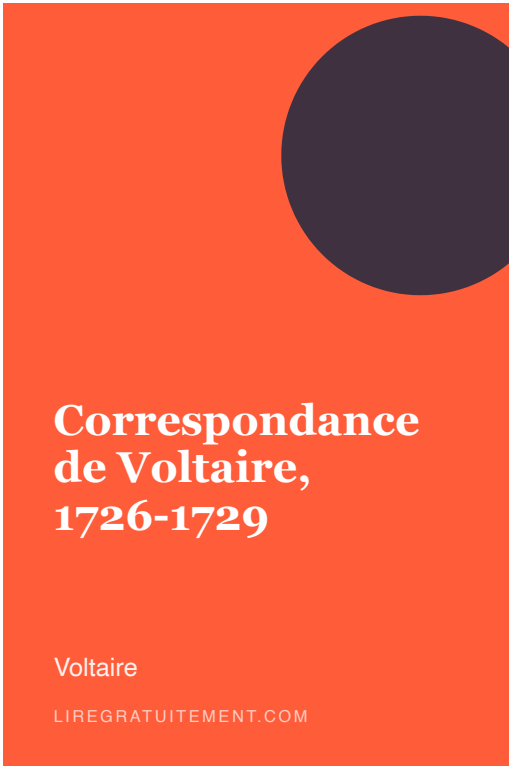

Correspondance de Voltaire, 1726-1729

Voltaire

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Correspondance de Voltaire, 1726-1729

11 y a huit ou neuf ans, le hasard d'une recherche sur le xviii^ siècle m'amena à lire le livre de John Churton Collins, Bolivg-broke, a Historical Study, and Voltaire in England^. Plein de faits curieux et alors peu connus, il m'intéressa vivement. A la suite de Collins je cherchai à me représenter ce qu'avait été la vie de Voltaire en Angleterre. En dehors des détails si ingénieusement rassemblés par le critique anglais, la Correspondance, bien intei^prétée, pouvait fournir plus d'un renseignement nouveau. Je lus de près les lettres des années 1726 à 1729, telles que les donnait JMoland. Mais Moland n'avait pas tout connu : quelques lettres lui avaient échappé, d'autres ne furent publiées qu'après l'apparition de son édition, enfin celles mêmes qu'il donnait étaient souvent datées de façon si capricieuse et si arbitraire qu'on ne pouvait s'en servir qu'après tout un travail préliminaire de classement. Aussi, tout en suivant Voltaii'e dans ses pérégrinations, je dus m'efforcer de mettre un peu d'ordre dans ce qui restait de

I. Londres, 188G. Les chapitres sur Voltaire avaient déjà para dans The Cornhill Magazine, 1882, t. XLVI, p. 452-665 et 677-G90. Troisième édition, revue et augmentée, dans Voltaire, Montesquieu and Rousseau in England, Londres, 1908.

la correspondance de cette époque. Je publiai les résultats que j'avais obtenus dans la Revue d'Histoire Littéraire de la France de 1906; j'ajoutai quelques compléments et rectiGcations dans la Revue de 1908. A Toccasion de mon premier article, M. Eugène Ritter voulut bien ra''écrire une très bienveillante lettre où il me communiquait de précieuses corrections et m'engageait à publier une édition de la correspondance de Voltaire pendant les années 172Gir-i.^. J'y pensai dès lors, mais je ne pus m'en occuper immédiatement. C'est cette édition que je voudrais aujourd'hui donner.

Il importe d'abord de déterminer exactement les limites chronologiques dans lesquelles je compte l'enfermer. Il s'agit avant tout, cela va de soi, de la période anglaise de la vie de Voltaire. Mais cette période, on ne sait de façon précise ni quand elle commence ni quand elle finit. Sur la date du départ de Calais, les opinions varient de quelques mois. Quant au retour, j'espère démontrer plus loin ' qu'il a pris place dans l'automne de 1728 au plus tard, mais la plupart des biographes sont d'accord pour le mettre en 1729. Il faut donc trouver d'autres dates. Cela ne peut être difficile. Voltaire songeait dès longtemps à aller en Angleterre, mais s'il y passa en 1726 il est bien certain que l'occasion déterminante fut sa querelle avec Rohan- Chabot. Il y a là un brusque changement d'orientation dans sa carrière. La dernière lettre de 1 72') que nous ayons est datée de Fontainebleau, le i3 novembre. C'est un vrai chant de triomphe. Voltaire vient de recevoir de la reine une pension qu'il ne demandait pas : <<. C'est un acheminement pour obtenir les choses c^nil demande. » Et à quoi ne peut-on aspirer quand on est au mieux avec tout ce

qu'il y a de plus puissant à la Cour, favoris et favorites? C'est une bien autre note que rend la lettre suivante qui est probablement du début d'avril 1726. Malade, « détrompé... de la vanité des amitiés humaines », presque désespéré, Voltaire songe à quitter la France pour jamais. C'est qu'entre les deux dates, il a été bâtonné par les laquais de Rohan-Chabot. Et désormais tout s'enchaîne : le battu jette les hauts cris, tout Paris ne fait qu'en rire, il crie plus fort, puis prend peur et se cache, reparaît, fait des armes et finalement se voit conduit à la Bastille par un gouvernement paternel qui veut éviter un esclandre entre llohan et lui. Il en sortira bientôt, mais pour s'en aller en exil; il a choisi l'Angleterre, à la satisfaction de tous les intéressés ; mais à peine débarqué, il revient, cherche en vain son noble adversaire, puis effrayé de son audace repasse précipitamment de l'autre côté de la Manche : là il n'oubliera de longtemps ce qui l'y a amené. On voit comment dans cette année 1726 tout se tient, et où est la coupure. En novembre 1725, tout sourit à Voltaire qui est en passe de faire une brillante fortune : en février i72'3, abandonné de ses amis, il est la risée de Paris; c'est ailleurs qu'il lui faudra désormais chercher fortune. On ne saurait donc séparer le séjour d'Angleterre du séjour à la Bastille : l'un fut la conséquence directe de l'autre, ajoutons que c'en fut aussi la brillante compensation. Dès lors il est tout indiqué de faire partir notre période de janvier 1726.

Où l'arrêterons-nous? Quelle que soit la date que l'on fixe pour le retour en France, une chose est certaine : Voltaire revint sans prévenir qui que ce fût, excepté Thieriot, et ce n'est que caché sous un faux nom qu'il osa se montrer dans les environs de Paris. Il attendit jusqu'au 7 avril 1729 pour demander une autorisation

de rentrer dans la capitale; il l'obtint le 9, s'installa rue Traversière dans le cours de la semaine suivante, et le 18 prévint ses amis anglais qu'il était arrivé à Paris; le lendemain il présente ses respects au lieutenant-général

INTRODUCTION

de police comme il les lui avait présentés au départ de Calais*. C'est donc bien ici que se termine Texil, et de ce jour date pour Voltaire une période nouvelle. 13ès lors notre cadre est tout tracé, et notre édition doit renfermer les lettres écrites par Voltaire du i" janvier 17-/6 au 19 avril l'j'i-g-

Ce qui fait l'unité de cette période, c'est qu'elle est pour Voltaire une époque de transformation. Il découvre l'Angleterre et la littérature anglaise, il lit, observe, admire et critique, il s'instruit et il désapprend, il approfondit ce qu'il soupçonnait, il développe ce dont il avait l'instinct, il compare, note, recueille des matériaux. C'est tout un prodigieux travail qui s'accomplit en lui et dont on verra plus lard les résultats. Ils apparaîtront surtout, avec un relief saisissant, dans les Lettres Philosophiques. C'est là qu'est vraiment la relation de son voyage, et il en a noté toutes les étapes intellectuelles; c'est là qu'on peut saisir sur le vif l'influence de l'Angleterre de Bolingbroke et de Walpole sur ce Français de la Régence et ce disciple de Boileau; et c'est dans les notes de M. Lanson qu'il faut voir comment dans le détail cette influence a opéré ^. M. Lanson a fait revivre pour nous l'atmosphère même qu'on respirait à Londres de 1726 à 1728 : journaux, tomes pesants, légères brochures, intérieurs d'écoles,

conversations de la rue et du salon, séances des Communes, il évoque tout cela devant nous et il nous fait voir bien clairement où Voltaire a puisé. C'est ensuite un vif plaisir d'observer comment Voltaire réagit sur cette matière dont il s'est si allègrement chargé : le fait divers se généralise, les lectures intermittentes et variées se fondent en quel-

3. Voltaire, Lettres Philosophiques, Société des textes français modernes, a vol., 1909.

ques paragraphes courts et pressants, Tanecclote se teinte d'ironie, les impressions rapides, les souvenirs d'un moment s'ordonnent pour présenter toujours à la France monarchique et catholique de 1733 quelque nouvel aspect de ce même tableau malicieux d'une « nation de philosophes ».

II ne faut pas chercher dans la correspondance que nous éditons le grand intérêt des Lettres Philosophie] ues. Voltaire sera déjà tout Voltaire dans le volume de 1734. Ici il n'est encore bien souvent que l'auteur de la Henriade. Mais c'est que pour le moment il n'a pas de plus beau titre de gloire, et il n'en est pas médiocrement fier. Donner du merveilleux poème une édition digne de lui, voilà sa grande affaire à Londres, et ses lettres nous le laissent voir de reste. En homme pratique il savait mettre à profit son exil. Quand il eut publié son livre, il songea à rentrer en France. Il y rapportait bien d'autres choses qu'un poème épique, mais à lire ses lettres on ne s'en douterait pas toujours. Pour quelques-unes cela sexplique sans peine. S'il écrit à Mlle Bes-

sières qui lui avait vraisemblablement appris la mort de sa sœur, c'est pour lui dire sa tristesse de cette mort, et sous la politesse courtoise de la phrase on sent l'émotion : sa sécheresse se mouille ici d'une larme sincère ^ Mme de Dernières recevra une très fine et charmante lettre, où les reproches se mêlent aux compliments de façon bien délicate -. Mais tout ceci nous reporte vers le passé. Nous avons bien quelques lettres adressées à des Anglais : mais elles sont courtes. Devant Lord Oxford Voltaire s'incline avec une gracieuse l'évérence d'ancien régime^. A Pope^, à Swift ^, il écrit en homme qui sait le rang qu'ils tiennent dans la littérature de leur pays, mais il n'est lui-même ici qu'un homme de lettres. Dans la

Dédicace à la Reine Caroline ' le « philosophe » montre déjà le bout de l'oreille. C'est lui que nous entendons dans ce paragraphe frondeur adressé à un correspondant parisien resté inconnu : '< Je désire vivement vous revoir, ainsi que mes amis, mais j'aimerais mieux que ce fût en Angleterre qu'en France, ^^ous qui êtes un parfait Breton, vous devriez passer la Manche et venir nous trouver. Je vous assure de nouveau qu'un homme de votre caractère ne se déplairait])as dans un pays où chacun nobéit qu'aux lois et à sa fantaisie. La raison est libre ici et prend le chemin qui lui plaît -. »

Mais c'est surtout dans la correspondance avec Thieriot, semble-t-il, qu'on devrait retrouver des confidences de ce genre. Nous avons presque toutes les lettres que Voltaire lui a écrites

d'Angleterre, et Thieriot était alors son plus intime ami. Pourtant c'est à peine si le Voltaire des Lettres Pliilosopliiques s'y montre ici ou là en de rapides échappées. 11 y a bien la lettre du aO octobre 1726, la première qu'il ait écrite d'outre-i\Ianche à son ami : elle renferme le plus chaleureux éloge de l'Angleterre qui soit jamais tombé de la plume d'un Français : « Je ne veux pas tremper mes lèvres à la coupe de l'esclavage sur la terre de la liberté », s'écrie Voltaire, grisé au sortir de la Bastille par l'air vif qui soufflait dans celte île étrange. Mais presque tout de suite il met une sourdine : nous savons que la griserie continua, maïs elle ne colore plus le ton des lettres suivantes. Voltaire se tient sur la réserve. On peut croire qu'elle était calculée. Savait-on jamais où une lettre pouvait s'égarer, par quelles mains elle pouvait passer? Voltaire avait des intérêts en France, il comptait rentrer à Paris un jour ou l'autre : il ne s'agissait pas de compromettre cette rentrée par des imprudences, laisser supposer par exemple qu'il gardait à l'égard de la France et de ses gouvernants une attitude boudeuse ou maussade

2. Lettre 50. 11 est probable que ce correspondant est le chevalier des Alleurs.

OU qu'il osait préférer à sa patrie une nation d'hérétiques. « Je ne veux pas laisser voir à la cour de France que je parle et écris comme un libre Anglais », écrit-il à un correspondant de Paris. Pour dépister les curieux, il s'était bien avisé d'employer l'anglais dans sa correspondance', mais le plus sage c'était encore de gar-

der pour lui les remarques osées et les comparaisons irrespectueuses, jusqu'au jour où il pourrait les communiquer de vive voix à lami Thieriot : « Je crois qu'il ne vous serait point désagréable, et certainement ce serait un bien grand plaisir pour moi, de pouvoir causer avec vous secrètement et amicalement de cela et de beaucoup d'autres choses dont je ne vous ai jamais rien écrit, mais dont il faudra que je m'ouvre à vous quand je pourrai goûter la satisfaction de vous embrasser en secret-. » On peut se demander si Voltaire ne se fût pas ouvert plus volontiers dans ses lettres à Thieriot au cas où Thieriot eût été un peu différent de ce qu'il était. Cet aimable garçon, léger et superficiel, n'était peut-être pas le correspondant que nous pourrions souhaiter à Voltaire en ce moment. On surprend parfois de la part de Voltaire lui-même un mouvement d'impatience : « Ne parlez pas de V Écrivain Occasionnel. Ne dites pas que ce n'est pas de Milord Bolingbroke. Ne dites pas que c'est un méchant ouvrage. Vous ne pouvez juger ni de l'homme ni de cet écrit ^. » C'est le ton de quelqu'un qui est profondément intéressé, qui comprend et qui sait, mais qui ne veut pas perdre son temps à expliquer des choses trop complexes à un correspondant qui n'est pas assez préparé pour les entendre.

Ce sont les lettres de Voltaire à Bolingbroke qu'il nous faudrait. Bolingbroke est certainement l'Anglais que Voltaire a le mieux connu, c'est celui qui était intellectuellement le plus près de lui, et il est même douteux si aucun de ses contemporains. Anglais ou Français, a eu sur lui

plus d'influence que l'ancien ministre de la reine Anne '. Ils furent beaucoup ensemble en Angleterre, comme ils ravalent été en France quelques années auparavant; mais Holingbroke délaissait volontiers Pall-Mall pour sa ferme du Middlesex et le seigneur de Dawley dut échanger plus d'une lettre avec Voltaire resté dans Londres : malheureusement aucune ne s'est retrouvée.

Ces réticences certaines et ces lacunes probables enlèvent à cette correspondance de trois ans un peu de sa valeur. Elle ne jette pas tout à fait le jour qu'on souhaiterait sur la genèse des Lettres Philosophiques. Au contraire ce sont les Lettres Philosophiques qui Téclairent rétrospectivement et nous permettent à l'occasion de lire entre les lignes. Pourtant sur un point elle nous rend un service très certain. Nous savions bien qu'une partie de l'enthousiasme de Voltaire pour l'Angleterre provenait, très naturellement, de l'accueil qu'on réserva à Londres à celui que la France venait de bannir de Paris. Nous savions bien aussi que le gouvernement de l'ancien régime ne se piquait nullement de conséquence, et qu'après de violentes colères il avait de soudaines indulgences. Mais comme ce contraste et cette inconséquence nous apparaissent plus nettement dans notre correspondance, dès qu'on prend soin d'en rapprocher les pièces qui à un titre ou à un autre en font partie! Ici c'est Maurepas, secrétaire de la Maison du Roi, qui anxieux de se débarrasser de Voltaire veut le faire surveiller par un exempt jusqu'à sa sortie du royaume ; là c'est son collègue, le ministre des Affaires Etrangères, qui par l'intermédiaire de l'ambassadeur Horace Walpole recommande le même banni à tout ce qu'il y a de plus grand en Angleterre. Ici on fait des difûcultés pour permettre à Voltaire d'arranger ses af-

faires avant de quitter la Bastille ; là un inconnu qui remarque son dénuement

I. Ghurton CoUins a écril à ce sujet des pages extrêmement intéressantes, BoUngbroke, a Hisiorical Study, i88(), p. iSg-iiS : mais ce sont surtciut des indications qu'il y aurait lieu de vérifier et de compléter.

le force à accepter cj[uelque argent, un négociant de Londres qui ne lavait vu qu'une fois à Paris remmène avec lui à la campagne et y fait à notre exilé une existence « obscure et charmante ». Voici Voltaire dédiant sa Henriade à la reine Caroline avec une noble dignité ; mais la veille le commissaire Labbé le soupçonnait d'avoir « rôdé » dans Paris et en fait son rapport au lieutenant de police. L'exilé rentre enfin à Paris et écrit à ses amis d'Angleterre qu'il présente ses respects à leur Cour avant d'avoir vu celle de France; le fait est qu'il venait de recevoir du ministre Maurepas un très sec billet qui lui interdisait, pour quelque temps encore, de se montrer à cette cour. Ne voilà-t-il pas de quoi nous faire mieux comprendre ce qu'était l'époque et ce que pouvait être Voltaire vers l'année 1729? Enfin si, laissant de côté le « philosophe », on cherche dans Voltaire surtout l'homme de lettres, notre correspondance nous fournit quelques précieuses indications. H y a vers la fin des Lettres Philosophiques un passage très significatif : « Les Anglais ont beaucoup profité des ouvrages de notre langue, nous devrions à notre tour emprunter d'eux après leur avoir prêté : nous ne sommes venus, les Anglais et nous, qu'après les Ita-

liens qui en tout ont été nos maîtres et que nous avons surpassés en quelque chose. Je ne sçai à laquelle des trois nations il faudra donner la préférence; mais heureux celui qui sait sentir leurs différens mérites '. » Dans tout le volume de 1734, si original pourtant par tant de côtés, il n'y a peut-être rien de plus neuf que ce court paragraphe. Il annonce l'approche d'une critique plus large qui, au lieu d'enfermer les genres et les œuvres dans les limites d'une

I. Ed. Lanson, II, p. iSg. Dès janvier 1723, Voltaire avait déjà écrit quelque chose d'analogue à Tliiei'iot, mais justement c'est une révélation qu'il devait à l'Anglais Bolingbroke : « Cet homme... a trouvé... le moyen de tout apprendre et de tout retenir. Il sait l'histoire des anciens Egyptiens comme celle d'Angleterre. Il possède Virgile comme Milton; il aime la poésie anglaise, la française et l'italienne : mais il les aime différemment, parce qu'il disccr?te leurs différents génies » (Moland, 1. 77).

liiérarchic unique, va mettre les littératures en rapport avec le temps et les pays qui les produisent. A côté du français et de l'italien, langues classiques, filles du latin, voici que pour la première fois dans la patrie de Ronsard et de Boileau on fait place à la langue de Shakespeare. Or c'est en Angleterre, de 1726 à 1728, que Voltaire s'est initié à cette littérature si peu connue jusque-là en France et qui désormais allait jouer un rôle si important en Europe. Il serait d'un vif intérêt de pouvoir suivre tout au long les détails de cette initiation '. Psous n'en sommes pas là malheureu-

sement. Mais nous voyons tout au moins Voltaire faire connaissance avec les œuvres de Pope, de Swift et de Milton. Qu'il s'éprenne tout de suite de l'auteur de VEssai sur la critique, il n'y a rien là de bien surprenant. Pope n'était qu'une seconde épreuve de Boileau, peut-être un peu plus pâle que la première. Mais Swift est assurément un des plus anglais parmi tous les écrivains anglais : ses ouvrages ont une acre senteur de terroir. Voltaire pourtant se plut dès la première heure aux œuvres de ce génie singulier et il a porté sur lui des jugements dont on n'a pas dépassé la justesse. Il fut un des premiers lecteurs de Gulliver, et on chercherait en vain sur ce chef-d'œuvre, dans la correspondance de Pope, de Gay et de Bolingbroke, une appréciation plus pénétrante que celle que ce Français de passage envoyait à son ami Thieriot : nous avons la bonne fortune d'avoir encore cette letti'e qui s'est retrouvée il y a quelque temps -. On pensera sans doute que c'en est assez pour justifier une réédition plus complète de la correspondance de ces trois années si remplies.

1. Parfois un mot dit en passant nous fait saisir le travail qui s'est opéré en Voltaire : « Je joindrai à cette édition un Essai sur la poésie épique qui ne sera point la traduction d'un embryon anglais mal formé, mais un ouvrage complet et très curieux pour ceux qui, quoique nés en France, veulent avoir une idée du goût des autres nations. » (Lettre 58, du i5 août 1728.)

Elle restera toujours très incomplète. Les lettres à Bolingbroke ne sont pas les seules qui se soient perdues. Bien d'autres qui se-

raient précieuses pour nous ont dû dispai'aître assez vite. Quelques-unes se cachent encore dans des collections privées '. En ajoutant à Moland tout ce qu'il a ignoré ou tout ce qui s'est publié après lui, je n'ai pu en rassembler que cinquante. Sur ces cinquante il n'y en a qu'une d'inédite, mais plusieurs, comme on le vex'ra, avaient été publiées d'une façon assez incomplète. J'ai cru devoir insérer, à son rang chronologique, la dédicace de la Henriade : c'est une lettre, et non des moins intéressantes, adressée à la reine Caroline. Il a semblé qu'il y avait intérêt également à redonner d'après le Daily Post de Londi^es les pièces d'une cuineuse polémique qui s'engagea entre Voltaire et le libraire Pi'evost. A côté des lettres de Voltaire, j'ai placé celles que Voltaire avait reçues : malheureusement pour cette époque nous n'en avons que quatre, deux courts billets et deux fragments de quelques lignes. Suivant l'exemple de Moland, j'ai recueilli en outre un certain nombre de lettres « échangées entre personnes tierces... et qui sont très utiles à l'intelligence de sa propre correspondance ». Ces lettres sont au nombre de dix-huit : Moland en avait déjà publié sept, mais il les a éparpillées dans son vaste recueil. Rassemblées pourtant et insérées à leur place dans la correspondance, elles prennent une valeur nouvelle : nous comprenons mieux par exemple les jours difficiles qui précédèrent le départ pour l'Angleterre. Du reste nous ne prétendons pas qu'un éditeur général de la Correspondance ait le devoir de se montrer aussi accueillant. Une édition limitée comme la nôtre a ses privilèges.

Celte correspondance demande, semljle-t-il, un commentaire détaillé. Les noms propres y sont fort nombreux : on voit passer quantité de grands personnages dont il faut au moins rappeler les dates, et toute une suite de comparses sur lesquels il convient de fournir quelques précises indications. Les allusions abondent. Il a fallu les éclaii'cir. Ici ou là quelques noms nous ont embarrassé, et nous avons renoncé à les expliquer. On trouvera peut-être qu'en général nous en avons trop dit. La limite est difficile à saisir et à observer. En tout cas nous avons toujours cherché à orienter nos notes dans le sens de Voltaire et à les faire porter strictement sur la péi-iode qui nous occupe : la madame du Deffand qui nous intéresse ici est celle de 1726. Naturellement il a fallu en plus d'un cas remonter dans le passé pour rendre compte du présent. Nous devons beaucoup à nos devanciers. Nous citerons surtout parmi les Anglais : Churton Collins et M. Ballantyne, parmi le? Français Glogenson, Beuchot, Desnoiresterres et Moland. La Bibliographie voltairienne de M. Bengesco, la Bibliographie du XVHI" siècle et l'édition des Lettres Philosophiques de M. Lanson nous ont rendu les plus grands services. On s'apercevra de reste de toutes nos obligations en lisant nos notes, bien que nous soyons loin de les avoir mentionnées toutes. Ceux qui s'intéressent à ces travaux verront ce que nous avons ajouté.

En dehors du commentaire, nous avions à nous préoccuper du texte. Nous avons dans tous les cas cherché à remonter aux originaux. Nous n'avons pas toujours réussi à les découvrir. Parfois nous avons eu à notre disposition une copie plus ou moins directe du manuscrit original d'après laquelle telle ou telle lettre a été publiée. Dans

tous les autres cas nous avons dû nous contenter des premières impressions. De là, au point de vue de la publication, trois catégories de lettres dont nous allons successivement indiquer les sources. Nous espérons faire voir ensuite qu'il y avait avantage décidé à ne pas nous en tenir au texte traditionnel. Et il ne nous restera plus qu'à donner quelques indications sur la disposition matérielle de notre édition.

I. — MANUSCRITS ORIGINAUX

Les manuscrits originaux que j'ai vus sont tous autographes. Voltaire à cette date n'est pas assez grand seigneur pour se permettre le luxe d'un secrétaire. Ces manuscrits se trouvent soit à Paris (Bibliothèque Nationale, Bibliothèque de l'Arsenal, Bibliothèque de la Ville), soit en Angleterre (British Muséum, Collections privées).

A. — Paris.

Bibliothèque Nationale.

La Bibliothèque Nationale possède 5 originaux de notre époque, dont i se trouvent dans le ras. nouv. acq. fr. 3i et 3 dans le ms. fr. lagSS.

Ms. nouv. acq. fr. 3L Ce manuscrit qui renferme nos n°^ 7 et 35 est peut-être le plus intéressant de tous ceux que nous avons consultés à Paris pour notre édition, et on nous permettra de nous y arrêter un peu, d'autant plus que, si nous ne nous trom-

pons, il n'a pas encore été décrit avec quelque détail. Le ms. 31 se compose de 209 feuilles in-4° et in-folio. Il contient des lettres autographes de I02 personnages des xvn" et xviii" siècles, dont beaucoup portent des noms illustres dans l'histoire : Anne d'Autriche (1649), Charles II roi d'Angleterre (s. d.), le car-

dinal Fleury (1727 et i7'^<>), Frédéric, roi de Prusse (177-2), Tempereur Joseph H (s. d.), Necker (1782), Stanislas Leczinski, roi de Pologne, duc de Lorraine (17/14), Turgot (1774), d'autres encore. Les gens de lettres y sont en minorité. Le xvii^ siècle est représenté par deux lettres de Chapelain, l'une du 4 avril, Tautre du iH septembre li^'j.i.. Tamisey de Larroque les a utilisées toutes deux dans son édition de la Correspondance de Chapelain', et la première avait été publiée dès 18.37 dans la Rciuc Hctrospcctii'e'-. Du xviii" siècle, il y a, outre ce qui concerne ^'oltaire, une lettre de Montesquieu et une de Diderot. La lettre de Montesquieu, datée de Bordeaux, i5 décembre i-j'j.i, a été publiée par M. F. Caussy dans la Revue d'Histoire Littél'aire de la France de 1908. La lettre de Diderot a été imprimée par M. Ducros dans son livre sur Diderot*. Aucun des personnages dont les noms figurent dans ce recueil n'a à son actif autant de lettres que Voltaire : il y en a 14, plus 3 requêtes ou factums accompagnant autant de lettres, et enfin une lettre qui est écrite en réponse à Tune des siennes; en tout dix-huit pièces. L'une était connue depuis le xviii^ siècle*, et tout récemment JNI. Caussy a fait connaître les autres dans une série d'articles de la Bévue bleue et de la Revue ■^j où du reste il n'indique pas ses sources.

D'où viennent ces originaux, et comment ont-ils été rassemblés ainsi? Tout d'abord on peut s'assurer facilement que le manuscrit 3i n'a qu'une histoire assez courte. Ce recueil factice de pièces séparées appartient en effet aux Nouvelles Acquisitions françaises, et nous savons que c'est seulement en i8<^i2 que fut créée cette nouvelle subdivision des manuscrits de la Bibliothèque Nationale". Les originaux

qui nous intéressent sont donc dans cette Bibliothèque depuis 1862, au plus tard. La lettre d'Anne d'Autriche qui ouvre le recueil lut achetée précisément le 6 mars de cette même année au libraire Benjamin Duprat^ Mais cela ne signifie nullement que toutes les lettres réunies dans le ms. 3i soient entrées à la Bibliothèque aux environs de cette époque. En effet ce ne sont pas seulement les manuscrits récemment acquis pour la Bibliothèque qui depuis 1862 prennent place, suivant leur format et la date de leur entrée dans le fonds des Nouvelles Acquisitions françaises, ce sont aussi les parchemins ou les papiers non encore classés qui y sont insérés suivant leur format et la date de leur constitution. Un manuscrit peut donc appartenir aux Nouvelles Acquisitions françaises et cependant être à la Bibliothèque depuis de longues années. Et de fait, quand la Reçue Rétrospective de i83^ publia la lettre de Chapelain du 4 avril 1672, l'original se ti'ouvait déjà, comme nous Tapprend une trop courte note, à la « Bibliothèque royale, section des manuscrits ». Il ne nous a pas été possible de retrouver la date à laquelle les lettres de Voltaire qui nous intéressent sont entrées à la « section des manuscrits », mais leur

histoire antéi'ieure, comme on va le voir, ne nous est pas restée complètement inconnue. Les 18 pièces en question se répartissent facilement en deux groupes. D'une part il y a une lettre du 16 septembre 1 769 écrite de Ferney à Mme de La Borde Des Martres : les correspondants de Grimm purent la lire fort peu de temps après qu'elle eut été reçue par cette dame, car Grimm l'inséra dans sa lettre du i"" décembre 1769. Beuchot la publia à son tour, puis Moland qui se réfère à la fois à Grimm et à Beuchot-. Les 17 autres pièces forment une catégorie trèa distincte : une est adressée à Monseigneur le Duc, i5 ont pour destinataire le secrétaire de la Maison du Roi, et la 17* est une l'éponse de ce même secré-

I. Je dois cette indication à l'obligeance courtoise de M. Lauer de la Bibliothèque Nationale.

■2. Moland, 1. 7CG8.

taire à Voltaire. De ces 17 pièces, 16 étaient absolument inconnues avant les publications de M. Caussy dans la Revue bleue et la Rei-ue. Une seule avait été imprimée depuis longtemps, quoique d'une façon assez fautive. L'histoire de sa publication va peut-être nous permettre de former quelques conjectures plausibles sur le sort des autres. La lettre en question est notre n° r ; c'est celle qui dans Moland porte le n" 169 et commence ainsi : Le Sieur de Voltaire remontre très humblement quil a été assassiné par le brave chevalier de Ro/ian... Elle comprend dans cette édition deux paragraphes, et il est intéressant de noter que, sous une

forme quelque peu différente, le premier avait vu le jour près d'un siècle auparavant. Voici en effet ce qu'on lit au tome II des Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille qui parurent en 1789' :

« Je remontre très humblement (écrivoit-il au Ministre du département de Paris) que j'ai été assassiné par le brave chevalier de Rohan, assisté de six coupes-jarrets, derrière lesquels il étoit hardiment posté.

« J'ai toujours cherché depuis ce temps là à réparer, non mon honneur, mais le sien, ce qui étoit trop difficile.

« Si je suis venu dans Versailles, il est très faux que jaie fait demander le chevalier de Rohan-Chabot chez M. le Cardinal de Rohan, etc. »

Les Mémoires sur la Bastille sont anonymes, mais l'auteur en est connu, c'est Jean-Louis Carra, bibliothécaire à la Bibliothèque du roi, et ses trois volumes sont une « publication officielle faite aux frais de la Commune, conformément à la délibération du 16 septembre 1789- ». Les éléments en sont empruntés aux papiers qui étaient alors rassemblés à l'église Saint-Louis la Culture et qui provenaient des Archives de la Bastille. C'est là qu'après bien des péripéties, dont il faut lire le récit chez M. Funck- Brentano, on avait fini par recueillir ce qui avait échappé

MANUSCRITS ORIGINAUX. XXIII

au pillage du 14 juillet. La lettre dont Carra donnait l'extrait que nous venons de rappoi^ter avait donc fait partie des manuscrits

de la Bastille. Il avait dû la tirer d'une liasse de documents ayant appartenu aux Archives de la Maison du roi. Comment, s'il en était autrement, aurait-il vu de suite que le Monseigneur de la suscription était le Ministre du Département de Paris *? Rien du reste de surprenant dans tout ceci. La Bastille était sous la haute direction du Ministre de la Maison du roi, et en somme tous les papiers qui y étaient conservés relevaient de cette Maison. Il s'y trouvait même beaucoup de documents qui n'avaient rien à voir avec des détentions de prisonniers'. Les manuscrits déposés à Saint-Louis la Culture n'y sont pas restés longtemps. On les transféra, comme on sait, à l'Arsenal 011 ils furent entassés dans un galetas et oubliés jusqu'au jour où un employé de cette bibliothèque, M. Ravaisson, les découvrit à nouveau et après des années de patient labeur consacrées à les déchiffrer et à les classer, les publia dans ses Archives de la Bastille. iMais si on y peut lii'e quelques lettres de Voltaire, aucune de celles qui nous intéressent ici ne s'y ti'ouve. Il en faut naturellement conclure que ces pièces ne furent jamais transportées à l'Arsenal. Cela pourrait nous faire douter qu'elles aient été à aucun moment déposées à Saint- Louis la Culture. Il est certain que bien des documents pillés lors de la prise de la Bastille ne furent nullement restitués à la Commune, que quelques-uns allèrent s'égarer jusqu'en Russie et que beaucoup passèrent entre les mains de collectionneurs ou de raai'chands d'autographes et qu'un cei'tain nombre enfin se perdit sans retour. Nous ne sommes même pas sûr qu'à l'exception de la lettre 7 les autres lettres du ras. 3i aient jamais passé par la Bas-

1. Pendant la plus grande partie du xvill" siècle, le secrétaire de la Maison du roi eut aussi dans ses attributions le « Département de Paris ».

2. Funck-Brentano, Correspondance historique et archéologique, iSfji, p. 97-100; A. Bégis, ibid.,p. 2^1-252.

lille. 11 y avait un autre dépôt d'archives de la Maison du Roi, au Louvre même ', et ce n'est, paraît-il, qu'en 1795 et 1796 que les pièces qu'il contenait furent dispersées; tt partie, nous dit-on, fut envoyée aux Archives Nationales, partie alla prendre place dans des colleciions particulières - ». Il n'est pas impossible que nos lettres aient dormi tranquillement au Louvre jusqu'en 179J et 1796. Il est seulement assuré que Ift lettre 7 était à Saint-Louis la Culture puisque Carra l'y a vue et en a publié le commencement, et que par conséquent elle venait de la Bastille. Quant aux 16 autres pièces, on peut ou bien admettre que provenant de la Bastille elles eurent un sort analogue, avec ou sans étape à Saint-Louis la Culture, ou que appartenant au Dépôt du Louvre elles n'en sortirent que six ou sept ans après. Dans les deux derniers cas, ce n'est que plus tard qu'elles auraient été réunies à nouveau ou jointes pour la première fois à la lettre 7.

Peut-on découvrir quelques traces de nos documents entre 1 789 et 1862? Il faut écarter un indice q^ii au premieiabord semble sérieux. En 1829 paraissent les trois volumes de V Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres à la Bastille et à Vincennes, et à la page J » du tome II nous pouvons lire les mêmes phrases de la lettre 7 qu'avait déjà publiées Carra. Dans la préface de ce tome II, l'auteur, J. Delort, nous explique d'où il a tiré les documents qu'il cite, en partie inédits : « Le ha-

sard m'a fait déterrer chez un épicier et dans nos dépôts littéraires beaucoup de documents authentiques... On sait... qu'à la prise de la Bastille, les papiers conservés dans cette forteresse depuis des siècles, furent en partie livrés aux flammes, en partie enlevés par des bourgeois et des artisans de toute espèce ^... » Les gens savent du reste fort

I. Il y en avait mùme un troisième, établi d'abord aux Prémontrés, puis aux Grands-Augustins. De Boislislc, Correspondance des conlrulears genrraux des finances, 187^, t. I, p. ix, n. 2.

bien le prix de tout cela maintenant, continue Fauteur, et il lui en a coûté gros pour ramasser sa collection de documents. Que faut-il conclure de ces lignes? Que Delort a déterré notre lettre chez un épicier, qu'il Ta achetée à prix d'or à un marchand d'autographes ou qu'il l'a tout simplement consultée dans un de « nos dépôts littéraires », la Bibliothèque Royale par exemple? De toute façon la conclusion serait intéressante, mais il est certain que dans ce cas particulier Delort n'a rien fait de tout cela. Il a bonnement copié Jean-Louis Carra. Celui-ci qui avait la lettre sous les yeux l'arrête avant la fin, mais ajoute un etc. Delort nous dit : « Voici le billet qu'il [Voltaire] adressa au ministre du département de Paris. » Il a supprimé le etc. et croit avoir affaire à un billet (notez le mot) complet. Et d'autre part s'il eût eu la lettre à sa disposition, laurait-il écourtée, lui qui savait si bien à quoi s'en tenir sur le pi'ix de ces inédits? Enfin, preuve décisive, il imprime siv coupes-jarrets tout comme Carra : Voltaire, comme on pourra

le voir, a-vait écrit six coupe-jarrets. Il n'est pas probable que Carra et Delort aient, chacun de leur côté et indépendamment, ajouté une s à coupe. L'un a fait la faute et l'autre l'a reproduite sans y songer. Rien donc à tirer pour nous du côté de Delort.

En i830 Beuchot à son tour inséra notre lettre dans son édition, soit d'après Carra, soit d'après Delort'. En i834 nous la voyons reparaître dans la/?et'«e Rétrospective, cette fois avec un paragraphe de plus -. Serait-ce qu'on a enfin remis la main sur l'original? Il suffit de lire la lettre pour se convaincre du contraire. Voltaire y parle plus longuement, mais il pai'le à la troisième personne — et c'est ce qu'il n'avait pas fait ici, comme on le verra. Voici le texte de la Revue Rétrospective :

« Le sieur de Voltaire remontre très humblement qu'il a été assassiné par le brave chevalier de Rohan, assisté de

six coupe-jarrets, derrière lesquels il était hardiment posté; qui! a toujours cherché, depuis ce temps-là, à réparer non son honneur, mais celui du chevalier, ce qui était trop difficile. Sil est venu dans Versailles, il est très Taux qu'il ait été demander, ni qu'il ait fait demander le chevalier de Rohan-Chabot chez M. le Cardinal de Rohan. « Il lui est très aisé de prouver le contraire, et il consent de rester toute sa vie à la Bastille, s'il impose. Il demande la permission de manger avec M. le gouverneur de la Bastille et de voir du monde. Il demande avec encore plus d'instance la permission d'aller incessamment en Angleterre. Si on doute de son départ, on peut l'envoyer avec un exempt jusqu'à Calais. »

Et voici maintenant l'explication de ce changement de la première à la troisième personne. « Les notes administratives et les extraits de lettres inédites de Voltaire, qu'on va lire, nous dit l'auteur de la publication, sont l'ouvrage d'un nommé Florimond, employé de l'ancienne maison du roi Louis XVI, dans les archives de laquelle se trouvaient les pièces officielles et les originaux. Dans les années irg'j et 1796, ces archives furent dispersées : partie fut envoyée aux Archives Nationales, partie alla prendre place dans des collections particulières. M. Belfara possède 1 j volumes in-folio, venant de cette source, et c'est dans le tome IX qu'il a trouvé les notes de Florimond, devenues bien précieuses par la perte des pièces dont ce commis faisait extrait '. » Ainsi c'est Florimond qui pour se conformer au plan de sa collection a remplacé le Je par le Sieur de Voltaire. Et d'autre part nous devons renoncer à tirer de l'article de la Revue Rétrospective un renseignement quelconque sur le sort de notre lettre après la Révolution. Les notes de Florimond ont été prises avant 1789 -. Elles

:. Il y a lieu de croire que res i5 volumes furent légués par Bef-Tara à la Biblioliicque de la Ville de Paris et furent détruits dans l'incendie de 1871.

2. Selon toute vraisemblance elles ont été prises dans la première

existaient déjà quand Carra a lu notre lettre pour en publier le début. C'est le texte de la Rei'iie Rétrospective qu'on retrouvera chez Desnoiresterres ' qui Ta préféré à celui de Beuchol comme

plus complet, et chez Moland qui Ta imité sur ce point. De ce côté donc rien qui nous ait ouvert le moindre jour sur l'histoire de nos lettres depuis 1789.

Voici peut-être une indication qui nous mènera plus loin. Un cei'tain nombre de nos lettres — exactement 10 — portent en haut, à travers Fen-tête. la mention suivante, écrite au crayon : Académie française. Quest-ce que cela signifie? M. INIario Roques me donne, je crois, le mot de l'énigme. Ces lettres ont dû faire partie d'une collection où les autographes étaient disposés suivant la qualité ou la fonction de leurs auteurs. En ce cas on aurait rassemblé quelques lettres originales de membres de l'Académie française. Il est à noter que l'unique lettre de Diderot qui se trouve dans le manuscrit 3i porte en tête et au crayon la même mention -, et la coïncidence devient plus curieuse encore quand on remarque que cette lettre de Diderot est adressée au Secrétaire de la I^Iaison du Roi. II semble qu'un marchand d'autographes se soit procuré d'une façon ou de l'autre une liasse de documents ayant appartenu aux

moitié du siècle. Florimond était employé de la Maison de Louis XV et non de Louis XVI, comme le dit la Revue Rétrospective. Sur la liste des gardes et commis des Archives de la Bastille de 1716 à 1789 donnée par JI. Funck-Brentano, Catal. des Mss. de VArsenal, t. IX, p. XII, de Florimond Tient le deuxième des cinq « commis >> et le troisième des quatre « gardes ». Il dut donc débuter de très bonne heure dans le siècle. M. Franklin, Les anciennes bibliothèques de Paris, t. II, p. 3oi, nous dit d'autre part ; « Nous voyons par une note du major Chevalier... qu'il y avait aux Petits-Pères un dépôt de papiers de la maison du roi. Ce dépôt eut pour archiviste un nommé de Florimond, qui fut égale-

ment archiviste de la Bastille et secrétaire de la lieutenance de police. A Florimond succéda un nommé Charlier. Le dépôt datait de 1710. » Enfin il y a àlaBib. Nat. (fr. laâai) un recueil d'extraits de pièces officielles dont quelques-uns ont été pris par Florimond; or tout semble se rapporter à une date antérieure au milieu de 1725.

archives de l'ancienne Maison du Roi et que celle identité d'origine l'ail beaucoup moins inléressé que le titre d'académicien porté par les auteurs de ces lettres. Il faut ajouter à nos lo lettres de Voltaire un factura et une circulaire qui ne se séparent pas de deux de ces lettres. Il ne reste donc que 6 pièces qui ne portent pas la nr)enlion Académie françoisc , dont il faut déduire une requête qui accompagne une lettre et une réponse du secrétaire de la Maison du Roi à \'oItaire : en tout donc quatre lettres de Voltaii'e qui ne portent pas la mention en question. (La lettre 7 est l'une d'elles.) Cela peut signifier que nos lettres sont entrées à la Bibliothèque Royale (ou Impériale) par deux voies différentes. ÎNIais il reste possible que ce soit le même collectionneur — amateur ou marchand — qui ait cédé nos lettres à cette Bibliothèque; dans ce cas, pour une raison qui nous échappe, il aurait négligé d'inscrire la mention Académie francoise sur quelques-unes de nos pièces. Dans le premier cas c'est seulement l'administration de la Bibliothèque Impériale qui à cause de leur identité d'origine aurait réuni les deux séries (à supposer que les quatre pièces de la seconde série soient entrées en bloc, et non pas par petits paquets séparés, ce qui est encore possible). De toute façon

ce doit être cette administration qui a joint aux autres pièces la lettre à Mme de la Borde Des Martres qui est un peu perdue en cette compagnie.

Ainsi les lettres en question ont appartenu aux Archives de la Maison du Roi et comme telles ont dû être eu conservées au Louvre ou déposées au château de la Bastille. La journée du 14 juillet ou quelque bouleversement postérieur vers 1 7<)j ou ijy'J troubla leur repos et elles durent errer dans Paris à la merci des bourgeois, des artisans et des épiciers, ou tout au moins de collectionneurs irresponsables. L'une d'entre elles trouva un abri momentané à l'église Saint-Louis la Culture : les autres l'y suivirent peut-être aussi. Ce qu'il y a de certain, c'est que bientôt après elles durent recommencer, sans exception, leur existence vagabonde. Quelques-unes, toutes peut-être, vinrent

échouer chez un marchand d'autographes qui leur lit un bout de toilette et constata qu'elles émanaient d'un académicien. On peut conjecturer qu'il les i^evendit à la Bibliothèque aujourd'hui Nationale. En tout cas c'est là qu'elles se trouvent à l'heure qu'il est et ceux qui les feuillettent dans ce Recueil n" 3i où elles sont si proprement reliées ont de la peine à se représenter qu'elles ont passé par une si étrange odyssée.

Ms. fr. 12938. Ce ms. contient nos n'** '^■^, 34 et 65. Il fait partie des S'j volumes de la collection de Cayrol. Ancien député de la Nièvre (1820-1822), sous-intendant militaire retraité depuis i8'3(), Louis-Nicolas-Jean-Joachim de Cayrol est l'auteur de

nombre de publications érudites, mais c'est surtout à Voltaire qu'il consacra ses loisirs et ses labeurs. En 1857 il publia, de concert avec Alphonse François, un très intéressant recueil de Lettres inédites de Voltaire, et il prépara pendant de longues années une édition complète de la Correspondance. Il ne la donna jamais, mais quand il mourut en 1859 il avait réuni de vastes matériaux. La vente de ses livres et manuscrits eut lieu le 29 avril 1861 : déjà pourtant la Bibliothèque Nationale avait acquis toute la partie de sa collection qui se rapportait à Voltaire'. C'est un recueil précieux qui jusqu'à présent n'a pas été suffisamment utilisé, s'il l'a jamais été : en particulier il ne semble pas que Moland l'ait connu. Le noyau de la collection est formé par les aS volumes de l'édition Renouard des Lettres de Voltaire (1819-1823) : cette édition forme le point de départ; le volume est interfolié et de Cayrol ajoute sur les pages intercalaires l'indication des lettres qui serviront à compléter Renouard : quelquefois il copie une lettre inédite d'après l'original, quelquefois il reproduit une lettre imprimée ailleurs, ou il se borne à renvoyer au livre qui la contient; il ajoute aussi des notes à Renouard et rétablit, à loccasion, des passages supprimés. D'autres volumes donnent un relevé chronologique de la correspon-

dance de Voltaire, ou un essai bibliographique sur celte correspondance, ou une étude sur les lettres encore inédites, ou perdues, ou falsifiées, ou imprimées. Ailleurs nous trouvons les papiers du sous-préfet Dubois qui fit de^ notes pour les éditions de 1817-22 (Perronneau) et de 1824 (Delangle), ceux de Téditeur

Delangle qui nous initient à toute la cuisine de l'édition Dalibon-Delangle : nous voyons passer et repasser Decroix qui collabora très efficacement à l'édition de Kehl; nous suivons de Cayrol lui-même à la recherche des inédits. Et nous en passons. C'est tout un demi-siècle d'activité « voltairienne » que recèlent ces gros registres. Mais la perle de la collection, c'est le recueil en cinq volumes formé par Nicolas Ruault qui travailla sous Condorcet à éditer le Voltaire de Kehl. Ecoutons-le lui-même : « Ce recueil de lettres inédites de Voltaire, dit-il dans l'avertissement du tome I, est divisé en cinq volumes - : trois, écrites de sa main ou dictées à son secrétaire^, et deux, copiées sur les originaux prêtés par les personnes auxquelles ces lettres avaient été adressées, et qui leur ont été rendues : copies authentiques, faites sous nos yeux et auxquelles on peut ajouter la même foi qu'aux originaux. Une grande partie de ces lettres devait entrer dans la Correspondance i^cncrale de l'auteur; mais ce Recueil devenant chaque jour plus considérable (lors de la rédaction) par le grand nombre de personnes qui communiquaient, sur l'invitation qu'on leur en avait faite, les lettres qu'elles avaient reçues de Voltaire, M" de Condorcet, seul rédacteur de la nouvelle édition, dite de Beaamarcjiais, jugea à propos d'en retrancher tout ce que l'on retrouve ici, comme inutile à publier. Nous correspondions chaque jour avec lui pour ce long et important travail : il nous remit ces originaux et ces copies, en nous invitant à les annuler un jour. Nous nous sommes gardés de suivre ce conseil; nous avons pensé que si ces lettres familières ne

devaient être mises au jour public de l'impression, elles feraient peut-être les délices particulières d'un ami de ce grand écrivain, ou du curieux entre les mains duquel elles pourront tomber manuscrites. Ce seul motif nous a engagés à les conserver précieusement*. » Sdyons très reconnaissants à Ruault de nous avoir conservé ces vieux papiers que ses chefs avaient sans hésiter condamnés au feu. On aura remarqué au passage un mot un peu dédaigneux à l'adresse de Beaumarchais, qui pourtant consacra à cette magnifique édition une partie de sa fortune et plusieurs années d'un prodigieux labeur. De Cayrol et le catalogue de la Nationale qualifient Ruault de secrétaire de Condorcet. La vérité c'est qu'il était au service de Beaumarchais — tout comme Condorcet — et qu'il resta chargé « des affaires relatives au débit des Œuvres de Voltaire » jusqu'en mai 1790. A cette date il se retira et fut remplacé par Gudin. Le 26 juillet suivant, Beaumarchais écrit : « M. Ruault ... a pris un parti plus avantageux que celui de régir ma librairie- ». Il semble qu'il y ait eu une pique entre les deux. On notera que le recueil est daté de 1 790 et a été constitué probablement tout aussitôt après la reti^aite de Ruault. Ruault était libraire de son métier, et il est possible qu'il ait bientôt trouvé acquéreur pour sa précieuse collection. En tout cas Auger la connut, car un gi'and nombre des inédits du Supplément de 1808 en vient directement. C'est en 1841 que de Cayrol s'en rendit possesseur; le 12 juin de cette année Dubois lui écrit : « Que je vous félicite de votre trésor. Ruault I Quelle mine opulente I Déjà 690 lettres inédites de Voltaire^! » Voilà bien les amateurs ou les « curieux « que rêvait Ruault en 1790. Naturellement dans la publication de 1857 que nous avons déjà mentionnée, de Cay-

rol mit largement à profit le recueil Ruault. Nous ne savons s'il y reste des lettres inédites. Nous n'en avons

remarqué aucune. Mais des cinq volumes d'originaux nous n'avons examiné d'un peu près que le premier, et dans le premier même nous avons surtout regardé la période i-i6-i72<j qui nous intéressait plus particulièrement. Dès maintenant une chose est certaine : c'est qu'un éditeur général de la Correspondance trouverait beaucoup à glaner dans ces volumes Ruault. J'ai noté nombre de lettres où Auger a supprimé deux lignes ici, six lignes là, une page à l'occasion : et c'est le texte d' Auger que nous redonne encore IMoland. Du reste, nulle arrière-pensée dans ces suppressions, et l'on voit cjue l'éditeur a simplement voulu élaguer ce qui lui paraissait oiseux ou inutile. Il n'y a doncpas de révélations à attendre de ces compléments qu'on nous donnera quelque jour. Mais on a plus d'une fois ainsi laissé de côté des dates ou des indications d'adresse : c'était bien gratuitement préparer des difficultés aux Saumaises futurs. Quant aux deux volumes de copies, qui oni été utilisés eux aussi, el qui pourtant comme les trois précédents peuvent encore rendre des services, il ne faudra les consulter qu'avec une extrême prudence. Ruault nous en donne à garder ici. Toutes les copies n'ont pas été faites sous ses yeux. Il est bien sûr qu'on n'est pas allé copier notre lettre 89 sur l'original qui se trouvait alors et se trouve encore à Londres, au British Muséum. Ailleurs on a pu copier sous ses yeux, mais on s'est permis de réunir en une seule lettre et sous une même date quatre billets parfaitement différents'. Ne tenons

pas rigueur à Ruault de ces petites manipulations; à cette date elles devaient lui sembler très légitimes, et enfin, ne l'oublions pas, il s'agissait non pas de préparer ces lettres pour l'impression mais de les sauver du feu auquel les avaient condamnées les éditeurs mêmes de Voltaire.

[. Voir p. 205, notes critiques.

MANUSCRITS ORIGINAUX. XXXIII

Bibliothèque de l'Arsenal

C'est là, dans les papiers de la Bastille — Carton lo 948, — que se trouvent les originaux de nos n°^ 9, 16 et 19. Sur l'histoire de ces papiers, il suffit de renvoyer au livre de M. Funck-Brentano, Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de V Arsenal, t. IX (Archives de la Bastille).

Bibliothèque de la Ville de Paris

Il s'y trouve une superbe collection d'autographes de Voltaire ramassée il y a une quinzaine d'années par M. Lucien Faucou, alors bibliothécaire de la Ville de Paris. Elle renferme les originaux des lettres 14, 30 et 69 (Papiers Voltaire, III, Correspondance originale).

B. — Angleterre.

British Muséum

Nous avons retrouvé au British Muséum les oiùginaux de six de nos lettres (38, 89, 41, 46, 5», 72). Les quatre premiers

forment un groupe à part. Trois lettres sont adressées à Swift et la quatrième est destinée à être remise par Swift à M. de Morville. Elles se trouvent toutes dans le manuscrit add. 4 805. La lettre Sa. est dans le manuscrit add. 4 288 et la lettre 72 dans le manuscrit add. 20 io5.

Manuscrit add. 4805. C'est le second de trois volumes (Add. 4 804-4 806) qui renferment une très belle collection de lettres originales écrites par Swift ou surtout reçues par lui. Bolingbroke, Pope, Gay y voisinent avec Swift et Voltaire. Toute lAngleterre intellectuelle de l'époque, ou peu s'en faut, s'y trouve représentée. La collection provient, en dernière ligne, de Swift luimême. 11 la donna au D"" Lyon, un clergyman d'Irlande pour qui il avait une très grande estime. Du D" Lyon elle passa ensuite à Thomas Wilkes de Dublin, et celui-ci la remit pour la faire

imprimer h une société de libraires londoniens, dont les principaux étaient Robert Davis de Piccadilly, Thomas Davis de Covent Garden, L, Davis et Reymers de Holborn '. L'édition placée par Wilkes sous le patronage du très honorable Richard, comte Temple, vicomte et baron Cotham, parut en 1 76G par les soins de John Hawkesworlh. Les lettres 38, jç), se trouvent dans le i*^"" volume sous les n'^" CCXLIII, CGXLIV, aux pages 358 et 359, les lettres /, I et 46 dans le 2^ volume sous les n°' CCLVll et CCLVIII, aux pages 7 et 8. Les deux premières (38 et 39) datées respectivement Friday, i6"' June Î727 et Juin 1727 sont imprimées d'une façon très fautive : on dirait qu'elles ont été publiées

d'après une mauvaise copie. Mais, chose curieuse, on les a réimprimées toutes deux, en appendice, à la fin du 1^ volume (CCCXCIII, p. 200, CCCXCIV, p. 201), cette fois d'une façon relativement correcte et sûrement d'après l'original : la lettre au comte de Morville ne porte plus de date, et l'indication de la lettre à Swift est ramenée à Friday 16, ce qui est dans les deux cas conforme au manuscrit. L'édition terminée, les libraires dont nous avons donné le nom, devenus propriétaires du manuscrit, en firent don au Ijritish Muséum, le 29 août 17O6, comme en fait foi le catalogue de Samuel Ayscough-. Depuis ce jour jusqu'à 1910 nous ne croyons pas qu'aucun éditeur de Swift, de Pope ou de Rolingbroke ait consulte cette précieuse collection. Seul M. F. Elrington Bail l'a mise à profit dans son excellente édition de la Correspondance de S»'ift qui est en cours de publication^. Nous sommes sûr qu'aucun éditeur de Voltaire n'en a eu connaissance. En France*, comme en Angleterre jusqu'à ces der-

Londi-es

3. Londres, G. Bell and Sons. Elle aura 0 volumes. Les .'> premiers volumes, qui ont paru de 1910 à Kjia, amènent la correspondance jusqu'à 1728.

fi. Tout au moins en ce qui concerne la lettre de Voltaire au comte de Morville; car pour les trois lettres à Swift, on n'en a encore donné en France que des traductions ((jui du reste en dernière analyse remontent au texte d'Hawkesworth).

nièi'es années, c'est dans chaque cas le texte de Hawkeswoi'th qui a passé d'édition en édition.

Ms. add. 4 288. C'est Tavant-dernier dune série de 9 volumes (4 281-4 289) qui renferment des lettres adressées à Desmaizeaux. Ces volumes font partie de la collection léguée au British Muséum par le D"" Birch.

Ms. add. 20 105. Ce manuscrit contient l'original de la lettre 72 à Mrs. Clayton. C'est le dernier volume d'un recueil en quatre tomes (20102-20105) qui comprend des lettres originales adi*essées de 171 3 à 1736 à Charlotte Dyves, femme de Robert Clayton, Lord Sundon. Le British Muséum a acquis cette collection en i854 : mais quelques lettres, dont la nôtre, furent ajoutées au recueil postérieurement. Il est probable que l'indication suivante, écrite d'une main moderne en marge de notre lettre, nous donne la date d'achat : Putt. 20 Mar. 1855 Lot k36.

Collections privées.

En Angleterre encore se trouvent, à notre connaissance, les originaux de cinq autres de nos lettres (29, 42, 43, 56, 57), mais cette fois dans des collections privées.

En première ligne, il faut mettre la lettre 29 qui, toute incomplète qu'elle soit, est la plus longue et de beaucoup la plus importante de notre recueil. Le manuscrit autographe appartient à M. Albert ' Forbes Sieveking de Londres, et c'est chez lui que j'ai pu voir les deux feuillets in-4°, jaunis par l'âge, dont il se compose. M. Sieveking a fait encadrer le premier qui occupe une place d'honneur dans son cabinet. Le manuscrit est en sa possession

depuis longtemps déjà : il y avait quelques années qu'il l'avait acheté dans une vente aux enchères chez Sotheby, quand il le publia dans VAthenœum du 6 août 1892 (p. 194); il faisait suivre sa publication d'un intéressant commentaire et datait la lettre « de la fin de 1726 ou plus probablement du début de 1727 ». Quelques mois après, le 20 septembre 1892, sous le titre Une superbe lettre inédite de

Vollaire en an<^lais, M. Octave Uzanne, dans sa revue l'An et l'Idée (p. 179), signalait la publication de YAlItcnreum et donnait une traduction française de notre lettre, due à M. Iletlier. Il ne semble pas que ni en Angleterre ni en France on ait alors prêté grande attention à ces deux 2:)ublications. 11 faut donc savoir gré à M. Ilettier d'avoir publié de nouveau sa traduction, accompagnée cette fois du texte anglais, dans les Mémoires de VAcadémic Nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Cacn, 190IJ ' Les temps étaient changés. M. Lanson signala immédiatement cette publication, dans la Raue d' Histoire littéraire de la France de 190J, p. 719, et y vit un des plus beaux morceaux de la correspondance anglaise de Voltaire. Je venais moi-même d'écrire un article sur Voltaire en Angleterre et on concevra que j'eus hâte de me procurer le mémoire de M. Hettier. J'examinai donc la lettre à mon tour, et je reconnus qu'une vingtaine de lignes en avaient paru dès 1751 dans l'édition de Pope procurée par Warburton : Warburton avait eu sous les yeux le manuscrit complet et il en donnait la date. Je pus donc affirmer - que notre lettre avait été écrite le 26 octobre 1726 et il n'est que de se reporter aux lettres

28 et 30 de notre édition pour voir que c'est bien la date qui convient. Sans être au courant de ce qui avait paru en France sur ce sujet, J. Ghurton Gollins, dans la seconde édition de son livre sur Voltaire, publia une fois de plus le texte anglais de notre lettre^ : il mentionna que l'original était en la possession de M. Sieveking et qu'il imprimait la lettre avec la permission de son possesseur : mais il négligea de faire allusion à l'article de YAthenœum. Chose plus curieuse : le critique qui dans YAthenxiun du 18 avril 1908 rendit compte du livre de Ghurton Collins fait compliment à l'auteur de cette intéressante lettre qu'il a ajoutée à sa première édition,

I. M. Hettier n'y rappelle du reste ni l'article de VAthcnxum, ni celui de F Art et l'Idée.

a. Revue d'hisi. lltt. de la France, 1908, p. 119. 3. P. 277.

mais il n'a pas Fair de soupçonner que c'est VAthenseum luimùme qui, grâce à M. Sieveking, en avait dès 1892 offert la primeur à ses lecteurs.

Les quelques détails que M. Hetlier avait donnés sur le manuscrit piquèrent vivement ma curiosité. Il y était question de corrections, qui semblaient être de la main de Voltaire. INIais dans la lettre, telle quelle était publiée, je ne ti'ouvais pas trace de ces corrections. On suggérait en outre que notre fragment pourrait bien n'être que le brouillon de la lettre qui fut envo3'ée à Thieriot : « Il est extrêmement probable que ce document n'est

jamais sorti d'Angleterre ». ^lais Voltaire avait-il donc besoin de faire un brouillon pour écrire au plus intime de ses amis? Il y avait là un petit mystère que je cherchai à éclaircir. Un point me paraissait assuré. Le fragment Sieveking était bien le manuscrit dont Warburton avait en lySi extrait deux citations : seulement, au cours des années, il s'était allégé du premier feuillet. D'autre part il ne semblait pas douteux que Warburton, le confident littéraire de Pope et l'éditeur de ses œuvres, ne tint notre lettre, comme bien d'autres papiers, de Pope lui-même. Pourquoi Pope avait-il entre les mains une lettre de Voltaire à Thieriot? Sans doute pai'ce que l'auteur de Y Essai sur la critique y était magnifiquement loué. De qui Pope tenait-il la lettre? C'est là que commençait la difficulté. Une explication se présenta à moi qu'il est inutile de mentionner ici, car ce n'était pas la bonne. On trouvera, si on le désire, mes doutes et mes conjectures dans un article de la Revue d'Histoire Littéraire de la France '.

Plus tard j'eus connaissance de l'article de VAthenpeum-. J'y retrouvai sur le manuscrit identiquement les indications données par M. Hettier, avec cette différence quil s'agissait cette fois de « nombreuses corrections » et qu'on avançait que ces confections pourraient bien ne pas

2. Par une mention de M. Lanson, dans son édition des Lettres philosophiques, t. II, p. 2O8.

être de la main de Voltaire. Ma curiosité redoubla, d'autant plus que je ne savais si on avait publié le texte primitif ou le texte cor-

rigé. Le 5 mai 1910 je pus enfin, à l'occasion d'une visite à Londres, voir de mes yeux ce manuscrit qui m'intriguait depuis si longtemps. Avec une parfaite courtoisie M. Sieveking me permit de l'examiner et d'en prendre copie et il voulut bien m'autoriser à publier la lettre dans l'édition que je projetais. Il me donna aussi une copie d'une note sur les Dunoquet que lui avait autrefois envoyée de Calais un lecteur français de l'At/trnrcuni. On en trouvera les passages essentiels dans mon commentaire.

Le manusci'it se compose, dans l'état actuel, de deux feuilles in-4 ; la première est numérotée, 4,5, 6, •;. la seconde 8, 9 : la lettre finit au bas de 9, et les deux pages qui suivent sont en blanc et ne sont pas numérotées. 11 est clair que la lettre est complète à la fin : dans la phrase Farewell, write often to me, dépend upon my e.ractness in ansivering yoii wlien I sliall be fixed in London nous avons une formule finale usuelle : et Voltaire a ajouté un postscriptum comme cela lui arrive. 11 n'a pas signé, mais il ne signe pas toujours ses lettres. Au contraire, comme la numérotation suffit à le montrer, la lettre est incomplète au commencement. Elle débute, au haut de la page 4, au beau milieu dune phrase. Il devait donc y avoir, à l'origine, une première feuille in-', aujourd'hui perdue, numérotée, à partir de la seconde page, i, 2, '^ : la première page restait en blanc et probablement pliée ad hoc avait porté la suscription et servi d'enveloppe. Quant au texte, c'est bien lé texte corrigé que donnaient VAi/icn.vum et toutes les publications qui en dérivent. Les corrections qui sont nombreuses ne portent que sur la forme, mais elles sont fort intéressantes. Nous y reviendrons plus loin.

Pour le moment nous voulons rechercher comment le manuscrit est jadis venu entre les mains de Pope et de Warburton. Une

phrase de la correspondance d'Atter-

bury va nous mettre sur la voie. Atterbury, évêque de Rochester, était exilé de son pays depuis 1723 et, avant d'être mis à la Bastille, Voltaire l'avait connu à Paris. L'exilé entretenait une correspondance suivie avec son gendre, Morice. qui était resté en Angleterre avec la fille d'Atterbury. Or voici ce que le gendre écrit au beau-père à la date du 5 mars 1727 : « Le monsieur par qui vous m'avez envoyé votre anneau me l'a remis ainsi que les lettres que vous m'avez adressées. L'une d'elles contenant des extraits d'une lettre de Voltaire a été montrée (je veux dire les extraits) à notre ami de Tv^^ickenham qui naturellement en a été charmé, comme il l'a été de la façon dont on les lui a fait tenir. Il est autant que jamais votre humble serviteur et parle sans cesse de vous en termes de la plus grande amitié et de la plus haute estime ^. » Notre ami de Twickenham n'est autre que Pope qui en effet connaissait très bien Atterbury. Une lettre de Voltaire qu'on prend soin de lui faire lire et dont il se montre charmé a chance de contenir quelque chose de flatteur pour lui. Si c'était notre lettre 29 -? Mais dans ce cas comment était-elle arrivée à Atterbury? Connaissait-il donc Thieriot? Sans

1, The Miscellaneous Works of Bishop Atterbury, t. V, Londres, 1790, p. 90 : « The gentleman by Avhom you sent over your ring delivered that and your letters to me. One of them, containing extracts of a letter of Voltaire's lias (I mean the extracts) been sbown to our Twickenhani friend, wbo could not but

be pleased with them, as he was at the manner of their being sent. He is- as much your humble servant as cTcr and constantly speaks of you in terms of the greatest friendship and regard. »

2. Il est facile, en rapprochant les indications que nous donne Voltaire lui-même, d'énumérer les lettres qu'au 5 mars [probablement ; 16 mars n. s.] 1727 il avait déjà envoyées à Thieriot. Les voici toutes : 1 . 5 mai 1726, 1. 19. — 2. 12 août, 1. 26, — 3. iB-aG oct., 1. 29. — h. Lettre contenue dans un paquet renfermant les deux volumes de Gulliver. — 5. Note annonçant ce paquet, envoyée en même temps par la poste, vers le i3 nov. 172G (cf. Appendice X, p. 812). — G. 2-i3 février 1727, 1. 82. Nous avons encore, comme on voit, I, 2, 3 et 6. Il nous m^anque donc 4 et 5, c'est-à-dire un court billet sans importance et une lettre où il était surtout question de Swift. Pope pouvait y être mentionné, mais il est douteux que Voltaire ait trouvé si tôt à ajouter aux effusions de sa lettre du 16-26 octobre, qui reste donc seule à considérer.

le moindre cloute. Les deux correspondirent précisément pendant une grande partie de cette année 17^7 et nous avons encore une lettre de Thieriot à Atterbury ' et neuf d'Atterbury à Thieriot. Thieriot prête des livres français à l'évêque : en revanche il lui demande de lui indiquer des livres anglais à traduire; une fois Atlerbury sinforme de ce que fait Voltaire en Angleterre '-. 11 nous paraît infiniment probable que, pour une raison ou pour Tautre, Thieriot fît cadeau à Atterbury de cette lettre où l'Angleterre et

les Anglais étaient loués de façon si enthousiaste. Nous avons vu comment la lettre passa de Tévêque à son gendre, et de Morice à Pope. Pope qui aimait la louange fut flatté d'être si bien loué et touché de la délicate attention qu'avait eue un ami de P'rance de faire parvenir jusqu'à Twickenham ce précieux encens.

Il garda la lettre par devers lui. 11 la retrouva plus tard, en temps et lieu. Il mourut avant davoir mis au jour la grande édition de ses œuvres, que Warburton devait donner à sa place, mais, de concert avec ce grand admirateur de son talent, il en avait du moins réuni les matériaux. Or voici ce qu'il écrit à Warburton à la date du 27 janvier 17.',', ^ : « J'ai examiné tout ce que vous avez écrit sur les deux épitres. J'en suis content, et je suis d'accord avec vous pour aller plus vite avec les épitres à lady et à lord Burlington (bien que j'aie remis dans la première la plus grande partie des vers qui en avaient été omis). Ce que je veux maintenant ce sont vos remarques sur ÏL'pître au Docteur Ai but/mot : on y trouvera, j'imagine, tout à la fois un commentaire et des notes, une idée

Nous la donnons en appendice (V

2. T/ie Epistolary corrcspondencc of F. Atterburrj, 1768, t. I, p. 189,

3. La lettre, que nous croyons inédite, est seulement datée Tivilenham, Jan. 27. D'une main différente, au crayon. IP^ft? or 3. Pope est mort le 30 mai 1744. Cf. l'Avis inséré par Warburton en tète de l'édition de 1751 : « Mr. Pope, in his last illness, amused

himself, amidst the care of his higher concerns, in preparing a corrected and complète édition of his writings. »

de la conduite générale de la pièce, un mot sur les transitions, etc., et enfin quelque chose de plus sur des passages particuliers. Je me propose d'imprimer tout cela maintenant '. » Or c'est précisément dans une note de VEpître à Arbuthnot qu'apparaît, dans l'édition de 1 761, la première de nos citations de Voltaire. Pope se flatte de ne s'être jamais trop attardé dans le dédale de la fantaisie : not in fancy's maze he wandered long. Sur quoi le commentateur de s'écrier au bas de la page : « 11 y avait d'autant plus de mérite qu'il avait en ce domaine tous les avantages que la plus poétique imagination peut donner à un grand génie. » Et immédiatement pour appuyer ce jugement : « M. Voltaire dans une lettre manuscrite que j'ai maintenant sous les yeux écrit ainsi d'Angleterre à un ami de Paris -. » Suit le premier paragraphe de notre lettre, où Pope est qualifié de premier poète du monde. Voilà assurément un « passage particulier » qui était très suffisamment illustré, et Pope eût été content de cette note. Mais il avait sans doute fourni à Warburton de quoi la rédiger ^. Ailleurs, dans le même volume, Pope peint l'inconstance du peuple anglais tour à tour whig ou tory, partisan déclaré de la prérogative royale ou défenseur aussi résolu des lois du royaume. « Effets malheureux, ajoute-t-il, mais qui proviennent d'une noble cause. » Et, pour que

Brit. Mus., Eg. içi'tO, (Warburton papers), f

2. The Works of Alexander Pope, Esq., 1751, t. IV, p. 38, note au V. 'iko : « His merit in this will appear vei'y great, if we consider that in this walk lie had ail Ihe advantages which the niost poetic imagination could give to a great genius. M. Voltaire in a MS. letter now before me, writes thus from England to a friend in Paris : I intend to send you two or three poems of Mr. Pope, the best poet of England... » A la fin de la citation : Ms. Lel. Oct. 15, 1126.

3. Cf. dans l'avis déjà cité : « The fourth volume contains the Satires, with their Prologue, the Epistle to Dr. Arbuthnot, and Epilogue, the two poems entitled MDCCXXXVIII. The Prologue and Epilogue are hère given with Ihe like advantages as the Ethic Epistles in the foregoing volume, that is to say, with the variations or additional verses, from the author's manuscripts. The Epilogue to the Satires is likewise cnriched with many and large notes, now first printed from the author's own manuscript. »

nul n'en ignore, W'arburton explique quelle est celle cause : l'amour de la liberté. Ce qui l'amène tout naturellement à citer une seconde fois M. de ^ oltaire : cette lois c'est le brillant couplet sur la liberté et la sagesse et l'honnêteté anglaises '. On voit que tout ressentiel de notre lettre a ainsi passé dans le commentaire de Warburton. Pope n'avait, pas eu tort de la conserver si longtemps.

Comment notre lettre est-elle venue s'échouer chez Sotheby? Il m'a été impossible de le découvrir. Warburton n'avait pas d'enfants et à sa mort ses papiers passèrent à sa veuve qui épousa en secondes noces le chapelain de son premier mari, le Révérend Martin Stafford Smith. Smith survécut à sa femme, hérita des papiers et à son tour les légua à sa seconde femme qui avant son mariage était une demoiselle Plaisted. La deuxième madame Smith transmit les papiers de Warburton à sa proche parente, Mlle Hester Wolfuston de Tamwortli Castle dans le Staffordshire, qui mourut en décembre iSCn. Le neveu de Mlle Wolfuston, le Révérend John Mill Chaunter d'Ufracombe, fut le dernier possesseur des papiers : le 12 février 1864 il les vendit à l'administration du British Muséum -, et c'est là qu'ils sont conservés maintenant dans les mss. additionnels (1946-1960). A descendre les échelons de cette généalogie serrée, il ne semble pas qu'il y ait eu beaucoup d'occasions pour les manuscrits Warburton de s éparpiller dans le monde. Il n'est pourtant pas impossible qu'avant de traiter avec le British Muséum, le Révérend John Mill Chaunter ait, comme c'était son droit, distrait de la collection quelques morceaux de choix dont il aurait tout d'abord disposé. D'autre part nous ne sommes même pas sûr que Pope, après avoir permis à Warburton d'utiliser la lettre de Voltaire, ne l'ait pas gardée dans ses

1. Ibid., p. 170. Imitations of Horace, Bock II, Ep. I, note au V. iGo : « Mr. Voltaire, while in England, writes thus to a friend in Paris : I had a niind at lirst... » A la fin de la citation qui s'arrête h. « English wisdom and English honesty is above yours • : « MS. Engl. Lct. Oct. 15, 1726. »

Voir ms. Eg. if)4C, î

propres papiers K C'est de lui, dans ce cas, qu'elle serait partie, non de Warburton, M'aidant du catalogue, j'ai fait un examen sommaire des manuscrits Warburton : sauf la lettre de Pope que j'ai citée tout à l'heure et où Voltaire n'est pas nommé, je n'ai rien trouvé qui pût éclairer en quoi que ce soit la question.

On a pu remarquer que Morice parlait d'extraits d'une lettre de Voltaire. La nôtre pourtant a dû parvenir entière à Pope. Nous avons vu quelle est encore complète à la fin. Elle devait également être complète au début, car la première citation de Warburton commence par une phrase dont la fin se trouve en haut de notre page 4 (la i"* du fragment conservé), mais dont les premiers mots étaient sûrement au bas de la page 3 (aujourd'hui perdue) ; de plus Warburton donne la date de la lettre, et cette date qui n'est pas à la an de la lettre devait être indiquée en haut de la première page. Il faut donc admettre que sur ce point Morice a fait une erreur. Rien d'invraisemblable à cela : les éloges de Voltaire ne pouvaient avoir pour lui la même saveur que pour Pope, et il n'y aura pas été regarder de si près.

L'écriture de la lettre est celle de Voltaire. Il n'y a pas de doute sur ce point. De plus nous n'avons nullement affaire à un brouillon : c'est bien la lettre qui fut envoyée à Thieriot. Pour les corrections, il en faut distinguer de deux sortes ; d'abord celles qui sont faites sur la ligne même : Voltaire écrit un mot, s'aperçoit qu'il a fait une erreur, le barre et en écrit un autre à côté. Ici nous sommes bien sûrs que c'est l'auteur de la lettre qui s'est repris et corrigé. Il y a d'autres corrections plus nombreuses, à pro-

pos desquelles on peut douter. Elles sont entre les lignes et peuvent avoir été ajoutées après coup. Elles sont en effet écrites dune encre un peu plus noire que le texte. Qui est l'auteur de ces corrections? L'écriture ressemble à s'y méprendre à celle de Voltaire. Si c'est

I. On sait que Pope légua ses papiers à Bolingbroke avec pouvoir d'en disposer comme il l'entendrait.

Voltaire pourtant qui s'est ainsi corrigé, il n"a pu le faire sur-le-champ. Les corrections qui, comme nous l'avons dit, portent exclusivement sur la forme sont de quelqu'un qui connaît bien l'anglais et corrige à coup sûr. 11 est impossible que la même personne ait à quelques heures ou même à quelques jours d'intervalle tiré d'un même fond les locutions fautives et les tournures correctes. Ce serait possible pour un ou deux cas, non pas pour l'ensemble. Mais quand Voltaire a-t-il pu ainsi retoucher et polir son manuscrit? Faut-il donc croire que, bien des mois après, Pope lui a montré la lettre et que Voltaire, plus au courant alors des nuances de la syntaxe anglaise, l'a corrigée sous ses yeux? N'est-on pas plutôt amené à attribuer les corrections à quelqu'un d'autre? A Atterbury, par exemple, qui aurait travaillé ainsi pour le bénéfice de Thieriot, ou à Pope ou à Warburton qui auraient voulu arranger un peu le texte pour l'impression? Dans le doute nous avons, comme M. Sieveking, reproduit le texte corrigé, mais dans chaque cas nous donnons en note le premier texte, qui de toute façon a été celui auquel Voltaire s'est tout dabord arrêté.

Des quatre autres lettres que renferment les collections privées d'Angleterre, je n'ai vu aucune, mais dans les quatre cas je crois avoir une reproduction fidèle de l'original. Depuis longtemps Churton Gollins avait signalé la présence à Longleat dans la bibliothèque du marquis de Bath d'une lettre autographe de Voltaire à Lord Oxford : il en avait même obtenu une copie, mais avait négligé de la publier, se bornant à en donner un résumé rapide. Je me suis adressé à mon tour au marquis de Bath qui, avec une courtoisie dont je lui exprime ici tous mes remerciements, a bien voulu me faire tenir une copie de cette lettre. C'est notre h° 4 3.

La lettre 56 fut publiée pour la première fois en 182 i, par Colet dans ses Relies of Literature, sur l'autographe « autrefois en la possession du Révérend M. Sim, l'éditeur des poèmes de Mickle ». Elle fut réimprimée, d'après

Colet, dans The Bazar or Literary and Scientific Repository, Birmingham, 1824, p. 355, et de là passa dans les Notes and Queries, 28 mars 18G8, p. 293. Cependant le manuscrit avait été acquis par un célèbre collectionneur anglais, Alfred Morrison, et c'est chez lui que l'ont examiné les membres de la Commission des Manuscrits historiques : ils en donnèrent une nouvelle édition dans leur Appendice au IX" Rapport ^ Alfred Morrison est mort il y a quelques années. Sa collection qui appartient maintenant à sa veuve, Mme Alfred Morrison de Fonthill House, Tisbury, Wilts, a été placée dans les caves d'une safe deposit company

où elle est pour ainsi dire inaccessible. J'ai donc eu recours aux imprimés. Colet et la Commission se proposent évidemment, chacun de leur côté, de reproduire l'orthographe de l'original : mais ils ne s'accordent pas dans tous les détails. Dans le doute j'ai orthographié à la moderne.

Enfin dans la dernièi'e édition de son livre, Churton Collins a imprimé deux lettres inédites de Voltaire qu'il tenait de M. Henry Rutherford. Churton CoUins est mort depuis et je n'ai pas réussi à découvrir l'adresse de M. Henry Rutherford. Mais il n'y a pas de doute sur l'authenticité des lettres, et il est facile de voir que nous avons affaire à des reproductions très soignées de l'original. Ce sont nos lettres 42 et 5^.

II. _ COPIES MANUSCRITES

J'ai trouvé à la Bibliothèque Nationale 4 copies manuscrites de lettres de Voltaire, qui sont toutes antérieures aux premières éditions. Mais dans un cas il semble que l'éditeur ait eu à sa disposition l'original lui-même et dans les autres cas ces copies, comme on le verra, ne m'ont pas été d'un très grand secours. Tout au plus permettent-elles

de supposer que nous avons de nos quatre lettres un texte complet. Deux mss. renferment ces copies, fr. isg.'ji et fr. l'ignG.

Ms. fr. 12941. C'est le 4" volume du recueil Ruault : on se rappelle que les trois premiers seuls renferment des originaux. Nous y trouvons une copie de la lettre 4 et une copie de la lettre 28.

La lettre 4 a été publiée par de Cayrol et François dans les Lettres inédites de Voltaire, iSII^, p. 2G. De Cayrol a-t-il imprimé d'après la copie de Ruault, B. N. Ms. fr. 12941, p. I? On peut en douter, lluault écrit « pour abandonner ce pays-ci » au lieu de « pour abandonner à jamais ce pays-ci » et « l'amitié... que vous avez eu » au lieu de « que vous avez eue ». Il semble bien qu'il ait tort dans les deux cas. Nous croyons que de Cayrol a eu entre les mains l'original même de la lettre 4- dont Ruault n'avait pris avant lui qu'une copie hâtive. Voir en effet ce qu'il dit, à tort du reste, ms. fr. 12897, P- ^^' ^ propos d'une lettre doct. 1724 dont Beuchot signalait l'existence : « Ne serait-ce pas la lettre dont M. le Martjuls de Villettc possède l'original et qui commence par les mots : j'ai été à l'extrémité, etc.? »

La lettre 28 a paru d'abord dans le Supplément au Recueil des Lettres de M. de Voltaire, i808, t. I, I. 28, p. 55. L'éditeur Auger s'est servi de la copie du ms. 12941, p. 17. Ruault l'avait prise sur l'original : l'orthographe de Voltaire y est en général conservée, mais le copiste a eu des oublis et a pris quelques libertés, comme le témoigne 12 auguste au lieu de 12 août.

Ms. fr. 12906. C'est le premier volume de la Correspondance dans l'édition Renouard, avec des pages interfoliées par de Cayrol. A la page i Sa A se trouve une copie de la lettre îi et à la page iJi B une copie de la lettre 21.

La lettre 1 1 a été publiée d'après la première copie par de Cayrol et François dans les Lettres Inédites t. I, p. 437. Cette copie

avait été très probablement prise par lui-même sur l'original, comme en fait foi la mention suivante qui est

COPIES MANUSCRITES. XLVII

en regard dans la marge : Collection Cliara^ay , autographe. On voit aussi que de Cayrol a fait effort pour reproduire Torthographe originale (il ne s'y est pas astreint dans son édition), mais il y a des oublis évidents. Les mentions De la Bastille et cJiez Madame de Bernières, rue de Beaune, sont écrites au crayon, tout le reste à l'encre. Il est possible qu'il faille y voir des additions postérieures de Cayrol, et non des indications provenant de Voltaire lui-même.

La lettre 21 a paru d'abord dans les Mélanges publiés par la Société des Bibliophiles français, 1822, p. j (ou Lettres de Voltaire, Paris, F. Didot, iSaS). D'après Quérard, c'est S. Bérard qui s'occupa de cette publication. De Cayrol imprima la lettre à son tour, Lettres Inédites, t. I, p. 437 : et c'est la copie qui lui a servi que nous trouvons dans notre ms. 12 906. On lit en marge, p. laa B : Mélange de la Société des Bibl. fr. t. II, p. 5, Collection Moninerqué n° 2. On voit par là que de Cayrol connaissait l'édition Bérard et il se peut que ce soit à Bérard qu'il ait emprunté sa lettre. Il est possible aussi qu'il ait eu à sa disposition l'original sur lequel avait été faite cette édition : ce qui le ferait croire, ce sont les archaïsmes d'orthographe qu'on remarque dans sa copie. La mention « Collection Monmerqué, n° 2 » s'explique par le fait que la lettx'e en question dans les Mélanges est la 2^ d'une série de j et que cette série venait très probablement du cabinet de

Monmerqué. En effet, si l'on consulte le Catalogue de la vente Monmerqué du 12 mai i85i, on lit au n° 1747 ; « Lettres de Voltaire, de Diderot, de Bu ff on. gr. in-8°, dem.-rel... Ce volume contient un exemplaire d'épreuve 1° des lettres de Voltaire à d'Argental et autres publiées par la Société des Bibliophiles dans le deuxième volume de leurs Mélanges en 1822... » Pourquoi Monmerqué eût-il possédé cet exemplaire d'épreuve, si ce n'était pas lui qui avait fourni les 5 lettres en question à S. Bérard? De Cayrol eut connaissance de ce catalogue de i85i. Il se procura une copie des 5 lettres de Voltaire contenues dans le volume porté au n"^ 1747 • on la trouvera dans B. N. Ms. fr. 12972, p. 33 :

au-dessus de la i" lettre on lit : Collection Monmcrquc, n° 11kl du catalo<j;uc. Cette copie est postérieure à celle du ms. 12 ()(>C) à laquelle elle renvoie. Pour nous, nous n'avons pas eu à nous demander si nous imprimerions le texte de Bcrard ou celui du ms. 1290G : les différences sont insignifiantes.

III. — IMPRESSIONS

Restent aS lettres pour lesquelles nous n'avons ni original ni copies d'originaux et qu'il nous faudra donner d'après les premières impressions où elles ont paru. Ce sont : 1° la dédicace de la Henriade (1. 45); 2° la permission donnée à Coderc d'imprimer la Henriade « en petit » (1. 4/,) ; ')" trois avis au public insérés dans

les journaux de Londres en i72<S (1. 47, 49 et 53); 4° le fragment de lettre de /<^ Thieriot à Voltaire du £2 août 1726 (1. 2?); 5° la lettre à Pope (1. îi); 6" le fragment de lettre à Dumas d'Aiguë. berre (1. 22) ; 7° les lettres 26 et 58, publiées pour la première fois dans l'édition de Kehl; 8° les 12 lettres publiées par Jacobsen en 1820 (1. i3, S-j, 50, 5i, 54, 61, G2, (V\, 64, 6G, 67, 71); (f les lettres 20, 55 et 68 publiées par Bavoux et François en 1860.

1° La dédicace de la Henriade parut en 1728, en tête de la grande édition in-4°. Elle fut reproduite dans l'édition in-8" donnée à Londres la même année par Woodman, peutêtre dans d'autres impressions étrangères. En France, sauf erreur, aucune édition des Œuvres faite au cours du wiii"^ siècle ne la insérée. Mais Marraontel l'a reproduite dans la préface qu'il lit pour la Henriade de 1746. On la trouve encore dans une édition de 1 74 1 donnée par Gandouin : mais on s'aperçoit que ce n'est pas une réimpression. On a tout simplement inséré des remarques postérieures dans des feuilles qui proviennent de l'édition de 172S. C'est d'après le texte de ces feuilles que nous imprimons la Dédi-

cace. Voltaire a dû faire des retouches en cours d'impression : Ballantyne donne un texte légèrement différent du nôtre.

2° Nous imprimons la lettre W d'après l'édition in- 12 donnée par Gosse et Neaulme à la Haye en 1728. C'est une reproduction de l'édition londonienne Prevosl-Coderc, 1728, qui nous est restée inaccessible. M. Bengesco en a signalé et décrit un exemplaire qui appartenait à la bibliothèque Rochebilière '.

3" Nous donnons les pièces de la querelle avec Prévost (1. 47, 49 et 53) d'après le Daily Post de Londres des 19 et 11 mars et du

So mai 1728.

4° La letti^e de Thieriot du 12 août 1726 qui contenait des plaintes et des accusations à l'égard de Desfontaines fut soigneusement conservée par Voltaire, qui, en 1739, lors de !a grande querelle amenée par la publication de la Voltairomanie, la produisit triomphalement. Il ne se lasse pas d'eii citer des passages à ses divers correspondants et de la lire à qui veut l'entendre. De peur que ce précieux document ne disparaisse, il le dépose chez un notaire et le fait savoir à qui de droit. Il réussit à mettre dans ses intérêts un curieux aventurier de cette époque, le marquis d'Argens, et voilà d'Argens qui dans ses Lettres Chinoises publie tous les documents à décharge qu'avait réunis Voltaire : un fragment de notre lettre y paraît en bonne place. D'Argens nous fait en plus l'histoire de la querelle et il met en scène Voltaire lui-même venant se plaindre à d'Argens de Desfontaines et de la Voltairomanie ; on y voit au vif les angoisses que fit éprouver à son ennemi le malicieux abbé : le dialogue est bien amusant, encore qu'il ne soit pas écrit dans le style de Voltaire. Une note de d'Argens nous donne un renseignement qui, sauf erreur, ne se trouve que là : « Ces lettres — il s'agit des documents à décharge et par conséquent de notre lettre — sont déposées chez un notaire de Chaumont en Bassigny, près

L INTRODUCTION

de Cirey, du lo mai 1739. » Grâce à la brochure intitulée Etat des notaires anciens et en exercice dans Varrondisscinent de Chaumont (Haute-Marne), 187'j, qui indique les minutes déposées

dans chaque office, on pourrait peut-être retrouver ce dossier qui aurait son intérêt'. En attendant nous ne pouvons imprimer de notre lettre qu'un fragment emprunté à la correspondance de Voltaire.

5° La lettre de Voltaire k Pope est imprimée dans lédition Elwin et Courthope au t. X, p. l'ii, avec la note suivante : « Paraît pour la première fois dans Roscoe, 1, 224 »• C'est une erreur. Roscoe lui-même Tavait empruntée à Ruffhead, Life of Pope, 1769, où elle se trouve à la p. 212. Cette lettre, presque inconnue en France, a été assez souvent imprimée en Angleterre, parfois avec des corrections plus spirituelles que justes. Nous donnons le texte de Ruffhead qui devait tenir la lettre de Warburton, lequel à son tour l'avait certainement reçue de Pope lui-môme.

6" Le fragment de lettre à Dumas d'Aigueberre est emprunté au Commentaire historique. Nous avons un peu hésité à l'insérer dans notre édition. Voltaire n'y prend pas tout à fait le ton qui est celui des lettres authentiques de cette période. On peut se demander si ce petit fragment n"a pas été composé plus tard pour exécuter une pirouette là oîi on ne se souciait pas d'entrer dans les détails. Admirez la l'apidité du récit. A peine nous a-t-on dit que la Henriadc avait eu beaucoup d'ennemis (1724) et que Mariamne était tombée (172'^) qu'on ajoute : « Ces mortifications continuelles le déterminèrent à faire imprimer en Angleterre la Henriade pour laquelle il ne pouvait obtenir en France ni privilège, ni protection. Nous avons vu une lettre de sa main (c'est un tiers qui est censé parler) écrite à M. Dumas d'Aigueberre, depuis conseiller au parlement de Toulouse, dans laquelle il parle ainsi de ce voyage : Je ne dois pas être plus fortuné... » Suivent les six

vers de notre fragment, puis on reprend : « Le reste des vers est déchiré;

IMPRESSIONS. LI

elle finit par ces mots : Je nai pas le nez tourné à être prophète en mon pays. Il avait raison. Le roi George 1" et siu'tout la princesse de Galles, qui depuis fut reine, lui firent une souscription immense. » On ne saurait passer avec plus de désinvolture sur la difficile année 1726. Le Commentaire historique est de 1776 : d'Aigueberre, qui était mort depuis vingt et un ans, n'était plus là pour protester, le cas échéant et supposé qu'il s'en fût soucié, contre une attribution fantaisiste. Un peu plus loin, le Commentaire historique cite une longue lettre du 4 avril 1743 adressée également en son temps à Dumas d'Aigueberre '. C'est une lettre qui semble faite pour le public tout autant que pour M. d'Aigueberre. Ce public est-il celui de 1743 ou de 1776, nous n'en savons rien. Notons enfin que le même Commentaire historique reproduit une très amusante lettre du fameux comte de Bonneval, mort depuis longtemps lui aussi, retrouvée très à point par Voltaire pour le bénéfice des lecteurs contemporains -.

7" Nous arrivons à l'édition de Kehl, dont les 70 volumes in-8° ou les 92 volumes in- 12 furent distribués de 1785 à 1790^. Elle contient 3 lettres pour notre période. Mais nous avons retrouvé l'original de l'une (1. 30) à la Bibliothèque de la Ville de Paris : nous imprimons les deux autres (1. 26 et 58) d'après le tome LXVIII de l'édition in-12. On pourra constater que les éditeurs de Kehl ont supprimé dix lignes dans la lettre 30, qui sont ici réta-

blies d'après le manuscrit. On aimerait à être sûr qu'ils n'ont l'ien retranché dans les deux autres. On le saura probablement un jour ou l'autre, car les manuscrits qui ont servi à Beaumarchais à publier la correspondance existent encore. « Une grande partie des originaux de cette correspondance, nous dit M. Lintilhac dans une note de son livre sur Beaumarchais ^, est

1. Moland, t. I, p. 83. Avec quelques différences la lettre est aussi imprimée dans la Correspondance sous le n" loGg.

LU INTRODUCTION

rentrée non sans peine en possession de larrière-petit-fils (le Beaumarchais. Les circonstances de temps et de lieu ne nous ayant permis jusqu'ici qu'une exploration sommaire de ce trésor, nous en évaluons approximativement les pièces à deux mille. Plusieurs sont de la main de Voltaire, ce qui, on le sait, est assez rare. Y en a-t-il d'inédites? Fourniraient-elles des variantes précieuses? Nous en avons colla lionne une demi-douzaine, prises au hasard, qui ne nous ont offert que des variantes insignifiantes; mais l'exeniple de rédition des vraies lettres à l'abbé Moussinot, par]M. Courtat, indique a priori qu'il y aura lieu d"y regarder de près. Nous n'y manquerons pas. » On remarquera que M. Lintilhac évalue le nombre de ces lettres à 2 000, tandis que l'édition de Kehl en comprend plus du double (/, 4()i lettres d'après M. Bengesco). Mais beaucoup de lettres ne furent prêtées à Beaumarchais et à ses collaborateurs que pour un peu de temps : on en prit copie et on rendit les originaux à leurs possesseurs. Il est

possible que la collection dont parle M. Lintilhac ne renferme que des originaux. Elle m'est restée inaccessible.

8" Douze de nos lettres ont paru pour la première fois dans les Pièces Inédites de 1820. L'une d'elles (1. i3) fut reproduite par Dalibon-Delangle en 1825. passa dans Beuchot puis dans Moland. De qui la tenait l'éditeur Delangle? 11 n'est pas probable qu'il ait utilisé le Recueil de 1820, car il y aurait sans doute pris les onze autres lettres. Il est douteux pour la même raison qu'il ait eu connaissance de l'original. 11 a probablement imprimé d'après une copie faite par un tiers sur le Recueil Jacobsen. Chose curieuse, ce Recueil échappa complètement à Beuchot et à tous les éditeurs qui se sont succédé depuis 1820 '. Moland est le premier qui fit rentrer dans la Correspondance les onze lettres en question ; elles y rejoignirent la lettre i3 qu'un hasard avait détachée du reste du groupe.

I. Pour Beuchot du reste le fait s'explique : M. Bengesco nous apprend qu'ici, comme en un autre cas, il fut gêné par les lois sur la propriété littéraire.

IMPRESSIONS. LUI

D'où venaient ces douze lettres et où sont-elles? Adressées à Thieriot, elles restèrent en sa possession avec bien d'autres jusqu'à la fin de sa vie. Quand il mourut, en 1772, Voltaire, aidé de d'Argental et de la police, chercha à les ravoir. Il n'y réussit pas. Les papiers de Thieriot furent vendus par Mlle Taschin, sa maîtresse, au duc de Nivernais. Celui-ci refusa plus tard de les remettre à Panckoucke et à Beaumarchais : on ne put imprimer

dans l'édition de Kehl que les lettres dont il courait des copies. Le duc de Nivei'nais mourut en 1798, et il semble que la correspondance Voltaire-Thieriot fut saisie dans ses papiers par le Directoire'. On dut s'en défaire bientôt : ce qu'il y a de certain, c'est qu'en iSio nous la retrouvons entre les mains d'un descendant d'une vieille famille hollandaise depuis longtemps établie dans l'île de Noirmoutiers-, Corneille Jacobsen. Jacobsen avait une grande admiration pour Voltaire et il décida de publier la riche collection d'inédits qu'il possédait : de là le Recueil de 1820 pour lequel il eut l'aide de Decroix, le dernier survivant des éditeurs de Kehl. Il est probable que les originaux restèrent à Noirmoutiers au moins jusqu'en i834, époque de la mort de Corneille, et peut-être même beaucoup plus tard. En juin 1846, son fils Auguste put lire dans le Bulletin deti Arts, Guide des Amateurs de tableaux, dessins, estampes, livres, manuscrits, autographes, médailles et antiquités, le paragraphe suivant inséré par son directeur^ : « Le bibliophile Jacob ayant réuni depuis longtemps un grand nombre de lettres inédites de Voltaire, de poésies et de morceaux également inédits, se propose de les publier bientôt en 3 ou 4 volumes in-8°. Il fait donc appel à toutes les personnes qui posséderaient quelques pièces inédites et qui voudraient bien les lui communiquer pour sa publication destinée à compléter toutes les éditions de Voltaire

et parlicuiièreineni la meilleure, celle que le savant Beuchot a donnée en 60 volumes in-8°. » Nous croyons que c'est cette annonce qui amena de Noirmoutiers à Paris les papiers Thieriot, Kn

tout cas, en juillet 1847, P^^^ Lacroix (le bibliophile Jacob) les a en sa possession et, au nom de l'administrateur de l'Alliance des Arts, il les propose à M. de Cayrol pour la somme de 50() francs'. En même temps il se déferait volontiers des matériaux qu'il a lui-même amassés pour sa propre publication, à laquelle il renonce. Sur ce dernier point, de Cayrol dans sa réponse fait la sourde oreille : les temps ne sont guère favorables à publier du Voltaire, et M, Lacroix en abandonnant une publication projetée se conduit en sage : mais il y aurait quelque naïveté à reprendre son projet. D'autre part de , Cayrol est très content d'apprendre l'existence de la nouvelle collection, surtout si, comme c'est probable, ces « autographes précieux « sont inédits. « Car étant possesseur d'une très grande quantité de lettres autographes de Voltaire, je n'attache aucune importance à celles qui ont déjà été publiées, à moins toutefois que les ciseaux des différents éditeurs n'en aient retranché une partie. « Indépendamment des autographes, il possède quantité de lettres copiées, « au nombre desquelles se trouvent probablement une grande partie de celles que vous avez, et surtout — je le pense — les lettres anglaises dont vous me parlez ». Il demande donc à voir et à examiner la collection. On ne lui procura pas gratis ce plaisir : on se borna à lui envoyer une « liste » des autographes que l'Alliance des Arts était prête à lui céder au prix indiqué : cette liste donne les premiers mots de chaque lettre et à l'occasion la date, parfois la date seulement-. C'en fut assez pour que de Cayrol répondît sans tarder qu'il n'attachait aucune importance aux lettres qu'on lui offrait, « attendu que j'en

1. Voir toute la correspondance entre do Cayrol et Paul Lacroix, Bib. Nat., ms. fr. 12973, f" 305-2i4.

2. On y retrouve nos douze lettres, indiquées sans possibilité d'erreur.

IMPRESSIONS. LV

possède déjà une très grande quantité; ainsi, Monsieur, je viens de ra'assurer que toutes les lettres françaises et anglaises adressées à Thieriot dont vous avez eu l'obligeance de me transmettre la note ont été publiées par les différents éditeurs de la correspondance de Voltaire et principalement par Jacobsen, en 1820. Ainsi donc. Monsieur, votre collection autographe ne peut m'être d'aucune utilité puisqu'elle n'ajouterait qu'une phrase de plus aux 58 lettres entièrement inédites adressées à Thieriot et qui font partie de ma collection. » De Cayrol ne versa pas les 500 francs, et on peut le regretter, car cette riche collection se trouverait maintenant à la disposition de tous à la Bibliothèque Nationale : mais évidemment il était meilleur juge que nous de ce qu'il avait à faire.

Paul Lacroix fut-il plus heureux ailleurs? Nous l'ignorons. La collection du Bulletin des Arts qui annonce pourtant les ventes importantes de tableaux, de livres, ou de manuscrits, reste muette sur ce point. Quinze ans plus tard, il est vrai, la librairie Pion publie un volume d'œuvres inédites de Voltaire, oîi nous retrouvons quelques-unes de nos lettres. Serait-ce donc que le nouveau possesseur de la collection Jacobsen, la croyant inédite, s'est décidé à la faire connaître au public? On va en juger. Le livre était intitulé : Le Dernier volume des Œuvres de Voltaire : Contes, Comédie, Pensées, Poésies, Lettres. Œuvres inédites, pré-

cédées du Testament autographe de Voltaire et de Vliistoire du cœur de Voltaire, par Jules Janin. Préface par Edouard Didier, Paris, 1862. M. Bengesco nous dit de ce volume qu'il « renferme un certain nombre de lettres de Voltaire, données comme inédites, mais dont une grande partie avait paru dans des recueils antérieurs' ». Voilà qui ne nous dispose pas à la confiance. De la page 3 19 à la page 327 nous ti'ouvons dix lettres à Thieriot parmi lesquelles quatre de celles qui appartiennent à notre période et que nous connaissons déjà par le Recueil Jacobsen. D'où les tenait

réditeur? « Ces dix lettres, nous dit-il en note, ont lait partie de la collection Pougens. On n'a pas toutes les dates. Elles sont surtout précieuses parce qu'elles sont d'une époque où Voltaire écrivait peu de lettres *. » On voit que tout cela nous est donné comme de l'inédit. Notons la phrase onl fait partie de la collection Pow^cns. Elles n'en font donc plus partie. Où sont-elles alors? La Préface va peut-être nous répondre : « La plupart de ces manuscrits dont plusieurs sont de la main même de ^'oltaire nous viennent de la succession du secrétaire de Diderot, Roland, qui est allé mourir rue Sainte-Croix-des-Madelonneltes, avec une des j^lus belles collections de manuscrits et d'autographes des philosophes du xvm° siècle. 11 en a beaucoup vendu, il en a beaucoup donné et, en fin de compte, à sa mort, les fureteurs ont encore trouvé plus d'une bonne fortune chez lui. Pourquoi possédait-il ces papiers de Voltaire? On a dit que M. de Villelte les avait confiés à dAIembert pour les publier, que d'Alembert à son tour les avait confiés

à Diderot, et que Diderot jugeant qu'il y avait bien assez de volumes de Voltaire, avait laissé Roland se les confier à soi-même. Ce n'est pas la seule source où nous ayons puisé. Quelques poésies, fragments et lettres nous ont été gracieusement communiqués par MM. Feuillet de Conches, de l'Escalopier, de Beaufeu, Sohier, la Sauvagère, de Villevieille et autres riches curieux d'autographes-. » Voilà certes une imposante liste d'autorités. Examinons pourtant ces dix lettres à Thieriotqui seules ici nous intéressent. « Trois seulement, nous dit M. Bengesco, Ccelles qui portent dans le recueil de 1862 les n°' 1, III et X) sont peut-être inédites, et encore n'oserions-nous pas affirmer qu'elles ne fassent jjoint partie de quelque lettre précédemment publiée, de Voltaire à Thieriot. Les n-"^ II, IV, V, VI, VII, VIII et IX avaient paru en icSao dans les Pièces Inédites de Voltaire (Moland, io5, 161, l'j^, 186, 18^, 195, 270). « De plus

M. Bengesco noie que « les vers qui font partie de la lettre III (p. Sao) ont été imprimés en i8an [Pièces Inédites de Voltaire) comme ayant été adressés à M. Fallu, intendant de Nevers, qui avait envoyé des cygnes à Mme la marquise du Ghâtelet pour le bassin des jardins de Cirey » (Moland, t. XXXII, p. 412). Il n'y aurait donc d'inédit que la lettre I, court billet de G lignes, la prose du n ' III, et la lettre X. Malheureusement de cette courte liste il faut encore retrancher cette lettre X : ce n'est que le deuxième paragraphe de la lettre du i3 mai 1732, publiée par Jacobsen à la page 286 de ses Pièces Inédites et par Moland sous le n° 262 de son tome XXXIII ; — deuxième paragraphe de la traduction et

non du texte anglais, car on nous a donné du Swanton et du Villevielle pour du Voltaire. Ce n'est pas un cas exceptionnel : les lettres YI, VII et IX reproduisent mot pour mot la traduction française du recueil Jacobsen, sans qu'on nous laisse soupçonner un instant qu'il y avait chaque fois un original anglais. Pour la lettre V c'est encore mieux : elle est datée du 2'- mai 1727 et les cinq premiers paragraphes, avec des suppressions importantes et de très légères modifications ici ou là, reproduisent bien la traduction de la lettre anglaise de même date donnée par Jacobsen aux pages 174-177 de son Recueil, mais le sixième paragraphe redonne mot pour mot l'avant-dernier paragraphe de la traduction d'une lettre de 1784 {Recueil Jacobsen, p. '260) : il y est question du « petit livre écrit par Montesquieu sur la décadence de l'empire romain », si bien que Grandeur et Décadence nous est donné comme fort connu déjà en 1727! Quant au septième paragraphe il nous ramène en arrière : il reproduit très fidèlement un fragment de la traduction d'une lettre datée de 1726 dans le Recueil Jacobsen, p. i65. Les lettres II, IV et VIII reproduisent de courts billets écrits en français par Voltaire. II redonne la lettre III de Jacobsen (p. 161) en y ajoutant une ligne à la fin, VIII redonne la lettre XVII (p. 221) en supprimant au contraire trois lignes au début et modifiant légèrement le commen-

ceraenl de la plirase initiale. La lettre IV, appartenant à notre période, naérite de nous retenir un peu davantage. Elle donne un texte qui. dans ses courtes proportions, est assez différent de celui do Jacobsen. Le voici ;

Le mardi, de mon palais de la Bastille.

« On doit nie conduire demain ou après-demain de la Bastille à Calais. Je vous attends avec impatience, mon cher Thieriot. Venez sans perdre une heure. C'est peutêtre la dernière fois que nous nous verrons. Je serai si loin de vous à Londres! Mais enfin je verrai le soleil, s'il passe par là. «

On aimerait à savoir si c'est bien là ce que Voltaire avait écrit. Il y a dans ces quelques lignes une nuance de bonne humeur frondeuse qui s'accorde bien avec le tempérament de Voltaire, mais que justement nous ne retrouvons pas dans les autres lettres de la même période. Nous ne sommes pas assez convaincu que l'éditeur de 1861 ait eu à sa disposition plus c^ue le Recueil Jacobsen pour changer à sa suite même une virgule dans une formule de conclusion'. Un jour ou l'autre, on retrouvera les papiers de Thieriot et nous saurons alors ce qui en est.

I. Ses procédés sont si extraordinaires qu'on aimerait à en donner une explication rationnelle. L'éditeur nomme parmi les gens qui lui ont fourni des inédits M. de Villevieille. Serait-ce le marquis de Villevielle qui avec l'aide de Mlle Swanton traduisit, pour Jacobsen, les lettres anglaises du Recueil de i8;>o? Le marquis de Villevielle avait-il conservé des copies où le français des collaborateurs de Jacobsen se mêlait sans scrupule, et sans arrière-pensée de tromperie ou de mystification, au français de Voltaire? Ces copies, par quelque accident que nous ne pouvons plus nous expliquer, furentelles remises à l'éditeur de i80a comme autant d'originaux? Pourtant cet éditeur a dû avoir sous les yeux le texte anglais des lettres, car dans un passage où la traduction de i8ao omet un membre de phrase (correspondant à They call ii t/ie décadence of Montesquieu. Il is truc), le recueil

de 18G3 rétablit la pensée de Voltaire en imprimant : On rappelle la décadence de Montesquieu. Il est vrai que... Mais on pourrait toujours supposer que la copie de M. de Villevielle portait ce membre de phrase et que l'omission est du fait

90 Les lettres 20, 55 et 68 furent publiées en 1860, chez Didier, par Evariste Bavoux et A[lphonse] F[rançois] dans un volume intitulé : Voltaire à Ferney. Sa correspondance avec la Ducliesse de Saxe-Gotha, suivie de lettres et de notes historiques entièrement inédites. Le volume renferme d'abord des Lettres inédites écrites de Ferney et recueillies par E. Bavoux, puis une Correspondance inédite de Voltaire avec la Duchesse de Saxe-Gotha, obtenue du duc de Saxe Cobourg-Gotha j^ar E. Bavoux, et enfin de la page 294 à la page 445 une Correspondance diverse, renfermant 142 lettres, qui seule nous intéresse ici, car c'est dans cette subdivision que se trouvent nos trois lettres. En tête de la Correspondance diverse, on lit cet avertissement, qui est de A. François : « Les lettres qui suivent ont été rassemblées par feu M. de CajTol et par Fauteur de cette note, depuis rimpi'ession du Recueil de 1837. Leur intention était de les publier avec la correspondance de Saxe-Gotha qu'ils espéraient obtenir. Le succès des démarches de l'honorable M. Evariste Bavoux favorise aujourd'hui cette publication. 11 est regrettable que M. de Ca^^rol ne soit plus là. Toutefois les lettres diverses qu'on va lire avaient été d'avance soumises à l'examen de notre savant ami, qui connaissait les personnages, les événements, les particularités de l'époque de Voltaire comme un contemporain. L'authenticité de toutes ces pièces, leur date, les éclaircissements nécessaires, ont passé par son contrôle si judicieux et si sûr. »

de l'imprimeur de 1820. Le Pougens dont on mentionne la collection est-il le Charles Pougens qui mourut en i833? Dans ce cas c'est peut-être lui qui fut le possesseur intermédiaire entre le Directoire et Corneille Jacobsen, et Téditeur de 1862 pourrait tenir ce détail encore de M. de ViHevieile. Mais l'indication est-elle bien sérieuse? Il reste en effet que notre éditeur a sans conteste possible outrageusement tripatouillé la lettre du 27 mai 1727 : il est donc sujet à caution.

I. — Manuscrits originaux

Des dix originaux que jai vus, six se trouvent aux Archives Nationales, deux à la Bibliothèque de l'Arsenal, un aux Archives de la Seine, un au British Muséum à Londres.

1. Les lettres dont les originaux ou plutôt les minutes sont conservées aux Archives Nationales sont toutes des communications officielles adressées par M. de Maurepas, secrétaire de la Maison du Roi, à M. Hérault, le lieutenant général de police. On transcrivait les « dépêches » du Ministre de la Maison du Roi envoyées aux autres Secrétaires d'Etat, aux cours, aux intendants, en un mot aux fonctionnaires royaux, dans un grand registre spécial, qui était le copie de lettres du Ministère. On possède, aux Archives Nationales, une collection très volumineuse de ces registres. Les lettres i, 2, 8 et \-x de notre édition se trouvent dans le registre 0*378, la lettre /,0 dans le registre O'37'i et la lettre 70 dans le registre 0"i7G.

2. A l'Arsenal se trouvent les originaux de nos lettres 3 et i'*i. La première est une lettre de Maurepas à Hérault lui adressant «

les ordres du roi pour faire conduire et recevoir à la Bastille le sieur A rouet de Voltaire ». Elle fait partie des Archives de la lieutenanoc de police qui étaient^ comme on sait, conservées à la Bastille. La lettre 21 adressée par Daumart à Hérault a été jointe, sur l'ordre de

celui-ci, au dossier de Voltaire. Elle se trouve encore dans ce dossier tel qu'on Ta reconstitué, carton 109 i8. Les Archives de la lieutenance générale de police renfermaient également les originaux de nos lettres 10 et '^G : toutes deux sont adressées à Hérault, la première par un ecclésiastique qyi a gardé l'anonyme, la seconde par le commissaire Labbé. D'après M. Ravaisson, ces deux pièces sont encore à l'Arsenal, dans les papiers de la Bastille, mais je n'ai pas réussi à les y retrouver.

3. L'original du court billet de Hérault à de Launay (n° 17) est aux Archives de la Seine, 011 il est entré par voie d'achat'.

4. L'original de la lettre 2 5 par laquelle Horace Walpole recommande Voltaire au duc de Newcastle se trouve à Londres, au British IMuseum, dans le ms. add. 32685. C'est une collection de lettres autographes, adressées pour la plupart au duc de Newcastle : elle provient d'un don fait au Musée en 1886 par le comte de Chichester.

Je n'ai pas vu les originaux des lettres 33 et 5g, mais dans les deux cas il y a lieu de croire que nous en avons une reproduction immédiate et fidèle. La lettre 33, adressée par le comte de Broglie au secrétaire d'Etat de Morville, a été publiée par M. Jussex'and d'après l'original qui est conservé au Ministère des Affaires Etrangères (Archives, u Angleterre », vol. ccclviii). La lettre Sg,

envoyée par Lord Peterborough au D" Town.e, a été publiée par Churton Collins qui la tenait de M. Henri Rutherford -.

IL — Impressions.

Je donne la communication de Prévost au Daily Post d'après le Daily Post lui-même (1. 48).

J'imprime la lettre 24, de Horace Walpole à Dodington^, d'apx'ès Roscoe, The Works of Alexander Pope, Londres,

!. Acheté, semble-t-il, à la maison Charavay, mai 189G.

i8a4, t. IX, note de la p. 242. La note est donnée comme étant de Bowles. Il est donc possible que la lettre soit déjà dans rédition de Pope procurée par ce dernier, Londres, i80(). 10 volumes, mais je n'ai pas réussi à l'y trouver.

Les lettres i5 et 18, adressées par Hérault à de Launay, gouverneur de la Bastille, faisaient partie des Archives de la Bastille. Elles lurent pillées, avec tant d'autres papiers. en 1 789 et, après des pérégrinations que nous ignorons, finirent par tomber entre les mains de J. Delort, qui les publia en 1829 dans son Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres à la Bastille et à Vincennes . Nous reproduisons le texte de Delort.

Les lettres 5 et 6, adressées par Hérault à Maurepas, appartenaient au même fonds et ont eu le même sort, sauf qu'elles ne sont pas parvenues à Delort. Mais dès la première moitié du xviii' siècle l'archiviste Florimond en avait pris copie, et c'est d'après sa

copie que la Revue Rétrospective de i834 a imprimé nos deux lettres. Nous redonnons à notre tour le texte de la Revue Rétrospective avec de légères modifications que nous expliquons en note '.

Ainsi, pour ne tenir compte ici que des lettres de Voltaire, nous avons pu consulter les originaux eux-mêmes dans 18 cas sur 'jo; pour 4 autres lettres nous avons eu à notre disposition des repi'oductions Odèles de ces originaux. Dans tous les autres cas, soit 28, nous sommes remonté soit à des copies sur lesquelles ont été faites les premières impressions, soit à ces impressions elles-mêmes. Ces chiffres du reste ne nous donnent pas la proportion exacte des pertes, qui sont beaucoup moindres qu'on ne croirait. Il est certain que nombre d'originaux se dérobent encore dans des collections privées. Nous ne sommes pas [sûr d'avoir arraché aux bibliothèques publiques toutes

1. Sur la 1. 27, mentionnée plus liuut par erreur, cf. xi.ix et 48 n. a.

leui's richesses. Les papiers Thieriot nont pas disparu pour toujours. On sait où se trouve une partie des matériaux qui ont servi à publier Tédition de Kelil. Les originaux qu'ont utilisés Bavoux et François n'ont sans doute pas été détruits. D'ores et déjà un éditeur qui entreprendrait de publier la Correspondance complète de ^'oltaire serait assuré de retrouver 75 pour 100 des originaux. Si Ton veut toute notre pensée, nous ne croyons pas qu'aucune des lettres qui ont été imprimées depuis la mort de Voltaire

soit perdue sans retour. Il ne s'agirait que d'explorer méthodiquement et complètement les grandes bibliothèques de France et de l'étranger et de faire appel à tous les particuliers qui, pour une raison ou pour l'autre, ont dans leurs collections ou dans leurs papiers de famille des lettres de Voltaire. Si on leur montrait l'intérêt de cette édition, et la nécessité de la fonder sur les originaux, il s'en trouverait bien peu, croyons-nous, pour ne pas contribuer à cette grande œuvre qui ne peut réussir qu'avec leur collaboration.

Que du reste il y ait profit à vouloir ainsi remonter aux sources, au lieu de s'en tenir au texte traditionnel, c'est ce qui n'est pas douteux. A supposer même un instant que tous les manuscrits originaux soient perdus, il vaudrait encore la peine de s'enquérir des premières éditions pour y découvrir un texte plus pur. Il ne semble pas qu'aucun éditeur des lettres de Voltaire s'en. soit avisé encore. Ils se sont tous copiés les uns les autres, de génération en génération, avec une conscience tranquille. Il n'est donc pas étonnant que le texte ait été en se détériorant : chaque édition ajoute son contingent de fautes au stock de la précédente : une bévue une fois introduite dans une page n'en sort plus '. Naturellement nous ne prétendons pas que le texte de Voltaire ait pris ainsi une physionomie nouvelle : il y aurait là une singulière exagération. Mais il est certain que bien des nuances de sens ou simplement de syntaxe

i. Voii> à ce sujet les articles de M. Charrot, Revue d'Hist. Litt. de la France, 1912, p. 170-200 et CSS-ga.

ont été effacées. « J'abandonne de bon cœur mes pensions du roi et de la reine; le seul regret que j'aie est de n'avoir pu réussir à vous les faire partager », imprime Moland, et avant lui Beuchot et Baudouin. C'est peut-être là du français plus correct suivant nos vues, mais ce n'est pas ce qu'avait écrit Voltaire. Kehl donne « le seul regret que j'ai », de même Lefèvre-Déterville i8i8, Perronneau 1821, Renouard 1821. C'est donc entre 1821 et 182J qu'on a donné à Voltaire une leçon de syntaxe. Je me suis condamné moi-même à me primer de la plus douce consolation que je puisse recevoir, c'est-à-dire du commerce de ceux qui avaient quelque amitié pour moi, imprime Moland et avant lui Beuchot et Renouard. Pourtant il est bien clair que Voltaire parle d'une période de trois mois déjà close, et ce puisse étonne. La vérité est qu'il avait écrit pusse : voyez le Recueil de 1808, Desoer 181 '-, Baudouin 1825. La vivacité avec laquelle il s'intéresse à ma malheureuse affaire ne sortira jamais de mon cœur, fait-on dire à Voltaire en avril 1729, et Moland met une note au mot affaire : « Avec le chevalier de Rohan Chabot. » Mais comment Pallu pouvait-il s'intéresser encore si vivement à une querelle qu'après trois ans tout le monde, sauf Voltaire, avait sans doute oubliée? Le fait est que Voltaire avait écrit s'intéressa : voyez le Recueil de 1808. Il est chargé de plusieurs billets de Ribou, de Pissot et de quelques autres, imprime Moland. Qui est Ribou? Dans les nombreux documents de celte époque concernant la « librairie » on voit souvent passer la veuve Ribou? S'agit-il ici d'un de ses parents? Non. mais bien de la veuve elle-même ^ Voltaire avait écrit la Ribou : voyez Desoer 1817. Dans ces trois derniers cas, il ne s'agit que de fautes d'impression ou de fautes d'inattention

dans la copie de l'éditeur, rien de plus, mais c'est tout de môme la correction ou la netteté ou l'exactitude de

i. La fcufc Ribou apparaît sur les Registres de la Chambre syndicale des Libraires au moins dès le l'i novembre 172/1, Bib. Nat., fr. aifj53, f" 86. Noël Pissot a dû mourir assez longtemps après le départ de Voltaire pour l'Angleterre.

TEXTE. LXV

trois phrases qui s'en vont. Voici qui est plus grave. Moland termine la lettre 169 par la phrase : « Adieu, mon cher Thieriot, je vous embrasse mille l'ois. » Mais consultez le Recueil de 1808 et vous y verrez que Voltaire se ravisant avait ajouté sept lignes de plus : « My duties to the ladies of your house, if they hâve not quite forgot me. I am myghtily glad for your improvement in english. I hope you won't take hereafter the Râpe of the Lock pour une serrure. But reraember that there is no other way to get the true english pronunciation than to come in to England. Farewell, 2 february, 0. S. 1727. » Pourquoi cet amusant post-scriptum est-il tombé? Mystère. Desoer l'a encore reproduit, mais plus personne après lui.

Pourtant, si les premières impressions peuvent ainsi nous aider à corriger le texte reçu, il va de soi que les originaux nous rendront de tout autres services. Tout d'abord ils nous donneront, sans conteste possible, l'orthographe de Voltaire. Fidèles à une tradition dès longtemps établie, les éditeurs ont en général modifié cette orthographe pour la rendre conforme à celle qui avait cours de leur temps. Nous ne prétendons pas que cette pra-

tique n'ait en bien des cas sa raison d'être. Mais elle fait certainement disparaître des lettres de Voltaire un trait qui en complète la physionomie. Et elle expose à des méprises. On serait moins disposé par exemple à voir dans encor pour encore dans les vers du xvii" et du xviii^ siècle une <;< licence poétique » si l'on observait que dans des lettres familières, écrites au courant de la plume. Voltaire orthographie régulièrement encor. Tout le monde sait que c'est Voltaire qui plus que personne a contribué à faire mettre d'accord l'orthographe avec la prononciation dans certains mots qui se terminaient autrefois en oi, ois, oit et qui s'écrivent aujourd'hui comme ils se prononcent par ai, ais, ait. Mais quand cette idée lui est-elle venue, voilà ce que les éditions de sa Correspondance ne nous apprennent pas. Il peut être intéressant de constater que de 1726 à 1729 il écrit toujours oi comme ses contemporains. En général, du reste, son orthographe n'est

pas très éloignée de la nôlre. Ce qui Ton distingue le plus, c'est que les accents y sont beaucoup moins abondants qu'aujourd'hui : mais on pourra se convaincre que Voltaire accentue suivant des règles fort sensées

Si l'on ne s'est aucunement astreint à reproduire son orthographe, on a parfois pris la même liberté à l'égard de sa syntaxe. Nous en avons vu des exemples déjà : il est vrai que là on corrigeait des éditions précédentes qu'on pouvait croire fautives. Mais avec l'autographe sous les yeux on a plus d'une fois procédé avec

la même désinvolture. J'ay reccu hier votre lettre du 26 Janvier, écrivait Voltaire à Thieriot, et ce passé indéfini accompagné d'un adverbe de temps aussi déterminé a offusqué quelque puriste : Voltaire imprimé a dû dire Je receus hier. C'est ainsi qu'un passage qui pourrait jeter quelque lumière sur l'histoire encore obscure du remplacement du passé défini par le passé indéfini est maquillé de façon à lui faire rendre un témoignage contraire à celui qu'il portait en soi. Ailleurs Voltaire avait écrit : Il n'y a que vous et Mr de Maisons dans le monde que Je veux qui voiez mes vers, et le passage est encore inédit, mais un éditeur l'avait déjà « corrigé » en vue de l'impression : il ny a que vous et Mr de Maisons dans le monde que Je veu.r pour confident[s] de mes vers, dit maintenant Voltaire'. Evidemment on n'a pas voulu le laisser parler ici comme au grand siècle. Mais si cette locution était du xviii" aussi bien que du xvii'^ siècle? Et comment y verrons-nous jamais clair, si nous supprimons ainsi ce qui gêne nos théories?

Parfois les éditeurs n'ont pas compris, et ont laissé bonnement de côté ce qui les embarrassait. Voltaire mentionne quelque part M. de brancas cereste. On n'a pas vu qu'il s'agissait du comte de Brancas-Cereste, et on s'est borné à imprimer M. de Brancas. C'est surtout l'anglais qui tout naturellement a intrigué les éditeurs. Voltaire avait écrit : « If you see Mr de Maisons, tell him I obey his

TEXTE. LXVII

orders in sticking to l'orras ». Ruaultou son scribe changent sticking, très lisible pourtant, en (iicking. L'éditeur de 1808 se

trouve en présence d'un rébus et supprime toute la phrase. La lettre 34 a particulièrement souffert. Elle a été retouchée par quelqu'un qui savait un peu d'anglais et croyait, bien à tort, en savoir beaucoup plus que Voltaire. Le résultat est amusant et imprévu. Voltaire parlant d'un livre que lui avait demandé Thieriot le qualifiait de spiritual naiiseous romance, écœurant roman de spiritualité : le cori'Gcteur, qui peut-être ne connaissait pas cette expression, très courante au xviii'' siècle, de « roman de spiritualité », remplaça spiritual par spiritless, fade, et puis nauseous par nonsense, sottise, et il lut hardiment spiritless nonsense romance, ce qui, si ion admet la construction insolite « nonsense romance », donne un sens très satisfaisant ; mais ce n'est pas du tout ce qu'avait écrit Voltaire. Plus loin une autre phrase est devenue presque incompréhensible. La voici, telle qu'elle se lit dans les éditions : « You will find in the same parcel the second volume of M. Gulliver, which (by the by I don't advise you to translate) strikes at the first; the other is overstrained. » On a réussi à donner du sens à cette phrase baroque, mais c'est en rétablissant tant bien que mal la pensée probable de Voltaire et sans se soucier du texte anglais : « Vous trouverez dans le même paquet le second volume de M. Gulliver qu'en passant je ne vous conseillé pas de traduire. Le premier volume saisit vivement; le second est outré. » Voltaire avait tout simplement écrit : « You will find in the same pacquet the second volume of Mr Gulliver which by the by I don't advise you to translate. Stick to the fîrst, the other is overstrained. » « Tenez-vous-en au premier, le second est outré. »

Enfin les éditeurs ont très souvent supprimé des mots, des phrases ou des paragraphes entiers, sans arrièrepensée, simplement pour faire plus court. Tant qu'ils ne laissent ainsi de côté

que des formules de conclusion, il n'y a que demi-mal. On comprend très bien que Ravaisson

ayant à imprimer une masse énorme de papiers ail cherché à gagner de la place en supprimant ici ou là des « Monsieur » ou des formules de politesse. Pourtant même ici, il y a peut-cire avantage à être complet. Il n'est pas indifférent de noter comment Voltaire terminait ses lettres à Hérault : « Je vous suplie d'être persuadé du respectueux attachement avec lequel je suis, indépendemment de tout cela, votre très humble et très obéissant serviteur », lui écrit-il de Calais, au sortir de la Bastille. Il est intéressant d'observer avec quelle courtoise condescension Maurepas, secrétaire d'Etat de la Maison du Roi, assure son subordonné, Hérault, qu'il est son très humble et très aifectionné serviteur. Formules, nous l'accordons, mais ce ne sont plus les nôtres : elles tiennent à tout un ensemble de conceptions disparues, elles nous font respirer l'atmosphère du vieux temps *. Mais bien souvent les éditeurs ont taillé et retranché dans le corps de la lettre, supprimant une phrase ici, deux lignes là, ailleurs tout un long paragraphe. Ni Beuchot, ni Moland, autant que nous avons pu voir, n'ont pratiqué ces coupes sombres. Mais là où ils ne publiaient pas de l'inédit ils ont suivi leurs prédécesseurs, et quand leurs prédécesseurs ne leur ont transmis qu'un texte écourté, ils l'ont reproduit avec la plus entière confiance. Rien qu'à parcourir notre édition, on se convaincra qu'il ne s'agit pas là de pratiques exceptionnelles. Et naturellement il n'est pas question de s'indigner contre les auteurs de ces suppressions. Ils ne concevaient

pas leur devoir d'éditeur comme on le conçoit aujourd'hui, mais ils avaient leur idéal eux aussi, et très justifiable. Ce serait autre chose s'ils avaient retranché systématiquement certaines assertions de Voltaire ou lui avaient bénévolement prêté du leur. Mais nous n'avons rien trouvé de pareil. En général ils se

I. Si l'on veut avoir une idée do l'importance qu'y attachaient les contemporains, qu'on voie, dans le livre de M. de Barthélémy, Les correupondants de la marquise de Balleroy, t. I, p. 307 et 3ii, quels ennuis s'attira Villars pour avoir dans ses lettres aux officiers remplacé la formule traditionnelle par un sec Je suis très parfaitement à vous.

TEXTE. LXIX

préoccupent surtout de ne pas dépasser les limites d'un juste volume. Ce n'est pas qu'à l'occasion ils ne laissent de côté des choses fort intéressantes, mais c'est un peu sans l'avoir voulu. Seulement il est gi'and temps de refaire leur travail, puisque de notre point de vue il est incomplet. Qu'on songe que dans notre seul n° 32, à force d'élaguer ici ou là, on a fini par retrancher le tiers d'une très longue lettre : et l'un des passages supprimés renferme six vers de la Henriade, qui de tout le poème furent peut-être les seuls que les Anglais goûtèrent vraiment : ils décrivent assez heureusement le mécanisme de- la constitution d'Angleterre, et Voltaire en était très satisfait. Il les envoie donc à son ami Thieriot qui ne les connaît pas encore, et nous prenons là sur le fait le poète épique en train de faire son éducation politique. Pourquoi laisser de côté une page aussi caractéristique?

Si les éditeurs ont souvent tranché à leur guise dans le texte de Voltaire, il ne leur est arrivé que très rarement de tout supprimer. Mais nous connaissons au moins trois lettres, appartenant toutes trois à la période qui nous intéresse, qui n'offrent pas un seul mot de Voltaire, bien qu'elles nous soient données comme étant de lui. Ce sont les ti'ois lettres à Swift : Voltaire les avait écrites en anglais, mais la connaissance de ce détail s'est perdu au cours des temps, et seules les traductions ont pénétré dans la Correspondance : ce sont, des traductions assez inexactes et le français qui est de Luchet ou d'un autre n'en est pas toujours au-dessus de tout soupçon. Voltaire aurait peut-être écrit : « Je vous envoie ci-joint deux lettres, l'une pour M. de Morville... et l'autre pour M. de Maisons, désirant et dignes tous les deux de faire votre connaissance. » Mais on aimerait à avoir de cette tournure un exemple plus authentique.

Si nous avons recherché, parfois laborieusement, les originaux des lettres de Voltaire, on voit que ce n'est pas pour la satisfaction toute platonique de manier de vieux papiers — encore que nous comprenions très bien les joies

du collectionnour. Le fait est qu'il y a là un travail dont on ne saurait se dispenser, si l'on veut arriver à donner de la volumineuse Correspondance de ^'^oUaire Tédition qu'elle mérite '. 11 est permis de rêver d'un Voltaire qui serait analogue au Saint-Simon des Grands Ecrivains" : les deux hommes et les deux styles sont très différents et l'un est avant tout homme de lettres si l'autre est

surtout duc et pair. Mais les deu'x Recueils pourraient servir également comme de centre d'où observer deux grandes époques : dans l'un c'est la Cour qui apparaît au pi'emier plan, dans l'autre c'est si l'on veut la république des lettres, mais cela correspond bien à la différence des temps. M. de Boislisle est mort à la tâche et ce n'est pas un seul homme qui peut éditer, comme il convient, la Correspondance de Voltaire, eût-il une connaissance intime de toutes les bibliothèques d'Europe cl la collaboration enthousiaste de tous les détenteurs d'originaux. Il faudra sans doute procéder par tranches, faire de la future édition l'œuvre collective de toute une équipe de travailleurs '. Tout ce que nous souhaitons pour notre livre, c'est que le moment venu il ne 'soit pas jugé indigne d'être utilisé par le chef d'équipe.

Il me reste à dire un mot de la façon dont je traite les textes que j'édite. Je distingue le v de Vu, ce que Voltaire fait très rarement dans les lettres de cette époque. Je

i. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on le proclame. M. Bengcsco en particulier en a montre très fortement la nécessité, Voltaire, Lettres et billffs inéd'ils, 1887, p. iv-V.

2. M. Bengesco a déjà présenté des considérations analogues, Biblio-^rap/ilc, t. IV, Avertissement, p. vii-vin.

3. Au moment de mettre sous presse nous apprenons que M. Fernand Caussy va faire paraître le premier volume d'un Supplément aux œuvres complètes de Voltaire, qui en comprendra huit. Les six derniers volumes seront consacrés à la Correspondance et porteront " au nombre d'environ iSooo les 10 000 numéros de l'édition Garnier ». Voilà une très bonne nouvelle.

mets Tapostrophe là où nous la mettrions aujourd'hui et j'imprime par conséquent fai au lieu de jai, c'est au lieu de ccst, etc. Voltaire use fort peu de capitales, je suis sur ce point Tusage moderne. J'imprime au^weZ, desquelles, etc., au lieu de au quel, des quelles. Enfin, sans trop m'éloigner des habitudes de Voltaire, je ne me suis pas astreint à conserver sa ponctuation. A part ces très légères modifications, je reproduis rigoureusement l'orthographe et la forme de mes originaux. Quand je n'ai à ma disposition qu'une copie ou un texte imprimé, je me réserve toute liberté à regard de l'orthographe, de la ponctuation et de l'arrangement des paragraphes. J'enferme entre deux astérisques les passages inédits. J'indique en note, pour chaque lettre, l'endroit où se trouve l'original, quand cet endroit m'est connu. Je donne toujours le titre et la date de la première édition et je relève, le cas échéant, les variantes de Moland *, celles des autres éditeurs quand il y a un intérêt particulier à le faire. Dans le cas des lettres non publiées par Moland, j'ai cherché à indiquer toutes les impressions : je n'ai pourtant pas cru utile d'énumérer toutes les éditions de la correspondance de Swift ou de Pope qui ont accueilli des lettres de Voltaire. Le commentaire explicatif est distingué des notes critiques par un système de renvois différents. Certaines notes, trop longues pour être insérées à leur place en bas des pages, ont été rejetées à la fin du volume en appendice. Les lettres qui ne sont pas de Voltaire sont imprimées en caractères plus petits.

L'édition devant être accessible à tous, nous avons, à l'exemple de nos devanciers, donné une traduction française de toutes les lettres anglaises. Comme nos devanciers également, nous ne

nous sommes pas cru obligé de proposer en chaque cas une traduction personnelle. Il ne s'agissait pas ici de faire œuvre d'art et de viser à remplacer Voltaire, chose difficile. Il fallait seulement aider

I. Mais nous ne donnons pas les variantes de pure orthographe ni celles qui jjortent sur « Monsieur », « Madame », ou des mots analogues ou sur des formules finales.

le lertenr à interpréter par lui-même le texte de notre auteur. Pour cela il suffisait de suivre très exactement la phrase anglaise, tout en restant clair et correct. C'est dans ce sens que nous avons revisé de très près les traductions données de 17.S1 à iSS^ par Luchet, Jacobsen et de Caj'rol, qui ont depuis passé dans toutes les éditions : celles du Recueil de 1820 étaient l'œuvre de Mlle Swanton et du marquis de Villevielle. Pour les lettres 5^, 56 et 7a nous avons utilisé les traductions de M. Bengesco*, pour la lettre 29 nous avons reproduit avec quelques légères modifications rcxccllenle traduction de M. Heltier-. l^>nfin nous avons traduit nous-mème entièrement les lettres •^4, a5, '^>i, 42, 43, 44, 15, 47, 48, 49, o'^., 07, 09. On trouvera dans Moland, t. VIII, p. 1 5, une autre traduction de la dédicace de la Henriade due, nous dil-on, à Lenglet- Dufresnoy. Nous ne nous en sommes pas servi, non plus que de celles qu'a insérées M. Pierre Deseille dans sa mise en français du livre de Churton CoUins^. Les traductions sont imprimées en petits caractères.

1. Voltaire, Lettres et billets inédits publiés d'après les oris^inaux du British Musrum, 1887, p. vu, x et 46.

Mémoires de l'Académie de Caen, i()o

3. Voltaire y Montesquieu et Rousseau en Angleterre, Paris, hjii.

MAUREPAS* A HERAULT"

A M. Hérault', Lieutenant g"'" de police.

Du 5 février 1726.

Monsieur,

S. A. S.^ m'a ordonné de vous escrire de vous faire

(a) Archives Nationales, 0' 878, f° 5i-52. • — Ravaisson, Archii'es de la Bastille, XII, i25. — Moland, 1, 306, Documents biographiques, XX.

1. Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas et de Poutchartrain, secrétaire de la Maison du roi depuis 1718, ministre de la Marine depuis 1728. Ce haut et puissant personnage n'avait pas vingt-cinq ans, étant né le 9 juillet 1701.

2. René Hérault, seigneur de Fontaine-l'Abbé et de Vaucresson, ancien intendant de la généralité de Tours, lieutenantgénéral de police, du 28 août 1726 au 21 décembre 1789. Très en faveur auprès du cardinal Fleury, il fut un instant question de lui, si l'on eu croit les Nouvelles à la main, pour l'ambassade de

Constautinople et même pour le poste de garde des sceaux. Il fut nommé intendant de la généralité de Paris le 00 décembre 1709.

3. Louis-Henri de Bourbon, petit-fils du grand Condé, connu sous le nom de Monsieur le Duc (1692-1740). Eu août 17 18 il fut fait suriiatendanl de l'éducation du jeune Louis XV et devint premier ministre, presque par surprise, à la mort de Philippe d'Orléans (2 déc. 1728). Aussi son pouvoir fut-il de courte

informer des gens dont M. le chevalier de Rohan ' s'est servy pour faire battre le S. de Voltaire et de les faire arrester, avec cette précaution que ce soit avec le moins d'éclat qu'il se poura et hors de sa maison.

On a raportc a Mgr le Duc qu'il y avoit à Paris des gens qui font négoce de louis-, et qui les acheptent i5. francs. Son intention est que vous les fassiés soigneusement examiner, et que vous en fassiés quelque exemple qui puisse déranger ce commerce. Je suis »S:a.

durée. Le jour où il voulut heurter de front l'ancien évêquc de Fréjus, futur cardinal Fleury, qui seul avait l'oreille du roi, il fut sacrifié. Voltaire, libéré de la Bastille, était à peine en Angleterre depuis trois semaines que le ministre qui l'avait emprisonné et exilé recevait lui-même une lettre de cachet qui l'envoyait à Chantilly (ii juin 1726).

1. Gui-Auguste de Rohau-Chabot, second fils de Louis de Rohan-Chabot, connu d'abord sous le nom de Chevalier de Rohan, plus tard sous celui de Comte de Chabot. Né le 18 août i683, il avait près de quarante-trois ans au moment de la querelle. Il était

chevalier de Saint-Louis et maréchal de camp depuis le 1'^" février 1719. Ce n'était donc pas tout h fait le jeune étourdi qu'on serait tenté de voir en lui.

2. Depuis le i"'" février les anciens louis dor, de trente-sept et demi au marc, ne valaient]ilus que douze livres, après avoir valu quatorze livres pendant le mois de janvier. (Arrêt du Conseil d'État du 4 déc. 1725.) Leur valeur normale, et qui était celle qu'ils avaient avant le i*^"" janvier 1726, était de 16 livres. Jusqu'au 30 avril 172G ils devaient avoir cours sur le pied de douze livres, après quoi leur valeur baisserait encore. Le gouvernement qui les avait démonétisés par un édit de janvier 1726 et exigeait qu'on vînt les rapporter à la Monnaie les remplaçait par de nouveaux louis, « de la taille de trente au marc », valant vingt francs. Il ne payait du reste les anciens louis qu'aux 4/5 environ de leur valeur première. On devine le désarroi que cette opération jeta dans les relations commerciales. Bien des gens s'abstinrent de porter leurs anciens louis à la Monnaie et préférèrent les exporter en Angleterre ou en Hollande, où naturellement un édit du roi de France ne pouvait faire baisser la valeur de l'or. Les « gens qui font négoce de louis » les achetaient i5 francs et en retiraient probablement

MAUREPAS A HERAULT "

A M. Hérault, Lieutenant gênerai de policé.

Du d. jour [28 mars 1726].

Monsieur,

S. A. S. est informée que M. le chevalier de Rohan part aujourd'huy pour Paris * ; et comme il pouroit avoir quelque nou-

veau procédé avec le Sieur de Voltaire, ou celuy cy faire quelque coup d'etourdy, son intention est que vous les fassiés observer de manière que cela n'ait point de suites. Je suis &a.

MAUREPAS A HERAULT "

Monsieur, Je vous adresse les ordres"^ du Roy- pour faire conduire

(a) Arch. Nat., 0» 378, f i/i4. — Rei'ue Réirospectu-e, t. II [i834], p. 127. La suscription devient : M. Hérault, lieutenant-général de police au sieur Duval, commissaire du guçt. La dépêche suivante du registre Qi 378 est adressée « au S. Duval, commissaire du guet », d'où la confusion. — Ravaisson, Arch. de la B., XII, 126. — Moland, i, 306, Doc. biogr., XXI.

(b) Arsenal, carton B iog48, p. 288. Depuis le 4 juillet 1890 la lettre a été placée en vitrine dans la salle des Archives de la Bastille. — Ravaisson, Arch. de la B., XII, 12D. — Moland, i, 807, Doc. biogr., XXII.

(c) Mol., un ordre. — Le pluriel est de règle dans les formules de ce genre.

près de 16 francs à l'étranger. Quand Yoltaire fut arrêté on trouva sur lui « 65 louis d'or neufs, à 20 francs pièce ».

1. Le chevalier de Rohan était alors à Versailles chez son cousin le cardinal de Rohan.

2. 11 ne faut pas voir dans cette phrase : Je vous envoie les

et recevoir a la Bastille le S. Ârouct de Voltaire. Vous aurés soin s'il vous plaist de tenir la main a leur exe-

ordres du roi une simple formule. Les « ordres du Roi » Liaient signés Louis, contresignés d'un secrétaire dEtat et le roi y parlait à la première pei'sonne : la signature du roi n'était du reste qu'imitée par un scribe ou secrétaire de la main. Le secrétaire d'État accompagnait en général cet ordre du Roi d'une lettre où il en répétait la teneur et qui n'était bien entendu signée que de lui : cette lettre était adressée à l'officier chargé d'exécuter l'ordre. Nous n'avons donc pas ici l'ordre du roi, mais simplement la note à Hérault qui l'accompagnait. Dans son livre sur Les lettres de cachet à Paris. Paris. igoS. M. Funck-Brentano a donné un fac-similé de cette note (planche entre pp. 224 et 225), où il voit, du reste, une « lettre d'anticipation ». Si je comprends bien la définition que donne M. Funck-Brentano lui-même, à la page xx de son livre, la lettre d'anticij)ation est un ordre qui permet d'arrêter un sujet du roi sans que le roi ou son ministre en sache rien encore : l'exempt ou l'inspecteur de police agit au nom du roi, mais ne fait en réalité qu'exécuter l'ordre du lieutenant de police; l'arrestation opérée, le lieutenant de police fait approuver cet ordre par le secrétaire d'Etat et rentre ainsi dans la « légalité ». Mais notre lettre signée Maurepas est tout autre chose, semble-t-il. D'abord, comme nous l'avons dit, ce n'est pas un ordre du roi : ce n'en est pour ainsi dire que la marque extérieure. D'autre part, il est bien certain que Voltaire ne fut arrêté ni le 28 mars ni les jours suivants : il ne le fut que le 18 avril, et précisément en vertu d'un ordre donné depuis longtemps déjà. Le 16 avril Hérault écrit expressément à Maurepas : « Tous ces éclaircissements me déterminent à faire mettre, dès cette nuit, s'il est possible, les ordres du roi contre le sieur de Voltaire à exécution, jugeant qu'il est de mon devoir de prévenir un désordre dont je suis averti positivement ». On voit que Hérault avait hési-

té. Voltaire n'était plus tout à fait en 1726 le petit garçon qu'il était en 1718. Il était bien en cour, du moins il y avait des amis puissants: la reine venait même de lui donner une pension. On peut douter qu'à ce moment-là Hérault eût osé faire arrêter Voltaire de sa propre initiative. Il dut même se demandei- pendant quelque temps si les ordres du roi étaient aussi formels qu'ils le semblaient. N'avait-on pas simplement voulu effrayer Voltaire? Mme de Prie, très en mesure de savoir ce qui se passait à Versailles, déclare trois jours après l'arrestation de Voltaire

cution et de m'en donner avis. Je suis toujours très parfaitement, Monsieur,

Votre très humble et très affectionné serviteur,

Maure PAS.

Versailles le 28 mars 1726, M. Hérault.

quil a eu tort de rentrer à Paris, qu'on ne l'aurait jamais été chercher à la campagne. Hérault ne se décida à faire arrêter Voltaire que quand il vit un second esclandre entre Rohan et lui inévitable. ^lais il ne faisait ainsi quexécuter un ordre donné depuis trois semaines déjà par son chef direct, M. de Maurepas. Que du reste il y eût lettre de cachet lancée contre Voltaire, cest ce qu'on soupçonnait très fortement à Paris dès la fin de mars, comme en font foi les gazetins de la police (voir p. 228). Enfin le i^"" avril Jacob Vernet écrit de Paris à un ami de Genève que le cardinal de Rohan a demandé à Monseigneur le Duc une lettre de cachet pour faire arrêter Voltaire. « L'ordre est donné, ajoutait-il. et n'est point exécuté, parla sage retraite du coupable en campagne où Ion n'ira point le poursuivre. » Ici donc, par exception, cest l'ordre du roi qui a anticipé de beaucoup sur l'arrestation.

L'exempt qui conduisit le prisonnier à M. de Launay, Gouverneur de la Bastille, dut lui remettre aussi l'ordre du roi, car cet ordre était précisément pour faire conduire et recevoir à la Bastille le Sieur de Voltaire. De Launay dut ajouter cette nouvelle lettre de cachet à une collection déjà respectable, mais le précieux papier fut arraché au moment de la tourmente révolutionnaire et ne revint pas. Toutefois il en reste encore un mince liséré où sont écrits ces mots : Le S'^ de Voltaire entré a la Bastille le 17 avril 1726. C'est De Launay qui inscrivait ainsi sur le verso même de chaque lettre de cachet la date d'entrée à la Bastille du prisonnier que concernait la lettre. Quant à 1' « ordre « manquant, il est possible qu'il se retrouve un jour. Si l'on en croit Delort, Hist. de la dét. des phil., t. II, p. 34, n. 2, on pouvait en 1829 le voii- chez M. le chevalier de Pixérécourt,

VOLTAIRE A MADAME DE BERNiÈRES".

A Madame la Présidente de Dernières.

[Début d"avnl.]

J'ai été à l'extrémité; je n'attends que ma convalescence pour abandonner à jamais ce pays-ci \ Souvenez-vous de l'amitié tendre que vous avez eue pour moi; au nom de cette amitié, informez-moi par un mot de votre main de ce qui se passe, ou parlez à l'homme que je vous envoie, en qui vous pouvez prendre une entière confiance. Présentez mes respects ù madame du Deffant'; dites à Thie-

(a) De Cayrol et François, Lettres inéd. de Volt, p. 26. Voir p. XLVi. - Moland, XXIII, 1. i58.

1. La France, et non la cour, comme le dit Moland : Voltaire songe à passer en Angleterre. Sur les circonstances où tut écrite cette lettre, voir p. 229. Elle est adressée à une des meilleures amies quait eues Voltaire, Marguerite-Madeleine du Moutier, femme de Gilles-Henri Maignard, marquis de Bernières et président à mortier au parlement de Rouen. Depuis les aventures de jeunesse avec Pimpecte Dunoyer jusqu'aux jours de Cirey et au culte de la divine Emilie, aucune femme na tenu dans la vie et les préoccupations de Voltaire une place comparable à celle qu"y occupa de 1722 environ à 1726 la présidente de Bernières.

2. Marie de Vichy Chamrond, marquise du Defiand (1697-1780). Mariée à vingt et un ans à J. de la Lande, marquis du Defiand, elle fut chassée par lui en 1722 après une liaison qui avait fait scandale. C'est probablement vers cette époque qu'elle alla se loger dans la petite maison de la rue de Beaune, dont nous parle dans ses Mémoires le Président llénaut (Paris, i855. p. 112) et où elle devenait proche voisine de Mme de Bernières. « Jamais femme n'a eu plus d'amis, ni n'en a tant mérité)>, dit le Président qui la connaissait bien.

riot ' que je veux absolument qu'il m'aime, ou quand je serai mort, ou quand je serai heureux; jusque-là, je lui pardonne son indifférence. Dites à M. le chevalier dçs Alleurs ^ que je n'oublierai jamais la générosité de ses procédés pour moi. Comptez que tout détrompé que je suis de la vanité des amitiés humaines, la vôtre me sera à jamais précieuse. Je ne souhaite de revenir à Paris que pour vous voir, vous embrasser encore une fois et vous faire voir ma constance dans mon amitié et dans mes malheurs.

HÉBAULT A MAUREPAS ".

i6 avril 1726.

Je viens d'être informé par voie sûre que le sieur de Voltaire médite d'insulter incessamment et avec éclat

{a) Réf. Rétrosp., t. II [iSS.'i], p. 128-9. Titre : M. Hérault au ministre. La lettre est mise à la 3" personne, suivant la coutum.e du copiste. Il est à croire que tout comme dans le cas de la lettre 7 l'original était rédigé à la i'^ personne. Nous avons cru pouvoir rétablir la teneur que nous regardons ci)mme primitive. Les changements sont légers : les voici tous. La Revue lit : // vient d'être informé...: on a avis...; tous ces éclaircissements déterminent le lieutenant de police à faire...; jugeant qu'il est de son devoir...; dont il est averti...

1. De deux ans moins âgé que Voltaire. Thieriot fut jusque vers 1784 le plus intime de ses amis. Ils avaient fait connaissance en 17 14 dans l'étude de maître Alain, procureur au Châtelet, oii tous deux étaient clercs. La plus grande partie des lettres de notre recueil sont adressées à Thieriot.

2. Rolland Puchot des Alleurs, capitaine aux Gardes françaises, connu d'abord sous le nom de chevalier, plus tard sous celui de comtç des Alleurs; nommé ambassadeur à Constanti-

M. le chevalier de Rohan. Il a changé plusieurs fois, depuis six semaines, de demeure et de quartier'. J'ai avis qu'il est actuellement chez un nommé Leyuault, maître en fait d'armes, rue Saint-Martin, oîi il vit en très mauvaise compagnie. On prétend qu'il est en relation avec des soldats aux gardes, que plusieurs breleurs fréquentent chez lui; mais quoi qu'il en soit de ces faits, il est toujours constant qu'il a de très mauvais desseins, et il est sûr qu'il a fait venir de province un de ses parents qui doit l'accompagner

dans le combat. Ce parent est homme plus modéré que M. de Voltaire et voudrait bien le calmer; mais il ne lui est pas possible d'en venir à bout. Il est plus irrité et plus furieux que jamais dans sa conduite et dans ses discours. Tous ces éclaircissements me déterminent à faire mettre, des cette nuit, s'il est possible, les ordres du roi contre le sieur de Voltaire à exécution ^ jugeant qu'il est de mon devoir de prévenir un désordre dont je suis averti positivement.

nople eu 1747» il y mourut en i^SS. Il avait un cousin germain, François Puchot, comte des AUeurs, seigneur de la terre des AUeurs, près Rouen, qui mourut capitaine aux Gardes françaises en 1727. On voit que c'était une famille normande, ce qui explique leurs relations avec les Bernières.

I. Sur les mouvements de Voltaire durant cette période de crise, voir Appendice I.

•1. Il s'agit évidemment de Daumarl. l'auteur de la lettre i^\ il habitait à Frênay, route d'Alençon. C'est lui sans le moindre doute qui avait prévenu Hérault des desseins de Voltaire.

'•i. On ne trouva sans doute pas Voltaire chez lui ce soir-là, car il ne fut ari'été que le lendemain, dans la nuit du 17 au 18. Ainsi se terminait celte tragi-comédie qui depuis quelques mois exerçait la verve des Parisiens. Elle mérite un récit détaillé que nous lui consacrons à l'appendice I.

HÉRAULT A MALUEPAS ".

[i8 avril.] Le sieur de Voltaire a été arrêté la nuit précédente ' et conduit à la Bastille. Il a été trouvé muni de pistolets de poche, et la famille, sur l'avis qu'elle a eu -, a applaudi unanimement et

universellement à la sagesse d'un ordre qui épargne à ce jeune homme la façon de quelque nouvelle sottise, et aux honnêtes gens dont cette famille est composée le chagrin d'en partager la confusion.

VOLTAIRE A MAUREPAs".

[18-21 avriL]

Monseigneur,

Je remontre très humblement que j'ai été assassiné par le brave chevalier de Rohan assisté de six

(a) Rci>ue Rétrosp., t. II [i83/i], p. 129. Titre : M. Hérault au ministre. La lettre commence ainsi : // informe que le sieur de Voltaire a été... Nous avons cru devoir supprimer les trois premiers mots : cf. la note précédente.

(è) Bibliothèque Nationale, nouv. acq. fr. 3i, f° 207-8, 3 p. in-4°. Deux annotations : i. En haut de la lettre, un gribouillage qui ressemble à une M (= probablement Maurepas), et ces mots : par M'^ Hérault demain. Le ministre du département de Paris transmet ainsi la lettre au lieutenant de police; ou faut-il interpréter avec M. Caussy : par[ler à] W Hérault demain? 2. A côté de « Monseigneur » et

1. Il semble qu'on ait pris plaisir au xviii« siècle à envelopper tout ce qui concernait la Bastille d"un mystère impénétrable. Ainsi on n'y conduisait des prisonniers que la nuit venue. Ces précautions exagérées ne contribuèrent pas peu, comme on sait, à donner à la vieille forteresse ce sinistre renom qu'elle acquit vers la fin de l'Ancien Régime.

coupe jarels derrière lesquels il etoit hardiment posté.

J'ai toujours cherché depuis ce temps la a reparer, non mon honneur, mais le sien, ce qui étoit trop difficile.

Si je suis venu dans Versailles", il est très faux que j'aie été demander ny fait demander le chevalier de Rohan Chabot chez M' le cardinal de Rohan * : il m'est très aisé de prouver le contraire et je consens de rester toutte ma vie a la Bastille si j'impose".

Je demande la permission de manger avec monsieur le gouverneur de la Bastille et de voir du monde. Je demande avec encor plus d'instance la permission d'aller incessament en Angleterre ' ; si on doute de mon départ, on peut m'envoyer avec un exemt jusqu'à Calais.

d'une main diflërente de la première annotation : Le S. de Voltaire, ordre de liberté du 21) avril 172O. — Sur Thistoire de cette lettre, voir p. xxii-viii. — Mol., 1. i59 (moins le dernier paragraphe), donne la lettre à la troisième personne. — Caussy, La Revue, oct.-déc. 1900, p. 2S3.

(a) Mol., s'il est venu de Versailles — ce qui change complètement le sens de la phrase.

(b) Mol., s'il en impose. — Notez comment on corrige le français de Voltaire pour le mettre d'accord avec les règles des grammairiens.

1, Armand-Gaston de Rohan, né le 14 juin 1674, coadjuteur, puis évêque de Strasbourg, cardinal depuis 1712, grand aumônier de France depuis 171^. C'est lui qui dans la cathédrale de Stras-

bourg avait célébré la cérémonie des épousailles de Louis XV avec Marie Leczinska. Il mourut en 1749-

2. Il fallait en effet à un sujet du roi une permission expresse de Sa Majesté pour quitter le royaume. Les Registres des Dépêches du Secrétaire de la Maison du Roi contiennent la minute d'un grand nombre de ces permissions.

Ces deux grâces qui sont très grandes pour mo\ dans l'état horrible ou je suis ne sont rien en comparaison d'une plus grande que je vous demande, c'est de me conserver votre protection et votre bienveillance que j'ai toujours méritée par le dévouement respectueux et par l'estime sincère avec laquelle je suis, Monseigneur.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Voltaire.

MAUREPAS A DE LAUNAY

A M. de Launay % gouverneur de la Bastille.

Du 21 avril 1726.

Vous ne m'avés pas mandé, Monsieur, l'entrée à la Bastille du S. de Voltaire, non plus que celle de M*^ Tencin -, quoique j'aye signé les ordres en vertu des-

' (a) Arch. Nat., Qi 873, f> 20--0S. — Rei'ue Réirosp., t. II [i83i], p. 129, avec la suscription suivante : « M. Hérault au sieur Condé, geôlier du Roi. « Il y avait un Condé, exempt du roi, et

d'autre part la dépèche suivante du registre 0^ 878 est adressée « au S. Ronde, jouaillier du Roy », d'où la confusion.

1. Pvené Jourdan de Lauuay, seigneur de la Bretonuière, gouverneur de la Bastille depuis le 9 décembre 1718 après y avoir été lieutenant de roi depuis 1710. Il mourut en 1749- L^ malheureux de Launay qui était gouverneur du « château » lors de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, était son fils.

2. Mme de Tencin était entrée à la Bastille cinq jours avant Voltaire, comme en fait foi le registre d'écrou : « Cejourdhui la^' avril 1726 est entré [e | a la Bastille par ordre du roy Madame de ïencin conduitte par un officier du guet a cheval; madame de Tencin avoit sur elle neuf louis dor qui lui sont resté [s] entre les mains, elle n"avoit aucuns autre [s] effets

quels OU les y a conduits'. II est a propos et d'usage que je sois informé précisément du temps de leur entrée, et je vous prie d'avoir cette exactitude a l'avenir. Le S. de Voltaire est d'un génie a avoir besoin de ménagement. S. A. S. a trouvé bon que je vous écrivisse quel intention du Rov osl que vous luy procuriés les douceurs et la liberté intérieure de la Bastille, qui ne seront point contraires a la seureté de sn détention-. Je suis &a.

sur elle: et a signé laditle entrée. » — « L'ordre contres [igné] de Maurepas. » — « Une faranie de chambre led' jour. » Arsenal, ms. 1^479. Sur ce qui avait amené Mme de Tencin à la Bastille, voir p. 33.

I. Les lettres de cachet, signées Louis, sont toujours contresignées par un secrétaire d'État, qui n'est pas nécessairement le Ministre de la Maison du Roi. Ainsi les « ordres du roi » du 30 octobre 1727 pour faire recevoir à la Bastille le sieur Louvain,

sous-lieutenant au Régiment de Royal Artillerie, sont signés Louis et contresignés Le Blanc, secrétaire d'Etat à la Guerre. (Arsenal, ms. 12 476, pièce 181.)

■2. Il Y avait à la Bastille deux catégories de prisonniers, ceux qui étaient renfermés dans leurs chambres sans pouvoir en sortir et ceux à qui on permettait de « prendre l'air », suivant la très significative formule officielle. C'était là une faveur naturellement fort recherchée. Au xvu" siècle on fut à l'ordinaire très libéral à l'égard des prisonniers, et plus d'un eut l'autorisation d'errer à sa guise à l'intérieur de la Bastille. Au xv!!!*" siècle on devient plus sévère : où fixe des heures, on désigne des endroits; c'est dans la cour intérieure, sous l'œil de la sentinelle placée dans la « cage » du pont-levis, que se faisaient le plus souvent les promenades des prisonniers. Très rarement on accordait l'autorisation de monter sur la plateforme des tours. Parfois on était admis à faire un tour dans le « bastion », jusqu'au jour où un gouverneur avisé le transforma en jardin potager. (Voir F. Bournon, La Bastille, p. 106, 137. 143.) Voilà ce qu'on appelait la « liberté intérieure ». Quant aux douceurs, il y en avait de plusieurs sortes : recevoir des visites [ihid., p. 141), manger à la table du gouverneur, avoir le droit de lire et d'écrire [ibid., p. i50). — Cette partie de la lettre de Maurepas est certainement une réponse à la lettre que lui avait adressée Voltaire (n" 7) : ce qui permet de dater celle-ci du 18 au 21 avril.

VOLTAIRE A HERAULT"

24 avril 1726.

Monsieur,

Je vous suplie très instamment d'avoir la bonté de vous souvenir que vous m'avez promis que j'aurois ici tous les soulagemens dont j'ai besoin dans la situation déplorable ou je suis^

(a) Arsenal, B 10 9/18, p. 286, 4 p. in-i". En haut de la première page à droite, en apostille : M. Rossignol, et au dessous : 24 avril 1726, à gauche et d'une autre main, semble-t-il : a garder. M. Rossignol était le « premier commis » du lieutenant de police « pour les affaires d'Etat ». La date a bien l'air d'avoir été mise par Rossignol lui-même pour indiquer quand il a écrit la réponse de Hérault. C'est ainsi que la lettre 28 est datée par Daumart qui l'a écrite d'un village de province : 7 mai (à la fin de la lettre à gauche), mais porte en haut à droite : M. Rossignol, et au dessous : 1 1. may 172/1. Pourtant nous avons, à l'exemple des précédents éditeurs, conservé le 24 avril comme date de la lettre 9, parce que Voltaire étant à la Bastille sa lettre a dû arriver à Hérault le jour même et qu'il y a probablement été fait réponse sur-le-champ. C'est ainsi que la lettre 16 datée par Voltaire, ce mercredy [i" mai] porte en haut la mention : M. Rossignol, répondue le i"'" may. Mais la lettre 9 pourrait fort bien dater de la veille, 28 avril. — Moland, t. L, p. 'loo, 1. 10 233 (i'* partie).

I. Il semble qu'on ne se soit pas trop hâté d'apporter à la situation de Voltaire les adoucissements qu'autorisait Maurepas, puisque trois jours après sa lettre Voltaire réclame des (I soulagements ». On finit du reste par lui donner satisfaction sur la plupart des points. Nous ne savons s'il eut le plaisir de dîner avec M. de Launay, mais on lui permit certainement de voir ses amis (voir la lettre 11) et de diner avec Thieriot (Moland, 1. 8458) : nous savons aussi qu'il eut toute liberté de lire et d'écrire, puisque Thieriot lui apporta des livres anglais (Moland, 1. 8458).

Ne croyons pas que cette dernière faveur allait comme de soi. Elle fut refusée à Voltaire pendant toute la durée de sa première détention qui fut pourtant de onze mois. Aussi avait-il gardé un fort mauvais souvenir de ce premier séjour à la Bastille, comme on peut le voir par sa Préface

Je ne me vois a la Bastille que poiii- avoir suivi avec trop de précipitation et d'ardeur les loix que le monde a établies sur l'honneur.

J'ai été assassiné par six personnes publiquement et au bout du compte je suis puni pour le crime d'un autre, parce que je n'ai pas voulu le faire punir lui même par les voies de la justice.

Je vous suf)lie de vous servir de votre crédit pour que j'obtienne la permission d'aller en Angleterre ou je devois aller depuis longtemps'.

En attendant je vous demande la grâce de vouloir bien me procurer icy autant de liberté que j'en

à la Henriade de 1780 : « LAuteur aiant été près d'un an dans cette très dure prison, sans papier el sans livres, y composa plusieurs ouvrages, et les retint de mémoire... La santé qu'il perdit dans cette année de prison, et les infirmités continuelles dont il fut accablé depuis ne lui permirent de travailler à la Henriade que foiblemeut et de loin à loin. » Témoignage très précis et significatif, qui a échappé, semble-t-il, à tous ceux qui ont parlé de ce premier emprisonnement et qui ont été trop portés en général à en atténuer la très réelle rigueur.

I. Nous voyons apparaître cette idée d'un voj-age en Angleterre dès 1725. Le gouvernement avait refusé un privilège pour la Henriade et Voltaire dut remettre en poche la dédicace au roi Louis XV qui était déjà toute prête. Pour tAter l'opinion publique, il fit imprimer clandestinement son poème à Rouen, ppis l'introduisit à Paris en contrebande. Mais cette édition incomplète, tronquée, dépourvue des figures auxquelles Voltaire tenait beaucoup, nétait qu'un pis-aller. Il songea dès lors à faire imprimer en dehors de France la magnifique édition quil avait dès 1722 annoncée aux souscripteurs. Il hésitait entre Amsterdam et Londres, et se serait probablement un jour décidé pour Londres où il connaissait des gens en mesure de l'aider, Bolingbroke et Pope. Voilà pourquoi, dès que sa querelle avec Rohan lamène à méditer un exil plus ou moins volontaire, c'est à l'Angleterre qu'il pense tout de suite. Voir, pour plus de détails, Rev. d'IIist. Litt. de la France, 1906, P- 4-9-

puis avoir avec bienséance, et en suivant les règles du lieu ou je suis.

Une autre grâce plus intéressante pour moy et dont je vous prie de ne me pas priver" est l'honneur de vous voir et de vous entretenir un moment quand vous viendrez a la Bastille. Je suis avec respect et reconnoissance, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Voltaire.

Suscription :

a Monsieur, Monsieur Héraut, lieutenant gênerai de police.

UN ECCLÉSIASTIQUE ' A HERAULT

[Avril 1726.)

Vous venez de mettre à la Bastille un homme que je souhaitais y voir il y a plus de i5 années-. Il y en a 10 à 12' qu'étant allé voir à Saint-Sulpice M. l'abbé

(a) Mol.j de ne pas me priver.

(b) Ravaisson, Arck. de la B., XII, 182. '

I. Nous empruntons ce titre à Ravaisson, mais nous ne savons s'il y a là plus qu'une inférence, assez naturelle du reste, tirée du ton de la lettre. Moland considère que cette épître « a trop peu de valeur pour être reproduite in extenso », t. I, p. 807, n. 5. Nous croyons qu'elle a son intérêt.

•2. Notre ecclésiastique confond ici les dates ou se fait plus impitoyable qu'il n'est : il n'eût certes pas voulu mettre à la Bastille un collégien de quinze ans : en 1711 en effet Voltaire n'était encore qu'un des plus brillants élèves du Collège Louisle-Grand.

3. A la bonne heure ! En 1714 et 1716 Voltaire passait en effet de salon en salon et de château en château, menant gaie et

d'AlbcTl, je me plaignis à lui du méfior que faisait l'homme en question, prêchant le déisme tout à découvert aux toilettes de nos jeunes seigneurs; je voudrais être homme d'autorité pour un jour seulement, lui disje, afin d'enfermer ce poète entre quatre murailles pour toute sa vie; il ne m'a pourtant jamais fait ni bien ni mal, n'en ayant jamais été connu ; mais tout homme qui se dé-

clare ennemi de Jésus-Christ, notre divin maître et bon sauveur, est un impie que nous devons poursuivre à cor et à cris. Je dois avouer néanmoins que je n'ai pas vu la pièce dont on le soupçonne être auteur ' et qu'ainsi je n'ai garde de l'en accijser, mais il l'est d'avoir parlé autant qu'il a trouvé d'auditeurs. C'est de quoi je ne suis que trop bien informé; l'Ancien Testament, selon lui, n'est qu'un tissu de contes et de fables, les apôtres étaient de bonnes gens idiots, simples et crédules, et les pères de l'Eglise, Saint Bernard surtout, auquel il en veut le plus, n'étaient que des charlatans et des suborneurs. Je suis excusable de ne me pas nommer ici; cet homme peut sortir de prison, c'est le même qui conduisit en fiacre 4 coupejarrets jusqu'à la porte du chevalier de Rohan^ et d'ail-

joyeuse vie : nous ne savons s'il prêcha alors ouvertement le déisme aux jeunes seigneurs, mais il en eut certainement l'occasion.

1. L' ((ecclésiastique » est mal informé. Il ne sait pas que la lettre de cachet avait été signée à la requête du cardinal de Rohan, et comme dans les deux occasions précédentes (171O et 17 17) où le gouvernement avait sévi à l'égard de Voltaire, il s'agissait de vers satiriques, il croit que cette fois encore on avait le même grief contre lui. De même un des ((nouvellistes » de M. Hérault, mentionnant à la date du 26 mars un bruit qui court dans Paris que Voltaire a été arrêté, ajoute qu'on n'en dit pas le motif. Voir p. 228.

2. Nous n'avons pas d'autre allusion à cet épisode. Si ce n est pas là un simple racontar, il faut sans doute identifier ces 4 coupe-jarrets avec les trois laquais u de grandes tailles et

leurs on est assez fondé à craindre ceux qui osent bien s'attaquer à Jésus-Christ même, le fils unique du Tout- Puissant.

VOLTAIRE A THIERIOT"

A M"" Thieriot, chez Madame de Bernières, rue de Beaune^

De la Bastille, avril.

J'ai été accoutumé à tous les malheurs, mais pas encore à celui d'être abandonné de vous entièrement.

{a) Bib. Nat. fr. 12906, f 162 A (copie). — De Cayrol et Fr., Lettres ine'd,, p. h^-]. — Moland, 1. 160.

bien vêtus •» dont nous parle un nouvelliste du temps. Voir p. 228.

I. L'hôtel de Bernières formait le coin est de la rue de Beaune et du quai des Théatins (aujourd'hui quai Voltaire). Le Président de Bernières n'était du reste que locataire, Thôtel appartenant à la famille de Bragelongne qui le conserva jusqu'en 1764. Il semble que ce soit en juin 1722 que les Bernières s'installèrent rue de Beaune (Moland, 1, 52 et 53) : c'était Voltaire lui-même qui leur avait fait conclure ce marché (Moland, 1. 128). Par un contrat du 3 mai 1724, il loua chez eux pour 600 francs un appartement qu'il partageait avec Thieriot: il donnait de plus i 200 francs pour sa pension et celle de son ami {Mémoire du 5" de Voltaire, Mol., t. XXIII, p. 38). Mais on ne voit pas qu'il ait pris possession régulière de son appartement avant août 1724 (Moland, 1. 118 et suiv.). Il le quitta vers la fin de février 1726, quelques semaines après son altercation avec Rohan. La suscription de notre 1. 11 nous montre que Thieriot était resté chez les Bernières. La présidente abandonna probablement l'hôtel à la mort de son mari

(1784) : en janvier 1789 il est évident qu'elle n'y est plus : elle en parle comme de « la maison où nous demeurions sur le quai » (D'Argens, Lettres Chinoises, 1789, p. 280). On sait que Voltaire devait y retourner bien des années après, cette fois pour n'en

Madame de Dernières, Mad. du Defi'and, M' le chevalier des AUcurs devraient bien me venir voir. 11 n'y a qu'à demander permission à M"" Héraut ou à AP de Maurepas.

MAt'UEl'AS A HÉRAULT".

A M. Hérault, Lieutenant g"^^ de police.

Du d. jour. [29 avril 1726.]

Monsieur,

Je vous adresse les ordres du Roy * pour la liberté du S. de Voltaire détenu au château- de la Bastille. Vous l'avertirés s'il vous plaist que l'intention de S. M'^ est qu'il sorte incessament de Paris, et qu'il s'en éloigne au moins de 50 lieues^ sans y pouvoir revenir que par

(a) Arch. Nat., 0' 378, f" 21b. — Ravaisson, Arch. de la B., XII. l'ili. — Moland, I, 308, Doc. biogr., XXV.

plus sortir : c'est, en effet, à l'ancien <k hôtel Dernières », qui appartenait alors à Mme de Gramont. mais dont le marquis de Villette avait l'usufruit, qu'il descendit lors de son dernier et triomphal voyage à Paris en février 1778, et c'est là aussi qu'il mourut ([uelques mois après, le 30 mai 1778. Lhùtel. en partie conservé (rue de Beaune, ij, est plein encore de souvenirs de Voltaire, mais rien, semble-t-il, qui se l'attache aux jours de 1725 et

1726. Voir L. Lambeau, Commission municipale du vieux Paris, 3904, p. 201-287.

1. La lettre de cachet n'a pas été conservée. On n'a ici que la lettre du ministre qui l'accompagnait. Cf. p. 0, n. 2.

2. C'était le terme consacré; le roi disait : mon château de la Bastille. Et de fait la forteresse de la rue Saint-Antoine ne fut jamais tout à fait ce que nous appelons une prison. Voir p. l'à, n. I.

3. Cette interdiction de séjour suivait en général une détention à la Bastille. Il était rare qu'elle fût maintenue très longtemps.

une permission expresse de S. M'^', dont il vous signera sa soumission'. Je suis toujours très parfaitement &a.

VOLTAIRE A THIERIOT'^

[30 avril.] On doit me conduire demain, ou après-demain, de la Bastille à Calais. Je vous attends, mon cher Tiriot, avec impatience. Venez au plus tôt. C'est peut-être la dernière fois de ma vie que nous nous verrons.

Ce mardi.

LETTRE là.

[30] avril 1726 '^.

On doit me conduire demain, ou après demain,

(0) Pièces inédites de Voltaire, 1820, p. 163. — Moland, 1. 161. — Pour une autre version de cette lettre, voir p. lviii.

(b) Bibl.de la Ville de Paris, Papiers Voltaire, III, Correspondance originale, f" 38, 2 p. in-'i°. — De Cayrol et Fr., Lettres

ine'd,, p. ^87. De Cayrol avait pris une copie sur l'original qui se trouvait alors dans la « Collection Charavay ». Voir cette copie Bib. Nat., fr. 12 906, {" 102 C. Elle reproduit cori-ectement le texte de Voltaire, à quelques détails d'orthographe près. Mais en recopiant pour l'impression de Cayrol a changé « consolation » en « occasion » probablement par inadvertance, et il a remplacé « Je me /latte que je verrai » par « Je compte que », voulant ainsi éviter, à deux phrases d'intervalle, une répétition assez désagréable du verbe « flatter ». — Moland, 1. 162, reproduit le texte de Cayrol.

(c) La mention « avril 172(3 » n'est peut-être pas de la main de Voltaire, non plus, semble-t-il, que l'en-tète qui précède : A Mad" la presid"^ de Bernieres, rue de Baune.

I. Nous n'avons pas conservé cette soumission, mais ou peut voir plus loin un document du même genre (1. 35).

de la Bastille droit à Calais. Pouvez-vous, Madame, avoir la bonté de me prêter votre chaise de poste'? Celuy qui m'aura conduit vous la rameneroit. Demain mercredy, ceux qui voudront me venir voir peuvent entrer librement ^ Je me flatte que j'aurai la consolation de vous assurer encor une fois en ma vie de mon véritable et respectueux attachement.

\enez, je vous en prie, avec Madame du Défilant. Je me flatte que je verrai notre ami Tiriot.

1. Il y avait bien un coche qui faisait régulièrement le service entre Paris et Calais. Il parlait les lundis et vendredis à 7 heures du matin de la rue Saint-Denis, enseigne du Grand Cerf. Le .3

mai était précisément un vendredi, jour de départ. Voltaire aurait pu prendre le « carrosse », comme on disait alors. Mais, dans les circonstances où il se trouvait, il ne se souciait sans doute pas beaucoup de se mêler à des indifférents ou des importuns.

2. Voltaire écrit cette lettre et la précédente au sortir d'une conversation avec le lieutenant de police qui était venu lui communiquer « les ordres du roi pour sa liberté ». La lettre de Maurepas porte qu'il doit sortir a incessament » de Paiis. Mais Voltaire, qui allait quitter la France pour un exil peutêtre long, ne pouvait partir ainsi au pied levé; il lui fallait prendre des dispositions pour régler ses affaires. Il dut demander à Hérault un délai de quelques jours qui lui fut accordé sans peine : il réclame même un jour de plus le lendemain (1. i6). Mais s'il restait encore à la Bastille, sa situation était naturellement très modifiée. Jusque-là on n'avait pu le voir qu'en se conformant aux minutieuses précautions exigées par le règlement : « Lorsqu'un prisonnier recevra une visite du dehors, l'officier qui sera présent aura soin de faire asseoir à un des bouts du bureau de la salle du conseil la personne qui viendra faire visite, et il fera placer le prisonnier à l'autre extrémité de ce bureau. L'officier se mettra entre eux deux, afin d'intercepter toute communication, et ne permettra sous aucun prétexte, soit en entrant, soit en sortant, que les deux personnes s'approchent d'assez près pour se donner la main. Cette règle sera observée par tout le monde sans aucune

HÉRAULT A DE LAUNAY

Lorsque j'ai permis ', Monsieur, à M. de Voltaire de voir quelques-uns de ses amis, je n'ai point entendu qu'il recevrait des visites de la part de tous ceux qui le connaissent, et mon intention a été de restraindrc cette liberté à cinq ou six de ses amis ; engagez-le à vous en donner les noms, afin qu'il ne voie que ceux qui seront compris dans son état, qui ne doit pas comprendre plus de six personnes. Je me compromettrais si les choses étaient autrement, et il est à propos que vous lui fassiez sentir.

Je suis avec un dévouement entier et respectueux, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Hérault.

Ce i'^" mai 1726.

(a) Delort, Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres à la Bastille et à J'incennes, 1829, l. II, p. 30.

exception » (Bournon, p. i4i)- Ces prescriptions sont de 1760, seinble-t-il, mais on spécifie quelles sont « conformes à l'ancien règlement ». Bien entendu, elles n'avaient plus d'objet à l'égard d'un homme qui n'était désormais à la Bastille que comme dans un hôtel. Voltaire dut dire à Hérault qu'il comptait voir ses amis le lendemain, et sur le moment le lieutenant de police n'y vit aucun empêchement. Et Voltaire d'écrire aussitôt à Thieriot : « Je vous attends avec impatience »; à Mme de Bernières : « Demain mercredy ceux qui voudront me venir voir peuvent entrer librement... Venez, je vous en prie, avec Madame du Deffant. »

I. M. Hérault se ravise. H n'a pas confiance en la discrétion de M. de Voltaire. Il craint qu'à la veille du départ il n'y ait trop brillante réception dans la vieille forteresse. L'éclat pourra en parvenir jusqu'à Versailles. M. Maurepas ne sera pas content et dira : C'est la faute du lieutenant de police. Voilà pourquoi à la dernière minute le prudent magistrat envoie à M. de Launay une note qui remettra les choses au

VOLTAIRE A HERAULT"

Ce mercredy ^ [i*^^ mai].

Je vous suplie', Monsieur, de ne pas changer en une amertume cruelle la consolation que vous me donnâtes hier. \ous me promites que je pourois voir quelques amis au Gouvernement^; ils seront' en petit nombre; ne me refusez pas la douceur de les embrasser; il y a des personnes que je suis dans

(a) Arsenal, log^S, p. aSi, '4 p. in-^". Apostilles : en haut de la page, à gauche : M. Rossignol; à droite : répondue le 1"' may. — Ravaisson, Arcli. de la B., XII, i33. — Moland, t. L, p. ^oo, 1. 10 233 (2' partie). Moland a réuni à tort les lettres 9 et lO, erreur que Ravaisson qu'il transcrit n'avait pas commise.

(b) Mol., mercredi, avril 1726.

(c) Mol., sont.

point : il ne s'agit pas de recevoir à la Bastille le « tout Paris)>, M. de Voltaire verra six personnes, pas une de plus.

1. De Launay a communiqué à Voltaire les ordres du lieutenant de police, mais il ne lui a naturellement pas montré la lettre officielle, et il est possible qu'il ait, volontairement ou non, exagé-

ré un peu la sévérité de ces ordres. Voltaire semble croire qu'on ne lui laissera voir aucun de ses amis avant son départ : le voilà désespéré. De plus il est tombé malade. Décidément ce second séjour à la Bastille, si court qu'il ait été. n"a pas été tout à fait aussi agréable qu'on nous le dit parfois.

2. Il s'agit évidemment de la « Cour du Gouvernement « à laquelle on accédait par le pont-levis de <(l'avancée » : elle était située entre l'Hôtel du Gouverneur et le pont-levis qui conduisait dans la Cour intérieure et qui était la véritable entrée du château. Il fallait avoir affaire à la Bastille pour pouvoir pénétrer dans la Cour du Gouvernement (à la différence de la première cour où se trouvaient les « échoppes »), mais on voit qu'elle était pourtant en dehors de la forteresse proprement dite. Voltaire n'aurait pu y voir qui que ce fût avant l'arrivée de Tordre de liberté. On trouvera une description et des plans de la Bastille dans Bournon, p. 27.

une obligation indispensable de voir; elles doivent venir dans l'espérance de pouvoir me parler; ne me faittes pas, je vous en conjure instamment, le déplaisir et l'injure de me priver de leur vue; n ajoutez point un désagrément si sensible au malheur dont je suis acablé. Je ne suis point icy en criminer ; il dépend uniquement de vous de me donner le soulagement que je vous demande; Mgr le Duc ne s'y opposera pas; et je vous en aurai obligation toutte ina vie.

D'ailleurs, Monsieur, trouvez bon que je ne parte qu'après demain', ne pouvant finir aujourd'huy mes affaires avec le S' DubreuiP qui en prend

1. On met fort peu de criminels à la Bastille à lépoque où nous sommes. La plupart des détenus sont « prisonniers par lettre de

cachet », suivant la formule qu'emploie Voltaire luimême eu parlant de sa première détention (Préface de la Henriade de 17.30). C'est pourquoi, comme on sait, un séjour à la Bastille n'avait aucun caractère infamant.

2. Voltaire ne partit en effet que le surlendemain, vendredi 3 mai, et non le 2, comme on le dit d'ordinaire. Voici ce que disent les gazettes anglaises qui donnent régulièrement des faits divers de France d'après des « nouvelles à la main » venues de Paris. Daily Courant, May 3 1726 (:= 14 mai nouveau style) : « Paris, May 8. M. Arouet de Voltaire lias been released from the Bastille, on condition he retire 50 leagues from Paris till further orders. » — Daily Courant, May i3 (=24 mai) : ((Paris, May 10. On the 3"'^ instant, M. de Voltaire was released from the Bastille and conducted as far as Calais. » Même paragraphe dans le British Journal du i4 mai (=24 mai n. s.).

3. Germain Cassegrain, dit Dubreuil, était un ancien commis de M. Arouet père, qui était resté chargé des affaires du fils. Nous le voyons apparaître dans la Correspondance en qualité d'homme de confiance de Voltaire dès août 1723 (Mol., I. 90). Il ne compte pas dans les six amis que son patron est autorisé à voir, le 2 mai, car il a déjà une permission spéciale très étendue. Delort a vu l'ordre qui autorise « Germain du Breuil, chargé de la procuration du sieur de Voltaire pour agir pour ses

soin; et étant tombé malade. Je vous demande pardon de mon importunité; j'espère que vous aurez la bonté de faire dire a la Bastille qu'on peut me laisser voir quelques amis aujourd'huy et demain; encor une fois, Monsieur, ne me refusez pas cette grâce et soufrez que je joigne les sentimens de la reconnoissance la plus vive a ceux de l'estime et du respect avec lequel je suis, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Voltaire.

Suscription :

a Monsieur, Monsieur de Hérault,

lieutenant gênerai de la police.

HÉRAULT A DE LAUNAV ".

Je VOUS supplie, Monsieur, de laisser voir M. Fallu', Con"" au Parlement, a M. de Voltaire une foys seule-

fa) Archives de la Seine, B-, i p. in-'i". J'ai vu le fac-similé dans V Album de fac-similcs de 1 112 à 187 1 (Archives de la Seine et de Paris) dressé sous la direction de M. Marius Barroux, i<)o8.

affaires » à « lui parler toutes les fois qu'il le désirerait, en prenant néanmoins les précautions ordinaires. » Hist. de la détention des philosophes, t. II, p. 36.

I. Bertrand René Pallu, maître des requêtes de l'Hôtel et au Conseil privé du roi depuis 1726. On ne voit pas bien pourquoi Hérault lui donne le titre de conseiller au Parlement. L'a-t-il confondu avec un autre Fallu qui était conseiller à la Grand-Chambre depuis 1687?

ment*. Je suis avec respect, Monsieur, vostre très humble et très obeiss' serviteur,

Hérault.

a Paris le 2. may 1726.

M. le Gouverneur de la Bastille.

HÉRAULT A DE LAUXAY

Je viens de charger. Monsieur, le sieur Condé - d'un ordre du Roi^ pour faire sortir le sieur Voltaire de la Bastille; et M. le comte de Maurepas me marque en même temps, par sa lettre du 29 du mois dernier, que

(a) Delort, Hist. de la délent, des philos., II, 36.

I. On voit qu'on n'avait pas laissé entrer librement les amis de Voltaire. Il fallut montrer patte blanche. Delort nous a conservé les noms de plusieurs autres personnes qui furent autorisées à voir Voltaire : ((Nous avons... sous les yeux plusieurs lettres qui prouvent que MM. Patu, le comte de Goisbriant, Tiriot et Domart, son parent, reçurent la permission de le voir. » A'ous connaissons Tiriot et Domart. Goisbriant doit être le comte de « Guebriant», dont le nom revient une seconde fois dans la correspondance dès le retour en France (1. 65) ; nous apprenons par une lettre du 19 mars 1789 que le comte de « Goesbriant » devait de l'argent à Voltaire et ne se hâtait pas de payer. Faut-il en conclure que la visite de Guebriant, le 2 mai 1726, est une visite d'affaire? Quant à Patu, bien que ce soit un nom assez fréquent dans la bourgeoisie parisienne du XVIII» siècle, il est probable qu'il n'y a là qu'une faute d'impression ou une erreur de lecture : c'est Pallu que portait sans doute la lettre, qui ne serait autre que notre n° 17. Nous avons énuméré quatre noms et Voltaire était autorisé à voir six personnes. Peut-on compléter la liste en y ajoutant Mme de Bernières et Mme du Deffant? Voltaire, on l'a vu, les avait invitées à le venir voir.

•2. Exempt de police.

3. C'est l'ordre que Maurepas lui avait envoyé en même temps que sa lettre du 29 avril.

l'intention du J{oi et de S, A. S. Mgr le Duc est qu'il soit conduit en Angleterre'. Ainsi le sieur Condé l'accompagnera jusqu'à Calais, et le verra embarquer et partir de ce port. Je vous supplie de faire faire au sieur Voltaire une soumission par écrit de se conformer à ces ordres.

Je suis, avec un respectueux dévouement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Hkhault.

Ce 2 mai 1726.

VOLTAIRE A HERAULT"

Ce Sfi'"^ may 1726 ", a Calais, a neuf lieures du matin, chez Monsieur Dunoquet2j trésorier des trouppes.

J'arrive a Calais, Monsieur, fort reconnoissant de la permission que j'ai de passer en Angleterre,

(fl) Arsenal, 109^8, p. 288, >\ p. in-f", la première seule (recto de 388) remplie, pas de suscriplion. — Ravaisson, Arch. de la B., XII, i35. — Moland, t. L, p. .'loi, 1. 10 234.

(b) Mol., 5 mai 1726.

1. Nous avons cette letlre de Maurepas à Hérault datée du 2g avril — c'est notre n" 12, — et il n'y est pas question d'un exil en Angleterre. M. le lieutenant général de police prendrait-il cela sous son bonnet? ÎN'ous ne savons si Voltaire dans sa « soumission >> souscrivit à ces termes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à

peine arrivé à Calais il prendra soin de remettre les choses au point : il est exilé à 50 lieues de la cour, écrira-t-il à Hérault (1. 19) mais non point banni du royaume. H veut bien aller en Angleterre, comme ilTa promis, mais à son heure. Comme on voit, il refuse de laisser transformer une promesse bénévole de sa part en une obligation étroite qui eût lié sa liberté.

2. « Louis-Antoine I^eveux. membre dune famille bourgeoise qui a longtemps fait le commerce, la banque, la commission et l'armement maritime à Calais. I^a branche cadette de cette

très respectueusement affligé d'être exilé a cinquante lieues de la cour, d'ailleurs pénétré de vos bontez et comptant toujours sur votre équité.

Je suis obligé, Monsieur, de vous dire que je n'irai a Londres que lorsque j'aurai rétabli ma santé assez altérée par les justes chagrins que j'ai eus. Quand même je serois en état de partir, je me donnerois bien de garde de le faire en présence d'un exempt", afin de ne pas donner lieu a mes ennemis de publier que je suis banny du royaume*. J'ai la permission et non pas l'ordre d'en sortir, et j'ose

(a) Mol., de l'exempt.

famille, actuellement éteinte, ajoutait à son nom patronymique celui d'une petite propriété quasi nobiliaire. Le Noquet. Louis- Antoine Leveux du Noquet, né en 1698, était au moment de sa mort, advenue le 18 février 1744» à Tàge de cinquante et un ans, commis principal aux classes de la marine et trésorier de l'extraordinaire des guerres.)) C'est-à-dire qu'il était chargé de tout ce qui concernait le fonctionnement de l'inscription maritime dans le port de Calais et en plus payait la solde des troupes

de la garnison. « Il est grand-oncle de Jacques Leveux, armateur, banquier, commerçant et maire de Calais, dont le nom a été donné à l'ancienne rue de la' Comédie en souvenir de sa bienfaisante administration et de la vieille famille qui s'est éteinte avec lui. « (Communication de M. V. J. Vaillant de Calais à M. A. Forbes Sieveking, 20 avril 1892.) On voit par la lettre 21 que c'est Mme de Ferriol qui avait recommandé Voltaire à M. Dunoquet.

I. Quoi qu'aient pu penser les ennemis de Voltaire, le public sentit très bien la nuance : « On the 3"' instant, M. de Voltaire was released from the Bastille and conducted as far as Calais, being allowed to go ovér into England and forbid to come within 50 leagues of the court. » Permission de passer en Angleterre, défense de se rapprocher de la cour de moins de 50 lieues : c'était bien cela. Ainsi s'exprimait le Daily Courant du 3 mai (= 14 mai nouv, st.) et le paragraphe n'était certainement que Vécho d'une nouvelle de France.

VOUS dire qu'il ne seroit point" de l'equilé du roy de bannir un homme de sa patrie pour avoir été assassiné. Si vous le voulez, Monsieur, je vous notifierai mon départ, lorsque je pourai aller en Angleterre. D'ailleurs les ordres du roy qui me sont toujours respectables, me deviendront chers quand ils passeront par vos mains. Je vous suplie d'être persuadé du respectueux attachement avec lequel je suis, indcpcndemment de tout cela.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Voltaire.

A Calais, ce 5 mai 1726, chez M. Dunoquet.

Mon cher Thieriot, je n'ai que le temps de vous dire que je suis à Calais, où je compte rester quatre ou cinq jours*, que je vous aime réellement, que

(o) Mol. pas.

(6) Bavoux et François, Voltaire à Fernei/, 18Co, p. 3io. — Moland, 1. 1(53.

I. Voltaire serait donc parti pour l'Angleterre le 10 mai au plus tard. Il est probable pourtant qu'il resta quelques jours de plus. Car le 6 il écrit à Mme de Ferriol pour savoir si elle n'aurait pas quelque message à lui remettre pour les Bolingbroke : par la même lettre il demande à Mlle Aïssé de lui envoyer ses ordres. Il lui fallut donner aux réponses le temps d'arriver. D'autre pari il est certain qu'une lettre de Thieriot datée du 1 1 mai le manqua à Calais (voir 1. 26). Le probable est donc qu'il s'embarqua vers le 12 ou le i3 mai. On peut admettre que vers le milieu du mois il est installé quelque part en xVngleterre. Il ne semble pas qu'il ait séjourné longtemps à Londres même. Qu'on lise sa lettre du 12 août à

je regrette Madame de Dernières plus qu'elle ne pense, que je serais consolé si je pouvais trouver en Angleterre quelque imagination comme Madame du DelTand' et quelque malade comme le chevalier des Alleurs^ que je suis très fâché d'avoir connu si peu Madame de Godefroy', et qu'il faut que vous m'écriviez tout à l'iieure quelque longue lettre où il y ait bien des nouvelles et bien des amitiés de votre part et de celle de Madame de Dernières, à laquelle je serai attaché toute ma vie.

ïhieriot (1. 26) : elle est écrite, de Calais sans doute, au retour dune expédition secrète à Paris. Voltaire se demande s'il ira à

Londres ou non. Mais pas un mot ne permet de faire supposer qu'il connaisse déjà cette ville. En fait le 16 octobre il écrit à Mme de Dernières, un jour que de sa retraite de Wandsworth il est venu à Londres : k Je pourroy bien retourner à Londres incessament et m'y fixer. Je ne lay encore vu qu'en passant. » Il y avait passé précisément pour aller à Wandsworth. Mais s'exprimerait-il ainsi s'il y avait déjà fait autrefois un séjour de quelques mois? Nous inclinons donc à croire qu'en mai, peut-être après une visite rapide à la capitale, il s'était établi dans quelque village de la côte anglaise, à Douvres ou ailleurs. Là il dut se perfectionner dans l'anglais avant d'aborder Londres : Thieriot l'avait pourvu de livres anglais alors qu'il était encore à la Bastille. (Cf. Moland, 1. 8408.) Il dut aussi préparer son arrivée à Londres d'une autre façon, en réclamaiït ici ou là des lettres de recommandation. En particulier, c'est à ce moment qu'il dut écrire à M. de Morville, s'il ne l'avait déjà fait de Calais. (Voir 1. 24 et 25.)

1 . Dans sa lettre du 20 août 1725 a Mme de Dernières, Voltaire mentionne déjà « l'imagination vive et féconde de Mme du Deffant ». Cf. 1. du 17 sept, et du 8 oct. 1725.

2. Cette plaisanterie semble inséparable du nom de des Alleurs : cf. 1. 87 et Moland, 1. 148.

3. Qui était Mme de Godefroy? D'après le Dictionnaire de la Noblesse de La Chesnaj'e, les Godefroy étaient une famille de Normandie, de l'élection de Valognes.

VOLTAIRE A MADAME DE FERRIOL

Calais, 6 mai.

N'auriez-vous point, Madame \ quelques ordres à me donner pour Monsieur ou pour Madame de Bolingbroke^? J'attends à Calais que vous daigniez

(a) Mélanges publiés par la Société des Bibliophiles français, 1823, p. .'). — De Cayrol et Fr., Lettres inéd., p. '187. Cf. p. XLVii. — Moland, 1. rOi.

1. Angélique Guérin de Tencin. fille d Antoine Guérin de Tencin, mort en 1705, premier président du sénat de Chambéry. Née vers 1674, elle épousa Augustin de Ferriol, comte d'Argental, conseiller puis président honoraire au Parlement de Metz et trésorier receveur des finances du Dauphiné. Mme de Ferriol mourut en 1786. Son mari, de vingt-quatre ans plus âgé quelle, lui survécut un an. C'était une grande amie de Bolingbroke et il est probable que c'est par elle ou par son fils d'Argental que Voltaire connut le noble vicomte.

2. Henry Saint-John, vicomte Bolingbroke, né en 1678, secrétaire d'Etat sous la reine Anne. Disgracié à l'avènement de George I®"" (17 14), et craignant pour sa vie, il se réfugia en France où il fut très bien reçu. C'est là qu'au printemps de 17 17 il fit la connaissance de la marquise de Villette. qui vers mai 1720 allait devenir sa femme. A cette époque il achète une propriété aux environs d'Orléans, la Source, et s'y établit avec •< Mme de Villette » : il ne déclarera son mariage qu'en 1724. Voltaire est invité, passe quelques jours à la Source, lit sa Uemiade à ses hôtes qui en sont ((infiniment satisfaits >> et écrit une lettre enthou-

siaste à Paris : « Il faut que je vous fasse part de l'enchantement où je suis du voyage que j'ai fait à la Source, chez milord Bolingbroke et chez Mme de Villette. J'ai trouvé dans cet illustre Anglais toute l'érudition de son pays, et toute, la politesse du nôtre. Je n'ai jamais entendu parler notre langue avec plus d'énergie et de justesse. Cet homme, qui a été toute sa vie plongé dans les plaisirs et dans les affaires, a trouvé pourtant le moyen de tout apprendre et de tout retenir. Il sait l'histoire des anciens Egyptiens comme celle d'Angleterre. Il possède Virgile comme Milton; il aime la

me charger de quelques commissions. Je suis ici chez M. Dunoquet, et je sens hien à la réception qu'il me fait qu'il croit que vous m'honorez d'un

poésie anglaise, la française et l'italienne ; mais il les aime différemment, parce qu'il discerne parfaitement leurs différents génies. » (Mol., 1. 77, 2 janvier i-jaS.) Cette lettre était adressée à Thieriot, mais elle fit du bruit dans Paris (cf. Marais, t. II, p. 077). Quelque temps après Boliugbroke vint à Paris et Voltaire fut beaucoup avec lui. Il pouvait écrire au début de juin : (c M. de Richelieu partit hier pour Forges, et milord Bolingbroke pour l'Angleterre; ainsi je ne sais plus que devenir dans Paris. » (Mol., 1. 84.) Le roi George venait en effet d'accorder sa grâce à Milord. Mais il fallait un acte du Pax'lement qui se fit attendre et Bolingbroke repassa la Manche. En février 1724 Voltaire était de nouveau avec lui, cette fois aux portes de Paris, à Ablon, et il écrivait à Mme de Bernières : « Je ci'ois déjà être ici à cent lieues de Paris ; milord Bolingbroke me fait oublier et Henri IV, et Mai'iamne , et comédiens, et libraires. » (Mol., 1. 76, datée à tort de la Source,

1722.) Au début de mai 1725 le Parlement rendit enfin à Bolingbroke tous ses droits civils qui lui avaient été enlevés en 1714, et après lîeuf ans d'exil il rentra dans son pays. De Londres il correspondit avec ses amis de France, en particulier avec Voltaire qui vers septembre songeait à lui dédier la Henriade : Bolingbroke fut d'avis qu'<(un aussi bel ouvrage)> demandait « un patron plus considérable », et c'est peut-être à ce moment que Voltaire conçut l'idée d'une dédicace à la Princesse de Galles et d'un voyage à Londres pour y imprimer son poème. Il est certain que dès ce temps-là Mme de Bolingbroke prépara les voies. Marie-Claire Deschamps de Marcilly, veuve du marquis de Villette depuis 1707, avait quarante-deux ans quand elle fit la connaissance de Bolingbroke. C'était une femme de beaucoup d'esprit et d'un très grand charme. Elle s'intéressait à la littérature et elle a compté parmi ses amis les premiers écrivains de son temps, Voltaire et Swift. C'est elle qui recommanda Voltaire à la Princesse de Galles par l'intermédiaire de Mme Howard, plus tard comtesse de Suffolk. une des dames les plus influentes de la petite cour de Richmond. Vers septembre ou octobre 1725 elle lui envoyait un exemplaire de Mariamne avec une lettre dont voici le passage essentiel : « Vous aimez l'esprit et le mérite et vous este plus capable d'en juger que personne. Acordé donc, je vous prie, vostre

peu d'amilic. La première chose que je fais dans ce pays-ci est de vous écrire. C'est un devoir dont mon cœur s'acquitte. Vos bontés pour moi sont aussi grandes que mes malheurs, et sont bien plus vivement ressenties. Vous avez toujours été constante dans la bienveillance que je vous ai vue pour moi, et je vous assure que vous êtes ce que je regrette le plus en France. Si j'avais pu vivre selon mon choix, j'aurais assurément passé ma vie dans

votre cour; mais ma destinée est d'être malheureux, et par conséquent loin de vous. Permettez-moi de saluer et d'embrasser M. de Pont de Vesle et M. d'ArgentaP.

protection au seul poète François que nous ayons a présent el ayez la bonté de présenter a S. A. R. Madame la Princesse une tragédie qu'il vient de faire imprimer et dont il a pris la liberté de lui destiner cet exemplaire. Le succès que cette pièce vient d'avoir a nostre cour flattera moins l'auteur que ne fera l'aprobation de S. A. R., s'il est assez heureux pour l'obtenir. L'amitié que j'ay pour luy me fait désirer qu'il puisse avoir aussi la vostre, madame. » Ballantyne, Voltaires visit to England, p. 65. (L'original est au Brit. Mus., mss. add. 22 627, f'^ 75.) La lettre est datée de « Cramfort, ce dimanche ». Cranford est un petit village du Middlesex où Bolingbroke, seigneur de Dawley, s'exerçait avec plus d'entêtement que de succès au métier de gentilhomme-fermier. Mais le souvenir de sa grandeur passée le hantait et du milieu de ses moissonneurs il tournait malgré lui les yeux vers ses voisins de Richmond qui pouvaient peut-être faire encore un bel avenir à Henri Saint-John. C'est à ce moment que Voltaire décide de passer la Manche à son tour. On comprend que sa première pensée soit pour ce grand seigneur qu'il admirait tant et pour la Française sa femme qui venait de s'entremettre si gracieusement pour lui. I. Ce sont les deux (ils de Mme de Ferriol. L'aîné, Antoine de Ferriol, comte de Pont de Veyie, né en 1697, était lecteur du roi depuis 1720; il fut en 1740 nommé intendant général des classes et mourut en 1774- Son frère Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental, né en 1700, fut conseiller au Parlement de Paris (4*^ chambre des enquêtes) de 1721 à 1743 : il

Ayez la bonté d'assurer Madame de Tencin qu'une de mes j)lus grandes peines à la Bastille a été de savoir qu'elle y fût*. Nous étions comme Pyrame et

mourut en 1788. Pont de Veyle et d'Argental avaient connu Voltaire au collège Louis-le-Grand, où tous trois en 171 1 avaient fait partie dun groupe de grands amis qui comprenait encore l'aîné des Voyer dArgenson et Cideville. (Cf. Beaune, Voltaire au collège, 1867, p. cxxxvi.) Voltaire conserva toute sa vie les relations les plus étroites avec les frères de Ferriol, surtout avec le cadet : d'Argental &e maria en 1787 à Jeanne du Bouchet et ce sont les deux époux que nous retrouvons à chaque instant dans la Correspondance sous le nom de ((mes anges ».

I. Il faut lire dans Marais le récit du scandale qui amena l'arrestation de Mme de Tencin, sœur de Mme de Ferriol : « Un M. de la Fresnaye, conseiller au Grand Conseil, qui avoit eu des affaires d'amitié et d'intérêt avec Mme de Tencin va chez elle samedi dernier 6 avril. Ils eurent quelque discussion; il passe dans un cabinet pour écrire une lettre, et là il se met sur un canapé et se donne un bon coup de pistolet. » Il mourut sur-lechamp. Cependant devant ses créanciers dûment convoqués on lit son testament déposé chez un notaire, et il se trouve que c'est un réquisitoire affreux contre Mme de Tencin, « où il dit que c'est un monstre que l'on doit chasser de l'Etat, que si jamais il meurt ce sera elle qui le tuera parce qu'elle l'en a souvent menacé,... qu'elle est capable de toutes sortes de mauvaises actions,... qu'il ne lui doit rien quoiqu'elle ait un billet de 50 000 francs de lui, etc. » On arrête Mme de Tencin et elle est menée au Châtelet le 10 avril à 11 heures du soir. Mais « elle faisoit une batterie du côté de la cour et le soir à minuit du 1 1 on l'enleva en vertu d'une lettre de

cachet et elle fut mise à la Bastille où elle est ». La famille fut désespérée. M. et Mme de Ferriol et le comte d'Argental obtinrent la permission de la voir à la Bastille. Cependant le pi'ocès se jugeait au Châlelet. Le 3 juillet le procureur général Moreau écrivit au gouverneur du château que « Mme de Tencin est deschargée de l'accusation contr'elle intentée ». Dès le 16 juin de Launay avait reçu du Secrétaire de la Maison du roi l'ordre de la mettre en liberté aussitôt que le procès serait jugé. Marais, Journal, t. III, p. 405, 408, 410, 4i3-i4, 417; Delort, Ifist. de la détention des philos, à la Bast. p. 131-187; Archives Nationales, Qi 878, f° 308.

Tliisbé : il n y avait qu un mur qui nous séparât, mais nous ne nous baisions point par la fente de la cloison. Et vous, la nymphe de Circassie', et surtout celle de M. Dunoquet, dont vous avez rendu la femme jalouse^, je vous jure que s'il y avait seulement en France trois personnes comme vous, je me pendrais de désespoir d'en sortir. Si vous voulez mettre le comble aux consolations que je reçois dans mon malheur, faites-moi 1 honneur de me donner de vos nouvelles et de m'envoyer yos ordres.

1. La nymphe de Circassie est la fameuse Aïssé que Charles, baron d'Argental, comte de Ferriol, frère d'Augustin, avait ramenée de Turquie où il était ambassadeur extraordinaire de Louis XIV auprès de la Porte Ottomane. C'est vers 1698 qu il avait acheté la jeune Haidée qui avait alors trois ou quatre ans. Il était rentré en France en 171 1 et était mort depuis fjii. Haidée ou Aïssé habitait avec M. et Mme de Ferriol et leurs deux iils, à l'hôtel de Ferriol. qui était situé rue Neuve-Saint- Augustin (emplacement

du n" 22 de la rue Saint-Augustin actuelle. De Rochegude, Promenade dans toutes les rues de Paris, Paris, 1910, 2" arr., p. 16).

2. Dunoquet avait épousé en 1722 Anne Caûe. Tout ce que nous savons d'elle, outre ce que nous apprend Voltaire, cest quelle survécut à son mari. (Communication de M. Rosny. de Calais. 17 juin 1910.)

VOLTAIRE A DUMAS d'aIGUEBERRE* ".

[Début de mai?]

Je ne dois pas être plus fortuné Que le héros célébré sur ma vielle :

Il fut proscrit, persécuté, damné, Par les dévots- et leur douce séquelle : En Angleterre il trouva du secours, Jen vais chercher

Je n'ai pas le nez tourné à être prophète en mon pays.

(a) Commentaire historique sur les cciwres de l'auteur de la Henriade, 1776, Moland, t. I, p. 75. — Sur le texte de ce fragment, voir p. L.

I. Jean Dumas d'Aigueberre, que nous retrouvons dès 1780 conseiller au Parlement de Toulouse (Mol. 1. 869), soccupait quelques années plus tôt surtout de littérature. Le 9 juillet 1729 il fit jouer à la Comédie-Française les Trois spectacles, mélange bizarre d'une tragédie, d'une comédie et d'une pastorale. (Voir Jules Bounassies, Lettre à Mylord**" sur Baronet la D^^'" Le Couvreur par George Wink; Lettre du Souffleur de la Comédie de Rouen au garçon de café [par du Mas d'Aigueberre], Paris, 1870). Vers l'époque de cette représentation il devait de nouveau être en relations avec Voltaire rentré d'exil depuis quelques mois, car

c'est à ce moment qu'il lui fît renouer connaissance avec Mme du Châtelet que Voltaire avait vue autrefois enfant chez son père, le baron de Breteuil.

Cf. p. 38, n

DAUMAUT ' A IlÉUALLl".

Monsieur,

Je crains que M' de Voltaire n'exécute une sorte de vangeancc dont j'ai voulu le détourner par toutes sortes de moyens : c'est de publier contre M"" le Chevalier do Rohan une lettre sous mon nom pour le deshonorer et pour l'intimider s'il pouvoit l'être davantage ^ J'ose,

(a) Arsenal, iof)'|8, p. 290, '< p. in-Zj". En haut ù gauche, en apostille : a joindre au docier de Voltaire, et au-dessous : Releg:ué; à droite, et d'une main différente : M. Rossignol, 11. May 172G. Pas de suscription. — Ravaisson, Arch. de la B., XII, i35.

I. C'est probablement un fils du « Nicéphore Simphorieu Daumard escuyer, capitaine du chasteau de Rueil » dont la femme avait, comme marraine, signé au baptême de François Arouet; Nicéphore était lils de Nicolas D., greffier criminel du parlement de Paris, et frère de Marie-Marguerite, mère de notre poète. Le Daumart de 1726 et Voltaire étaient donc cousins germains. Daumart eut lui-même un fils, né en 174' • qui f'J' mousquetaire du roi, et par une maladie incurable qui lui survint causa pas mal d'embarras à Voltaire son protecteur. VoltKire ne tenait pas en

très haute estime l'intelligence de la famille : « C'est une bien malheureuse créature que ce Daumart, écrit-il du mousquetaire de 1761. Mais son père était encore plus sot que lui, et son grand'-père encore plus. le n'ai pas connu le bisaïeul, mais ce devait être un rare homme. » (Mol., 1. 4479- 1 Ceci est écrit à Mme de Fontaine : cela ne sort pas de la famille.

2. On reconnaît là un des procédés de combat qui seront plus tard chers à Voltaire. Dès l'année précédente (1725; il avait publié, sous le nom de Thieriot, une lettre satirique à l'abbé Nadal. (Moland, t. XXII, p. i3.) Que du reste il ait pensé un moment à écrire d'Angleterre quelque pamphlet à l'adresse de Rohan, c'est ce qui n'est pas douteux. Daumart nous rapporte ici. certainement, une conversation i[u'il eut avec son parent. Et d'autre part, dès le lô février, les Nouvelles à la main nous disent quelque chose de très analogue : Voltaire, qu'on croit parti pour l'Angleterre, aurait dit à un de ses amis

Monsieur, vous asseurer que si je pouvois atendre quelque sorte d'honeur en prenant le fait et cause de Voltaire contre le Chevalier de Rohan je ne serois pas assez fol pour en parler, moins encore pour l'écrire ; c'est une justice, Monsieur, que j'espère que vous voudrez bien me rendre en cas que l'on me croye auteur de quelque écrit. J'ai l'honeur d'être avec tout le respect possible, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Daumart.

A Frênay ^, route dAlençon, ce 7. mai 1726.

WALPOLE" A DODINGTON

Paris, May 29 1726.

Dear Sir",

Mr Voltaire, a French poet, who bas wrote several

(a) W. Roscoe, Tke Works of Alexander Pope, Londres, 182/i, t. IX, p. 2/12, n. — The National Review, XIX, mars-août 1892, p. 792. — Ballantyne, Voltai/-e's làsit to England, 1898, p. 93.

avant de quitter Paris qu'arrivé là-bas il se vengerait par la plume de l'homme qui lui avait fait subir un si cruel traitement pour la simple indiscrétion d'avoir parlé trop librement de lui. Voir p. 220, n. 3.

1. C'est probablement Fresnay-le-Vicomte, département de la Sarthe, arrondissement de Mamers.

2. Horatio ou Horace ^Yalpole (1678-1757), ambassadeur d'Angleterre auprès de la Cour de France depuis 1724 jusqu'à 1780. Il eut l'habileté de prévoir la fortune de Fleury et de se mettre dans ses bonnes grâces, ce qui ne contribua pas peu, ainsi que sa grande connaissance des hommes et des choses de Paris, à assurer le succès de ses combinaisons : voir J. Dureng, Le duc de Bourbon et l'Angleterre (1728-1726), 1911. On disait à Londres que Robert Walpole gouvernait l'Angleterre et son frère Horace la France.

George Bubb Dodington, plus tard Lord Melcombe

pièces -with great success hère, being gone for England in order to print by subscription an excellent poem \ called Henry IV ^, Avhich, on account of some bold strok.es in it against persécution and the priests, cannot be printed hère ^ ; M. de Mor-

1762), n'est guère connu aujourd'hui que comme un politicien servile qui a successivement abandonné tous les partis qui l'ont accueilli, quitte à leur revenir le lendemain s'il y trouvait son compte. En 1726 il avait meilleure réputation. Il était encore dans le camp de Walpolo qui fut son premier chef. C'était du reste un bel esprit et il jouait au Mécène dans sa magnifique maison d'Easlbury daus le Dorsetshire. Voltaire y passa quelque temps, probablement en 1727, et c'est là qu'il connut Young, l'auteur des JS''uits. Il reste encore une aile du château et le parc, qui appartiennent à la famille Fai-quharson. (Cf. N. H. Kennard, The National Revien-, t. XIX. p. 783.) Voltaire avait conservé le meilleur souvenir de Dodington, à qui en 1782 il recommanda Thieriot partant pour Londres dans une lettre que nous avons conservée (Moland, 1. 201, à tort datée de

1. C'est bien en effet pour y faire imprimer son poème que Voltaire s'en allait en Angleterre. Le Daily Courant du i3 mai (=24 mai nouv. st.) l'avait déjà annoncé à ses lecteurs : « Paris, May 10. 'Tis said he[Voltairej will publish at London a large édition of his famous Poem of the League, whereof we hâve only an imperfect copy. » Même mention dans le British Journal du 14 mai (= 20 mai n. s.).

2. Les éditions de 172.3 et 1724 sont intitulées La Ligue oit Henri le Grand, poème épique. Mais, dans sa correspondance, de 1722 à 1725, Voltaire dit toujours Henri et suvlout Henri IV, et il est encore question de « notre pauvre Henri » dans la lettre du 26 octobre 1726. Puis Voltaire adopte le titi-e de Henriade que portera la grande édition de 1728, et désormais c'est la seule désignation dont il se serve. Ce nouveau titre avait un grand avantage à ses yeux : il le dispensait d'ajouter « poème épique », appellation, croyait-il, funeste en France au succès d'un ouvrage.

3. 11 est parfaitement vrai qu'on avait refusé à Voltaire un privilège pour sa Henriade. L'édition de 1728 fut imprimée par lui à Rouen dans le plus grand secret; les autres éditions de 1723 auxquelles Voltaire n'eut pas part sont également clandestines. Et il n'est pas douteux que l'opposition au livre ne vînt

ville', the Mecaenas. or, I may truly say, the Dodington hère, for the encouragement ot" wit and learning, has earnestly recommended it to me to use my crédit and interesl for promoting tliis subscription among my friends ; on which account, as Avell as for the sake of merit, I thought I could apply myself no where more properly than to you; and I hope this will answer the particular view and interest which I hâve in it myself, which is, to renew a correspondence

surtout du clergé. Cf. ces lignes du Commentaire Historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade : « Tous les poètes de Paris et plusieurs savants se déchaînèrent contre lui; on lui décocha vingt brochures; on joua la Henriade à la Foire : on dit à l'ancien évêque de Fréjus, px'écepteur du roi, qu'il était indécent et même criminel de louer l'amiral de Coligny et la reine Elisabeth. La cabale fut si forte qu'on engagea le cai-dinal de Bissy, alors

président de l'assemblée du clergé, à censurer juridiquement l'ouvrage; mais une si étrange procédure n'eut pas lieu. » A Londres naturellement on devait faire un mérite à Voltaire de ce qui lavait fait critiquer à Paris. Quand il fut reçu par le roi Georges I^", en janvier 1727, les journaux ne manquèrent pas de rappeler les plaintes du clergé français contre la Henriade : « They say he has received notice from France not to print his poem of the League, a prosecution slill depending against him by the- Cardinal de Bissy, on the account of the praises bestow'd in that book on Queen Elizabeth's behaviour in matters of religion, and a great many strokes against the abuse of popery, and against persécution in matter of faith. » Daily Journal. Jan. 27, 1727 (même paragraphe dans le British Journal, Jan. 28).

I. Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, £ls du garde des sceaux d'Armenonville, né en 1686, secrétaire d'État aux affaires étrangères de 1723 à 1727. Voltaire le connaissait depuis longtemps. En 1722, alors que le comte était ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas, Voltaire qui était allé faire un petit tour à La Haye se fait adresser ses lettres chez lui (Moland, 1. 58 et 60, partie inédite'. En 1724 il écrit à Thieriot : « M. de Morville, qui a de l'amitié pour moi, peut faire quelque chose de vous. »

so agreeubic to me; who am ^vith the grcatcst truth and affection, Sir,

Your most obedient and most humble servant,

H. Walpolk.

TRADUCTION DE LA LETTRE 2 î-

Paris, le 29 mai 1726.

Monsieur,

M. Voltaire, un poète français qui a écrit plusieurs pièces très applaudies ici, est parti pour l'Angleterre afin d'y faire imprimer par souscription un excellent poème, intitulé Henri IV, qu'il ne peut publier en ^Vance, à cause de quelques traits un peu vifs qu'il y dirige contre la persécution et les prêtres. M. de Morville, qui est le]\Iécène ou pour mieux dire le Dodington de Paris par les encouragements qu'il donne à l'esprit et au savoir, m'a très instamment prié d'employer mon crédit et mon influence à pousser cette souscription parmi mes amis. Pour cette raison, et aussi parce que l'ouvrage le mérite, j'ai pensé que je ne pouvais m'adresser nulle part plus heureusement qu'à vous, Monsieur, et j'espère que ma lettre aura le l'ésultat que j'ai plus particulièrement en vue moi-même, qui est de reprendre avec vous une correspondance si agréable. Je suis, en toute sincérité et toute affection. Monsieur, Votre très obéissant et très humble serviteur,

H. Walpole.

LETTRES. 4l

AVALPOLE A NEWCASTLE ".

Paris, May the 29. 1726 n. s.

My Lord',

* Mj dispatch is too long to give y" grâce any more unnecessary trouble, but* I hope you will excuse my recommending to you at the earnest instance of M"" de Morville M" Voltaire, a poet and a very ingénions one who is lately gone for England to print by

subscription an excellent poem called Henry the -/tt. He lias been indeed in the Bastile - but not upon the account of any state afiTair, but for a particular quarrel with a private gentleman; and therefore I hope y"" Grâce will readily give him y" favour and protection in promoting the suscription.

*I had not the assurance Avhen I took my leaA^e of his Majesty to mention M"" TyrAvight, my chaplain, to him for a bénéfice : a gentleman of good birth, Avell afiected to his Majesty's person and government; and a minister

(a) British Muséum, Add. Sa 685, f° 67, -k p. pet. in-/|°. Apostille à

la 4° page : Paris, May — 1726, M^ Walpole, private, Rx [=1 recei-

ded?] a3". — J. Churton Collins, Voltaire, Montesquieu and Rousseau in England, 1908, p. 8. — Ballantyne, Voltaire^s visit ioEngland, p. 66.

1. Thomas Pelliam-HoUes, duc de Newcastle (1690-1768). Il était secrétaire d'État, c'est-à-dire ministre des affaires étrangères depuis 1724, et sous un titre ou l'autre resta au pouvoir jusqu'en 1756.

2. Walpole n'avait pas donné ce détail à Dodington, qui n'était qu'un des lords de la Trésorerie; mais quand il écrit à son chef direct, le ministre des affaires étrangères, et que, par conséquent, il s'agit d'une recommandation officielle, il ne peut se dispenser de mentionner l'incident, quitte à l'expliquer.

of good learning, of a pious and exemplary life suitable to his profession ; and if y' Grâce will take an opportunity of rocom-

mending him to his Majcsty's favour for the promise of some preferment, you will infiailcly oblige, my Lord,

Your Grace's most faithfull and most obed' humble servant,

H. Wali'ole.

I had the inclosed copy of news from Petersbourgh from Monsieur Godda : 896, 180, 828, 534-, 982, 602, 594, 1002, 77S*.

TRADUCTION DE LA LETTRE if».

Paris, le 29 mai 1726, nouveau style.

Milord,

Mes dépêches sont trop longues déjà pour que j'aille sans nécessité causer à votre Grâce un ennui de plus ; mais j'espère que vous m'excuserez si, à l'instante prière de M. de IMorville, je vous recommande M. Voltaii"e, un poète, et des plus ingénieux, qui est récemment parti pour l'Angleterre pour y faire imprimer par souscription un excellent poème intitulé Henri IV. Il est vrai qu'il a été à la Bastille, mais nullement pour raison d'état; il ne s'agissait que d'une querelle avec un simple particulier. Aussi j'espère que votre Grâce lui accordera volontiers sa faveur et sa protection pour faire réussir la souscription.

Je n'ai pas eu l'assurance quand j'ai pris congé de Sa Majesté de lui parler de M. Tyrwight, mon chapelain, pour un bénéfice : c'est un homme de bonne naissance, avec des sentiments dévoués à la personne et au gouvernement de Sa Majesté, un pasteur de grand savoir, de vie pieuse et exemplaire comme il convient à sa profession; et si votre Grâce veut saisir l'occasion de le recommander

à la faveur de Sa Majesté et de lui faire ainsi obtenir la promesse de quelque nomination, vous obligerez infiniment, Milord,

De votre Grâce le très fidèle, très obéissant et humble serviteur,

H. Walpole.

J"ai reçu de Saint-Pétersbourg par M. Godda la nouvelle suivante : 896, 'i30, 328, 524, 982, 602, 5y4, io52, 77"3.

VOLTAIRE A THIERIOT "

Le 12 août '\

J'ai reçu bien tard', mon cher Thieriot, une lettre de vous, du 11 du mois de mai dernier. Vous m'avez vu bien malheureux à Paris. La même destinée m'a poursuivi partout. Si le caractère des héros de mon poème est aussi bien soutenu que celui de ma mauvaise fortune-, mon poème assurément réussira mieux que moi. Vous me donnez par votre lettre des assurances si touchantes de votre amitié qu'il est juste que j'y réponde par de la confiance. Je vous avouerai donc, mon cher Thie-

(a) Imprimerie de la Société Littéraire Typographique (Éd. de Kehl), in-i2, t. LXVIII, p. 76, 1. 30. — Moland,'t. XXXIII, I. i65,

(6) Les éditeurs de Kehl datent : le 12 auguste. Mais Voltaire n'emploiera ce terme que beaucoup plus tard.

1. Cette lettre doit être écrite de Calais, au retour dune expédition secrète à Paris. Voltaire, qui n'avait probablement pas donné son adresse à Dunoquet depuis qu'il lavait quitté vers le 12 mai,

trouve chez lui une lettre de Thieriot qui l'y attendait depuis trois mois.

2. Ce n'est pas la première fois qu'il compare son sort à celui du héros de son poème : voir la lettre 22.

dix CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE.

l'iol, que j al fail un petit voyage à Paris, depuis peu. Puisque je ne vous y ai point vu, vous jugerez aisément que je n'ai vu personne. Je ne cherchais qu'un seul homme, que l'instinct de sa poltronnerie a caché de moi, comme s'il avait deviné que je fusse à sa piste. Enfin la crainte d'être découvert m'a fait partir plus précipitamment que je n'étais venti'. Voilà qui est fait, mon cher Thieriot; il y a grande apparence que je ne vous reverrai plus de ma vie. Je suis encore très incertain si je me retirerai à Londres. Je sais que c'est un pays où les arts sont

I. Il est fort possible eu effet que Voltaire soit venu relancer son ennemi dans Paris. Mais on peut se demander s'il n'y avait pas d'autres motifs à ce voyage secret. Au sortir de la Bastille, Voltaire avait sur lui treize cents francs en or. Cétait bien suflisant pour passer en Angleterre et y vivre quelques mois. Mais si son séjour Ik-bas devait se prolonger plusieurs années, comme cela paraissait probable, il fallait trouver dautres ressources. Or on se rappelle que vers le début de mai, sur le point de quitter la Bastille. Voltaire réchuna avec instance un jour de délai pour pouvoir conférer une dernière fois avec son homme d'afl'aires, Dubreuil. 11 n'est plis probable qu'en quelques séances il ait eu le temps de régler chaque détail. On peut donc supposer que si au bout de quelques mois il revint secrètement à Paris, c'est surtout pour y compléter ses arrangements financiers. Voir aussi p. 55n.

i. Plus tard il parlera de quelques lettres de change qu'il avait sur un banquier de Londres : il ne les présenta certainement qu'au retour de son voyage secret, il est donc vraisemblable qu'elles ne lui furent remises à Paris qu'au cours de ce voyage même. Sur les dates de cette expédition on ne peut faire que des conjectures. Etant à Calais le ii août, il avait dû quitter Paris vers le 9 : mettons trois jours pour chercher Rohan et se procurer des fonds, il était donc arrivé autour du 6. Supposons que la mer ait été bonne, ce qui est en général le cas à ce moment de l'année, il avait dû s'embarquer vers le i"" août. Si l'on admet, comme nous l'avons fait, qu'il était installé en Angleterre depuis le milieu de mai, on conclura que sou premier séjour outre-Manche avait duré deux mois et demi.

tous honorés et récompensés, où il y a de la didérence entre les conditions, mais point d'autre entre les hommes que celle du mérite. C'est un pays où l'on" pense librement et noblement, sans être retenu par aucune crainte servile. Si je suivais mon inclination, ce serait là que je me fixerais, dans l'idée seulement d'apprendre à penser. J\lais je ne sais si ma petite fortune, très dérangée par tant de voyages, ma mauvaise santé, plus altérée que jamais, et mon goût pour la plus profonde retraite, me permettront d'aller me jeter au travers du tintamarre de Whitehall' et de Londres. Je suis très bien recommandé en ce pays-là', et on m'y attend avec assez de bonté; mais je ne puis pas vous répondre que je fasse le voyage". Je n'ai plus que deux choses à faire

(a) Mol., on.

(è) Kehl, Witheall.

1. Voltaire pense évidemment aux lettres de Walpole écrites à la demande de M. de Morville. M. de Morville avait écrit aussi à l'ambassadeur de France à Londres. (Voir 1. 24, 26 et 33.)

2. Il s'y décida pourtant et sans tarder beaucoup, semble-t-il. Le i5 octobre il écrit à Mlle Bessières, faisant allusion à son séjour à Wandsworth : « La retraite ignorée où j'ai vécu depuis deux mois... «, ce qui nous reporte au 10 août. La lettre du 16 octobre à Mme de Bernières confirme qu'il n'a fait que passer par Londres avant de se retirer à Wandsworth. Enfin dans sa lettre du même jour à Thieriot il dijt expressément : ((I came again into England in the latter end of July ». Si l'on remarque que Voltaire se sert ici très probablement, et sans peut-être s'en rendre compte, de l'ancien style, on verra que la date indiquée pour son retour en Angleterre est le 1 1 août (= 3i juillet ancien style). Le 11 août, il est vrai, il est encore en France et il ne partira, croyons-nous, que vers le i3 ou 14. Mais, écrivant à deux mois d'intervalle, il a facilement pu se tromper de quelques jours sur la date exacte de son débarquement.

dans ma vie : l'une, de la hasarder avec honneur dès que je le jjourrai; cl l'autre, de la finir dans l'obscurité d'une retraite qui convient ù ma façon de penser, à mes malheurs, et à la connaissance que j'ai des hommes.

J'abandonne de bon cœur mes pensions du roi et de la reine*; le seul regret que j'ai" est de n'avoir pu réussir à vous les faire partager". Ce serait une consolation pour moi dans ma solitude de penser que j'aurais pu, une fois en ma vie, vous être de quelque utilité; mais je suis destiné à être malheureux de toutes façons. Le plus grand plaisir qu'un honnête homme puisse ressentir, celui de faire plaisir à ses amis, m'est refusé.

(a) Mol., aie.

Sur les pensions de Voltaire, voir Appendice II

2. Quelques années auparavant, Voltaire avait cherché en effet à faire attribuer à Thieriot la moitié de la pension qu'il recevait du roi. Voici la lettre qu'il écrivait à cette occasion u A Son Altesse Sereniss. Monseigneur le Duc » : « Monseigneur, le sieur de Voltaire représente très humblement a Votre Alt. Serenissime qu'il avoit obtenu du roi, il y a quatre mois, le partage de sa pension de deux mil livres avec le S' Tiriot, son ami; sa maladie l'aiant empêché de poursuivre l'expédition de cette grâce, il suplie Votre Altesse Serenissime d'avoir la bonté d'ordonner un brevet de cent pistoles pour Tiriot et de réduire a mille livres celui de Voltaire qui est de deux mille. Votre Alt. Ser. assurera par cette bonté le bonheur de deux amis qui continueront leurs vœux pour elle. » (Bibl. Nat., nouv. acq. fr. 3i, P 206. Publié par Caussy, La Revue, 1910, p. 282.) Le ms. porte en haut à gauche, au crayon, la date 1723 : c'est le 4 novembre 1728 que Voltaire, alors au château de Maisons, tomba malade de la petite vérole. Un mois plus tard il était en convalescence à Paris. Il est probable que la requête au Duc de Bourbon, qui venait de prendre le pouvoir, est de la seconde quinzaine de décembre 1728. On voit qu'elle ne fut pas agréée.

Je ne sais comment madame de Bernières pense à mon égard.

Pi-endrait-elle le soin de rassurer mon cœur Contre la défiance attachée au malheuii?

Je respecterai toute ma vie l'amitié qu'elle a eue pour moi, et je conserverai celle que j'ai pour elle. Je lui souhaite une meilleure santé, une fortune rangée, bien du plaisir, et des amis comme vous. Parlez-lui quelque fois de moi. Si j'ai encore quelques amis qui prononcent mon nom devant vous, parlez de moi sobrement avec eux, et entretenez le souvenir qu'ils veulent bien me conservera

Pour vous, écrivez-moi quelquefois, sans examiner si je fais exactement réponse \ Comptez sur mon cœur plus que sur mes lettres.

Adieu, mon cher Thieriot; aimez-moi malgré l'absence et la mauvaise fortune.

Daus Racine, Mithridate dit à Monime

N'était-il pas plus noble, et plus digne de vous, De joindre à ce devoir votre propre suffrage... Et de me rassurer, en flattant ma douleur, Contre la défiance attachée au Tnatheur"?

Mithridate, II, iv, 674-578.

2. Yoltaire est plein de réminiscences de Racine : il y a dans ce passage comme un écho lointain de quelques beaux vers d'Androniaque {lY, i, 1117-1121).

3. On est un peu surpris de cette restriction. Mais elle s'accorde assez bien avec le ton de la lettre, qui est d"une grande tris-

tesse. Que s'est-il donc passé depuis le début de mai où Voltaire écrivait de Calais des lettres pleines de fermeté et de courage? Pourquoi cet abattement? On peut hasarder une explication. Depuis le départ de Voltaire il s'était produit en France un grand changement. Le duc de Bourbon avait dû quitter le pouvoir le 1 1 juin : Voltaire s'en fût facilement consolé. Mais cette retraite avait eu des conséquences

THIERIOT A VOLTAIUfJ".

i6 août 1726.

.... Ce scélérat d'abbé Desfontaines veut toujours me

(a) Voltaire à Thieriot, 2 janvier 1789, Mol, t. XXXV, p. 91, 1. ioo5. A partir de II a fait du temps je suis le texte légèrement différent donné par le Mcruolrc sur la satire à l'occasion d'un libelle de l'abbé Des fontaines, Moland, t. X.\1II, p. 63, n. 2, et le Mémoire du Sieur de Voltaire, Moland, ibid., p. 89.

plus fâcheuses pour lui. La retraite de Son Altesse Sérénissime avait compromis le crédit de la reine qui lui devait son mariage. Or Marie Leczinska sétait certainement plus intéressée à l'auteur de Mnriamne que son auguste époux. Chose plus grave, Mme de Prie, protectrice déclarée de Voltaire, avait perdu toute espèce de pouvoir ; elle aussi avait dû partir en exil. Enfin ((le second premier ministre » Pâris-Duverney, à qui Voltaire devait les fondements de sa fortune financière, avait dû le 12 juin donner sa démission de secrétaire des commandements de la Reine, et partir le i4 pour sa terre de Flèche en Barrois, en attendant quon le mît un peu plus tard à la Bastille. Voltaire en apprenant tous ces bouleversements dut faire d'amères réflexions : il était déjà assez dur dètre pour le moment en exil; mais l'avenir paraissait encore plus

sombre que le présent. Il est probable qu'il quitta Paris bien plus découragé qu'il ne l'avait été trois mois auparavant quand on lui ouvrit les portes de la Bastille. Voir aussi p. 55. n. i.

I. Voici, croyons-nous, la plus ancienne lettre de Thieriot qui nous ait été conservée, et encore n'est-ce qu'un fragment. Les lettres de Thieriot à Voltaire, publiées par M. Caussy. Rev. d'IIist. Litt. de la France. 1908, appartiennent à une époque très postérieure. — La lettre 29, du 26 octobre 1726, est une réponse à notre lettre de Thieriot, et nous permet de deviner en partie ce qu'avait dit celui-ci. Il annonçait à Voltaire qu'il avait fait de grands progrès en anglais et lui demandait de lui indiquer des livres anglais qu'il pourrait traduire en français. Il l'engageait à ne pas écrire trop librement à l'abbé Desfontaines, homme peu sûr : c'est à cette partie de la lettre que se rattache notre fragment. Il lui rappelait quelque aventure romanesque de sa vie passée et le priait de lui envoyer les vers qu'il

brouiller avec vous'; il dit que vous ne lui avez jamais parlé de moi qu'en termes outrageants...

Il n'a que quatre cents livres de rente de chez lui; et il gagne par an plus de mille écus par ses infidélités et par ses bassesses. Il a fait du temps de Bicêtre un ouvrage contre vous intitulé V Apologie de M. de Voltaire que je l'ai forcé avec bien de la peine à jeter dans le feu. C'est lui qui a fait à Evreux une édition du poème delà Ligue'dans laquelle il a inséré des vers contre M. de la Motte —

avait composés à ce sujet : on sait que toute sa vie Thieriot apprit, récita et colporta des vers de Voltaire. Enfin il prévenait son ami quil était arrivé pour lui (probablement à la maison de la rue

de Beaune) une lettre du marquis de Yillars et une autre venant de Turquie.

Sur Desfontaines et Voltaire, voir l'appendice III

2. Il s'agit de l'édition qui se donne comme publiée à Amsterdam chez Jean-Frédéric Bernard. En réalité elle fut imprimée, vers le milieu de 1724» à Rouen, Evreux ou Troyes. Le 17 août Voltaire en a connaissance : « J'ai appris, écrit-il à Thieriot, qu'on avait réimprimé mon poème avec quelques autres pièces fugitives de moi. Je vais travailler à les faire saisir... Je vous enverrai un poème de la nouvelle édition, dès que j'en aurai atti'apé un exemplaire. » (Moland, 1. 120.) Le 21 il revient sur le même sujet : « Je ne sais, mon cher Thieriot, si je vous ai mandé qu'on a fait une nouvelle édition du poème accompagnée de beaucoup de pièces fugitives dont quelques-unes ne sont pas de moi et dont les autres ne sont pas ce que j'ai fait de mieux : je vais travailler incessamment à faire saisir les exemplaires.)> (Caussy, Revue bleue, 1909, IP sem., p. /\iS.) Le 28 août on fit en effet des perquisitions dans Paris et on saisit quelques exemplaires d'une édition de la Ligue. (Campardon, Voltaire, Documents inédits, Paris, 1880, p. 8.) Voltaire ne pouvait regarder que d'un fort mauvais œil la collaboration inattendue qui s'offrait à lui : car on avait cherché sans façon à combler les lacunes qu'il avait laissées dans sa propre édition de Rouen (1728). Ici et là on avait semé des incongruités. Saint Louis, prophétisant l'avenir à Henri, disait en 1728 :

François, vous savez vaincre et chanter vos conquêtes, II n'est point de lauriers qui ne couvre[nt] vos têtes ; Un peuple de héros va naître en ces climats...

CORRESPONDANCE DK VOLTAIRE. 4

50 CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE.

En 1724» il se ravise et vaticine sur un mode nouveau :

Il n'est point de lauriers qui ne couvrent vos têtes;

En dépit des Pradons, des Perraults, des H*** [Houdarts]

On verra lo bon goût fleurir de toutes parts;

Et la Religion que la Science honore,

Par le progrès des Arts mieux triompher encore.

Monsieur l'abbé avait dû ici sourire daise. Il donnait un coup de patte en passant à Houdard de la Motte qu'il détestait, et il faisait une niche à A'oltaire : double plaisir. .Mais il dut rire bien davantage quelques mois plus tard quand il composa V Apologie : ne s"avisa-t-il pas de reprocher à Voltaire davoir inséré dans son poème quoi? précisément cette grotesque addition dont il était lui-même l'auteur. Écoutez cette ironie de pince-sans-rire : « Dans cette seconde édition Saint Louis qui étoit la bonté même et qui n'a jamais blessé en rien la charité fraternelle, Saint Louis est un satyrique et un médisant : il parle mal de Pradon, de M. de la Motte et même de Perrault. » Et il cite gravement les deux vers qu'il avait toutes les raisons du monde de connaître mieux que personne. Voltaire n'apprit vraisemblablement que par Thieriol ce qui en était de toute cette affaire, mais Desfontaines ne se cacha jamais beaucoup davoir fait l'édition de 1724- L'n jour qu'il

regardait avec Michault un article sur Pradon que Michault avait inséré dans le tome XLIII des Mémoires du Père Nicerou pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, il tomba sur ce passage : <c]\I. de Voltaire dans son poème de la Ligue a sçu placer Pradon et faire tenir à Saint Louis des discours fort outrageans sur ce poète : En dépit des Pradons... » Sur quoi il confia à l'autre tout ébahi qu'il était l'auteur de ces deux vers. «. Il m'ajouta,, continue Michault, que selon toute apparence, en les citant, je m'étois servi dune petite édition du poème de la Ligue imprimée à Rouen, dans laquelle il avoit rempli à sa fantaisie les lacunes d'une précédente édition de la Henriade... Cette anecdote... décèle assés bien le caractère de l'abbé Des Fontaines. » Michault. Mélanges liistoriques et philologiques, Paris, 175;, t. I, p. i58.

LETTRES. iJI

VOLTAIRE A MADEMOISELLE BESSIIERES "'. .

[26 octobre.] A Wandsworth -, le i5 octobre.

Je reçois, Mademoiselle, en même temps une lettre de vous, du 10 septembre, et une de mon frère^ du 12 août. La retraite ignorée où j'ai vécu depuis deux mois, et mes maladies continuelles qui m'ont empêché d'écrire à mon correspondant de Calais, sont cause que ces lettres ont tardé si longtemps à venir jusqu'à moi. Tout ce que vous m'écrivez m'a percé le cœur. Que puis-je vous dire, Mademoiselle, sur la mort de ma sœur*, sinon qu'il

(a) Bib. N., fr, 12 9^1, f" 17. (Copie.) — Supplément au Recueil des Lettres de M. de Voltaire, 1808, t. I, p. 55. — Moland, 1. 166.

I. Le nom de cette amie de la famille Arouet ne reparaît qu'une autre fois dans la Correspondance. En 1706, Voltaire fait à sa nièce Mme de Fontaine une amusante peinture dune vieille tante de Mlles Bessières (Moland, 1. 3097).

1. Wandsworth fait aujourd'hui partie constituante de l'agglomération londonienne. En 1726, c'était encore un charmant village, situé en pleine campagne, à Tpuest de Londres, sur la rive droite de la Tamise. Non loin de Wandsworth, en remontant la rivière on rencontre Richmond où demeuraient alors le prince et la princesse de Galles, puis Twickenham où Pope avait sa maison de campagne. Twickenham est à peu près à moitié chemin entre Wandsworth et Cranford, où Bolingbroke sévertuait à faire valoir sa ferme de Dawley.

Voir p. i58, n, i

4. Il s'agit de Marie-Marguerite Arouet qui le 28 janvier 1709 avait épousé Pierre-François Mignot, conseiller-correcteur à la Chambre des Comptes. Mme Mignot est la mère de l'abbé Mignot, de Mme Denis et de Mme de Fontaine (plus tard Mme de Florian) dont les noms reviennent si souvent dans la correspondance de leur oncle. Voltaire, fort mal avec son frère, eut toujours beaucoup d'affection pour sa sœur. Étant à

OUI mieux valu pour ma famille cl pour moi {{uc j'eusse élé enlevé à sa place? Ce n'est point à moi à VOUS parler du peu de cas que l'on doit faire de ce passage si court et si difficile qu'on

appelle la vie : vous avez sur cela des notions plus lumineuses que moi, et puisées dans des sources plus pures. Je ne connais que les malheurs de la vie, mais vous en connaissez les remèdes, et la difi'érence de vous à moi est du malade au médecin.

Je vous supplie. Mademoiselle, d'a>oir la bonté de remplir jusqu'au bout le zèle charitable que vous daignez avoir pour moi en cette occasion douloureuse : ou engagez mon frère à me donner, sans diflcrer un seul moment, des nouvelles de sa santé, ou donnez m'en vous-même. 11 ne vous reste plus que lui de toute la famille de mon père* que vous

Ussé, il écrivait le 12 déc. 1722 à Thieriot : « Je vous prie, mon cher Thieriot, d'aller un peu dîner chez ma sœur » (Moland. 1. 72), et quelques jours après : « Je vous suis surtout très obligé d'aller souvent chez ma sœur. Mon cœur a toujours été tourne vers elle; je suis sûr que vous lui donnerez un peu d'amitié pour moi » (Moland, 1. 75). Par ces derniers mots on peut deviner que Marie-Marguerite n'approuvait pas toujours la conduite de son frère cadet. Il faut se rappeler que moins d'un an auparavant François Arouel était mort, faisant de son gendre Mignot son exécuteur testamentaire en signe de « confiance » et d' « estime » et marquant sa nette désapprobation de la vie dissipée que menait son « fils de Voltaire ».

I. M. Chardonchamp, La famille de Voltaire., 1911, p. 32. mentionne encore parmi les enfants du payeur de la Chambre des Comptes Marguerite -Catherine Arouet, baptisée le 29 déc. 1686 à Saint-Germain-le-Vieil, et Robert Arouet, baptisé le 18 juillet 1689 dans la même paroisse. Mais il est douteux que l'un et l'autre aient vécu très longtemps. En tout cas ils étaient certaine-

ment morts quand François Arouet fil son testament en août 1721.

avez regardée comme la vôtre. Pour moi, il ne faut plus me compter. Ce n'est pas que je ne vive encore pour le respect et l'amitié que je vous dois; mais je suis mort pour tout le reste. Vous avez grand tort, permettez-moi de vous le dire avec tendresse et avec douleur, vous avez grand tort de soupçonner que je vous aie oubliée. J'ai bien fait des fautes dans le cours de ma vie. Les amertumes et les souffrances qui en ont marqué presque tous les jours ont été souvent mon ouvrage. Je sens le peu que je vaux; mes faiblesses me font pitié, et mes fautes me font horreur. Mais Dieu m'est témoin que j'aime la vertu et qu'ainsi je vous suis tendrement attaché pour toute ma vie.

Adieu ; je vous embrasse, permettez-moi ce terme, avec tout le respect et toute la reconnaissance que je dois à M'"^' Bessières".

VOLTAIRE A THIERIOX'.

[26 octobre 1726.]

... I intend to send you two or three poems of

(a) Mol., Mlle B., — mais il y avait deux sœurs.

Ib) Chez M. Albert Forbes Sieveking de Londres. Sur l'histoire de ce ms. et de sa publication, voir p. xxxv-xliv. Nous donnons le texte corrigé : les mots entre parenthèses sont ceux que Voltaire a rayés sur-le-champ et remplacés par d'autres qui suivent sur la ligne même ; les deux phrases entre crochets se trouvent telles quelles dans le ms. Pour qu'on ait une idée complète de cet intéressant autographe nous donnons en note tous les mots et toutes les phrases qui ont été barrés après coup et remplacés par des

corrections mises dans l'interligne. On pourra se convaincre que si Voltaire est arrivé assez rapidement à acquérir une réelle maîtrise de l'anglais, il a néanmoins tout comme un autre débuté par dos fautes d'écolier.

Mr Pope', llie Ijest poct" of England. and at présent of ail tlio Avorlcl. 1 hope you are acqiiaintcd enough willi tlic English longue to be sensible of ail the charms of his works. For mv part 1 look on his poem call d the Essay upon crilicism as" siiperior to the Art of poelry of Horace; and lus Râpe of the lock, la boucle de cheveux, [that is a comical one], is in my opinion above the Lutrin (de) of Despreatix ; I never saw so amiable an imagination, so gentle grâces, so great varyety ', so much wil, and so reiined knowletlge of the world as" in this little performance. Now, my dear ïiriot, after having fully answered to what* you asked about English books, let me acquaint you with an account of my for ever cursed. fortune. I (Avent) came again into'^ England in the latter end of July very much dissastilied with my secret voiage into'^ France both unsuccesful and

(a) Notre ms. commence à « The best poet ». J emprunte ce qui précède à Warburton,. The Works of Alexander Pope, 1751, t. IV, p. 38, note au v. S^o. || (b) like on a poem. || {c) Il y a eu correction de Tariety en varyety ou inversement; on ne distingue pas si c'est i ou y qui est dessus, ni s'il y a là correction de Voltaire ou de «l'autre ». || (rf) tban. || (e) that. || (/) in. || (5-) in.

I. Alexander Pope (1688-1744), « le poète le plus élégant, le plus correct et, ce qui est encore beaucoup, le plus harmonieux qu'ait eu l'Angleterre. Il a réduit les sifflements aigres de la trompette anglaise aux doux sons de la flûte. » [Lettres Philos., éd. Lanson, t. II, p. i35.) L'Essai sur la Critique est de 171 1, l'Enlève-

ment de la Boucle de 171 2 (édition remaniée et agrandie en 1714) • mais c'est sa célèbre traduction de l'Iliade (lyiS- 1730) qui avait décidément placé Pope à la tête des écrivains anglais, en même temps quelle lui avait assuré l'indépendance matérielle. En 17 19 il acheta sa villa de Twickenham où il vécut jusqu'à sa mort. Il y était quand Voltaire arriva en Angleterre.

expensive. I liad aboiit me onely" some bills of cxcliange upon a Jew callcd Médina * for the sum of about eight or nine thousand French livres rekon-

(a) but.

I. Sur cette faillite de Médina, voir un article de M. Lanson dans la Revue latine de 1908, p. 33 : Voltaire et son banqiielautierjuifen 1720. M. Lanson note que, bien des années après, Voltaire faisant allusion à cette pei'te d'argent nomme son banqueroutier anglais une fois Médina (1771), une autre fois Acosta (1776) : d'autre part les journaux de Londres mentionnent bien une faillite da Costa, mais ne soufflent pas mot d'une faillite Médina. M. Lanson se demande si en 1771 Voltaire n'a pas confondu son banqueroutier anglais de 1726 avec le juif hollandais Medine qui en 1738 lui empruntait de l'argent : en 1776 il aurait retrouvé le véritable nom, celui de da Costa. Dans ce cas ne faudrait-il pas voir dans les mots called Médina de notre lettre 29 une de ces corrections d'une encre plus noire dont parle M. Hettier : ils pourraient (c avoir été ajoutés par un interpolateur au courant de l'anecdote dés Questions sur V Encyclopédie Ti^ (qui nomme Médina). Mais nous avons vu le manuscrit Sieveking, et Voltaire avait bien écrit dès 1726 « a Jew called Médina ». Nous croyons que pour résoudre la difficulté il faut faire attention à une phrase de la lettre à Thieriot du 2/10 février 1727 : « Vous savez peut

être que les hanquero.uttes sans ressource que j'aj essuieez en Angleterre... m'ont réduit a un état bien dur. » Pourquoi ce pluriel, si en effet Voltaire n'a pas perdu son argent au moins à deux reprises difiérentes? A notre avis il a eu affaire en 1726 à Médina et à d'Acosta. Aux termes de la lettre 29, c'est au retour de son voyage secret en France que s'étant présenté chez Médina avec des lettres de change de la valeur de 8 à 9000 livres il trouva son banquier en faillite : c'est donc vers le milieu d'août (voir p. ^ô, n. 2) que lui arriva cette désagréable aventure. Nous croyons qu'à cette époque il avait déjà essuyé sa première banqueroute. Nous savons en efiet que Anthony Mendez da Costa était en faillite dès avant le 24 juin 1726 (= 5 juillet n. s.), car ce jour-là meurt John Mendez da Costa, lequel était syndic de ladite faillite. (Voir Lanson, art. cit., p. 37-38.) Ce serait ainsi durant son premier séjour en Angleterre — avant le voyage secret — que Voltaire aurait été désappointé par da Costa, sur lequel on lui avait en ce cas remis des lettres de

ing' ;ill. At my coming to" London. I found my damned Jew Avas broken; I was Avitliout a penny, sick to deatîi'^ (with) of a violent agûe, a stranger",

(a) in rekonirig. || (b)aL || (c) sick to dye. j| (d) stranger fsans l'article).

change au sortir même de la Bastille. Ceci nous expliquerait, bien mieux que le prétexte dune poursuite de Rohan-Chabot, pourquoi Voltaire deux mois et demi après son arrivée en Angleterre se hâtait de repartir pour Paris : il lui fallait prendre d'autres arrangements financiers. On comprendrait aussi pourquoi le 12 août, après sa visite rapide à Paris et avant de traverser la Manche pour la seconde fois, il écrivait à Thieriot : « Vous m'a-

vez vu bien malheureux à Paris [Il s"agit de leurs entrevues à la Bastille, car dans son voyage secret Voltaire n'a pas vu Thieriot]. La même destinée m a poursuivi partout. Si le caractère des héros de mon poème est aussi bien soutenu que celui de ma mauvaise,fortune, mon poème assurément réussira mieux que moi. » Ainsi Voltaire à Londres a été aussi malheureux qu'il l'avait été à Paris. Nous ne voyons pas à quoi ces plaintes pourraient rimer, s'il ne s'agissait pas là déjà d'embarras d'argent. Ce n'est pas la première fois que Voltaire se plaint de la mauvaise fortune qui s'acharne à le poursuivre, et la plupart du temps, semble-t-il. il fait allusion à des déboires financiers (voir, eu particulier, Moland, 1. 82, loi, i'\ô). Il dira de même, dans la première lettre écrite d'Angleterre à Thieriot (i5/26 oct. 1726) et pensant à la faillite Médina : (c Let me acquaint you with an account ofmy for ever cursed fortune ». L'hypothèse que nous proposons nous semble rendre compte de tous les faits. Elle explique encore à noire avis un détail passablement obscur de la lettre 29 : « In thèse circumstances my star, that among ail its direful influences pours allways on me some kind refreshment, sent to me an English gentleman unknown to me n'Aw forced me to receive some money that I wanted. » Nous ne croyons pas que ce monsieur anglais soit, comme on l'a dit parfois, le roi George I"". (Voir p. 58 n. i.) Il nous semble bien plus vraisemblable d'y voir Anthony Mendez da Costa lui-même. V'oltaire, ruiné par Médina, sans le sou sur le pavé de Londres, presque désespéré, s'en va voir à tout hasai'd son premier banqueroutier : un <c monsieur inconnu ». dit-il, mais rien ne prouve en elîet qu'il ait vu da Costa auparavant. Da Costa, touché du dénuement de Voltaire, lui donne

alone, helpless, in the midst" of a city wherein I was known to no body ; my Lord and my Lady Bolingbroke were in* tbe coun-

try ' ; I could not make bold to sec our ambassadour^ in so wretched a condition.

(a) Il semble que Voltaire ait d'abord écrit « in tbe mild » et qu'on ait ajouté au-dessus les lettres dsi, \\ (b) were into tbe country. — Il semble que Voltaire ait d'abord écrit thcir.

quelque argent. Nous croyons que c'est ce souvenii- qu'en 1776 Voltaire retrouvera au fond de sa mémoire : « J'arrivai trop tard chez M. Acosta; j'avais une lettre de vingt mille francs sur lui; il me dit qu'il avait déclaré sa faillite la veille, et il eut la générosité de vie donner (juelques gainées qii'il pouvait se dispenser de in accorder. » (Lanson, art. cit., p. 84.) H y a bien là la circonstance de la faillite déclarée «la veille » : mais ce pourrait être le coup de pouce du conteur sacrifiant une vérité de détail « aux nécessités supérieures d'une phrase bien faite ». Et vraiment à cinquante ans d'intervalle Voltaire peut bien, de la meilleure foi du monde, brouiller un peu les dates. — Il est vrai qu'un document officiel publié dans la London Gazette du 24 juin/ 5 juillet nous apprend qu'à cette date Anthony Mendez da Costa n'était plus à Londres (Lanson, p. 87). Mais il avait pu y être à la fin de l'été de 1726. Il devait être en Angleterre, et probablement à Londres, à un moment quelconque de 1727, car cette année-là même il est en procès avec la Compagnie de Russie qui refusait de l'admettre parmi ses membres (Lanson, p. 38). Enfin il était certainement à Londres à la fin de 1727 ou au commencement de 1728, au moment où s'établit la liste des souscripteurs de la Henriade^ car nous trouvons sur cette liste le nom de Anthony d' Acosta, Esq. Cette mention nous prouve en outre qu'entre créancier et débiteur il s'était maintenu d'excellentes relations. Voltaire dut certainement fréquenter le cercle des d'Acosta : à côté du nom d'An-

thony nous trouvons sur la même liste ceux de Joseph D'Acosta, Esq. (pour deux exemplaires), de Mrs. Catherine D'Acosta, à' Anthony Metidoz. Esq., et de James Mendoz, Esq. Mme Catherine d'Acosta était la cousine et la femme d'Anthony et quant à Anthony et James Mendoz c'étaient sans doute les frères de Mme Catherine. Enfin dans le Sottisier Voltaire citera plus tard un bon mot de Mme D'Acosta qui fut dit en sa présence. (Moland, t. XXXII, p. 5^.)

Voir p. 86, n. i

I liad ncver undcrgonc siicli dislress ; but I am born to run tliiough ail ihe misTortunes of lifc. In tbese circumstances" my star, that among ail ils direful influences peurs allways on me some kind refreshment. sent to me an English gentleman' unknown

(a) in thc circunistances. — Il semble qu'on ait ensuite rajouté se au-dessus de thc, mais ce n'est pas très net.

I. Ou a voulu voir clans cet ((English gentleman)> le roi George I*"". On se fonde sur ce passage d'une préface de 1746 aux OEin'res de Voltaire. Londres, .Jean Nourse, t. I : « Ceux qui s'intéressent aux anecdotes littéraires ne seront pas fâchés de savoir que M. de Voltaire, à sou abord en Angleterre, ayant essuyé une banqueroute considérable, lo roi, qui le sut, lui envoya deux mille écus ». Nous ne croyons pas que cette induction soit exacte. Admettons qu'il ait pu venir à l'idée de Voltaire de désigner le roi par un terme aussi vague. Il ne dirait certainement pas que George I" lui était inconnu : il lui avait autrefois envoyé un exem-

plaire à'OEdipe avec une flatteuse dédicace, et le roi en retour lui avait fait tenir une montre d"or et peut-être une gratification. De plus il serait singulier de parler de <(quelque argent dont j'avais besoin » s'il s'agissait de deux mille écus, qui font trois années de la pension que Louis XV^ avait donnée à Voltaire. D'autre part Voltaire diraitil que ce gentleman l'a forcé de recevoir quelque argent? L'étiquette ne permettait pas cette sorte de politesse quand la générosité royale entrait en jeu. Cela se comprend s'il s'agit d un inconnu qui en un moment de détresse fait accepter quelques louis à Voltaire. Enfin Voltaire, ne l'oublions pas, vient à peine de débarquer, il ne connaît personne dans Londres, M. et Mme de Bolingbroke sont à la campagne, il n'ose se présenter devant l'ambassadeur de France : comment George I" aurait-il appris qu'il était à Londres? Nous croyons que le texte de 1746 peut s'expliquer autrement. Le nom du roi Georges I*"""" n'apparaît pas dans la liste des souscripteurs, non plus que celui du prince et de la princesse de Galles. Il est hors de doute pourtant qu'ils encouragèrent la souscription, et qu'ils y contribuèrent. Nous croyons que ces 2 000 écus représentent la souscription du roi, qui ne fut peut-être aussi généreuse que parce que George I^" avait appris la perte d'argent qu'avait faite Voltaire. Plus tard, comme il le fait souvent.

to me, who forced me to receive some money tliat I Avanted. An other London" citizen* that I had seen but once at Paris, carried me to* his own country house, wherein I lead an obscure and charming life since that time, Avithout going (at) to London, and

(a) London's citisen. || [b) in.

Voltaire résumera tout cela en une phrase rapide et inexacte. Dans un projet de préface qui passa sous les yeux de Voltaire, Baculard d'Arnaud écrit eu 1760 : « Cette édition (la Henriade, Londres, 1728, in-4°) valut dix mille écus à l'auteur qui navait essuyé que des satires dans sa patrie; et le roi d^ Angleterre Georges /«'" fit à l'auteur un présent de six mille livres. » Mém. de Longchamp et Wagnière, t. II, p. 492. On voit que d'Arnaud explique comme nous le présent du roi, et nous sommes d'autant plus porté à l'en croire sur ce point que seul de tous ceux qui ont parlé de cette souscription d'Angleterre il a donné le chiffre juste : tous les autres exagèrent ridiculement. Quant à cet « English gentleman » qui avec quelques guinées a tiré Voltaire dembairas, nous avons dit plus haut qui, selon nous, il faut y voir, p. 56 n. i de la p. 55.

I. Everard Falkner, 1684-1758, qui deviendra plus tard ambassadeur à Constantinople, puis maître général des postes, était en 1726 un riche « marchand » de la cité. A en croire Goldsmith [Memoirs of M. de Voltaire, éd. Bohn, IV. 27), étant de passage à Paris il y était devenu intime avec Voltaire et lui avait fait promettre de venir le voir chez lui. On voit par notre lettre qu'en réalité ils ne s'étaient vus qu'une fois en France. Mais il est certain que Voltaire séjourna longtemps à Wandsworth, et ne laissa pas en Angleterre dami plus chaud et plus dévoué que Falkner. Il lui dédia plus tard sa Zaïre et ils correspondirent longtemps ensemble. Voici le portrait qu'il en faisait à Moncrif vers 1784 : Moncrif avait demandé à Voltaire si son ami F'alkner qui était alors à Constantinople ne pourrait pas lui rapporter quelques souvenirs de lOrient : « Il est vrai qu'il a du goût pour l'antiquaille, mais ce nest ni pour alun, borax, terre sigillée ou plante marine. Son goût se renferme dans les médailles grecques et dans

les vieux auteurs : de sorte qu'excepté les draps et les soies, auxquels il s'entend parfaitement bien, je ne lui connais d'autre intelligence que celle d'Horace et de Virgile, et des vieilles monnaies du temps d'Alexandre.)> (Mol. 1. 894.)

quilc givcn ovcr to thc pleasurcs cl' indolence and of fricndshipp. Thc truc and generous affection of Ihis man who sooths the bitterness of my life brings me to love you more and more. Ail the instances of friendshipp indear my friend Tiriot to me. I havc seen often mylord and mylady Bolinbroke ' ; I hâve found their affection still the samc, even increased in proportion to my unhapplness; thcy offcred me ail, thcir money, their house ; but I rcfused ail, because they are lords, and I bave acccpted ail from M" Faulknear. because lie is a single gentleman.

I had a mind at first to print our poor Henry at my own expcnscs in London', but the loss of my

1. Peut-être A'^ollaire était-il allé faire un tour jusqu'à Cranford dans le Middlesex. Mais il est plus probable que c'est dans leur maison de Pall Mail que Voltaire vit M. et Mme de Bolingbroke durant de courtes apparitions qu'ils y faisaient. On surprend parfois l'écho de quelques conversations qu'il eut alors avec eux. En décembre 1726 Mlle Aïssé, écrivant à une amie, s'étonne que Lord Henry Saint-John, père de Bolingbroke, ait laissé épouser à sa fille un simple caissier de la Compagnie de la Mer du Sud. Le mariage s'était fait le 20 juin (= i"^"" juillet n. s. ?) 1726. Or bien dés années plus tard, en 1758, Voltaire lira ces lettres en manuscrit et il y mettra quelques notes. Voici ce qu'il dit au sujet du mariage de Mlle de Saint-John et de Knight : « La

demoiselle en était folle. Ce mariage s'est fait contre l'aveu des parents. » On voit que Bolingbroke, qui n'en paraissait pas « trop content ->, lui en avait touché quelques mots.

2. Quoi qu'il en dise ici à Thieriot, il est certain que Voltaire eut dès les premiers jours l'idée de recourir à une souscription patronnée par la cour. Comment s'expliquerait-on autrement que le 29 mai Walpole en annonce la nouvelle à Dodington et Newcastle (1. 24 et 25)? Walpole tenait cela de M. de Morville à qui Voltaire avait dû écrire expressément à ce sujet. Tout ceci nous reporte bien près du départ de Calais. Mais il est possible que, tout en préparant ses batteries pour

LETTRES. Gl

money is a sad stop to my design : 1 question if I shall" try the Avay of subscriptioias by the favour of the court. I am weary of courts, my Thiriot; ail tliat is king, or belongs to a king, frights my republican philosophy, I won't drink tlie least draught of slavery in the land of liberty.

[havc Avitten freely to the abbot Desfontaines, it is true, and I Avill allwais do so, having no reason to lay myself under any restraint. I fear, I hope nothing from your country. Ail that I wisli for, is" to see you one day in London*. I am entertaining myself with Ihis pleasant hope ; if it is but a dream, let me enjoy it, dont undeceive me% let me believe I shall hâve the pleasure to see you in London, [drawing up] the strong spirit of tliis unaccountable nation; you (must) will translate their thoughts betler when you live among em. You will see a nation fond of thcir" liberty, learned, Avitty, despising life and death, a nation of philosophers"; not but that there are some fools in England, every country bas

its'^ madmen; it may be French foUy is pleasanter than English madness, but by God English wisdom and English honesty is above yours". One

(o) will. Il (b) t'is. Il (c) don't deceive me. || {d) ber. jj (e) philosoffers. Il (/•) his. || (g) your.

lancer, le cas échéant, une souscription publique, Voltaire caressât en même temps l'idée dimprimer son poème à ses frais. La faillite de son banquier lui aurait alors brusquement imposé le premier parti.

I. Thieriot finit par aller à Londres, mais seulement en 1702. On sait que c'est durant ce séjour qu'il y fit paraître une édition anglaise et une édition française des Lettres philosophiques (1733 et 1734).

(luy I will acquaint you wilh the character" of this strange people*, but tis time lo put an end to* my English talkativcness. I fear you Avill lake iliis long epistle for one of ihose tedious Englisli books tbat I bave advised you not to translate.]3efore I make up my letter, I must acquaint you wilb tbe reason of receiving yours so laie; tis the fault of my correspondenf^ at Calais, master Dunoqnet. So you must Write to me afterwards atmy lord Bolingbroke's bouse, London. Tbis way is sborter and surer. Tell ail" wbo will Write to me tbat' they ougbt to make use of tbis superscription.

I bave Avritten so mucb^ about the deatb of my sister lo ihose wbo bad writ lo me on tbis account tbat I had almost forgotten^ to speakto you" of ber.

I bave notbing to tell you on tbat accident but tbat you know my beart and my way of tbinking. I bave wept for ber' deatb, and I would be witb ber. Life is but a dream full of starts of folly and of fancied and true miseries. Deatb awakes us from tbis painful dream, and gives us eitber a betler existence or no existence at alP. Farewell. Write^

(a) caracther. || (b) to make an end of. || (c) correspondant. || (d) tell to ail. Il (c) to me they ought. || (/") I hâve so much witten.

II (g) I was forgelting to. || (h) to speak you. || (t)his. 1| (y) writ.

1. On peut voir là la première idée des Lettres Philosophi(jues.

2. M. Sieveking a uoté dans ce passage une réminiscence, qui paraît certaine, du fameux monologue de Hamlet, To bc ur notto be. On peut donc conjecturer que, vers octobre 1726, dans sa retraite studieuse de Wandsworth, Voltaire lisait pour la première fois ce Shakespeare quil allait bientôt faire connaître à la France et à l'Europe, en attendant quil se crût obligé de défendre Racine contre lui.

often to me. Dépend upon my exactness in answering y ou" Aviien I shall be fixed" in London.

Write '^ me some Unes in Engiish to show your improvement in your learning.

I hâve received the letter of the marquess of Villars * , and that Avhich came from Turky (conveyed) by Marseille".

(a) to you. Il (b) when I will be established. || (c) writ.

1. Il s'agit d'Honoré-Armand de Yillars, né en 1702, qui deviendra duc de Villars en 1734 à la mort de son père le maréchal. En attendant, le jeune marquis ne semblait guère marcher sur les traces du héros de Deuain. « Il n"a aucune des qualités de son père et nous l'appelons tous le grand flandrin », écrivait vers i^Sa M. de Maurepas, du reste fort mauvaise langue [Mémoires, 1791, t. II, p. 242). En 1728 il eut avec Rohan-Chabot une querelle très analogue à celle qu'avait eue Voltaire deux ans auparavant : « Dans les Cordeliers, suiles dix heures, écrit, le 1 1 janvier 1728, un des nouvellistes de M. Hérault. On s'y est entretenu de l'aiïaire de Mr le Ch*"" de Rohan et du marquis de Villars qui poura, dit-on, devenir sérieuse par la suitte, quoiqu'on ne dise pas M. de Rohan des plus braves; d'aucuns disent qu'ils se sont expliqué ensemble et que mond. S'" de Rohan a nié au marquis de Villars avoir dit dé lui ce qui lui a été raporté, mais qu'il ne pouvoit douter de ce qu'il lui avoit dit parlant à sa personne, qu'il etoit le maitre d'en tirer vengeance, s'il le jugeoit a propos : d'autres veulent que ce soit un rendés-vous que M. de Rohan a donné à M. de Villars, mais qu'il ne daigne pas s'y trouver, craignant qu'on ne lui manque de parole; a quoy d'autres ont répliqué que M. de Villars avoit peur de se faire doniîer des coups de bâton comme M. de Rohan en avoit fait donner a Voltaire : on fait ce seigneur fort brutal et méprisant a l'extrême : on croit cependant que M. le Maréchal de Villars ne laissera pas 1 insulte faite a son fils impunie, et luy aprendra par la suitte la manière de s'en vanger. » Arsenal, ms. 10 i58, f" 19.

2. Il est possible que cette lettre vienne du fameux comte de Bonneval qui vivait alors en Turquie et finit par se faire musulman quelques années plus tard. Le 12 août 1729 Voltaire écrivait à Thieriot : « Mandez-moi s'il est bien vrai que Bon-

I havc forgot thc romance wliicli you speak of ; J (lon't remember I hâve ever made verses upon this subject; forget it, forget ail thèse delirlums of my youth ; for my part I bave drunk of ihe river Lethé" ; 1 remember nolhing but my friends.

rlSADUCTIOX DE LA LETTRE 29.

Je veux vous envoyer deux ou trois poèmes de M. Pope, le meilleur poète d'Angleterre et, pour le moment, du monde entier. J'espère que vous connaissez assez la langue anglaise pour être sensible à tous les charmes de ses ouvrages. Pour moi je considère son Essai sur la critique comme supérieur à VArt poétique d'Horace, et sa Boucle de cheveux enlevée, dans le genre comique, est à mon avis supérieure au Lutrin de Despréaux. Je n'ai jamais rencontré une imagination aussi aimable, des grâces aussi charmantes, une variété aussi grande, autant d'esprit et une connaissance plus raffinée du monde que dans ce petit ouvrage.

Maintenant, mon cher Thieriot, après avoir répondu tout au long à vos questions sur les livres anglais, laissezmoi vous mettre au courant de cette mauvaise fortune qui s'acharne sur moi. Je suis revenu en Angleterre vers la fin de juillet, fort désappointé de mon voyage secret en France, qui a été à la fois inutile et coûteux. Je n'avais sur moi que quelques lettres de change sur un juif du nom de Médina.

(a) of the Lethé.

neval soit musulman. J'ai mes raisons, parce que j'écris demain à Constantinople, où j'ai plus d'amis qu'ici, car j'y en ai deux, et ici qu'un qui est vous. » (Mol., 1. igS.) Et nous lisons dans le Commentaire historique où Voltaire parle de lui-même à la troisième personne : « Le fameux comte de Bonneval, devenu

baciia turc, et qu^il avait vu autrefois chez le grand prieur de Vendôme, lui écrivait alors de Constautinople, et fut en correspondance avec lui pendant quelque temps ». (Mol., t. I, 85.)

pour la somme d'environ huit à neuf mille livres françaises, tout compris. En arrivant à Londres j'appris que mon diable de Juif avait fait banqueroute. Je n'avais pas un penny, j'étais malade à mourir d'une fièvre violente, étranger, seul, sans ressources au milieu d'une ville où personne ne me connaissait.]Milord et Milady Bolingbroke étaient à la campagne. Je n'osais me présenter à notre ambassadeur dans un état aussi misérable. Je n'avais jamais soufTert une telle détresse; mais je suis né pour subir toutes les vicissitudes delà vie. En ces circonstances, mon étoile, qui au milieu de ses influences les plus désastreuses, ne me i*efuse jamais une sorte de soutien, dirigea vers moi les pas d'un gentleman anglais que je ne connaissais pas et qui me força daccepter quelque argent dont j'avais besoin. Un autre habitant de Londres, que je n'avais vu qu'une fois à Paris, m'a emmené à sa maison de campagne, où, depuis, je mène une vie obscure et charmante, sans aller à Londres, et tout aux plaisirs de la paresse et de l'amitié. L'affection sincère et généreuse de cet homme, qui adoucit l'amertume de ma vie, me porte à vous aimer de plus en plus. Tous les exemples d'amitié me rendent mon ami Thieriot plus cher encore. J'ai souvent vu Milord et Milady Bolingbroke. J"ai trouvé que leur affection était toujours la même et avait même grandi en proportion de mon infortune. Ils m'ont tout offert, argent et maison; mais j'ai tout refusé parce qu'ils sont lords, et j'ai tout accepté de M. Faulkener parce que c'est un simple particulier.

J'avais l'intention tout d'abord d'imprimer notre pauvre Henri à Londres à mes frais ; mais la perte de mon argent a fâcheusement mis fin à ce projet. Je me demande si je ferai appel à une souscription patronnée par la Cour. Je suis fatigué des Cours, mon cher Thieriot. Tout ce qui est roi ou dépend d'un roi épouvante ma philosophie républicaine. Je ne veux pas tremper mes lèvres à la coupe de l'esclavage sur la terre de la liberté.

J'ai écrit Hbj-ement à l'abbé Desfontaines, c'est vrai, et

j'agirai toujours de luême, n'ayant aucune raison de me (.ontraiiidrc. Je ne crains et je n'espère rien de votre pays. Tout ce que je désire, c'est de vous voir un jour à Londres. Je me plais à vivre dans cet espoir. Si ce n'est qu'un rêve, laissez-moi en jouir, ne me désabusez pas, laissez-moi croire que j'aurai le plaisir de vous voir ici, vous assimilant l'esprit vigoureux de cette inexplicable nation. Vous traduirez mieux leurs pensées, lorsque vous vivrez au milieu d'eux. Vous verrez une nation dévouée à sa liberté, savante, spirituelle, méprisant la vie et la mort, une nation de philosophes; ce n'est pas qu'il n'y ait quelques sots en Angleterre, chaque pays a ses fous; il se peut que la sottise française soit plus agréable que la folie anglaise, mais par Dieu la sagesse anglaise et rhonnètelé anglaise sont supérieures à ce que vous avez chez vous. Je vous ferai connaître un jour le caractère de cet étrange peuple, mais il est temps de mettre fin à ce bavardage anglais. Vous prendrez, je le crains, cette longue épîtrc pour quelqu'un de ces ennuyeux livres anglais que je vous ai conseillé de ne pas traduire. Avant de fermer cette lettre, je dois vous dire pourquoi j'ai reçu la vôtre si tard; c'est la faute de mon correspondant de Calais, maître Dunoquet. Aussi, désormais, vous devrez m'adresser

vos lettres chez lord Bolingbroke, à Londres. C'est plus court et plus sûr. Dites à tous ceux qui veulent m'écrire de se servir de cette adresse.

J 'ai tant écrit sur la mort de ma sœur à ceux qui m'avaient écrit à propos d'elle que j'oubliais de vous en parler. Je n'ai rien à vous dire sur ce malheur, sinon que vous connaissez mon cœur et ma manière de penser. J'ai pleuré sa mort et je voudrais être avec elle. La vie n'est qu'un rêve avec de fréquents accès de brusque folie et plein de misères réelles ou imaginaires. La mort nous réveille de ce rêve pénible et nous donne soit une existence meilleure, soit pas d'existence du tout. Adieu. Écrivez-moi souvent; comptez sur mon exactitude à vous répondre lorsque je serai fixé à Londres. Ecrivez-moi quelques lignes en

anglais, afin que je puisse juger de vos progrès dans cette langue.

J'ai reçu la lettre du marquis de Villars et celle qui est venue de Turquie par Marseille.

J'ai oublié le roman dont vous parlez. Je ne me souviens pas avoir jamais fait de vers sur ce sujet. Oubliez cela, oubliez tous ces délires de ma jeunesse. Pour moi, j'ai bu l'eau du Léthé. Je ne me souviens de rien, sauf de mes amis.

VOLTAIRE A MADAME DE DERNIERES

[27 octobre 1726.]

Je n'ay receu qu'hier, Madame, votre lettre du trois* de septembre dernier. Les maux viennent bien vite, et les consolations bien tard. C'en est une pour moy 1res' touchante que votre souvenir. La profonde solitude ou je suis retiré ne m'a pas permis de la recevoir plutost. Je viens a Londres pour un moment; je profite de cet instant pour avoir le plaisir de vous écrire et je m'en retourne sur le champ dans ma retraitte. Je vous souhaitte du fonds de ma tannierre une vie heureuse et tranquille, des affaires en bon ordre, un petit nombre d'amis, de la santé et un profond mépris pour ce qu'on apelle vanité. Je vous pardonne d'avoir été a l'Opéra avec

(a) BibL de la Ville de Paris, Papiers Voltaire, III, Correspondance originale, f° 89, h p. in-4°. En haut de la i^'p., d'une main moderne : A Mad" de Dernières, Londres 16. 8"" 1727 (corrigé en 1726); en bas de la i" p., et probablement de la main de Voltaire : M" de bernieres.

— Kehl, t;JAVin, p^._22, 1. 3i. — Moland, 1. 167. ^ .j;'-/

(b) Il y avait d'abord : écrite du trois.

(c) Voltaire avait d'abord écrit : bien touchante.

le chevalier de Rohan'. pourvu que vous en ayez senty quelque confusion. Rejouissez vous le plus que vous pourcz a la campagne et a la ville. Souvenez vous quelquefois de moy avec vos amis, et mettez la constance dans l'amitié au nombre de vos vertus. Peut être que ma destinée me raprochera un jour de vous. Laissez moy espérer que l'absense ne m'aura point entièrement effacé dans votre idée et que je pouray retrouver dans votre cœur une pitié pour mes malheurs qui du moins ressemblera a l'amitié! La plus part des femmes ne connoissent que les passions ou l'indolence,

mais je crois vous connoitre assez pour espérer de vous de l'amitié. * Si vous en avez il faut m'ecrire quelquefois ; j'espère que vos affaires actuellement arrangées vous laissent assez de temps pour employer quelquefois un quart d'heure a me donner de vos nouvelles;

I. C'est évidemment Mme de Bernières elle-même qui avait appris cette nouvelle à Voltaire. Il fait bonne contenance, mais le coup dut lui ctre sensible. Noublions pas que la présidente était depuis des années sa grande amie, celle à qui il revenait toujours quand il était fatigué des Yillars, des Sully et de la « cohue » qui se pressait dans leurs nobles maisons. Après son affaire avec Rohan s'il abandonna son appartement de la rue de Beaune il retournait chaque jour voir ses amis, et il y alla aussi longtemps qu'il demeura à Paris. Le brevet de grand bâtonnier du régiment de la Calotte qu'on lui décerna vers ce temps n'a garde d'oublier cette grande amitié :

Ordonnons qu'en vos écussons Portiés en sautoir deux bâtons *Porlés* sur un champ de gueule Et surmontés d'une begueuUe.

C'est, nous dit une note marginale, une « allégorie a la présidente de Berniere, grande amie de Voltaire ». (Bibl. Ville de Paris, ms. 3 ii5, f'^ 253.)

elles me seront toujours bien chères. Donnez moy, je vous en prie, quelque idée de la vie que vous menez a présent; mandez moy si votre santé est entièrement rétablie, et si vous avez regagné cet embonpoint et cette santé rebondie que je vous ay tant de fois reprochée"*. Je pouray bien retourner * a Londres incessament et m'y fixer. Je ne l'ay encor vu qu'en passant. Si a mon arrivée j'y trouve une lettre de vous je m'imagine que j'y passeray

l'hiver avec plaisir, si pourtant ce mot de plaisir est fait pour être prononcé par un malheureux comme moy. G'etoit a ma sœur a vivre et a moy a mourir; c'est une méprise de la destinée; je suis douloureusement affligé de sa perte ; vous conoissez mon cœur, vous savez que j'avois de l'amitié pour elle; je croyois bien que ce seroit elle qui porteroit le deuil de moy. Hélas, madame, je suis plus mort qu'elle pour le monde, et peut être pour vous. Ressouvenez-vous du moins que j'ai vécu avec vous. Oubliez tout de moy, hors les moments ou vous m'avez assuré que vous me conserveriez toujours de l'amitié. Mettez ceux ou j'ay pu vous mécontenter au nombre de mes malheurs, et aimez moy par générosité si vous ne pouvez plus m'aimer par goût.

A Londres, ce 16 octobre.

Mon adresse : chez mylord Bolingbrooke, a Londres.

(a) Le passage entre astérisques, qui est inédit, est barré dans l'orig-inal : il y a probablement là le coup de crayon des éditeurs de Kehl.

(b) Mol., reyenir. — La correction rient des éditeurs de Kehl, qui ont fait attention que Voltaire est à Londres au moment où il écrit.

* J'insère une lettre pour le chev. des Alleurs, ne sachant pas son adresse *.

LETTRE 31 VOLTAIRE A POPE

[8 novembre?]

Sir', I hear tliis moment of your sad adven-

(a) Ruffiiead, Life of Pope, 1769, p. Qia. — Ro3coe, The Works of Alexander l'ope, 182/1, p. 3io. — Elwin et Courthope, Tlie Works of A. Pope, t. X [188G], p. i32. — Ballantyne, Vollaire's Visil to England, p. 78. — Ch. Gollins, Voltaire, etc., in England, p. 29. — A. Filon, Feuilleton du Journal des Débats du 2/1 juin if)08 (en partie). — P. Deseille, traduction du Voltaire de Ch. Collins, njii, p. 27. — Roscoe seul a reproduit le texte de Ruffhead, à un détail d'orthographe près, et en ajoutant une date du reste fausse. Elwin et Courthope ont modifié légèrement le texte. M. Ballantyne l'a retouché assez sérieusement et ses retouches ont passé dans toutes les éditions postérieures. Notons seulement la variante « it would hâve supported you » (au lieu de respectcd qu'avait écrit Voltaire), très jolie assurément, mais on oublie que le malheureux Pope est enfermé dans son carrosse.

I. Dans rédition Roscoe, notre lettre est datée Friday at noon Noi'. 16^^ 1~26. Mais en 1726, le 16 novembre est un mercredi dans le vieux style (qui est certainement celui dont Voltaire se sert ici), un samedi dans le nouveau. La vérité c'est que Roscoe a fait une confusion : la lettre est simplement datée dans Ruffhead où il la prise Friday at noon, mais elle est précédée immédiatement de remarques sur une lettre de Pope à Swift du 16 novembre 1726. L'éditeur a par distraction mélangé les deux dates ou cru que Ruffhead avait l'intention de laisser entendre que la seconde avait été écrite le même jour que la première. Du reste en la circonstance l'erreur est vénielle, car il ne s'agit tout au plus, comme on va le voir, que d'une semaine de différence. Gay écrit à Swift le 22 oct./ 2 nov, 1726 : « I hear that Lord Bolingbroke will be in town at his house in Pell-Mell next week ». Bolingbroke re-

vient donc de sa ferme de Dawley dans la première semaine de novembre. Le 16/27 nov. Pope écrit à Swift sur Gulliver, qui

ture ' . That Avater you fell in was not Hippocrene's Avaler, othcrwise it would hâve respected you. Indeed I am concerned beyoïid expression for the danger you hâve been in, and more for your wounds. Is it possible that those fingers Avhich hâve Avriltcn thc Râpe of the loch, and the Crilicism, Avhich

avait paru le 28 oct./8 nov. : «. I wisli I could tell you how every single man looks upon it, to observe which has been my vvhole diversion this fortnight. I hâve never been a night in London since you left me [autour du 20 août], till now for this very end. » Il semble donc que Pope soit à Londres depuis le i3 novembre environ. Le lendemain du jour où il écrit ainsi au doyen de Saint-Patrick, le 17/28 nov., il adresse de concert avec Gay une nouvelle lettre à Swift, toujours sur Gulliver '. les deux amis y mentionnent l'opinion de Bolingbroke. Le trio est donc réuni, et depuis quelques jours, semble-t-il. Nous croyons que Voltaire, qui le 16/27 octobre, sur le point de retourner dans sa retraite après une visite rapide à Londres, annonçait à Mme de Bernières qu'il pourrait bien y revenir « incessamment » et s'y fixer pour l'hiver, a dû venir s'établir à Londres à peu près au moment où Bolingbi'oke de son côté rentrait dans sa maison de Pell-Mell. Bolingbroke lui apprend l'accident qui est arrivé à Pope, et Voltaire écrit sur-le-champ à son <(maître)> la jolie lettre de condoléances que nous lisons ici. On peut donc la dater du vendredi 28 oct./8 novembre. C'est le jour même où a paru Gulliver. Quatre ou cinq jours après Voltaire verra Pope pour la première fois, probablement chez Bolingbroke,

I. Pope revenait un soir de Dawle}' dans le carrosse de Lord Bolingbroke ; à un mille de sa maison il fallait traverser une rivière sur un pont en fort mauvais état. Tout sécroula et l'équipage tomba dans la rivière. Les portières de la voiture étaient fermées. Pope était dans l'eau jusqu'aux nœuds de sa perruque. Le laquais dut briser une glace pour le retirer et un éclat de verre lui fit une coupure à la main droite. Pendant longtemps il ne put se servir ni du petit doigt ni de l'annulaire. Ceci se passait vers le 20 septembre n. s. Voir les lettres adressées à Swift par Gay, 16 sept., Arbuthnot, 20 sept., Bolingbroke, 22 sept., Œuvres de Pope, éd. Elwin, t. VII, p. 77 et suiv.

have drcssed lîomcr * so becomingly in an English coat, should have bccn so barl)aiously Ireated? Let tlie harul of Dennis "\ or of your poelasters be eut cf. Yours is sacred. I hope, Sir, you are now perfectly rccovercd. Really, your aecident concerns me as mucb as ail ihe disasters of a masler ouglit to alTect bis scholar. I am sincerely, Sir, Avith the admiration which you deserve,

\our most humble servant,

\oLTAIRE.

In niy Loi'd Bolingbroke's liouse, Friday at uoon.

TRADUCTION DE LA LETTRE 3l.

Monsieur,

J'apprends à Finslant le triste accident qui vous est arrivé. L'eau dans laquelle vous êtes tombé n'était pas l'eau d'Hippocrène, autrement elle vous aurait respecté. Vraiment je suis ému plus que je ne puis dire du danger que vous avez couru et plus encore des blessures que vous avez reçues. Est-il possible que les

doigts qui ont écrit V Enlèvement de la boucle et la Critique, qui ont habillé Homère d'un vêlement anglais si élégant, aient été traités de façon si barbare? Qu'on coupe la main à Dennis, ou à

1. Les six volumes de l'Iliade parurent de i^iô à 1720. Pope se mil alors à V Odyssée, où il eut des collaborateurs et dont le succès fut beaucoup moindre : les trois premiers volumes furent distribués en 1720, les volumes IV et V en 1726, l'année même où Voltaire arrive en Angleterre.

2, John Dennis (1657-1784), auteur dramatique très médiocre et critique non sans mérite, dit-on. Il eut le malheur de se quereller avec quelques-uns des plus grands écrivains de son temps, Addison et Pope. Pope le ridiculisa sans pitié dans la Dunciadc. Voir Lanson, Letlres pliilos., Il, p. 267, n. i.

VOS poétei^eaux. La vôtre est sacrée. J'espère, monsieur, que vous êtes maintenant complètement rétabli. En vérité je prends à votre accident la part qu'un disciple doit prendre à tous les malheurs de son maître. Je suis sincèrement, monsieur, avec l'admiration que vous méritez, Votre très humble serviteur.

YoLTAir.E.

Chez milord Bolingbroke, Vendredi à midi.

VOLTAIRE A THIERIOT "

[i3 février 1727.]

J'ay receu " hier votre lettre du 26 janvier n. s *. ;

(a) Bib. Nat., fr. 12908, f 187, 4 p. grand in-/i°. En haut de la i'" page, en apostille, d'une main différente de celle de la lettre : A

M. Tiriot, et : 1727 fe\•^ — Supplément de 1^08, p. 57. — Moland, 1. iGq.

(b) Siippl. et Mol., je reçus. — Le ms. donne bien « je receus >>, mais quand on j regarde de plus près on voit qu'il y avait d'abord sûrement jet/ : on a remplacé ay par e d'une encre nettement plus noire. D'autre part il y avait d'abord « receu » ; on a sûrement ■ ajouté une s et il me semble presque sûr que c'est d'une autre encre que le texte. Il faut donc rétablir j'ai/ receu hier, et nous avons affaire à une correction de puriste. La lettre, comme on le verra, porte d'autres traces de « révision ».

I. On peut être surpris qu'une lettre mise à la poste à Paris le 26 janvier n'arrive à Londres que dix-sept jours après. Mais à cette époque on ne traversait pas toujours la Manche aussi facilement qu'aujourd'hui. Qu'on en juge : le 19 août i'JJ-Ç^ M. et Mme Morice quittèrent Westminster pour aller par Bordeaux rejoindre leur père et beau-père Atterbury qui était alors à Montpellier. Ils arrivèrent le 21 à Douvres où ils furent retenus pendant dix jours par des vents contraires; le 3i on met à la voile, mais le 2 septembre le vent pousse le bateau dans le port de Plymouth : là il faut attendre pendant vingtcinq jours un vent favorable; le 27 on repart, pour être ballotté par la tempête pendant quatre jours, et force est bien bon gré

je VOUS avoue que je ne comprens pas comment VOUS n'avez reccu qu'un tome des Volages de Gulliver^; il y a près de trois mois^ que je chargeay M' Dussol des deux tomes pour vous; vous étiez en ce temps la en ISormandie; * l'adresse des deux volumes etoit « chez Mad. Berniere », avec une lettre dans le même paquet; je pris même la précaution de vous écrire par la poste pour

vous donner avis de l'envoy de ce livre ^ *. Ayant etc trois mois sans

mal gré de se réfugier dans le port de Faliuouth (30 septembre). Enlin le i octobre beau temps et bon vent : ou met à la voile pour la troisième fois et on arrive le 7 à Bordeaux. Diary of journey and voyage froui ÎVestmiiister tn Bordeaux and to Toulouse, anno 1729. Brit. Mus., ms. add. 5 i4i, f" 79-

1. Gulliver's Tvavcls, le chef-d'œu^■rc de Swift. Le livre parut à Londres le 8 novembre, sans nom d'auteur. Mais personne ne s'y trompa et il n"y eut qu'une voix pour l'attribuer à M. le doyen de Saint-Patrick qui était alors en Irlande. Le succès fut très vif : Desfontaines nous apprend qu'il s'en vendit en trois semaines dix mille exemplaires (Préface de sa traduction, p. xxxii). Pendant longtemps Gulliver fît l'objet de toutes les conversations. Pope et Gay observaient curieusement l'effet produit et tenaient leur ami d'Irlande au courant. Voir particulièrement leur lettre à Swift du 16/27 novembre. (Elwin, t. VII, p. 88.)

2. On voit que Voltaire dut acheter les deux volumes le jour même où ils parurent, ou peu s'en faut. Il est intéressant de le trouver dès les premiers jours si alerte à discerner, dans la production courante, les œuvi-es véritablement durables.

3. Cette lettre ne s'est pas retrouvée, non plus que le billet d'envoi. C'est évidemment là que Voltaire appelait déjà Swift « le Rabelais d'Angleterre ». Thieriot la reçut parfaitement, car il la montra à Desfontaines. Voir la préface de l'abbé à sa traduction de Gulliver, p. xi : « Dans ce même tems [sur la fin de l'année dernière, 1726], un ami de M. de A'oltaire me montra une lettre de fraîche datte, écrite de Londres, où cet illustre poète vantoit

beaucoup le livre nouveau de M. Swift, et assuroit qu'il n'avoit jamais rien lu de plus amusant et de

recevoir de vous aucun signe de vie, je m'imaginois que vous traduisiez M' Gulliver, et je me consolois de votre silence par l'espérance d'une bonne traduction qui selon moy vous auroit fait baucoup d'honneur et de profit. Vous me mandez que vous n'avez receu de]VP Dussol que le i" volume et que vous n'avez pas voulu le traduire dans l'incertitude d'avoir le second. A cela, mon cher amy, je vous repondray que je vous aurois pu envoyer tous les livres d'Angleterre en moins de temps que vous n'en pouviez mettre a traduire la moitié de Gulliver. Mais comment se peut il faire que vous n'aiez différé votre traduction qu'a cause de ce second volume qui vous manque, puisque vous me dittes que vous n'avez lu que trois chapitres du premier tome. Si vous voulez remplir les vues dont vous me parlez par la traduction d'un livre anglois, Gulliver est peut être le seul qui vous convienne : c'est le Rabelais ' d' Anplus spirituel, et que s'il étoit bien traduit en François il auroit un- succès éclatant. » A travers les mots de l'abbé nous voyons encore transparaître l'enthousiasme de Voltaire. Mais la contagion ne gagna pas l'indolent Thieriot. — Ainsi ÏNIoland avait tort de croire que la lettre antérieure mentionnée dans notre lettre 82 était le passage de la lettre XXII sur les Anglais où il est également question de Swift et de Rabelais. M. Lanson, se fondant sur la date certaine des Lettres philosophiques, a déjà relevé cette erreur. Lettres phiL, t. II, p. 142, n. 11.

I. C'était là un terme courant dans le petit groupe de lettrés que fréquentait Voltaire, soit qu'il le leur eût suggéré, soit, ce qui est plus probable, qu'on s'en fût avisé avant lui. Dans la Dun-

ciade, dont la i'° édition autorisée est de 1729, mais qui est composée vers 1726, Pope s'adressant à Swift s'écriait :

G Thou! whatever title please thine ear, Dean, Drapier, BickerstafF, or Gulliver!

Whetlier thou choose Cervantes' serious air, Or Iç-iigh and shakc in RabUais easy chair.

glctoiTc ", comme je vous l'ay dcja mandé, mais c'est un Rabelais sans fatras ' et le livre seroit très amusant " par luy même, par les imaginations singulières dont il est plein, par la légèreté de son slile, etc., quand il ne seroit pas d'ailleurs la satire du genre humain. * Vous me demandez je ne scai quel vieux bouquin qui n'est point intitulé comme on vous l'a dit The Improvement of Human Reason^ mais The self iaughl Philosopher^, livre peu estimé, difficile a

(n) !Mol., de l'Angleterre.

{b) Mol., ce livre serait amusant.

I. Il fera la lîiême comparaison un peu plus tard dans la vingt-deuxième Lettre philosophique et également à l'avantage de Swift : « Mr Swift est Rabelais dans son bon sens, et vivant en bonne compagnie; il n'a pas à la vérité la gaieté du premier, mais il a toute la finesse, la raison, le choix, le bon goût singulier et presque inimitable; la bonne plaisanterie est son jjartage en vers et en prose, mais pour le bien entendre il faut faire un petit yoïage dans son pais. « Ed. Lanson, t. II, p. i35.

1. C'est la traduction anglaise d'un roman philosophique arabe du xii" siècle, oeuvre de Abou Bekr Mohammed ben Abdel'Mélik Ibn Thofaïl, vizir et médecin de Abou Ya' quoub Youçof, alors

souverain de l'Espagne musulmane et de l'Afrique du Nord. Edward Pococke en donna une version latine en regard du texte arabe sous le titre de Philosophus antodiclactus, 167a. Avant la lin du xv!!!-' siècle deux traductions anglaises avaient paru, faites toutes deux sur la version latine : l'une intitulée An acconnt of the Oriental Pliilosophy, shewing the wisdom of some renowned men of the east, and particularly the profound nisdoin of liai Ebn Yokdan, hoth in natural and divine thinf;s, 1674, 6st sans nom d"auteur, mais émane probablement de la Société des Quakers; l'autre, intitulée : The Ilistory of liai Eh'n Yockdan, an Indian prince, or the Self-Taught Philosopher, 1686, est due à G. Ashwell. Le traducteur nous déclare dans sa Préface qu'il a omis certains passages, l'endroit par exemple où on nous dit que liai était peut-être né d'une masse d'argile, car, ajoute-t-il, il n'y a que les animaux très inférieurs, comme les grenouilles et les souris, qui naissent ainsi de la terre. Au début du siècle suivant on fit

trouver et qui par conséquent ne vaut pas probablement la peine d'être clierché; mais vous négligez un bon livre que vous avez entre les mains pour un mauvais dont on vous a dit du bien. Je vous envoyeray le Self taught Philosopher par la première occasion, j'y joindrai un second tome de Gulliver que je viens d'achepter exprès ; mais * j'ay a vous avertir que le second tome n'est pas a beaucoup près si agréable que le premier, qu'il

de notre roman une troisième traduction, cette fois sur le texte arabe : The Improvement of Hiiinan Reason exhibited in the life of Hai Ebn Yokdhan, by Simon Ockley, Vicar of Swavesey, in Cambridgshire, 171 1 (mais imprimée dès 1708). On voit maintenant d'où proviennent les incertitudes sur le véritable titre de louvrage. Thieriot, qui préparait depuis quelque temps un travail

sur Mahomet (cf. la lettre de Voltaire du 25 août 1726, iMoland, 1. 149)) avait entendu parler de la traduction de S. Ockley et il demanda à son ami de lui envoyer The Inipvoyement of Human Reason. Mais les gens à qui s'adressa Voltaire pour obtenir des renseignements ne connaissaient probablement que la traduction de G. Ashwell, The Self Taiight Philosopher : ils redressèrent Voltaire, qui à son tour redressa Thieriot. Ce qui ne l'empêcha pas, une quinzaine de jours après, de lui envoyer bel et bien la traduction Ockley, intitulée The Improvement of Iluman Reason.- Elle est très médiocre, nous dit un connaisseur, M. Léon Gauthier : il est certain qu'elle est fort peu attrayante, et on comprend que Voltaire, tourné à ce moment vers de tout autres études, s'y soit ennuyé. (Voir 1. 84.) Mais il ne faudrait pas que son accès de mauvaise humeur nous égarât sur le compte du philosophe arabe. C'est dans la traduction française de M. Léon Gauthier qu'il convient aujoui'd'hui de lire son ouvrage : Hayy ben Yaqdhân, roman philosophique d'Ihn Thofaïl, texte arabe et traduction, Alger, 1900. On est surpris de découvrir une œuvre qui se lit facilement et avec plaisir, un raisonnement subtil, fin, d'une logique serrée, u L'auteur s'est pi-oposé de concilier l'autorité et la raison, la théologie traditionnelle des Musulmans et l'esprit de libre examen. » Et on rencontre dans son livre « au milieu dune physique péripatéticienne greffée sur un

roule sur des choses particulières a l'Angleterre et indilTcrcnlcs a la France, et qu'ainsi j'ai bien peur que quelqu'un plus pressé que vous ne vous ait prévenu ' en traduisant le premier tome qui est fait pour plaire a touttes les nations, et qui n a rien de commun avec le second. A l'égard de vous envoyer des livres

pour une somme d'argent considérable, j'aimerois mieux que vous dépensassiez cet argent a faire le voiage.

Vous savez peut être que les banquerouttes sans ressource que j'ay essuieez en Angleterre', le retranchement de mes rentes*, la perte de mes pen-

mysticisme transcendant, des vues astronomiques, géographiques, physiologiques et philosophiques dallure véritablement moderne; par exemple sur les conditions cosmographiques du climat tropical, sur la vivisection, sur le rôle social des religions positives et le rapport des symboles dont elles s'enveloppent à la vérité métaphysique. » La fiction qui sert de cadre à louvrage n"est pas sans charme : « on y trouve le prototype de Robinson Crusoë à qui ne manque même pas son Vendredi ». Ajoutons que c'est un Robinson d'une curiosité scientifique et dune « spiritualité » que ne connut jamais le héros de De Foe.

Voir p. 55, n. i

3. Le 3 décembre on publia dans Paris un édil du roi, donné à Fontainebleau au mois de novembre 1726 et « portant réduction des rentes viagères créées depuis 1720 ». Il s'agissait de faire des économies, afin de mieux « assurer le payement des anciennes charges de nôtre Estât, celuy des rentes perpétuelles constituées sur IHôtel de nostre bonne Ville de Paris et des rentes viagères constituées sur ledit Hôtel de Ville auparavant l'année 1720. ^) Pour cela on sacrifiait les rentes viagères créées depuis six ans, sous prétexte qu'elles avaient été obtenues contre échange de papiers très inférieurs en valeur. Il est certain que bien des abus

s'étaient glisses dans la constitution de ces rentes. M. de Charolais réclamant plus tard contre le « retranchement » n'eut que cette réponse

sions*, et les dépenses que m'ont coûte les maladies dont j'ay été accablé icy m'ont réduit

Louis XV : « S. M. etoit informée que les 200000 livres de rentes viagères qui luy ont été faites navoient coûté a M. le Duc sou frère qu'un ordre donné au Sr Geoffroy de le payer tous les mois régulièrement, quainsy il n'y avoit point de grâce à espérer pour luy. » Arsenal, jo 108, f" 2.5. Tous les rentiers, il est vrai, n'étaient pas dans le cas de M. de Charolais. Du reste le retranchement ne fut pas uniforme : on supprima plus ou moins suivant que, d'après les années, les rentes avaient coûté plus ou moins à obtenir. Les rentes de 1720 furent léduites d'un sixième, celles de 1722 de deux cinquièmes, celles de 1728 de moitié, celles de 1724 de deux tiers. L'Edit s'appliquait au second semestre de 1726 qu'on devait commencer à payer le !"■ janvier 1727. Cette opération financière n'était qu'une simple banqueroute : elle troubla profondément les fortunes dans Paris et ruina quantité de gens qui n'avaient pas pour se remettre les ressources de M. de Charolais. Du fond de son exil Voltaire en subit le contrecoup, car lui aussi il était rentier. Dans une lettre datée par Moland de 1726, mais qui est du milieu de 172.3 (1. i40) il écrit : « J'ai perdu saas ressource mes deux mille livres de rente viagère pour avoir trop tardé à en payer le fonds ». Il est à croire qu'il trouva moyen de conserver ces deux mille livres, et d'y ajouter même un millier de livres de plus. Baculard d'Arnaud, dans le projet dé Préface de 1760 déjà cité, nous dit en effet que Voltaire avait une rente de mille écus sur l'Hôtel de Ville et que Fleury « la

réduisit à moitié dans la réduction qu'il fit des rentes sur le roi ». Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages., par Longchamp et Wagnière, t. II, p. 489. Ce serait en effet le taux de la réduction pour les rentes de 1728.

I. Les pensions furent réduites, vers le même temps que les i-entes viagères, par arrêt du conseil d'état en date du 19 novembre 1726. Il y était porté que « toutes les parties créées depuis 1688 dont l'employ est fait actuellement dans les états des domaines et bois, finances, gabelles et fermes et autres de quelque nature qu'ils soient et sous quelque dénomination que lesdites parties soient comprises dans lesdits états, ne seront plus employées dans ceux qui seront arrêtés pour l'année 1725 et les suivantes que pour moitié de la jouissance portée par les quittances de finance ou autres titres de propriété)). Il ne s'agit ici que des ((charges employées dans les états du roy » et il est probable que les pensions du reste peu

a un elat bien dur. Si Noël Pissot ' vouloit me payer ce qu'il me doit, cela me metlroit en elat, mon cher amy, de vous envoyer une partie de la petite bibliotcque dont vous avez besoin. Si vous avez quelques heures de loisir, pouriez vous vous transporter chez AP Dubreuil-, cloitre

nombreuses faites par la reine sur sa cassette ne lurent pas affectées par cet arrêt. La pension de Voltaire aurait doue dû être ramenée de a ooo francs à i ooo fiancs. Pourtant une apostille officielle mise plus tard à une lettre de Voltaire au Secrétaire de la Maison du Roi en date du 7 août 1700 donne des chiffres différents : « Il avoit une pension de 2000 L. réduite a

I 600 L. qui a été confondue dans ses apointements dhistoriographe. » (Bibl. Nat., Nouv. acq. fr. 3i, f° 194; cf. Caussy, LaRevue^ 1910» oct.-déc, p. agi.) Il est possible du reste que dans notre lettre 82 Voltaire ne fasse pas spécialement allusion à l'arrêt de retranchement. Il était toujours difficile, même quand on vivait à Paris, d'obtenir le payement d'une pension. Du fond de sa retraite d'Angleterre Voltaire avait fort peu de chance d'en toucher même une minime partie. Voilà pourquoi sans doute il parle de la perte de ses pensions, de même que dans la 1. 26 il avait déjà dit : u J'abandonne de bon cœur mes pensions du roi et de la reine ».

1. Sur les rapports du libraire IVoëi Pissot avec Voltaire, voir appendice VIII.

2. Nous avons déjà rencontré cet ancien commis de M. Arouet le père qui était devenu l'homme d'affaires du fils : voir p. 2^5, n. 3.

II appartient à une famille qui semble avoir été tout entière, et à tour de rôle, au service de Voltaire. Son beau-frère Demoulin (Voltaire à Thieriol, 8 déc. 1735, Moland, 1. 533) apparaît le j^remicrdans la Correspondance. Voir Mol., 1. 76, fin déc. 1722: (t Demoulin poursuit en mon nom la condamnation de iicauregard ». En 1789, lors de la grande querelle avec Desfontaines, Demoulin viendra apporter son témoignage à son patron : « Je suis pliis à portée que personne de démentir les calomnies abominables de l'abbé Desfontaines, aiant connu Monsieur de Voltaire dès son enfance chez Monsieur son père, trésorier de la Chambre des Comptes. Je l'ai toujours révéré... » Dubreuil et Demoulin travaillèrent longtemps pour Voltaire et finirent, pour une raison ou

pour une autre, par tomber en disgrâce. Au contraire. Voltaire enirelint toujours les meilleurs rapports

LETTRES. 8l

S' Merry *. dans la maison de " l'abbé Moussi-

(a) Voltaire avait d'abord écrit « chez l'abbé », puis a barré chez pour écrire au-dessus dans ta maison de.

avec un autre beau-frère de Dubreuil, l'abbé Moussinot. Cette parenté a longtemps passé inaperçue : mais on a retrouvé sur les registres de Saint-Merry, à la date du 7 déc. 1766, l'acte de décès de dame Barbe Moussinot, épouse Germain Dubreuil, avec la signature de « Bonaventure Moussinot, son frère, docteur en théologie, chanoine de Saint-Merry » [La Cité, oct. 1909, p.729,n. i). En mars 1728 Dubreuil habitait encore rue Calende près le Palais (Mol., 1. 81, partie inédite) : on sait qu'en 1717 Voltaire était logé dans la même rue, au Panier Vert (Mol., t. I, p. 297), peut-être chez Dubreuil. 11 est probable que c'est au moment de son mariage avec Barbe Moussinot que Dubreuil alla s'établir dans la maison du chanoine son frère. On peut conjecturer que c'est lui qui fît connaître l'abbé à Voltaire.

I. Le cloître était formé par une rue qui entourait Téglise Saint-Merry au nord et à lest. Dans la partie nord cette rue a été prolongée en 1887 jusqu'à la rue du Renard et depuis ce temps-là porte sur toute sa longueur le nom de rue du Cloître- Saint-Merry. La partie est s'appelle maintenant rue des Juges- Consuls. Les deux issues, l'une au sud-est sur la rue de la Verrerie, l'autre au nord-ouest sur la rue Saint-Martin, étaient autrefois fermées par des grillages, et les habitants des maisons du cloître étaient soumis à la juridiction des chanoines de Saint-Merry. On sait en effet

que l'église Saint-Merry était le siège d'une collégiale célèbre, une des a quatre filles du chapitre de Notre-Dame ». Voir Baloche, Eglise de Saint-Merry de Paris, histoire de la paroisse et de la collégiale, 700-1910, Paris, 191 1, et La Cité, oct. igio, p. 3i5 et suiv. Au xviii'^ siècle, du reste, les grillages avaient probablement été enlevés, et en tout cas la juridiction des chanoines n'était plus qu'un souvenir. Mais ils possédaient encore nombre de maisons autour de l'Eglise et dans le quartier. C'est à ce moment que la noblesse de robe et d'épée émigré peu à peu du Cloître vers le Marais. Ce sont des commerçants en denrées coloniales qui prennent leur place. Ces nouveaux venus voisinent dans le Cloître avec le personnel de la juridiction consulaire (installée tout à côté de l'église) et naturellement avec les chanoines. L'abbé Moussinot demeurait au coin de la rue Taillepain. Les rues Taillepain et Brisemiche débouchaient du côté du nord, sur le cloître dont elles n'étaient qu'une dépendance : elles étaient si étroites qu'elles n'auraient

not ' P II est chargé de plusieurs billets de la " Ribou ", de Pissot et de quelques autres que j'ay

(a) Mol., de Ribou.

pu laisser entrer une voiture dans le cloître. La rue Taillepain vient de disparaître, et la rue Brisemiche qui existe encore est en train de se transformer. Il y a là tout un coin très pittoresque du vieux Paris quil faut se hâter de voir, car il s'en va.

1. Bonaventure Moussinot, docteur en Sorbonne, chanoine de Saint-Merry depuis 1712, mort le i*-'-' juillet 1771, est une des figures les plus attachantes de la Correspondance. On sait quel agent sûr et dévoué ce fut pour Voltaire et que de services il lui

rendit sans jamais se fatiguer. Il fut son trésorier, son homme de confiance et son ami. C'était un homme avisé et qui senlendait au maniement et au placement de l'argent. Il fut le receveur des chanoines de 1722 à 1786 et une seconde fois à partir de 1743. On nous dit aussi (est-ce bien vrai?) qu'il fut le caissier des Jansénistes. On voit par notre lettre que Voltaire le connaissait de longue date, mais c'est seulement à partir de 1786 que commence leur correspondance ; elle se prolonge jusqu'en 1748. Ce n'est sans doute pas par hasard que ces dates coïncident avec la période d'interrègne comme trésorier des chanoines. Les deux emplois réunis eussent sans doute demandé plus que l'activité d'un seul homme. Il ne faudrait du reste pas, sur le vu de ses fonctions, se représenter l'abbé Moussinot comme un paisible commis aux écritures. C'était un terrible homme qui mena à l'occasion une rude guerre contre le (c chefcier » Mettra, le chef des chanoines, seul chargé de la direction de la paroisse Saint-Merry. Le chefcier et les chanoines étaient souvent aux prises : des deux côtés on veillait jalousement à conserver ses privilèges. Le 3i mai 1709, à la procession de l'Ascension, Moussinot lança son bonnet carré, par-dessus la tète de nombreux fidèles, à la figure d'un prêtre bénéficier (Baloche, t. I, p. ^ô^). Cinq ans plus tôt, il avait fait sentir à un « prêtre habitué » le poids de son bréviaire in-quarto [Ibid., p. 4^'^)- ^falgré ces échappées d'humeur, le chanoine Moussinot était dans le fond un brave homme qui semble avoir été fort estimé de tous ceux qui l'ont approché.

2. La Ribou était la veuve de Pierre Ribou, libraire au Palais, qui en 1719, imprima la tragédie d'OEdipe. En 1728, Voltaire lui céda le privilège de Maiiamne, et c'est très probablement à cette occasion qu'elle lui signa un billet. Voir Appendice VIII, p. 283-4.

mis entre ses mains ; il vous remettra les dits billets sur cette lettre; vous pouvez mieux que personne tirer quelque argent de ces messieurs que vous connoissez. Si cela est trop difficile, et si ces mess" profitent de mes malheurs et de mon absense pour ne me point payer comme ont fait bien d'autres, il ne faut pas, mon cher enfant, vous donner de " mouvements pour les mettre a la raison; ce n'est qu'une bagatelle, le torrent d'amertumes" que j'ay bu fait que je ne prens pas garde a ces petites goûtes.

Si vous avez envie de voir des vers écrits avec quelque force, donnez vous la peine d'aller chez M" de Maisons * ; il vous montrera une petite parcelle de morceaux détachez de la Henriade que je lui envoyay il y a quelque temps en depost, parce

(a) Mol., des.

(6) Mol., amertume.

I. Jean-René de Longueil, marquis de ÎMaisons, président à mortier au Parlement de Paris. De trois ans plus jeune que Voltaire et très lié avec lui, il eut toujours sur son ami un grand ascendant : Voltaire lui soumettait toutes ses productions littéraires et recueillait ses décisions comme autant d'oracles. Voir une lettre à Thieriot d'oct. lya/j '• « Vous retrouverez un nouveau chant de Henri IV, que M. de Maisons trouve le plus beau de tous » (Moland, 1. iSa). Et après le voyage d'Angleterre ; « Enfin, l'impitoyable M. de Maisons a vu César, et l'approuve «. (Moland, 1. 219, 5 août lySi.) « J'ai déjà mandé à M. de Cideville que Jules César avait désarmé la critique impitoyable de M. de Maisons, mais qu'il tenait encore bon contre Eriphyle. » (L. 224, 8 sept, lySi.) Cinq jours après cette lettre, le i3 sept. 1701, le président de Maisons mourait de la petite vérole. Voltaire en fut désespéré : «

J'ai perdu mon ami, mon soutien, mon père)>, écrivait-il à Cideville (27 sept. 1781, Moland, 1. 226).

que vous étiez au diable et qu'on n'cnlcndoit point parler de vous. * Corrigez dans la description de l'Angleterre quelques vers mal digérez en cette sorte ' :

C'est la qu'a Wesminster on voit paroitre ensemble, Trois pouvoirs étonnez du nœud qui les rassemble, Les députez du peuple, et les grands, et le roy, Divisez dinterest, reunis par la loy, Tous trois membres sacrez de ce corps invincible Dangereux a luy même, a ses voisins terrible ^, etc.

1, Avec quelques légères variantes ces vers parurent pour la première fois dans la grande édition de Londres, 1728. Ils font partie d'une description animée de l'Angleterre qui depuis passa dans toutes les éditions. Voltaire en était particulièrement content : dans ses Ze//res Critiques sur la Ilenriade, 1728, Saint-Hyacinthe ayant cité précisément les six vers en question ajoutait : k Jai oui dire que M. de Voltaire regardoit la description qu'il donne ici de l'Angleterre comme un des plus beaux morceaux de son ouvrage ». Ceci nous aide à comprendre la modeste phrase de notre lettre : « Si vous avez envie devoir des yeris écrits avec quelque force, donnez-vous la peine d'aller chez M. de Maisons ». Du reste on goûta fort à Londres cette brillante description de l'Angleterre. Le Daily Journal du 2 avril 1728 en publia une traduction comprenant trente-six vers ; en voici un spécimen :

Thou London, now art Art's brîght center grown... Within thy walls, proud Westminster, therc join Three powers which wonder how they ail combine! One knot of State King" Lords and Commons draw...

La traduction était précédée d'une lettre très flatteuse signée Britannicus ; « Give me leave... to entertain such of your readers as are unacquainted with the French language with the following translation of a grareful compliment to our nation in the characfer of Queen Elizabeth by Mr de Voltaire in his Ilenriade lately published. I shoud blush, under a concern for the honour of my country, if I did not hope it has been noticed already hy those who can re^vard as well as distinguish the delicacy and the fîre with which hc has introduc'd and expressd the panegyrick. »

Dans l'édition de 1780, la première qu'il publia à son

Il n'y a que vous et M"" de Maisons dans le monde que je veux qui voiez mes vers *. Adieu, mon très cherTiriot, je vous embrasse mille fois".

My duties to llie ladies of your liouse \ if they hâve not quite forgot me. I am mightily glad for your improvement in English; I hope you won't take hereaftcr the Râpe of the loch pour une serrure; but remember tliat there is no other way to get the true English pronuntiation than to corne over into England. Farewell.

2 February, o. s.

.... Mes respects aux dames de votre maison, si elles ne m'ont pas tout à fait oublié. Je suis charmé de vos progrès en anglais. J'espère qu'une autre fois vous ne prendrez pas V Enlèvement de la boucle de cheveux pour une serrure ^ ; mais rappelez-vous qu'il n'y a pas d'autre moyen d'attraper

(a) Le paragraphe qui suit est bien dans le Supplément de i8o8, mais s'est perdu en cours de route : il n'est déjà plus dans Beuchot (i83o), et par conséquent on ne le trouvera. pas dans Moland.

retour en France, Voltaire mit à ces vers la note suivante : « C'est à Westminster que s'assemble le Parlement d'Angleterre ; il faut le concours de la Chambre des Communes, de celle des Pairs, et le consentement du Roi pour faire les loix «. On lui a parfois reproché de ne s'être pas intéressé à la constitution anglaise : on voit quen tout cas il en avait compris le principe. Voir aussi la préface de l'édition anglaise des Lettres philosophiques, éd. Lanson, t. II, p. 249-

1. Thieriot habite toujours dans la maison de la rue de Beaune (cf. 1. 34) : il s'agit donc ici de la Présidente de Bernières et peut-être de sa sœur dont Voltaire a parlé plusieurs fois avant 1726 : Moland, 1. 83 (partie inédite) et 1. 97.

2. Lock signifie en anglais à la fois une « boucle de cheveux » et une « serrufe ».

la véritable prononciation anglaise que de venir en Angleterre. Adieu.

2 février, vieux style.

M. DE nnOGLIE* A M. DE MORVILLE ".

A Londres, le o mars 1727 -• Monsieur,

Le S. de Voltaire, que vous m'avez fait l'honneur de me recommander et pour lequel vous m'avez adressé des lettres de recommandation pour les ministres de cette cour, est prest à faire im-

primer à Londres, par souscription son poème de la Ligue. Il me sollicite de lui procurer des souscrivants, et M. de vValpole ^ s'employe de

(a) Archives du ministère des affaires étrangères, « Angleterre », vol. CCGLYIII. — Jusserand, Enqlish Esxays front a French pen, Londres, i8ç)5, p. 21k. — Churton Gollins, Voltaire, etc., in England, p. 275. — P. Deseille, Traduction de Ch. Gollins, p. G9.

1. François-Marie de Broglie (les contemporains, soit en France, soit en Angleterre, disent souvent Broglio), né en 1671. lieutenant général des armées du roi en 1709, ambassadeur en Angleterre depuis janvier 1724. Il rentre en France en 17^0, fut fait maréchal de France en 1785 et mourut en 1745.

2. Il est difficile de déterminer si la lettre est datée suivant lancien ou le nouveau style.

3. Sir Robert Walpole. plus tard comte d'Orford, 1676-1745, le tout-puissant ministre de George F"" et de George II. Il gouverna lAngleterre de 1721 à 1742. H est intéressant de voir un homme si occupé s'employer à trouver des souscripteurs à un poète épique. Il fit certainement bien les choses : il souscrivit pour 8 exemplaires et entraîna avec lui son fils et tout le Cabinet. Les deux secrétaires dEtat, le vicomte Townsliend et le duc de Newcastle s'inscrivirent chacun pour 6 exemplaires : on se rappelle qu'Horace Walpole avait écrit directement au duc de Newcastle (1. 25). Nous trouvons encore sur la liste : le secrétaire d'État à la Guerre, le très honorable Henry l'elham

son côté tout de son mieux pour tâcher de luy en faire avoir le plus grand nombre qu'il sera possible; je serois très aise de luy faire plaisir, mais comme je n'ay point veu cet ouvrage, et que je

sais point si les additions et soustractions qu'il dit avoir fait à celui qu'il a donné au public à Paris, ni les planches gravées qu'il en a fait venir pour l'enrichir * seront approuvées de la Cour, je luy ay dit que je ne pouvois m'en mesler qu'autant que vous l'auriez pour agréable. Je crains toujours que des auteurs françois ne veuillent faire un mauvais usa^e de la liberté qu'ils ont dans un pays comme celuy-ci d'écrire tout ce qui leur vient dans l'imagination sur la Religion, le Pape, le gouvernement, ou les personnes qui le composent. Ce sont des licences que les poètes particulièrement se croyent toujours en droit de se donner, sans s'embarrasser de prophaner ce qu'il y a de plus sacré. Et s'il se trouvoit quelque chose de pareil dans ce poème, je ne voudrois pas être dans le cas d'essuyer le reproche que j'y aurois souscrit et engagé des gens à y souscrire. Je vous supplie très humblement, Monsieur, de vouloir bien me mander la conduite que je dois tenir à ce sujet; je me conformeroy à ce que vous me feres l'honneur de me prescrire -.

(3 exemplaires), le secrétaire de la Trésorerie, l'honorable John Scroope, et le Grand Maître des Postes, l'honorable Edward Carteret.

1. L'édition de 1728 sera en effet la grande édition qu'il prépare depuis si longtemps et pour laquelle il s'occupait de faire dessiner et graver des estampes dès 1722. Voir en particulier Moland, 1. 60, 61, 72 et 7.5.

2. On n'a pas retrouvé la réponse de M. de Morville, mais il est certain que le nom de M. de Broglie ne se trouve pas sur la liste des souscripteurs. Le corps diplomatique y est pourtant assez bien représenté : le comte Welderen, ambassadeur de Hollande;

le baron Solenthal, envoyé extraordinaire de Danemark; le comte Dheu, ministre plénipotentiaire de Brunswick;

J'ay celuy d'être, avec un très sincère et très parfait attachement, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

BnOGLlE.

VOLTAIRE A THIERIOT "

[il] mars l'^'i'J '.

Je vous envoyé, mon cher Tiriot, les livres que je vous ay promis; vous les recevrez par la voye de M"^ Dunoquet, trésorier des troupes a Calais, a qui je les adresse et qui les mettra au coche de Calais, pour Paris, adressez a vous, chez Madame de Dernière.

It w^as indeed a very hard task for me " to fmd that damn'd-book wliich under the title oî Improve-

(a) Bib. Nat., fr. i2<)38, p. i/ii, 2 p. ia-4'\ En haut de la première page, en apostille, d'une main différente de celle de la lettre : A M. Thiriot, et : mars 1727. — De Cayrol et Fr., Lettres inéd., p. 3.'). — Moland, 1. 170.

(b) Mol., formed.

le baron Spar, envoyé extraordinaire de Suède, ont tous souscrit pour un exemplaire: de même Horace Walpole, ambassadeur d'Anj^leterre près la cour de France. On remarquera quil n'y a là que des représentants d'Etats protestants.

I. La lettre est datée : mars 1727. Il est probable que cette indication est de Thieriot. Voltaire met quelquefois simplement le jour, ou le jour et le quantième, mais nous navons pas vu qu"il se bornât à indiquer le mois. Au verso de la 2'" page in-4", à côté de la suscription, on voit le cachet de la poste anglaise : 28 F1-: [bruary]. Nous eu concluons que la lettre a été écrite le 28 février = 11 mars nouv. style.

ment of Humane Reason^ is an example " of nonsense from onc end to thc otlier, and which besides is a tedious nonsense and consequently very distasteful to tlie French nation who dislikes" madness itself when madness islanguishingandflat. The bookis scarce, becauseitisbad, itbeingthe fateof ail the wretch'd books never to be piinted again ". So I spent almost fortnighf^ in the search of it, till at last I had the misfortune to find it. I hope you will not read thoroughly that spiritual nauseous romance", tho indeed you deserve to read it to do penance for the trouble you gave me to enquire after it, for the tiresom perusal I made of some part* of this whimsical stupid performance, and for your credulity in believing those who gave you so great an idea of so mean a thing. You will find in the same pacquet^ the second volume of M' Gulliver which by the by I don't advise you to translate ^

(a) Au lieu de an example. Voltaire avait d'abord écrit a pattern : il a barré cela et a écrit au-dessus le début d'un autre mot, puis s'est ravisé et sur ce début a récrit example.

{b) Mol., that detests.

(c) Mol., a lortnight, — ce qui est plus correct.

(d) Mol., read throughout that spiritless nonsense romance.

(e) Mol., parts.

(/") Mol., parcel.

Voir p. 76, n

2. Nous avons vu que le livre fut traduit à quatre reprises différentes de 1672 à 1711, une fois en latin et trois fois en anglais; la traduction d'Oekley fut même réimprimée en 1781. Ainsi, à ne juger même que par la règle de Voltaire, le livre ne pouvait être si mauvais.

3. Voici le titre du second volume : Part III, A Voyage to Laputa, Balnibarbi, Glubbdubrib, Luggnagg and Japan. Part IV, A Voyage to the Houyhnms.

Stick lo tlio lirst", llic other is overstrain'd, The reader's imagination is pleased and charrningly entertain'd by Ihe new prospects" of thelands which Gulliver discovcrs to him, but that continued séries of new fangled follies, of fairy tales^ of Avild inventions, palis' at last upon our taste; nothing unnatural may please long; t'is for this reason that commonly the second parts of romances are so insipid. Farewell, my services to lliose who remember me, but 1 Iiope I am quitc forgotten'.

Suscription" :

a Monsieur,

Monsieur Tiriot, chez Madame la P^ de Berniere près du Pont Royal,

Rue de Baune,

a Paris.

... J'ai eu vraiment une peine incroyable à trouver ce maudit livre qui, sous le litre de Perfectionnement de la raison Iniinaine, est un modèle d'absurdité d'un bout à l'autre. Ajoutez que ces absurdités sont très ennuyeuses, et dès lors insupportables aux Français qui détestent la

(a) Mol., 51. Gulliver, wliich (bj- the by, I don't advise you to translate) strikes at the first.

{b) Mol., pros])Cct.

(c) Mol., of new fangles, follies of fairytales.

{d) Mol., pall.

(e) Mol., forgot hère.

if) '^u verso de la deuxième page, fi côté de la suscription, on voit Tempreinte du cachet de la poste anglaise : 28 Fe [bruary], ce qui nous donne la date précise de la lettre.

folie elle-même lorsqu'elle est fade et glacée. Ce livre est rare, parce qu'il est mauvais, le sort de tous les mauvais livres étant de n'être jamais réimprimés. Ainsi j'ai passé près de quinze jours à le chercher jusqu'à ce qu'enfin j'aie eu le malheur de le ti'ouver. J'espère que vous ne lirez pas de très près cet écœurant roman de spiritualité, quoique en vérité vous méritiez de le lire pour vous punir de la peine que vous m'avez donnée de le chercher, de l'ennui que j'ai eu de lire un passage de cet ouvrage fantasque et sot, enfin de votre facilité à croire les gens qui vous ont donné une si grande opinion d'une pareille pauvreté. Vous trouverez dans le

même paquet le second volume de M. Gulliver, qu'en passant je ne vous conseille pas de traduire. Tenez-vous-en au premier, le second est outré. L'esprit du lecteur est charmé et agréablement captivé par la perspective nouvelle que lui offrent les pays que Gulliver lui découvre; mais cette suite non interrompue de folies d'un nouveau genre, de contes de fées, d'inventions extravagantes finit par rassasier. Rien de ce qui n'est pas dans la nature ne peut plaire longtemps ; c'est pour cela qu'ordinairement la seconde partie des romans est si insipide. Adieu; mes compliments à ceux qui se souviennent de moi, mais j'espère qu'on m'a tout à fait oublié.

VOLTAIRE A MAUREPAS

Monseigneur,

J'ay receii l'honneur de votre lettre avec soumission et avec reconnoissance. Le mauvais état de

(a) Bit. Nat., nouv. acq. fr. 3i, f° 20g, i p. petit in-4'". En haut à gauche, gribouillage ressemblant à une M (= probablement Maurepas). Plus haut et sur toute la largeur de la lettre, ces deux apostilles qui semblent être de la même main : 18. avril 1727, et: lettre de M. de Voltaire. — Caussy, La Revue, 1910, oct.-déc, p. 288.

ma santé cl de ma fortune sont les seuls motifs qui m'engagent a revenir a Paris. Je promets d'ailleurs d'oublier le passé, d'oublier tout le monde, et de ne me souvenir que de vos bontez'. Je suis avec respect, Monseigneur,

Votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

Voltaire.

Ce i8 avril n, s.

a Londres.

LE COMMISSAIRE LABDÉ ^ A HERAULT

i8 avril 1727 ^.

Ce mémoire est pour avoir l'honneur de vous dire que l'on m'a assuré que le sieur Arouet de Voltaire était revenu

(a) Ravaisson, Arch. de la B., XII, i4i. — Moland, I, 308, Doc. biogr., XXVI.

1. Voltaire avait demandé à venir passer trois mois à Paris. M. de Maurepas, sans se prononcer encore, dut réclamer quelques éclaircissements sur le but de ce voyage. Dans notre lettre 35 Voltaire donne ses raisons et promet d'être sage.

2. Labbé, qui habitait rue « Saint-Antoine devant Saint- Paul », était un des deux commissaires du Châtelet pour le quartier Saint-Antoine. Il occupait ses fonctions depuis 1679 et venait le second sur la liste d'ancienneté [Almanach Royal pour 1727).

3. M. Ravaisson, qui a le premier imprimé ce rapport, ajoute en note, Arch. de la Bast., t. XII, p. 141, n. 2 : « Nous serions assez disposé à croire que le commissaire s'est trompé et quil a mis 1727 pour 1726 ». Cela nous paraît peu probable. A supposer que Labbé n'ait pas su que Voltaire avait été arrêté dans la nuit du 17

au 18 avril 1726, comment parlerait-il d'un « congé » pour revenir d'Angleterre? On avait bien cru pendant

d'Angleterre, et qu'il avait rôdé dans le quartier ' . Je ne sais pas s'il voudrait se faire raison de» ce qui s'est passé à son égard devant l'hôtel de Sully, mais il pourrait peutêtre courir quelque risque. Gomme je ne sais pas s'il a un congé pour revenir, je ne puis rien dire davantage à cet égard, et j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous en informer.

VOLTAIRE A THIERIOT"

Near London ^, 27 may [n. s.), 1727.

Mon cher Thieriot, j'ai reçu bien tard, à la campagne où je suis retiré, votre aimable lettre du

(a) Pièces inéd., 1820, p. 171. — Moland, 1. 174.

quelque temps, en février et mars, que Voltaire avait passé la Manche, mais personne ne supposait qu'il y était allé avec une permission régulière : qu'il revînt ou non, il n'y avait pas là matière à «■ congé ». Enfin depuis le début d'avril Marais sait que Voltaire se cache dans les environs de Paris ; il serait surprenant que Labbé n'en eût été informé que le 18. Il n'est pas le seul du reste en 1727 qui ait cru à tort que Voltaire s'en était venu faire un tour à Paris. Le 19 novembre Marais écrit ; « Arouet est ici, et l'air sent beaucoup la satire bastillable ».

1. L'hôtel de Sully était en effet dans le ressort du commissaire Labbé. On peut encore le voir au n" 62 de la rue Saint- Antoine : c'est une des gloires du vieux Paris, et il est à souhaiter que la Ville en fasse l'acquisition pour le sauver d'une ruine autrement inévitable.

2. Voltaire a pris pension chez un teinturier qui habite à Half-farthing, sur la paroisse de Wandsworth. Non loin se trouve l'école des Quakers, tenue par John Kuweidt. Voltaire y fait la connaissance d'un jeune adjoint, Edward Higginson, qui lui donne des leçons d'anglais et à qui il essaye sans succès d'inculquer le déisme. Higginson nous a fait lui-même le récit des très amusantes conversations qu'ils eurent ensemble. Il

i" avril. You cannot imagine Avilli what sensé of sorrowl haveread the account you gave me of your sickness. I bave carried my concern for you furtlier than an ordinary friendship could allow. Remember tbe time wben I was used to wrile to you tbat I believcd you liad a fever upon you wbenever I bad an ague '. Tbat lime is corne again. I was very ill in England wbilc you sufTered so mucb in France. An year absence added a new bitterness to my sufferings. Now I bope you are better, since I begin to revive.

I bear tbat M. Gulliver is no"\v translatcd and

faut lire ce récit dans Lettres philos., éd. Lanson, t. I, p. 19-22 ; cf. Revue de Paris, 1908, Voltaire et les Lettres philosophiques. Il y a du reste peu de doute que ce séjour à Half-farthing ne doive se placer au printemps de 1727. En mai 1728, Edward Higgiuson termine son apprentissage de maître décole; à l'époque de ses entrevues avec Voltaire il avait déjà, à ce qu'il nous dit lui-même, servi la moitié de son temps : il est vraisemblable que ce (c temps » était de deux ans. Tout autre calcul (peu probable en soi) aboutit à mettre Voltaire à Wandsworth à une époque où nous savons par ailleurs qu'il était à Londres.

I. Cf. la lettre à ïhieriot du -2 juin 1727 (Moland, 1. 46) : « J'espère de vous revoir bientôt dans cette bonne santé dont vous me

parlez. Comme la ressemblance de nos tempéraments est parfaite, je me porte aussi bien que vous: je crois cependant que vous avez eu hier mal à l'estomac, car j'ai eu une indigestion. » Cette plaisanterie revient dans la 1. 67 (1722) : « Vous devez vous porter à merveille, car je jouis dune santé parfaite », et dans la lettre i38 (1722) : « Enfin, je crois que vous" m'aimez autant qu'autrefois, puisque vous vous remettez à être malade quand je le suis ». Elle reparaît, après le retour en France, dans une lettre du 00 juin 1781 (Mol., 1. 2i5) : « Jai reçu votre lettre, mon cher Thieriot. Ne soyez pas étonné du silence que j'ai gaidé un mois entier. J'ai repris mon ancienne sympathie avec vous. J'avais la lièvre quand vous aviez le dévoiement et j'ai passé un mois entier dans mon lit. »

takes pretty much. I Avish the translation could be your's : but I am afraid the abbot bas outnin you*, and reaped the benelit Avhich such a book should bave procured to you.

You must bave received the two books addressed

I. C'est bien en effet Desfontaines qui avait traduit Gulliver, bien que suivant sa coutume il n'ait pas mis son nom au livre : Voyages de Gulliver, à Paris, dans la boutique de la V. Coustelier, chés Jacques Guerin, quai des Augustins, 1727. L'abbé n'avait pas perdu son temps : <(Un seigneur anglois qui réside à Paris » ayant reçu les deux volumes de l'original presque aussitôt après leur apparition lui en parla ((comme d'un livre agréable et plein d'esprit)). « Quelques autres Anglois de ma counoissance, dont j'estime aussi beaucoup les lumières, en portèrent le même jugement, et comme ils sçavoient que depuis quelque tems j'avois un peu appris leur langue, ils m'exhortèrent à faire connoître cet ouvrage ingénieux à la France par une traduction qui pût répondre

à l'original. » Enfin à ce temps-là Thieriot lui fait lire une lettre de son ami Voltaire où l'on vantait fort « le livre nouveau de M. Swift ». (Voir p. 74, n. 0.) (c Tout cela me fît naître, au commencement du mois de février de cette année [1727], non seulement l'envie de le lire, mais même le dessein de le traduire. » Au bout d'un mois le manuscrit était prêt : l'approbation est du 4 mars. Evidemment Thieriot n'était pas de taille à lutter avec un homme comme l'abbé. Le privilège fut obtenu le 20 mars : le livre dut paraître à la fin du mois. La traduction eut tout de suite du succès. Mlle Aïssé écrivait à une amie le 5 mai : « Je vous enverrai, par la première occasion, un livre fort à la mode, le Voyage de Gulliver : il est traduit de l'anglois. L'auteur est le docteur Swift; il est fort amusant; il y a beaucoup d'esprit, d'imagination et de fine plaisanterie. » Le cahier d'août des New Memoirs of Literature nous rapporte, p. 169, que : « Abbé Desfontaines has published an excellent French translation of Gulliver's Travels : it has a prodigious sale ». Avant le 4 juillet une nouvelle édition était devenue nécessaire : Voyages de Gulliver, seconde édition, revue et corrigée, Paris, chez Hippolyte- Louis Guerin, 1727. A cette date Desfontaines en envoie un exemplaire à Swift. Swift lui répondit par une lettre qui est un chef-d'œuvre d'ironie et à laquelle il n'est pas impossible que Voltaire ait contribué. Voir Appendice IV.

to Madame de Dernières from Calais, andconveyed by the stage-coach. If you intend seriously to make a translation of some valuable book, I advise you to sit still for a month or two, to take carc of your health, and to improve your English till the book of M' Pemberton - cornes oui. Tbis book ^ is an easy, clcar and regular explanation of Sir Isaac Newton's ^ philosophy, which lie undertakes to

I. Henry Pemberton, médecin et écrivain scientifique (1694-1771.) Newton le chargea de publier la 3^ édition des Principia qui parut en 1726.

1. Le livre de Henry Pemberton parut en 1728 : A view of Sir Isaac Newton's Philosophy, London, Printed by S. Palmer. On lit dans la Préface : « My first intention was to convey to such as are not used to maihematical reasoning some idea of the philosophy of a person who has acquired a universal réputation and rendered our nation famous for thèse spéculations in the learned world)>. H n'est pas nécessaire de supiposer avec Churton CoUins (1908, p. 58) que Voltaire a vu le manuscrit de Pemberton. Dès le 16/27 avril le fA)ndon Journal avait publié un mémoire de Pemberton, daté du 1/12 mars et intitulé Proposais for printing by suhscription : A view of Sir Isaac Nen'lon's Philosophy : Pemberton y annonce expressément qu'il veut écrire pour ceux qui ne savent pas de mathématiques. Le rédacteur en chef fait précéder les proposais dune longue préface élogieuse pour Newton et Pemberton et recommande le livre au public et en particulier aux dames. H est probable toutefois que Voltaire eut connaissance du dessein de Pemberton par une courte note insérée dans les New Memoirs of Literature de mars 1727, p. 289 : « Notwithstanding the disappointmeiits which hâve uuexpectedly delayed tlie accounl of Sir Isaac Newton's philosophical discoveries, which I drew up for the lise of sitch as are unacquainted with maihematical learning, I shall now be able in a litlle time to deliver that book to the suscribers... March 27 1727. H. Pemberton. » Thieriot ne traduisit pas plus Pemberton qu'il n'avait traduit Swift. Mais on voit que Voltaire pense déjà qu il y aurait intérêt à présenter au public français « les éléments de la philosophie de Newton ».

Sir Isaac Newton, né en i643, mort le 3i mars 1727. Le

make pala table to the most unlhinking man. It seems the man intends to write chiefly for your nation.

If I am in England when the book shall be published, I will not fail of sending it to you with the utmost speed. If I am abroad, as I will be in ail likelihood\ I will order my bookseller to send you the book by the first oppoitunity. I fancy it will be an easy task to translate it, the language being very plain, and ail the terms of philosophy being just the same in Frencli and in Engiish. Take care only not to be outvied for the future by any priest : be cautions in the choice of those you will consult about your translation. ï fancy the bishop of Rochester ' is more amiable an acquaintance and

8 avril il fut enterré solennellement dans l'Abbaye de "Westminster. Voltaire qui était alors à Londres fut très vivement frappé des honneurs que rendit l'Angleterre à la mémoire du plus illustre de ses savants. Voir Lettres Philosophiques, II, p, i58-9 et la note de M. Lanson, ibid., p. i65, n. 12.

1. Il n'est pas probable que Voltaire songe déjà à sa rentrée définitive en France. Le livre de Pemberton doit paraître sous peu (in a little time) et Voltaire est loin, d'avoir accompli tout ce qu'il s'était promis de faire. En fait, plus d'un an après la date de cette lettre, nous le trouvons encore en Angleterre. Il est donc tout naturel de supposer qu'il a en vue ici un simple voyage de quelques mois pour lequel il a demandé une permission au ministre Maurepas. Cf. 1. 35 et 40.

2. Francis Atterbury (1662-1782), évêque de Rochester et doyen de Westminster depuis 1718. Soupçonné et convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec les Jacobites, il fut banni du royaume à perpétuité en 1728. Il passa sur le continent : à Calais il se rencontra avec Bolingbroke qui rentrait après avoir été gracié par George I'^'". « On nous a échangés », s'écria l'évêque en l'apercevant. Il erra quelque temps, puis vint s'établir à Paris. Il y connut Voltaire avant l'épisode Rohan-Chabot. En 1727 il entra en relations avec ïhieriot qui

a Icss (langerous one than llie piicsl you speak cf. liut I belicve you are now in Normandy ', mcnding yourhealth, loiteringwith Madame de Bernières, and talking of physic with des Alleurs, I must acquaint you, my dear, tliat there is an cngine in England to take a clystcr, which is a master-piecc of art, for you may carry it in your fob and makc use of It whenever and in Avhat place you please. If ever I enjoy thc pleasure of seeing you again, hc sure to hâve half a dozen of those dclightful cngines. Farewell, do not talk of the Occasional Wrileî'-. Do not say it is not of my lord Bolingbroke ; do not say it is a wretched performance : you cannot be judge neilher of the man nor of this "vvriting. Adieu, mon très cher ami.

Je viens d'écrire un thème anglais au chevalier

lui prêta des livres français : en retour on lui demandait conseil sur les livres anglais, ce qui ne laissait pas d'embarrasser l'évèque, fort peu au courant de ce qui se publiait à Londres. Il y eut ainsi toute une correspondance échangée entre Thieriot et Atterbury : on en a publié neuf lettres de l'évèque à Thieriot, qui semblent bien avoir été écourtées ici et là, et une lettre de Thieriot à l'évèque. Voir l'édition J. ÎVichols des Œuvres d'Atterbury,

Londres, 1788 et années suivantes, t. I, p. 171 et suiv., et t. V, p. 7a. La lettre de Thieriot est du •27 juillet 1727. C'est la plus ancienne lettre de lui que nous ayons en son entier; elle nous donne sans doute à peu près le ton des lettres qu'à la même époque il écrivait à Voltaire et que nous n'avons plus, et elle est enfouie dans un recueil où on irait difficilement la chercher. Aussi la donnons-nous en appendice (V).

I. Les Bernières possédaient, près de Rouen, dans la commune de Quévillon, le château de la Rivière-Bourdet, où ils aimaient à recevoir leurs amis. Voltaire et Thieriot y passèrent plus d'une fois de délicieuses vacances.

•i. Voir Appendice VI.

LETTRES. g^

des Alleurs. J'ai adressé la lettre quai des Théatins * ; s'il ne l'a pas reçue, il faut l'en avertir, el qu'il ne la perde point, car j'y ai mis toute ma médecine. Adieu, portez-vous bien. Non vivere^ sed valere vita^. If you want to enter into a course of strict diet, begin soon and keep it long.

To morrow I will live, the fool does say. To day's too late, the wise liv'd yesterday *".

I am the fool, be the wise, and farewell.

Près de Londres, le 27 mai, nouveau style.

.... Vous ne sauriez imaginer avec quel chagrin j'ai lu le récit que vous me faites de voire maladie. Mon inquiétude à votre endroit est allée plus loin qu'une amitié ordi-

1. C'est aujourd'hui le quai Voltaire. L'hôtel Bernières avait une entrée sur le quai des Théatins tout aussi bien qu'une autre sur la rue de Beaune. Voltaire veut-il dire qu'il a envoyé sa lettre chez Mme de Bernières pour qu'on la fît tenir au chevalier? Ce ne serait pas impossible : il l'a déjà fait auparavant. (Cf. le post-scriptum de la 1. 30.) Pourtant quand il veut donner l'adresse de l'hôtel Bernières il indique toujours la rue de Beaune. Il y a donc des chances pour que « quai des Théatins » désigne ici l'adresse de des Alleurs, qui aurait ainsi été proche voisin de Mme de Bernières.

2. Martial, Epigr., VI, 70, i5. Martial a dit : Non est vivere, sed valere vita.

3. Ces deux vers sont empruntés à une traduction d'une épigramme de Martial, insérée par Cowley dans son 10^ Essay, « The Danger of Procrastination ». Le second vers toutefois, chez Cowley, est uu alexandrin : To Day it selfs too late... Martial avait dit : Cras vives? hodie jam vivere, Postuine, sérum est. — nie sapit, fjuisqiiis, Postume, vixit heri. Epigr. V, 58. Je dois cette note à la courtoisie du Professeur Bensly d'Aberystwyth.

naire ne m'y eût porté. Rappelez-vous le temps où je vous écrivais que je croyais que vous aviez la fièvre chaque fois que j'en avais une attaque. Ce temps est revenu. J'étais très malade en Angleterre tandis que vous souffriez tant en France. Un an d'absence ajoutait une nouvelle amertume à mes souffrances. A présent j'espère que vous allez mieux puisque je commence à revivre.

J'apprends que M. Gulliver est traduit maintenant et réussit assez bien. Je souhaite que la traduction soit de vous; mais j'ai peur que l'abbé ne vous ait devancé et qu'il n'ait recueilli le profit qu un ouvrage comme celui-là vous aurait sûrement rapporté.

Vous devez avoir reçu les deux livres adressés à Mme de Dernières, de Calais et envoyés par le coche. Si vous êtes sérieusement dans l'intention de traduire quelque ouvrage qui en vaille la peine, je vous conseille de rester assis à ne rien faire pendant un mois ou deux, de prendre soin de votre santé et de vous fortifier dans la langue anglaise en attendant que le livre de M. Pemberton ait paru. C'est une explication facile, claire et méthodique de la philosophie de Sir Isaac Newton, qu'il entreprend de faire accepter même aux gens les moins habitués à penser. Notre homme a tout l'air de vouloir écrire principalement pour votre pays.

Si je suis en Angleterre quand l'ouvrage sera publié, je ne manquerai pas de vous l'envoyer avec toute la diligence possible. Si je suis parti, ce qui est extrêmement vraisemblable, je donnei'ai l'ordre à mon libraire de vous envoyer le livre à la première occasion. J'imagine qu'il sera facile de le traduire, le style en étant fort simple et tous les termes de philosophie exactement les mêmes en français et en anglais. Prenez garde seulement de n'être pas prévenu à l'avenir par quelque prêtre. Soyez prudent dans le choix de ceux que vous consulterez sur votre traduction. J'imagine que l'évêque de Rochester est une connaissance plus aimable et aussi moins dangereuse que le prêtre dont vous parlez. Mais je suis sûr que vous êtes

à présent en Normandie, fortifiant votre santé, flânant avec Mme de Bernières et causant médecine avec des Alleurs. Il faut que vous sachiez, mon cher, qu'on a en Angleterre un instrument pour prendre un lavement, qui est un chefd'œuvre de Tart, car vous pouvez le mettre dans votre gousset et vous en servir quand et où il vous plaît. Si jamais j'ai le plaisir de vous revoir, soyez sûr que vous aurez une demi-douzaine de ces instruments délicieux. Adieu. Ne parlez pas de V Ecrivain occasionnel, ne dites pas que ce n'est pas de milord Bolingbroke, ne dites pas que c'est un méchant ouvrage; vous ne pouvez juger ni de l'homme ni de cet écrit...

Si vous voulez vous mettre à une diète rigoureuse, commencez bientôt et continuez pendant longtemps. Je vivrai demain, dit le fou. C'est déjà trop tard aujourd'hui : le sage vécut hier. Je suis le fou, soyez le sage, et adieu.

VOLTAIRE A SWIFT "

[27 juin.]

Sir*,

I send yoLi herc inclos'd two letters, one for M"" de Morville, ouv secretary of State, and the other for

(a) Brit. Mus., add. /i805, î° i/i4, ip. pet. in-4". En haut de la première page, au-dessus de Sir, on lit : Mons. Voltaire to Dr Swift, et ceci a bien l'air d'être de la main de Voltaire. — Letters written by the laie Jonathan Sn't/j!,publislied by J. Hawkesworth, Londres, 176O, t. II, p. 200 (cf. p. xxxiv). — Luchet, Hist. littér. de M. de Voltaire 1781, t. VI, p. II, sans mentionner le texte anglais, donne une traduction de la lettre. Cette traduction passe

ensuite dans toutes les éditions postérieures, où elle est tenue tacitement pour un original.

I. Jonathan Swift, 1667-1745, l'auteur du Conte du Tonneau (1704), de Gulliver (1726) et de nombreux pamphlets politiques d'une grande vigueur et d'une rare originalité. Sous le ministère de son ami Bolingbroke il avait été mêlé de près à la vie

M' de Maisons', both desirous and worthy of y' acquainlancc. Be so kind as to let me know if you in tend to go by Calais, or by the way of Rouen ^ In case you résolve to go by Rouen, I will give you some letters for a good lady who lives in her country

politique. Depuis la mort de la reine Anne, la chute de Harley et de Bolingbroke et la ruine de toutes ses espérances, il vivait dans son doyenné qu'il avait obtenu en 1718. Après le grand succès du Drapier, ses amis le décidèrent à venir leur faire une visite en Angleterre : il y passa lété de 1726 et y mit la dernière main à son Gulliver, qui allait paraître quelque temps après son retour en Irlande. Il partit trop tôt pour que Voltaire pût le voir. En avril 1727 il revint une seconde fois. Après avoir passé quelque temps à Londres, il s'installa vers le début de mai à Tv^ickenham chez son ami Pope. Au mois de juin il songea à faire sur le continent un voyage de quelques mois : Bolingbroke avait préparé pour lui des lettres de recommandation, et on voit que de son côté Voltaire s'employait de son mieux. Quand sa lettre arriva à Sv?ift du reste, ce dernier avait changé ses plans. C'est qu'un événement inattendu venait de se produire : George P"" était mort le 22 juin en se rendant dans son électorat de Hanovre. La nouvelle arriva en Angleterre le 25. Et le petit groupe Bolingbroke-Swift-Pope,

très favorable au parti de leur voisin de Richmond, le prince de Galles, se demanda si l'avènement de Georges II n'allait pas orienter leur vie à nouveau. Le 24 juin/ 4 juillet Bolingbroke écrivit à Swift une lettre vigoureuse : ce n'était pas le moment de s'en aller en France, l'occasion d'abandonner l'Irlande pour l'Angleterre se présentait enfin, il fallait la saisir. Swift ébranlé renonça à son voyage. Mais leurs rêves furent vite désappointés ; Bolingbroke vit son ennemi Walpole retenir la confiance de George II, comme il avait eu la confiance de George I"^"". Swift s'en fut baiser la main du roi, mais resta doyen de Saint- Patrick. Il n'alla jamais en France.

Cette lettre ne s'est pas retrouvée

2. Voltaire, prévoyant le cas où Swift prendrait la route la plus courte, celle de Calais, avait écrit le 14/26 juin à « Mons"" du Noquet, trésorier gênerai, à Calais » pour lui recommander « l'illustre monsieur Swift qui va à Paris dans le dessein d'y passer un mois ou deux ». Voir Appendice X, p. 3i2, n. 28.

castle just by Rouen'. She will receive you as well as you deserve. Thcre you will fincl two or three of my intimate friends" wlio are y"" admirers and who hâve learn'd English since I am in England. Ail Avill pay you ail the respects and procure ail the pleasures thei are capable off. Tbey will give you hundred directions for Paris, and provide you witli ail the requisite conveniencies. Vouchsafe to acquaint me with y" resolution : I shall certainly do my best endeavours to serve you and to let" my country know that I hâve the inestimable honour to be one of y"^ friends.

1 am with the highest respect and esteem,

Y"" most humble obedient faithfull servant,

Voltaire.

Friday i6.

Monsieur,

Je vous envoie ci-joint deux lettres, Tune pour M. de Morville, notre seci'étaire d'Etat, et Tautre pour M. de Maisons, qui désirent tous deux faire votre connaissance et qui en sont dignes. Ayez la bonté de me faire savoir si vous avez dessein de prendre la route de Calais ou celle de Rouen. Si vous décidez de passer par Rouen, je vous donnerai des lettres pour une excellente dame qui vit dans son château, tout près de Rouen. Elle vous recevra comme

(a) Voltaire avait d'abord écrit : to make my country know.

I. Il s"agit évidemment de Mme de Bernières et de sa campagne de La Rivière-Bourdet.

■2. ïhieriot et probablement des AUeui's qui, lui aussi, d'après la lettre 36, savait l'anglais.

vous le méritez. Vous y trouverez deux ou trois de mes amis intimes qui sont vos admirateurs et qui ont appris l'anglais depuis que je suis en Angleterre. Tous vous témoigneront tous les égards et vous procureront tous les plaisirs qui seront en leur pouvoir. Ils vous donneront cent renseignements pour Paris et vous fourniront toutes les commodités convenables. Daignez me

faire part de votre résolution. Je ferai certainement tout mon possible pour vous servir et pour faire savoir à mon pays que j'ai riionneur inestimable d'être de vos amis. Je suis avec le plus grand respect et estime,

Votre très humble, obéissant et fidèle serviteur,

Voltaire.

Vendredi i6.

VOLTAIRE AU COMTE DE MORVILLE

[u7juin.]

Monseigneur,

Je me suis contenté jusqu'icy d'admirer en silence votre conduitte dans les affaires de l'Europe, mais il n'est pas permis a un homme qui aime votre gloire et qui vous est aussi tendrement attaché que je le

(a) Brit. Mus., add. /| 805, f° liTj, .'t p. pet. in-!i°. En haut de la première page, apostille qui n'est pas de la main de Voltaire : Mons. Voltaire au comte de Morcillc (on avait d'abord commencé à écrire : a Monseigneur), Ministre et Secrétaire d'Etat. — Hawkesworth, t. II, p. 201 (cf. p. xxxiv). — C'est sans doute sur Hawkesworth ou sur un texte en dérivant que Ruault a fait prendre une copie de cette lettre, Bib. Nat., fr. 12941, f" 21. Il est possible que Tédition Dalibon-Delangle, t. LXVIII, p. 228, soit remontée à la source de la copie Ruault, car le texte de cette édition est plus

correct que celui de cette copie. De Dalibon-Delangle la lettre a passé dans toutes les éditions postérieures. — RIoland, 1. 173.

suis de demeurer plus longtemps sans vous faire ses sincères complimenls'.

Je ne jDuis d'ailleurs me refuser l'honneur que me fait le célèbre Mons' Swift de vouloir bien vous présenter une de mes lettres. Je sai que sa réputation est parvenue jusqu'à vous et que vous avez envie de le connoitre. 11 fait l'honneur d'une nation que vous estimez^. Vous avez lu les traductions de plusieurs ouvrages qui luy sont attribuez \ Eh qui est

1. Voltaire fait ici allusion aux Préliminaires de Paris qui furent signés le 3i mai 1727 par I\I. de Morville pour la France et par les représentants de la Hollande, de l'Angleterre et de l'Autriche. On venait ainsi déviter une guerre générale qui menaçait FEurope depuis que les Espagnols avaient mis en février le siège devant Gibraltar. Le roi d'Espagne, isolé, dut accéder aux Préliminaires trois semaines plus tard. Les puissances promettaient de réunir dans les quatre mois un congrès qui traiterait de toutes les questions en litige.

2. Le bruit courut même en France que M. de Morville estimait trop les Anglais et qu'il avait pour eux des ménagements exagérés. Quand, moins de trois mois après la signature des Préliminaires de Paris, il dut se démettre de sa charge de Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères, Barbier écrivit dans son Journal ; u On dit que dans ce dernier traité, signé le 30 mai dernier, il sest trouvé que M. de Morville n'avoit pas traité avec les Anglois aussi avantageusement qu'il le devoit et qu'il le pouvoit ». Éd. Charpentier, t. II, p. i4-

3. Swift n'a jamais mis son nom à ses ouvrages. Avant 1727 on n'en avait traduit qu'un petit nombre en français. Voici la liste que donne M. W. Spencer Jackson dans sa Bibliographie des OEmn-es de S^vift {Prose Works of J. Swift, t. XII, 1908) : A Dublin, 1721, paraît une traduction d'une partie de -'i Taie of a Tuh sous le titre de Les Trois Justaucorps, Conte Bleu, Tiré del'Anglaisdu Révérend Mr. Jonathan Swif. — En 1712 traduction française de A New Journey to Paris : Together with some secret transactions hetween the Fr-ch K-g and anEng- Gentleman. By the Sieur du Baudrier, Translated from the French, London, 171 1. — Un autre pamphlet, The Publick Spirit of the Whigs : Set forth in their generous encouragement of the Author of the Crisi^ : with some observations on the Seasonableness

plus capable que vous, Monseigneur, de discerner les bautez d'un original a travers la foiblesse des plus mauvaises copies'. Je croi que vous ne serez pas fâche de diner avec Monsieur Swift et M"" le président Ilenaut^; et je me flatte que vous regarderez

Candor, Erudition, and Style of ihat Trnaiise, 1714» est traduit en français sous le titre de YEsprit des Whigs, Amsterdam (?), 1715 (?). Mais il est peu probable que Voltaire fasse allusion à aucune de ces traductions. Il pense d'abord au Gulliver de l'abbé Desfontaines, paru depuis quelques mois, et aussi, croyons-nous, à une traduction du Talc of a Ttih qui, sauf erreur, a échappé à M. Jackson. C'est le Conte du Tonneau, par le fameux D"" Swift, traduit de l'Anglois, La Haj'e, 1721, a volumes in-12. Le i'^" contient le Conte du Tonneau, le •2^ huit pièces parmi lesquelles nous mentionnerons la Bataille des livres et la Dissertation contre L' abolissement du christianisme en Angleterre. La Bibliothèque Nationale possède cette traduction. Le i'^"" volume est peut-être

celui qui fut saisi au début de 1780 dans une visite faite par les syndics des libraires, et qui fut remis au bibliothécaire du roi, l'abbé Bignon [Mémoires de la Société de F Histoire de Paris, t. XII, 1893, p. 246). Bien des exemplaires avaient dt"i pénétrer auparavant. Le livre circulait certainement à Paris dès le milieu de 1721. Le 6 mai de cette année Caumartinde Boissy écrivait à la marquise de Bellcroy : « Votre jugement sur le Conte du Tonneau est très juste : mais quoique je convienne du résultat, je vous dirai que nous nous trouvei'ions heureux d'avoir de temps en temps de pareils mauvais livres >>. E. de Barthélémy, Les correspondants de la mari/uise de Balleroy, t. II, p. 32.5.

1. Il y a certainement là un coup de patte à l'adresse du traducteur Desfoutaiues.

2. Charles-Jcan-François Ilénault (1685-1770), depuis 1728 président en la i""" chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, homme d'esprit et maître d'une maison fort recherchée. Il nous à laissé de très agréables Mémoires (publiés par le baron de Vigan en i855) qui nous font assez bien connaître, avec le Paris de cette époque, l'hôtel de Sully et la société qu'y fréquenta Voltaire avant sa querelle avec le chevalier : le président Ilénault et sa sœur Mme de Jonzac furent un temps des assidus de la maison. M. de Morville était son ami intime et le président fait de lui, à l'occasion de sa mort (3 février 1732),

comme une preuve de mon sincère attachement a votre personne la liberté que je prens de vous présenter un des hommes des" plus extraordinaires que l'Angleterre ait produit*, et le plus capable de sentir toutte l'étendue de vos grandes qualitez.

Je suis pour toutte ma vie avec un profond respect et un attachement remply de la plus haute estime, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Voltaire.

Suscription'^ :

a Monseigneur, Monseigneur le comte de Morville,

ministre et secrétaire d'Etat, a Versailles.

(a) Mol., les.

(b) Mol., produits. — Voltaire ne s'est pas inquiété de la règle d'accord des participes.

(c) Sur une feuille libre qui a été pliée pour servir d'enveloppe.

un touchant et chaleureux éloge : « Il fut toujours aimé partout où il se montra. Il étoit devenu Hollandais à la Haye ; et quand il revint à la cour ministre des affaires étrangères, on ne sauroit dire à quel point il captiva l'amitié et l'estime des ministres étrangers... C'étoit mon ami le plus ancien et il m'aimoit comme on désireroit de l'être. » (P. 186-37.)

LETTRE liO.

MAUIiEPAS A voltaire".

M. de Voltaire, Poète.

Dud. jour. [29 juin 1727.] *.

Je vous envoyé, Monsieur, la permission que le Roy a bien voulu vous accorder de venir a Paris vaquer*^ a vos affaires pendant 3 mois" . Comme ce temps est limité par le jour de votre arrivée, vous aurés soin de m'en avertira Je ne doute pas que vous n'y teniés une conduite capable d'effacer les impressions qu'on a données contre vous a Sa Majesté, et que l'avis que je vous en donne ne vous touche asscs pour y donner toute votre attention. Je suis, Monsieur, bien sincèrement à vous.

(a) Arch. Nat., 0' 37A, f 28S. — Ravaisson, Arch. de la /?.,XII, i.'ia. — Moland, I, 308, Doc. biogr., XXVII. — Caussy, La Hevue, kjio, oct.-déc, p. 28/i. — Dans un autre registre des Archives, Expéditions du Secrétariat crElaL de la Maison du Roy, année 1727, 0' 71, f" 192, on lit : « Du 21) juin. Permission au S' de Voltaire de venir à Paris vaquer a ses ati'aires pendant trois mois, a compter du jour qu'il y arrivera, et led. temps passé lui enjoint Sa Majesté de retourner au lieu de son exil sous peine de désobéissance. » Nous avons ici, croyons-nous, le résumé non pas de la lettre de Maurepas, qui est plus amène, mais de 1' « ordre du roi >> dont cette lettre n'était que l'accompagnement. Cf. p. 3 12, n. 2"). Florimond a reproduit ce second texte en ajoutant : Daté de Versailles, et : signé Phélypeaux, Revue réirosp., t. II [iSS^], p. 139.

(b) Mol., 2() juillet 1727.

(c) Mol., de rester à Paris, vaquer.

{d) Mol., neuf mois. — Toutes ces erreurs de lecture proviennent de Ravaisson.

I. Voltaire ne profita pas de cette peimission : cf

LETTRE ùl.

VOLTAIRE A SWIFT "

lu London, Maiden lane*, at the While Perruke,

Covent Garden.

14 december. [26 décembre.]

Sir, You Avill be surprised in receiving an English

(a) Brit. Mas., add. /i 805, p. iGS, '4 p. pet. in-4°. Sur la quatrième page, probablement de la main de Swift : « in receiving an English essay, Mons' de Voltaire, Dec. i4, 1727 », et en travers : « Monsieur de Voltaire, R^ecelved] Decemb. 21*' 1727 », Il y a un facsimilé de cette lettre dans Swiftiana, Printed for Richard Phillips, Londres, i8o'(, fin du t. I, n. 6. — Hawkesworth, t. II, p. 7. — The Epistolary correspondence, etc, of Francis Atterbury, Londres, 17S0, t. I, p. ni, n. — Luchet donne une traduction de la lettre, Hist. liti. de M. de Voltaire, t. VI, p. 8 : il en avait déjà traduit la première partie, d'une façon d'ailleurs assez difTérente, dans son t. I, p. 72, n. I. — Notre lettre n'apparaît dans les Œuvres de Voltaire qu'avec l'édition Dalibon-Delangle (1820), t. XCVI, p. 229. Ici non plus on ne donne pas le texte anglais, mais une note de Clogenson nous apprend qu' « on croit l'original écrit en anglais ». Il est certain du reste qu'on a écarté les versions assez gauches de Luchet, pour y substituer une traduction d'un tour très français, mais qui n'en est pas moins extrêmement fautive: on ne peut décider si cette traduction a été faite sur Havi-kes-

worth ou un déi'ivé d'Hawkesworth ou si on s'est borné à remanier d'autorité le texte de Luchet : le second procédé semble plus probable. La traduction Dalibon- Delangle a passé dans toutes les éditions postérieures. — Moland, 1. 17G.

I. Il y avait alors plusieurs rues de ce nom à Londres : mais il s'agit ici d'une rue qui existe encore, au sud et un peu à l'ouest de Covent Garden IMarket, non loin du Strand auquel elle est parallèle. Le Basdeker de Londres apprend aux touristes que Voltaire demeura dans cette rue : mais où était la <(Perruque blanche »? Nous avons accepté cette traduction de White Perruque (ou Wig), qui est courante, mais on peut se demander s'il ne conviendrait pas de traduire plutôt par « perruque blonde ». Le mot white semble avoir eu parfois ce sens au xYiii*^ siècle.

essay ' from a Frcnch traveller. Pray forgive an admirer of you who ows to y' writings the love he bcars to y' language, which lias betray'd him into the rasli attempt of wriling in Englisli.

You will sec by the Advertisement ^ tliat I hâve some designs upon you, and that I must mention you for the honour of y"^ country and for the improvcment of mine. Do not forbid me to grâce my relation with y"" name. Let me indulge the satisfaction of talking of you as posterity will do.

In the mean time, can I make bold to intreat you to make some use of y"" interesl in Ireland about some subscriptions for the Henriade, which is almost ready and does not

1. An Essay upon the civil ^vars of France, extracied from curious manuscripts. And also upon the epick poetrj of the Europcan nations from Ilomer down to Milton. By Mr. de Voltaire. Printed by SaniuelJallason in Prujean's Court, and sold by the

Booksellers of London and Westminster, 1727. C'est un petit in-S" de i30 pages. Les New Menioirs of Literature Tannonçaient dans leur cahier de décembre, ajoutant : « Thèse Iwo essays deserve to be read by ail the curious)).

2. Il s'agit de l'Avertissement au lecteur qui ouvre le volume. Voltaire y explique qu'il a reçu l'ordre de faire une relation de son voyage. Mais il n'a pas l'intention de décrire Saint-Paul, le Monument, Westminster ou Stonehenge. « I consider lingland in another view : it strikes my eyes as it is the land which has produced a Newton, a Lock[e], a Tillotson, a Milton, a Boylc, and many great men either dead or alive, whose glory in war, in State aïiairs or in letters will not be confined to the bounds of this island. Whosoever had the honour and the happiness to be acquainted with any of them, and will do me the favour to let me know some notable (tho' perhaps not cnough known) passages of their lives, will confer an obligation, not only upon me, but upon the publick. »

come out yct for Avant of little help ' . The

I. Il faut croire que Swift s'employa très activement en faveur fie Voltaire, car sur la liste des souscripteurs se lisent les noms de nombre de personnages irlandais : sans parler du Révérend Doyen Swift, nous rencontrons le Lord Primat d'Irlande (larchevêque Boulter), le très honorable Thomas Windham, lord chancelier d'Irlande, William Connelly, un des Lords Hauts Justiciers d'Irlande, le très honorable Th. Dalton, Lord Haut Baron de l'Echiquier d'Irlande, l'honorable Luke Gardiner, Vice-Trésorier d'Irlande en second, enfin leur chef à tous, son Excellence Lord Carteret, Lord lieutenant d'Irlande. Si la plupart de ces souscriptions sont dues, comme il est probable, au zèle de Swift, il reste

un autre témoignage bien plus curieux de l'intérêt qu'il prit à la Henriade. En 1760 parut à Dublin une édition des essais anglais de Voltaire précédés d'une courte préface qui ne manque pas d'intérêt. La voici : ((The author of the following discourse, M. de Voltaire, is a young French gentleman, and allowed to be the most celebrated poet of that kingdom. He has been some years composing an heroïck poem upon Henry the Great. But being falsly accused for writing a libel he was put into the Bastile and confined there in a dungeon several months, till the true author was discovered. He there suffered much in his health and having been known to some English persons of quality then at Paris he was invited over to England. His heroick poem is finished and now printing in London by suscription, being encouraged by the crown and most of the nobility. He had not been above eleven months in England when he wrote the following treatise, intended as an assistance to those who shall read his poem, and may not be sufficiently informed in the history of that great prince. » Une note nous apprend que cette préface fut composée en 1728, et c'est ce qui serait évident sans la note. S'il en est ainsi, ou bien l'édition de 1760 reproduit un manuscrit préparé pour la presse trentedeux ans plus tôt, ou ce qui est plus probable, c'est une réimpression d'une édition irlandaise de 1728. Les détails que donne la préface sont curieux : à quelques nuances près, ils sont exacts. Ils ont bien l'air de provenir directement de Voltaire ou de Bolingbroke : en dehors d'eux qui pouvait savoir que le premier séjour à la Bastille était dans la pensée de Voltaire la cause de sa mauvaise santé? Il le dira nettement dans la préface de la Henriade de 1780, mais en 1728 il n'avait encore imprimé cela nulle part, à notre connaissance. Notre petit

subscriptions will he Imt onc guinea in hand'. I am witli thc highcst esteem and the utmost gratitude, Sir,

Y"" most humble and niost obcdicnt servant,

\oLTAIRE.

TRADUCTION DE LA LETTRE /, l .

A Londres, Maiden lane, à la Perruque blanche,

Covent Garden.

14 décembre.

Monsieur, Vous serez surpris de recevoir un essai anglais de la plume d'un voyageur français. Pardonnez, je vous en

avant-propos de Dublin est donné comme étant de J. S. D. D. D. S. P. D. Nous croyons qu'on a eu raison d'interpréter ces lettres cabalistiques par : Jonathan Swift, Doctor of Divinity, Dean of Saint-Patrick, Dublin. Au moment où il rendait à Voltaire ce gracieux service, les Essais avaient déjà eu deux éditions à Londres : la i'" est de décembre 1727, la 2*' imprimée pour N. Prévost, de janvier 1728. La 2" édition se distingue de la i'" par d'assez nombreuses corrections dans la ponctuation et dans l'orthographe et par l'addition, p. 17-18, d'une anecdote de quatre lignes sur René le parfumeur et les gants empoisonnés. Ces quatre lignes ne se trouvent pas dans l'édition de Dublin qui a donc été faite sur la i"'", peut-être sur l'exemplaire que Voltaire envoyait à Swift. Xoter qu'une édition postérieure parue chez Prévost en 1781 (et faite sur la 2") s'intitule « the fourth édition ». On peut en induire que l'édition de Dublin, 1728, était considérée comme la 3<'. Celle de Dublin, 1760, est donc la 5^".

I. C'est-à-dire une guinée payée d'avance. Le prix de chaque exemplaire était de trois guinées : on devait payer les deux autres probablement au reçu du livre. L'expression in hand, qui semble avoir disparu de l'anglais moderne, était courante au xv!!!*" siècle dans ce sens. Eu voici un autre exemple tiré de TIic Présent State of the Republick of Letters, 1729, p. 092 : « Thc price to suscribers is two guineas : onc to he paid in hand ».

LETTRES. Il3

prie, à un de vos admirateurs qui doit à vos écrits l'affection qu'il porte à votre langage, et qui s'est ainsi laissé entraîner à l'entreprise téméraire d'écrire en anglais. Vous verrez par l'avis au lecteur que j'ai quelques desseins sur vous et qu'il faut que je fasse mention de vous pour l'honneur de votre pays et pour l'instruction du mien. Ne me défendez pas d'orner mon récit de votre nom. Laissez-moi goûter la satisfaction de parler de vous comme la postérité en parlera.

En attendant, puis-je me hasarder à vous prier d'employer un peu votre crédit en Irlande pour me pi'ocurer quelques souscriptions à la Henriade qui est presque achevée, et qui ne paraît pas encore faute d'un peu de secours. La souscription n'est que d'une guinée d'avance.

Je suis avec la plus grande estime et la plus parfaite reconnaissance, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Voltaire.

LETTRE lt2.

Sur cette'date, voir la 1. 67 et la n. 2 de la p

meantime you should ansAvcr her for me. Farewell, my dear doctor, I am with ail my lieart,

Your most humble obedient servant,

Voltaire.

Dr Towne, wliere he is.

Monsieur,

J'ai reçu des vers que je suis très loin de mériter, et de peur de rendre de méchante prose pour cette poésie, je vous dis en deux mots que je suis extrêmement impatient d'aller présenter mes respects à cette dame et à vous. En attendant vous devriez lui faire réponse à ma place. Adieu, mon cher docteur, je suis de tout mon cœur

Votre très humble et obéissant serviteur.

Voltaire.

Au Docteur Towne, là où il est.

LETTRE lt3.

VOLTAIRE AU COMTE d'oXFORD".

[Janvier 17^8'?]

My Lord^ ïho I am a IravcUer unknown to y*^ Lordship,

(a) Bibliothèque de Lord Bath, Longleat, Warminster. — Inédite.

I. Edward Ilarley, deuxième comte d'Oxford (1689-1741). Fils du fameux Robert llarlcy, Tami politique, puis le rival déclaré de Bolingbroke, il se tint à l'écart des affaires et du monde et ne vécut que pour ses livres, ses collections, et quelques amis ou hommes de lettres. L'éloquence de Voltaire ne le toucha pas, car on ne trouve pas son nom sur la liste des souscripteurs, non plus que celui de Pope, son grand ami.

•2. La lettre nest pas datée, mais une note donne la date de

the name of Harlay' has been for many centuries so glorious among us French, and the branch of y' house settled in France is so proud of the honour of being nearly related to y""^ that you must forgive the liberty of this letter.

I hâve written and printed hère a book called the Henrlade in which one Harlay" of y"" house acts the most noble part and such a one as you should be acquainted with.

For my part, having been in some measure educated in the house of the late Achilles de Harlay*,

1728. (Communication de M. J. E. Alexander.) La Ilenriade est imprimée, mais n'a pas encore paru : elle paraîtra dans la première semaine de mars. Ceci place donc notre lettre en janvier ou en février. Nous avons cru d"autre part quïl convenait de la rapprocher le plus possible de la lettre 41 à Swift. Aussi la datons-nous de la première quinzaine de janvier.

Les Anglais épellent ordinaii^ement /fa/'/ey

2. C'est ce que confirme Saint-Simon : (c Lui et son père [Harlay le premier président et son fils] s"étoient figurés être parents du comte d'Oxford parce qu'il sappeloit Hai'ley. Jamais race si glorieuse, et glorieuse en tous points, jamais tant de fausse humilité. » Ed. Boislisle, XIV, p. 878. L'éditeur ajoute en note : « Ces Harley, en effet, portaient les mêmes armes, et se disaient aussi originaires de Franche-Comté, comme ceux de Paris ».

3. Il s'agit d'Achille P" de Harlay, iSSô-iôig, premier président du Parlement de Paris de i582 à 1616, qui après la journée des Barricades fut mis à la Bastille par les Ligueurs pour sa fidélité à la cause royale; libéré moyennant rançon, il s'empressa de rejoindre le parlement royaliste à Tours, où il servit la cause de Henri IV. Voltaire met en scène quelquesuns de ces événements dans les livres IV et V de la Henviade.

4. Achille III de Harlay, comte de Beaumonl et seigneur de Grosbois, premier président du Parlement de Paris le i3 novembre 1689, démissionnaire en 1707, mort le 28 juillet 17 12. Voltaire ne fait pas souvent allusion aux souvenirs de sa J)remière jeunesse : ce passage n'en est que plus

tlie oracle and the first président of our Parliament, I should be wanling to my duty if I durst net trouble y' lordsbip about it and beg the favour of waiting upon you bcfore the book cornes out.

I expect to know when I may Avait upon y' lordsbip.

I am witb much respect, my Lord,

Y"^ Lordship's most humble, most obedient faithfuU servant,

Voltaire.

In Maiden lane,

at the white whigg,

Covent Garden,

intéressant. Il signifie simplement, croyons-nous, que la demeure du père Arouet était tout proche de l'hôtel de la Présidence (aujourd'hui Ilôlel de la Préfecture de Police). Il n"y avait en effet que la rue de Jérusalem à traverser. A côté de l'Hôtel de la Présidence, à droite en allant du côté du Quai des Orfèvres, se trouvait la maison où naquit Boileau. <(En face de cette maison — et par conséquent presque en face de l'Hôtel de la Présidence — et dans le corps de bâtiment qui avance en angle au point d'intersection des deux rues [Jérusalem et Nazareth] se trouvait un assez vaste appartement dont la pièce principale divisée en arcades était remarquable par un haut plafond à voussures. C'était la demeure des Trésoriers de la Cour des Comptes. C'est là aussi que logeait Messire François Arouet, nommé trésorier le lo septembre i696. » E. Labat, archiviste de la Préfecture de Police, Hôtel de la Présidence, actuellement Hôtel de la Préfecture de Police, Paris. 1844, p. 9,5. Le titulaire de l'office de « payeur des gages et receveur des épices » ne mourut qu'en 1701, mais dès 1696 en effet François Arouet était son commis ou représentant. J.-J. Guiffrey, Bullet. de la Soc. de Vllist. de Paris, 1876, p. 44- Voltaire se trompait donc de deux ans (et non pas de sept,

comme on l'a dit) quand il écrivait le vers connu de son Epître à Boileau : Dans la cour du Palais je naquis ton yoisin. Mais il fut bien pendant dix ans le voisin de M. de Harlay, et il n'est pas impossible que l'enfant ait plus d'une fois rendu visite au Premier Président.

Milord,

Quoique je sois un voyageur inconnu à votre Seigneurie, le nom de Harlay est depuis des siècles si glorieux parmi nous autres Français, et la branche de votre maison établie en France est si fière de l'honneur d'être proche parente de la vôtre qu'il faut que vous me pardonniez la liberté que je prends de vous envoyer cette lettre.

J'ai écrit et imprimé ici un ouvrage intitulé la Henriade dans lequel un Harlay de votre maison joue le rôle le plus noble, et qui mérite d'être connu de vous.

Pour moi, comme j'ai été en quelque sorte élevé dans la maison de Achille de Harlay, de son vivant oracle et premier président de notre Parlement, je manquerais à mon devoir si je n'osais pas importuner votre Seigneurie de cet ouvrage et la prier de me permetti'e de me présenter chez vous avant la publication.

J'espère savoir quand il me sera permis de me présenter chez votre Seigneurie.

Je suis avec le plus grand respect, Milord,

De votre Seigneurie le très humble, très obéissant et fidèle serviteur,

Voltaire.

Maiden Lane, à la Perruque blanche, Covent Garden.

LETTRE hU.

VOLTAIRE A CODERC

[29 janvier.]

Je soussigné donne au Sr. Coderc' entière per-

(a) D'après l'éd. Gosse et Néaulme de la Henriade, La Haye, 1728, in-i2, p. 246.

I. J.-P. Coderc était libraire dans Little Newport Street, près

mission de faire une édilion de la Henriade, pour son profit, sans aucun avantage pour moi, et de la débiter en Angleterre nonobstant mon privilège, me réservant uniquement la liberté de faire tel marché que je jugerai à propos à l'égard de ma grande édition et de mes planches, demandant uniquement au Sr. Coderc que sa petite édition ne paroisse qu'après que les souscripteurs auront mon livre.

Fait à Londres ce i8 janvier,

Voltaire.

LETTRE ào.

VOLTAIRE A LA REINE d'aNGLETERRE'^.

To the Queen',

[Mars.] Madam ,

It is the fate of Henry the Fourth to be protected

(a) La Henriade de M. de Voltaire, Londres, 1728, in-.'i", 3 ff. préliminaires pour le titre et la dédicace. J'imprime d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale (Y 5 /lôa A. Réserve). Tous les autres exemplaires de cette édilion que j'ai pu consulter à Paris (un à la Bibliothèque î.lazarinc, un à la Bibliothèque de la Sorbonne, un à la Bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure) donnent le même teste, qu'on retrouve également dans l'édition in-V sans les figures, Londres 1728 (exemplaire de la Sorbonne). Pourtant M. Ballantyne, qui a publié cette dédicace à la page lâo de son livre, donne un texte sur certains points assez didérent. Y a-t-il eu des corrections faites en cours d'impression? Je n'ai pas songé à examiner la dédicace dans. les deux exemplaires du British Muséum.

de Leicester Ficlds, à l'enseigne de Pline. Nous verrons plus loin que c'est lui qui avait aidé Voltaire à imprimer sa grande édition. C'est probablement pour le récompenser que Voltaire lui abandonne les profits d'une petite édition.

I. Wilhelmine Caroline (1083-1737), iille du margrave de

LETTRES. lig

by an English queen". He was assisted by that great Elizabeth" who was in her âge the glory of her sex^ By Avhom can his me-

mory be so well protected, as by her who resembles so much Elizabeth" in her personal virtues ?

Your Majesty Avill find in this book, bold impartial truths, morality unstained' with superstition, a spirit of liberty, equally abhorrent of rebeUion and of tyranny, the rights of kings always asserted, and those of mankind never laid aside.

The same spirit in Avhich it is Avritten, gave me the confidence to ofFer it to the virtuous consort of

(a) Ballantyne, by queens of England.

(b) Bal., that famous Elizabeth.

(c) Bal., of her sex and the pattern of sovereigns.

(d) Bal., by her in whom Elizabeth revives.

(e) Bal., sustained, — ce qui est évidemment inadmissible. Peutêtre est-ce chez M. Ballantyne une faute d'impression.

Brandeuburg-Anspach, mariée en 1706 à George-Auguste, prince électoral de Hanovre. A l'avènement de George I", elle suivit son mari en Angleterre et devint princesse de Galles (1714)- En 1717 une rupture se produit entre le prince de Galles et le roi, qui n'avait pas beaucoup plus d'affection pour sa belle-fille que pour son fils : il lappelait cette diablesse madame la princesse. En 17 19 le prince et la princesse de Galles s'établirent à Richmond et y fondèrent une petite cour dissidente. Parmi les jeunes seigneurs qui y fréquentaient se trouvait le comte de Chesterfield, qui sut gagner à la Henriade la protection de î\Ime la Vv'mcesse [Miscellaneous Works of the Earl of Chesterfield... to which are prefixed Memoirs of his life, by M. Maty, 1777. t. I, p. 42) et sous-

crivit lui-même pour 18 exemplaires. En juin 1727 mourait George P" : son fils George II lui succéda et la princesse de Galles devint la reine Cai'oline. Elle savait bien le français et se servait même de cette langue dans sa famille, car elle ne sut jamais très bien l'anglais. Elle s'intéressa vraiment à la littérature et aux sciences.

a king', who among so many crowned heads enjoys, almost alone, the inestimable lionour of ruling a free nation, a king who makcs his powcr consist in being beloved, and his glory in being just.

Our Descartes, who was the greatest philosopher in Europe, beforc Sir Isaac NeAvton appeared'\ dedicated his Principles lo tlie celebralcd princess Palatine Elizabeth, not, said he, because slie was a princess, for true johilosophers respect princes, and nevcr flatter them, but because of ail his readcrs she understood him the best, and loved truth the most'.

I beg leave, Madam, (without comparing my self to Descartes) to dedicate the Henriade to Your Majesty, upon the like account, not only as the protectress of ail arts and sciences, but as the best judge of them.

I am wilh that profound respect", which is due

(a) Bal., tliat sincère vénération.

1. George II (1683-1760), roi d'Angleterre depuis le 23 juin 1727. Il ne semble pas qu'il ait pris à Voltaire et à son poème autant d'intérêt que George I*" ou la reine Caroline.

2. Voir un parallèle de Descartes et de Newton dans les Lettres Philusopliiques, t. II, p. i, et la note de I\I. Lanson, t. II, p. 8, n. I

3. Voir en tète des Principia Philosopliisp, Amstelodami, 1644, l'Épître « Serenissimœ Principi Elisabethœ, Frederici Bohemiic régis, comitis palatini et electoris sacri romani impcrii lîlia; natu maximai », éd. Adam et Tannery, t. VIII p. i ; traduction française, 1647, ibid.,t. IX, p. 20. La phrase mentionnée par Voltaire ne s'y retrouve pas textuellement, mais elle donne bien le sens de l'Épître.

to thc greatest virtue", as well as to the highest rank,

May it please Your Majesty, Yoiir Majesty' s most humble, most dutiful, most obliged servant,

Voltaire.

A la Reine, Madame,

C'est la destinée de Henri IV d'être protégé par une reine d'Angleterre. Il a été secouru par cette grande Elisabeth qui fut de son temps la gloire de son sexe. Par qui sa mémoire peut-elle être si bien protégée que par celle qui ressemble de si près à Elisabeth dans ses vertus privées?

Votre Majesté trouvera dans ce livre des vérités hardies et une moralité que ne tache pas la superstition, un esprit de liberté qui répugne également à la rébellion et à la tyrannie, les droits des i*ois toujours mis en avant, sans que ceux de l'humanité soient jamais écartés.

Le même esprit dans lequel il est écrit m'a donné la hardiesse de l'offrir à la vertueuse épouse d'un roi qui, parmi tant de têtes couronnées, jouit presque seul de l'inestimable honneur de régner sur un peuple libre, et qui fait consister son pouvoir à être aimé et sa gloire à être juste.

Notre Descartes, qui était le plus grand philosophe d'Europe avant que parût Sir Isaac Newton, dédia ses Principes à la célèbre princesse Palatine Elisabeth, non pas, dit-il, parce qu'elle était princesse, car les vrais philosophes respectent les princes et ne les flattent jamais, mais parce que de tous ses lecteurs c'est elle qui le comprenait le mieux et qui aimait le plus la vérité.

(a) Bal., to the highest virtue.

Sans me comparer à Descartes, je vous demande la permission, Madame, de dédier la Henriadc à votre Majestû pour la même raison, non seulement parce que vous êtes la protectrice des arts et des sciences, mais parce que vous êtes la plus capable d'en juger.

Je suis, avec ce profond respect qu'on doit à la plus haute vertu aussi bien qu'au rang le plus élevé, S'il plaît à votre Majesté, De votre Majesté, le très humble, très lîdèle et très obligé serviteur,

Voltaire.

VOLTAIRE A SWIFT "

[Mars 1729.]

I sent thc olher day a cargo of French dullness lo mylord Lieutenant'. Mylady Bollingbrooke" bas

(a) Brit. Mus., add. /l 80;'), f 170, h p. pet. in-Zi". A la quatricme page, au-dessous de la suscription : ■< Af Voltaire », et à coté, transversalement : Mons"^ Voltaii-e — 1727 », et quelques additions et soustractions de sommes d'argent : le tout très probablement de la main de Swift. — Hawkeswortb, t. II, p. 8. — Lu-

cliet donne une traduction, llist. Litt. d<: M. de Voltaire, t. VI, p. 10, qui depuis a passé dans Beuchot, t. LI, p. 177, et dans Moland, 1. 171.

1. John Carteret, plus tard Comte Granville (1690-1763). D'abord secrétaire d'État dans le cabinet de Walpole, il finit par devenir pour le premier ministre un rival désagréable : Walpole, pour se débarrasser de lui, le nomma lord-lieutenant d'Irlande (avril 1724I. A lavènement de George II lord Carteret fut renommé une seconde fois à ce poste (juillet 1727) ; il partit en novembre pour aller ouvrir le nouveau parlement irlandais. A Dublin il vit souvent Swift qui était en Irlande une puissance avec qui il fallait compter et qui par ses pamphlets savait soulever l'opinion publique. Lord Carteret s'entendit du reste très bien avec lui et disait plus tard : « Quand on me demande comment j'ai gouverné l'Irlande, je réponds : j'ai satisfait le Docteur Swift ».

Mme de Bolingbroke était une amie de Swift avec qui elle

takcn upon iicrsclf to send y ou one copy of the Henriade. She is desirous to do tliat honour to my book, and I hope the merit of being presented to you by her hands will be a commendation to it. Ilowever, if she bas not done it ah-eady, I désire you

correspondait. On nous saura .peut-être gré de reproduire ici la première lettre de cette correspondance qui est du 1/12 février 1727; on l'a souvent imprimée en Angleterre, mais d'une façon

très défectueuse : nous la donnons d'après l'original (Brit. Mus., ms. add. 4800, f^ i34). Cette aimable femme s'y peint au naturel : « De Dawley, ce premier février. — On m'a dit, Monsieur, que vous vous plaignes de n'avoir point reçeu de mes lettres, vous avés tort, je vous trailte comme les divinités qui tiennent conte au.x hommes de leurs intentions; il y a dix ans que j'ay celle de vous écrire; avant que d avoir l'honneur de vous connoistre l'idée que je me faisois de vostre gravité me retenoit; depuis que j'ay eu celuy de voir vostre Révérence je ne me suis pas trouvée assés d'imagination pour Ihazarder. Un certain M^ de Gulivers avoit un peu remis en mouvement cette pauvre imagination sy éteinte par lair de Londre, et par des conversations dont je n'entend que le bruit; je voulu me saisir de ce moment pour vous écrire mais je tombay malade, et je l'ay toujours esté depuis trois mois. Je profite donc. Monsieur, du premier retour de ma santé pour vous remercier de vos reproches, dont je suis très flattée, et pour vous dire un mot de mon amy M" Guliver. J'aprend avec une grande satisfaction qu'il vient d'eslre traduit en françois, et come mon séjour en Angleterre a beaucoup redoublé mon amitié pour mon pays et pour mes compatriottes, je suis ravie qu'ils puissent participer au plaisir que m'a fait ce bon monsieur et profiter de ses découvertes. Je ne désespère pas même que 12 vaisseaux que la France vient d'armer ne puissent estre destinés a une embassade chés INP^ les Ouynhms : en ce cas je vous proposeray que nous fassions ce voyage. En attendant je scay bon gré a un ouvrier de vostre nation qui pour instruire les dames, lesquelles come vous scavés, Monsieur, font icy un grand usage de leurs évantails, en a fait faire ou touttes les avantures de nostre veridique voyageur sont dépeintes; vous jugés bien quel part il va avoir dans leur conversation, cela fera a la vérité beaucoup de tort a la pluye et

au beau tems qui en remplissoient une partie, et en mon particulier je seray

to take oiic eut of thc cargo Avliich is novv at mvlord Lieutenant. I wish you a good hearing' ; if you hâve got it, you want nothing. I hâve not seen M"" Pope this wintcr", but I havc secn the third volume of thc Miscelanea^, and the more I read y"" works, the

privée du very cold et very warm qui sont les seuls mots que jentende. Je conte de vous envoyer de ces évantails par un de vos amis : vous vous en ferés un mérite avec les dames d'Irlande, sy tant est que vous en ayés besoin, ce que je ne croy pas, du moins sy elles pensent come les Françoises. Le seigneur de Dawley, Mr Pope et moy somes icy ocupés a boire, manger, dormir ou ne rien faire, priant Uieu qu'ainsy soit de vous. Revenés ce printems nous revoir. Monsieur; j"attend vostre retour avec impatience pour tuerie bœuf le plus pesant et le cochon le plus gras qui soit dans ma ferme; lun et l'autre seront servis en entier sur l'asiette de vostre Révérence, crainte qu'elle nacuse mon cuisinier de déguisement. Vous brillerés parmy vos chanoines et nous ne serons pas moins empressés a plaire : je le disputeray a tout autre, estant plus que personne du monde vostre très humble et très obéissante servante, L">' Bolingbroke. »

1. On peut voir dans la correspondance de Swift quel rôle a joué dans sa vie cette surdité intermittente qui ne revenait jamais sans s'accompagner de vives douleurs. L'année précédente, un peu avant de repartir pour l'Irlande, après sa seconde visite à Pope, août 1727, il avait eu un accès très douloureux. Voltaire avait dû le voir dans cet état.

2. Pope avait été très malade à la fin de l'année précédente : on lui conseilla un petit voyage dont il revint plus malade encore, et pour trouver sa mère à deux doigts de la mort. En janvier (ou février) 17-28 il écrit à Swift : « Je n'ai vu Lord B[olingbroke], Lord B[athurst], le docteur [Arbuthnot], Lewis, ni Gay, ni personne autre plus dune fois depuis votre dernière lettre. [La dernière lettre de Swift est du 28 nov./4 déc. 1727]... Lord Bolingbroke pas une fois depuis trois mois. »

3. En juillet 1727 (24 juin/5 juillet) avaient paru deux volumes de Miscellanies par Pope et Swift. Le troisième volume fut publié le 9/20 mars 1728 : Miscellanies. The last volume, London, Printed for B. Motte, at the Middle Temple Gâte, Fleet Street, 1727 (1728 n. s.). C'est un recueil d'environ 70 à 75 courts poèmes dont la plupart étaient inédits, et que

more I am ashamed of mine. I am with respect, esteem and gratitude, S%

Y"" most humble obed. serv.

Voltaire. Suscription :

To the Révérend Mr Swift, Dean of Dublin, Dublin.

TRADUCTION DE LA LETTRE /jô.

Monsieur,

J'ai envoyé l'autre jour une cargaison de sottises françaises à Milord Lieutenant. Milady Bolingbroke s'est chargée de vous envoyer un exemplaire de la Henrlade. Elle désire faire cet honneur à mon ouvrage, et j'espère que le mérite de vous être présenté par ses mains lui servira de recommandation. Cependant, si elle ne

l'a pas fait encore, je vous prie d'en prendre un dans la cargaison qui se trouve à présent dans le palais de Milord Lieutenant. Je vous souhaite l'ouïe bonne; si vous l'avez, rien ne vous manque. Je n'ai pas vu M. Pope cet hiver, mais j'ai vu le troisième volume des Miscellanea, et plus je lis vos ouvrages, plus j'ai honte des miens. Je suis avec respect, estime et reconnaissance, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

Voltaire.

Au Révérend M. Swift, Doyen de Dublin, Dublin.

précède le Tispl Pa6oy; or Marlinus Scriblerus his treatise of Ihe art ofsitiking in poetry.

LETTRE la.

VOLTAIRE AU REDACTEUR DU DAILY POST

[3i mars.]

I having yesterday seen in llie Daily Posi ' an advertisemcnt Avhich runs thus : By thc author's privilège, ihe Henriade by Mr de Voltaire with a criticism of thc Avhole work. N. B. This édition is not castra ted as that in quarto". Printed for Prévost, — Tins is to glve notice that ï never gave any privi-

(a) Daily Post de Londres, no/Si mars 1738. Le second paragraphe commence ainsi « I hâve just printed », au lieu de « I hâve just pentsed » : c'est une faute d'impression qui fut corrigée

le lendemain. Cet avis au public est en efFet répété dans tous les numéros du journal, depuis le 20/3 1 mars jusqu'au 2() mars/ç) avril y compris. On le trouve aussi dans le Craftsman du aS mars/3 avril.

I. Vers l'époque du séjour de Voltaire en Angleterre, il y avait à Londres cinq à six journaux hebdomadaires, une dizaine de journaux paraissant trois fois par semaine et enfin trois quotidiens : The Courant, The Daily Post e^l The Daily Journal. Voir H. R. Fox Bourne, English Ne^^'papers. Chapters on the history of jonnialism, Londres, 1887, t. I, eh. IV.

a. L'annonce de Prévost ajoute : and anothcr in octavo intituled The seconde édition. Coderc et Prévost s"en prennent donc non seulement à la grande édition de Voltaire, mais aussi à l'édition in-8° de Woodman. Et Voltaire dans sa réponse défend l'œuvre de Woodman aussi bien que la sienne. On a suggéré que toute cette polémique a été machinée par Voltaire pour faire de là réclame à sa Henriade. Cela ne paraît pas très vraisemblable. Il est plus probable qu'il n y a là que rivalité de deux libraires à qui Voltaire a également permis de réimprimer son poème et qui sont jaloux lun de l'autre. Un peu plus tard Voltaire eut une nouvelle querelle avec Prévost, dont nous ne saurions rien si on n'avait conservé une lettre de lui à Desmaiseaux qui n'était certainement pas faite pour la publication. Voir 1. 52.

lege to Prévost, but I Avas betrayed into such a kindness for one Codcrc as to grant him leave of printing my book for his own benefit, provided he sbould sell none before mine had been delivered. It is a thing unbeard of that a bookseller dares sell my own work in another manner than I hâve printed it and call my own édition castrated. The truth of the matter is that he bas printed

six bad and insignificant low Unes, which Avere not mine, printed in a former édition of La Ligue, and in the room of which tliere are six others a good deal bolder and stronger in the Henriade. As to the Criticism ' I bave not yet seen it.

I bave just perused another édition of my book* printed for James Woodman with another criticism ^

1. L'édition Prevost-Coderc était en effet suivie d'une Critique de la Henriade paginée à part i-xvi (Bengesco, t, I, p. 484)- Oq dut faire de cette critique un second tirage, qui parut séparément quelques semaines plus tard avec la date du 25 avril 1728, sous le titre Lettres critiques sur la Henriade de M. de Voltaire. Imprimé chez Samuel Jallasson... pour J. P. Coderc... et G. de Merville, Libraire à la Haye, 1728, 50 pp. Prix 6 sols. (Bib. ÎS'at., Réserve Ye 289.) Il n'y a qu'une lettre, mais on en annonce dautres qui ne semblent pas avoir vu le jour. Cette critique, qui est sans la moindre valeur, est loeuvre d'un certain Saint-Hyacinthe qui eut plus tard des démêlés avec Voltaire et qui avait déjà eu maille à partir avec lui à Londres. Voir lettre à Helvétius du 21 mars 1709 (Mol.,1. III i).

2. C'est l'édition in-80 de Woodman. La Henriade de M. de Voltaire. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée de remaiques critiques sur cet ouvrage. A Londres, chez Woodman et Lyon dans Russel Street, Coveut-Garden, 1728.

3. Ce sont les remarques critiques annoncées dans le titre. Elles viennent à la fin, avec pagination k part, i-xxin, et sont intitulées Pçnsées sur la Henriade. L'auteur était un certain Faget, comme nous l'apprend Voltaire lui-même. Voir 1. 5i et

wliich m answer in timc'. At least I must cerlify that this Woodman's édition is intirely correct, coniormable io my original and without spurious and bad verses, Avrong spellings and omissions, which do more harm to an author than ail thc criticisms in the world.

Wednesday March ao 1728.

Voltaire.

Ayant vu hier dans le Daily Post une annonce ainsi conçue : Par permission de Tauteur, la Henriade de M. de Voltaire, avec une critique de Touvrage. (N. B. Cette édition n'est pas châtrée comme l'édition in-4".) Imprimée pour Prévost. — J'avertis ici que je nai jamais donné aucune

58. Les Pensées sont reproduites dans l'édition Gosse et Néaulme, La Haye, 1728, in- 12, sous le titre de Critique de la Ilenriude.

I. L'éditeur l'y invitait, par un, petit « avis » placé en lêle du volume : « J'espère que je ne fais aucun tort à M. de Voltaire en mettant au jour une édition de la Henriade^ à la suite de laquelle j'ay imprimé quelques reflexions sur ce poëme qui m'ont été communiqueez par un seigneur de ce pays-cy. SI .V de Voltaire a intention de répondre aux critiques de ce seii^neur, je suis prest à les imprimer, n'ayant point en vue de desobliger un homme comme M"" de Voltaire pour qui j'ay un respect particulier. » Voltaire écrivit en effet de courtes réponses aux remarques de Faget en marge d'un exemplaire de l'édition in-ii de La Haye, mais pour une raison ou l'autre il ne les publia pas. C'est seulement en 1826 que cet exemplaire annoté étant tombé entre les mains du libraire Fremau de Reims il le fit réimprimer chez Paul Renouard

: La Henriade, poème par Voltaire. Réimprimé suivant l'édition de 1728 avec des notes inédites de Voltaire et une critique de ce poème. L'éditeur a inséré à la fin du volume un facsimilé des remarques de Voltaire. Moland a reproduit ces remarques, t. VIII, p. 3G4 et suiv.

pei'mission à Prévost; il est vrai que je me suis laissé entraîner à autoriser bénévolement un certain Coderc à imprimer mon livre pour son propre bénéfice, à condition qu'il n'en vendît aucun exemplaire avant que les miens eussent été délivrés aux souscripteurs. C'est une chose inouie qu'un libraire vende mon propre ouvrage sous une autre forme que celle qu'il a dans mon édition, et s'en aille ensuite traiter cette édition de châtrée. La vérité c'est qu'il a imprimé six méchants vers très insignifiants, qui ne sont pas de moi, mais qui proviennent d'une précédente édition de la Ligue, et à la place desquels il y a dans la Henriade six vers bien plus hardis et bien plus forts. Quant à la Critique, je ne l'ai pas encore vue.

Je viens d'examiner une autre édition de mon livre, imprimée pour James Woodraan avec une autre critique à laquelle je répondrai en temps et lieu. Du moins je dois certifier que cette édition de Woodman est absolument correcte, conforme à mon original et qu'on n'y trouve ni mauvais vers ajoutés après coup, ni fautes d'orthographe, ni omissions, toutes choses qui font plus de tort à un auteur que toutes les critiques du monde.

Mercredi 20 mars 1728,

Voltaire.

PREVOST AU RÉDACTEUR DU DAILY POST

[i<"" avril.]

As the author^ in the Daily Post of yesterday, hath falsly insinuated that I, N. Prévost, had without leave

(«) Daily Post, 21 mars/ 1"" avril 1728. Répété dans tous les numéros du journal jusqu'au 30 mars/io avril y compris.

I. L'avis de Prévost est immédiatement précédé de l'annonce dont s'est plaint Voltaire : d'où ces termes 1' « auteur >>, « le dit poème ».

printcd the said poeni and therein six bad and insignifi-

canl low Unes, not thc author's, inslead oi' six othcr

boldcr and stronger lines in the author's édition. — This

is to give notice that I ^vill produce to any person of

honour not only the author's permission to Mr Coderc

to print the abovcsaid édition and MrCoderc's assignment

of that permission to me ', but also several copies of the

author's own édition in England, Avhcrcin are printcd

thosc very six bad and insignificant low lines. And as

to the author's boasted six other stronger and bolder

lines, l assure the publick that they are retained in the

édition printed for me. And every reader is left to judge

whether such édition is less correct than the author's own

édition.

-N. Phevost and Gomp.

TUADUCTION UE LA LETTUE 'f8.

Gomme l'auteur, dans le Daily Post d'hier, a faussement insinué que moi, N. Prévost, j'ai sans permission imprimé ledit poème et que j'y ai inséré six méchants vers très insignifiants qui ne sont pas de l'auteur au lieu de six autres vers plus hardis et plus forts qui se trouvent dans l'édition de l'auteur, j'avertis ici que je suis prêt à montrer à toute personne honorable non seulement la permission de l'auteur à M. Coderc d'imprimer la susdite édition et le

I. Dans l'édition Gosse et Neaulme (La Haye, 1728, in-12), à laquelle nous avons emprunté le texte de la permission donnée à Coderc par Voltaire, on lit tout de suite après la signature de. Voltaire ; <(Transferre de la présente permission au S"" Nicolas Prévost du 11 janvier [=2 février] 1728). Je soussigné transferre à Mons. Nicolas Prévost le droit que Mr de Voltaire m'a donné de faire en petit une édition de son Henrlade aux mêmes conditions auxquelles je m'estois engagé. Signé ". J. P. Coderc. — N. B. L'original de laditte permission et du transferre se trouvent entre les mains de Nicolas Prévost et Comp., vis à vis Southampton Street dans le Strand. »

transfert que m'en a fait M. Goderc, mais encore plusieurs exemplaires de Fédition anglaise de Fauteur où sont imprimés précisément ces six méchants et insignifiants vers. Et quant aux six autres vers plus hardis et plus forts dont Fauteur se vante, j'assure le public qu'ils ne font pas défaut à Fédition imprimée pour moi. Et je laisse au lecteur à décider maintenant si mon édition est moins connecte que celle de Fauteur.

N. PllÉVOST ET G'°.

LETTRE à9.

VOLTAIRE AU REDACTEUR DU DAILY POSt".

[2 avril.]

I solemnly déclare' that having trusted witli my copy one Goderc, who served me in the printing of

[a) Daily Post, 23 mars/2 avril 1738. inséré comme « postcriptum à l'avis des jours précédents.

ï. Voltaire réimprime d'abord son avis du 3i mars, puis sous le titre de Postscript in answer io an abusive statement fvom Nicolas Prévost, Bookseller, insère notre n° 49- C'est qu'il a compris le tour que Prévost veut lui jouer. Pour se justifier d'avoir retenu dans son édition quelques vers du poème de la Ligue, que Voltaire n'avait pas admis dans sa Henriade, cet astucieux libraire s'offre à montrer certains exemplaires de cette même Henriade où se retrouvent précisément ces vers condamnés. Qu'est-ce à dire? Simplement que Voltaire n'a retranché ces vers qu'en cours d'impression, après les avoir laissés passer dans une partie du tirage. Les feuilles ainsi fautives auraient naturellement dû être détruites sur-le-champ, et Voltaire croyait quelles l'avaient été.

S'il existe certains exemplaires où se trouvent néanmoins les vers supprimés, c'est donc que Coderc a désobéi à Voltaire, et n'a pas détruit les feuilles condamnées. Il en résulte naturellement que ces exemplaires, qui conservent l'ancienne leçon, n'offrent pas la nouvelle. Ils sont donc incomplets. Coderc n'a pas le droit de les mettre en vente et de tromper ainsi le public sur la qualité

it, I slriclly chargée! him to cancel ail Ihe sheets

in M hicli six lincs relating to thc king of France

and lo cardinal F'icury were omittcd; if hc lias net

executed my strict orders in that, I will call him to

an account : for evcry subscriber ought to hâve my

book entirc.

I owe that justice to James Woodman's édition

that it is the only conformable to mine ; I wish only

the author of thc Criticism liad been less severe

upon things "which it does not behovc me to speak

of.

Voltaire.

de la marchandise. Et Prévost est mal reçu à s'appuyer sur une leçon nettement désavouée par Voltaire et qui ne s'est glissée dans l'édition in-i^'^qu'à l'insu de l'auteur. Quels sont ces six vers misérables contre lesquels Voltaire s'indignait tant? Il est as-

sez difficile de le déterminer, car tout le passage qui concerne Louis XV et Fleury a été profondément remanié de 1728 à 1728. Nous supposons pourtant qu'il s'agit des six vers suivants, donnés par l'édition de Rouen, supprimés dans l'édition de Londres. Prévost avait pu les conserver parce qu'il était facile d'en donner en 1728 une maligne interprétation; il s'agit de Louis XV :

Qu'attentif au besoin des peuples malheureux, 11 ne les charge point de fardeaux rigoureux, Qn'il aime à j)ardonner; qu'il donne avec prudence .\ux services rendus leur juste récompense; Qu'il ne permette pas qu'un ministre insolent Change son règne en un joug accablant (1723, p. loô).

On voit par la lettre 53 que Voltaire et Prévost finirent par s'entendre : le libraire supprima de son édition les six vers malencontreux, et Voltaire voulut bien approuver publiquement l'édition ainsi expurgée.

I. Pour le coup il semble bien que Voltaire veuille allécher son public et attirer aux Remarques critiques de l'édition Woodman des lecteurs qui ne fussent pas allés deux-mêmes à son poème épique. Quelles sont ces choses « dont il ne lui convient pas de parler»? Ce sont probablement les passages

LETTRES. l33

Je déclare solennellement qu'ayant confié mon manuscrit à un certain Coderc, qui m'a aidé à l'imprimer, je lui ai formellement enjoint de détruire toutes les feuilles dans lesquelles six vers sur le roi de France et le cardinal Fleury étaient omis; s'il n'a pas exécuté en cela mes ordres stricts, je m'en prendrai à lui, car chaque souscripteur doit avoir mon livre complet.

Pour être juste envers l'édition de James Woodman, je dois dire que c'est la seule qui soit conforme à la mienne. Je voudrais seulement que l'auteur de la Critique eût été moins sévère, en des sujets dont il ne me convient pas de parler.

Voltaire.

où l'auteur des Remarques blâme à la fois Voltaire d'être trop partial envers les catholiques et les catholiques français d'avoir été trop sévères pour quelqu'un qui n'avait pas dit assez de mal des protestants : « On ne veut pas souffrir son ouvrage en France parce qu'il ne dit pas assez de mal de ces méchants huguenots. Voilà M. de Voltaire, tout catholique romain quil est, chassé de France, parce qu'il dit que l'inquisition est un fort cruel tribunal et que beaucoup des Saints Pères les Papes ont été de très grands vauriens. Qu'arrive-t-il? M. de Voltaire arrive dans notre isle avec un livre contre notre religion. On le reçoit à bras ouvert : le roi et la reine lui font des présents, tous les seigneurs s'empressent à faire imprimer son livre. C'est à qui luy fera accueil depuis les grands jusqu'aux petits. Je ne crois pas après cela qu'on puisse nous reprocher d'être inhospitable aux étrangers. Je suppose qu'un de nous s'en aille en France avec un livre contre le papisme et contre les cardinaux : je demande si le cardinal de Fleury lui donnera des dîners à sa maison de campagne, si le Scroope des Français signera quelque ordonnance pour luy, et si la cour fera imprimer son livre par souscription? »

VOLTAIRE A M

Dear Sir'

[i I avril.]

I received lately two leltcrs of your's, one directed to lord Peterborough's" and thc other to lord Bolingbroke's ; both happening to be in the country just whilst I Avas in town ^ hindered me from

(a) Pièces Inéd. 1820, p. iG3. — Moland, 1. 168.

1. On peut supposer que celte lettre est adressée à des Alleurs. Voltaire lui écrivait en anglais (cf. 1. 87) et il l'appellera un peu plus tard « le chevalier anglais des Alleurs » (1. 67), dont il faut rapprocher le Vous qui êtes un parfait Breton de notre lettre 50. On sait aussi que le chevalier se donnait perpétuellement comme malade, et ici l'une des raisons qui doivent engager son correspondant à venir en Angleterre, écrit Voltaire, c'est que les hypocondriaques y sont particulièrement bien accueillis.

2. Charles Mordaunt, comte de Peterborough et de Monmouth (1608-1735), surtout connu aujourd'hui par sa brillante expédition d'Espagne en 1706. C'était un grand voyageur. En 1726 il est en France et s'intéresse à Mlle Le Couvreur. Cf. Jules Bonnassies, Lettre à Mylord'*" sur Baron et la Dlle Le Coui'reur par George Wink, Paris, 1870: ce « Mylord » anonyme ne serait autre que Lord Peterborough. Il est possible que Voltaire lait vu durant ce séjour à Paris. Quoi qu'il en soit, Peterborough, rentré à Londres dès le mois d'août 1726, témoigna la plus grande bienveillance à l'auteur delà Henriade. C'est lui qui vient en tète de la liste des souscripteurs, et il s'est inscrit pour 20 exemplaires : Bolingbroke

seul se montrera aussi généreux. Enfin nous voyons par notre lettre 50 et par la lettre 67 qu'il avait autorisé Voltaire à se faire adresser ses lettres dans sa maison de Londres.

3. Nous avons vu qu'en 1726 Voltaire donnait son adresse chez milord Bolingbroke à Londres. Puis, vers mai 1727, nous le trouvons à la campagne, à Wandsworth sans doute. Vers la fin de l'année il est de nouveau à Londres : mais il semble qu'à

LETTRES. l35

receiving your orders so soon as I should, and as I Avished. I hâve sent this morning by the packetboat a bundle of three copies of the Henriade, with your dh-ection upon it, to be conveycd to you by the means of M. Dunoquet, who lives at Calais, and who "will take care of sending them to you by the public coach. If they are left at the Customhouse', at Paris, you may claim them, and they will

ce moment Bolingbroke n'ait plus de résidence en ville. ÎN'ous lisons, dans le Craftsman du 16/27 septembre 1727, l'annonce suivante : <c A house in the Pall Mail lately inhabited by the Lord Bolingbroke (opposite to Schomberg House) to be let ready furnished •». Aussi Voltaire donne-t-il son adresse maintenant à la Perruque blanche, Maiden Lane (déc. 1727, janvier 1728). Il est probable qu'un peu plus tard, dans le courant de 1728, Peterborough lui rendit le même service qu'autrefois Bolingbroke.

I. L'Hôtel de la Douane était situé rue duBouloi(à peu près au n° 22 de la rue actuelle). Il était défendu à tous maîtres et conducteurs de carrosses, coches et messageries, charretiers, rouliers et autres voituriers. tant par eau que par terre, de délivrer à leur adresse dans Paris ou de les décharger aux environs

les balles, ballots ou paquets de livres gros ou petits qu'ils amenaient dans la capitale; défendu aux particuliers de quelque condition qu'ils fussent de recevoir ainsi des livres pour entrepôt ou autrement. Tous les livres venant de l'extérieur devaient être conduits directement à la Douane, pour être portés de là à la Chambre syndicale des libraires, rue des Mathurins, pour y être visités. Ces visites se faisaient les mardi et vendredi de chaque semaine. Elles permettaient aux gens du roi de saisir les ouvrages contraires au gouvernement, à la religion ou aux bonnes mœurs et aux syndics des libraires de confisquer les volumes imprimés en province ou à l'étranger en contravention d'un privilège accordé par le garde des sceaux. Il était dangereux d'enfreindre le règlement : amende de mille livres à tout contrevenant, sans préjudice de la saisie des bateaux, coches, carrosses, harnais et chevaux, et des dépens, dommages et intérêts envers les libraires, etc. La visite une fois passée à la Chambre syndicale, les destinataires des livres non suspects étaient admis à venir les réclamer. Mais il v fallait encore un

bc dclivercd to you : but I hope proper carc sliall be taken of convcying thcm lo your lodgings wilhout giving you the trouble of asking for them.

One of ihe books is for ïiriot, though he bas uttcrly forgot me, and does not write one single Word eitlier in Frencli or in English. Ile may get a good deal of money by printing it in France'. But in case he attempts it I must at least bc acquainted with bis design, and I will send liim many altérations and corrections - whicli will do good to the work and more to him.

You "will sec by some annotations tacked to my book", and fathered upon an English lord, ihat I am hère a confessor of catholic religion ^ Though the poem is written in a language not much admired hère in regard to poetry, yet three éditions bave been made in less than three weeks, which I assure you I attribute intircly to the lucky subject I hâve pitched upon, and notai ail to the performance. I do not send you yet my great édition, because I am really afraid of having not copies enough to answcr the calls of the subscribers. I bave givcn notice to

billet du Sieur de Lavau, inspecteur pour le roi à IHùtel des Fermes.

1. L'édition de Londres à peine publiée. Voltaire songea en donner une autre meilleure encore. Ce sera celle de 1700.

2. Ceci nous montre que Voltaire envoie à ses amis l'édition W^oodman. Cf. p. 127, n. 3 et p. 147.

3. Cf. p. 174, n. 1. L'auteur des « annotations » terminait ainsi sa critique : « Je souhaite à M. Voltaire autant de bonheur qu'il a de gloire. J'aime son poëme : j'y trouve des défauts, mais je les pardonne. Qu'il me pardonne ma critique. Je souhaite qu'il reste parmi nous et <juil fasse une nouvelle édition moins papiste de la Ilenriade. »

many a bookseller in France that my Henriade inquarto "was ready to be delivered to the subscribers at a place wbich I bave appointed in London. It is at Messieurs Simon and Benezet's, merchants, by the Royal-Exchange'. They are so kind as to consent the book should be delivered at their house, to any body who will send some of my receipts. I désire you to tell Tiriot of it,

that lie may acquaint the world I am ready to satisfy the subscribers.

I bave been tempted to send you an essay of mine which I bave been bold enough to print in English above two months ago^ : but I dare not send any thing of that kind into France before I bave settled my alTairs in that country^ 1 bave the mis fortune to bave lost ail my annuities upon the town-house, for Avant of a formality * ; and now as I am struggling

1. Ils demeuraient, comme ou voit par la lettre 5i, dans Nicholas Street : ce doit être Nicholas Lane, qui existe encore sous ce nom (entre Lombard Street et Cannon Street).

2. C'est l'Essay upon the civil wars of France... and also upon the epick poetry of the European nations, dont la première édition avait paru non pas deux mois, mais quatre mois auparavant.

3. Voltaire n'envoya pas non plus YEssay à Thieriot, qui chercha à se le procurer par l'intermédiaire d'Atterbury. Voir p. 257.

4. Dans sa lettre du i3 février 1727 Voltaire parle seulement du (c retranchement » de ses rentes : ici il donne à entendre qu'il a tout perdu. Que s"était-il donc passé? L'arrêt de novembre 1726 avait causé la plus grande émotion dans Paiùs : les cours souveraines avaient réclamé des adoucissements, les ministres étaient assiégés de réclamations. Devant la clameur populaire, on feignit de céder, et on annonça qu'on allait rétablir une partie des rentes supprimées. Machault, le maître des requêtes, fut désigné pour recevoir et examiner les plaintes. Il lui fallut des mois pour venir à bout des énormes

for thcir rccovcry, I think I am not to let llie French court know lliat I ihink and write like a free Engllshman. ï heartily wish to sce you and my fricnds. but 1 had rallier to sce lliem in England than in France. You, who are a perfcct Brilon, you should cross the Channel and corne to us. I assure you again that a man of your temper would not dislike a country wherc one obeys to the laws only and to one's whims. Rcason is Irce berc and walks her own way. Ilypochondriacs especially are wel-

dossiers qu'on lui soumit. Pendant ce temps tous ceux qui avaient quelque influence à la Cour ou dans son entourage cherchèrent à peser sur lui. L'arrêt de rétablissement parut enfin le 27 janvier 1728. Ce fut un désappointement : il remettait à peine quatorze cent mille livres de rente. « On assure même, disent les nouvellistes, que la faveur a eu beaucoup plus de part que la justice à Topération faite par M. de Machault. De mauvais plaisans disent que Mme de Breteuil a été le canal par où les grâces ont coulé, que chaque dîner que faisoit mondit Si" de Machault chez elle coutoit au public indigent 50 000 francs. » Arsenal, ms. 10 i58, fo. 46. Voltaire est du même avis. Il dira plus tard : « Le cardinal Fleury imagina, sous de certains prétextes, de reti*ancher les rentes viagères. Cette opération ne fut pas faite impartialement; plusieurs trouvèrent le moyen, avec de l'argent, d'en être exempts. » (Xote à l'édition de 1787 des lettres de Mlle Aïssé.) A quelle formalité fait-il allusion dans sa lettre du ii avril 1728? Voici un autre rapport d'un nouvelliste qui nous renseignera peutêtre : (c 17 janvier. On a parlé des rentes viagères sur le rétablissement desquels on n'a plus grande espérance; on dit la Cour picquéc de ce que nombre de particuliers n'ont pas encore fait réduire leurs contracts aux termes de l'édil, même qu il est des rentiers qui, la réduction faite sur leurs contracts, ne vont pas rece-

voir, mais que M. le Controlleur général a donné ordre au Prévost des M<*s de faire afficher à lllùtel de Ville que quiconque n'iroit pas recevoir ce qui est échu depuis et avant la réduction dans le courant de janvier, les payeurs porteront les deniers au Trésor Royal et sera perdu pour ceux qui ne recevront pas. ■» Arsenal, ms. 10 i58, fo. 26. On se rap-

corne. No manner of living appears strangc. We hâve men who walk six miles a day for their health, feed upon roots, never taste flesh, wear a coat in winter thinner Ihan your ladics do in the liottest days : ail that is accounted a parlicular reason, but taxed with foliy by nobody.

Let us return to the Henriade again. Of those three volumes which are in a packet directed to you, I charge Tiriot to send one to my former friend Miss Livrv' : Madame de Bernières will read that of

pelle qu'on commença au i^"" janvier 1727 a payer les six derniers mois de 1726. Il est probable que Voltaire négligea de faire porter sur son (c contrat » de rente la réduction imposée par ledit de novembre et qu'il tomba ainsi sous le coup des dispositions sévères prises par le Contrôleur Général. Mais il n'aurait perdu ainsi tout au plus que les intérêts de 1727, ceux delà seconde moitié de 1726. et peut-être, s'il était en retard de ce côté-là, ceux du premier semestre de 1726. Ce serait donc de cette façon qu'il faudrait interpréter la phrase / hâve lost ail my annuities upon the To^'n-house. Faut-il comprendre de même, dans la lettre 67, la phrase Cardinal Fleury has taken away my rents n-ithoiit mei'cy? (Cf. aussi 1. 65.)

I. Suzanne-Catherine Gravet de Livry, une ancienne maîtresse de Voltaire, dont le nom revient plus d'une fois dans les lettres antérieures à 1726 et à qui est adressée la fameuse Epître des Vous et des Tu. Depuis le 25 janvier 1727 elle était mariée au marquis de la Tour du Pin de Gouvernet. (Desnoiresterres, 1. 1, p. 407-8.) Voltaire, qui l'appelle encore Mademoiselle de Livry, ignore-t-il son mariage ou croit-il déjà ce qu'il affirmera dans une lettre de 1776 qu'ajant épousé un protestant elle n'a pas le droit de porter le nom de son mari? Armand Arouet avait été témoin au mariage. Ceci laisserait entendre qu'il y avait d'anciennes relations d'amitié entre les Arouet et les Livry. Il ne serait même pas impossible qu'il y eût entre les deux familles une lointaine parenté. Quand le jeune Arouet fut, sur la demande de son père, exilé à Sully-sur-Loire, la décision officielle porte qu'il a dans cette ville ((quelques parents dont les instructions et les exemples pourront corriger son imprudence et tempérer sa vivacité ». On peut se demander si

Tiriot : I inlend liercafter to send lier one for lier library at La Rivière.

But I désire Tiriot not to attempt any thing about the printing of my book witliout accjuainting me with it : 1 sliall take it as a proof of liis friciidship to me.

Farewell, I love you sincerely without any compliment or ceremony.

March last.

TRADUCTION DE LA LETTRE fjO.

Cher Monsieur,

J'ai reçu dernièrement deux lettres de vous, Tune adressée à Milord Peterborough, et l'autre à Milord Bolingbroke. Tous les deux se trouvaient être à la campagne, tandis que j'étais à Londres, ce qui m'a empêché de recevoir vos ordres aussitôt que je l'aurais dû et que je l'aurais souhaité. J'ai envoyé ce matin, par le paquebot, un paquet renfermant trois exemplaires de la Henriade, avec votre adresse dessus, pour vous être remis par la voie de M. Dunoquet qui habite Calais et qui prendra le soin de vous les envoyer par le coche. Si on les laisse à la Douane de Paris, vous pouvez les réclamer, et

les parents en question ne seraient pas l'oncle de Suzanne, Joseph de Corsembleu, et sa famille : M. de Corsembleu était avocat et procureur fiscal du duché et maire héréditaire de la ville de Sulli. (Voir Desnoiresterres, t. I, p. laS.) Mais ce n'est là qu'une hypothèse. Quoi qu'il en soit, de retour à Paris, Voltaire vit souvent le père de Suzanne, Gavet de Livry, qui depuis 1726 était « conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances ». Au début de 1781 il fait adresser ses lettres chez lui, rue de Condé (Mol., 1. 207 et 210) et il écrit à Cideville qu'il y va souper tous les jours (Mol., 1. 210). Peut-être y retrouvait-il le marquis et la marquise de Gouvernet.

ils vous seront remis ; mais j'espère qu'on prendra la peine de vous les envoyer chez vous sans vous obliger à l'ennui de venir les chercher.

Un des livres est pour Thieriot, quoiqu'il m'ait entièrement oublié et n'écrive pas un seul mot soit en français soit en anglais.

Il pourrait gagner beaucoup d'argent en le faisant imprimer en France. Mais en cas qu'il l'entreprenne, je dois au moins en être instruit, et je lui enveri'ai nombre de changements et de corrections qui feront du bien à l'ouvrage et plus encore à lui.

Vous verrez par quelques notes cousues à mon livre et qui sont mises sur le compte d'un lord anglais que je suis ici un confesseur de la foi catholique. Quoique le poème soit écrit dans une langue peu admirée ici quand il s'agit de poésie, on en a cependant fait trois éditions en moins de trois semaines; ce que j'attribue entièrement, je vous assure, à l'heureux sujet sur lequel je suis tombé, et pas du tout au mérite de l'exécution. Je ne vous envoie pas encore ma grande édition, parce que j'ai réellement peur de n'avoir pas assez d'exemplaires pour répondre aux demandes des souscripteurs.

J'ai fait savoir à plus d'un libraire en France que ma Henriade in-4° était prête à être délivrée aux souscripteurs, à l'adresse que j'ai fixée à Londres. C'est chez MM. Simon et Benezet, négociants près de la Bourse. Ils sont assez obligeants pour consentir à ce que l'ouvrage soit délivré chez eux à quiconque leur enverra une de mes quittances. Je vous demande de le faire savoir à Thieriot, afin qu'il apprenne au monde que je suis prêt à satisfaire les souscripteurs.

J'ai été tenté de vous envoyer un essai de ma composition, que j'ai été assez hardi pour imprimer en anglais, il y a un peu plus de deux mois. Mais je n'ose rien envoyer de ce genre en France avant d'y avoir réglé mes affaires. J'ai le malheur d'avoir perdu toutes mes rentes sur l'Hôtel de Ville, faute d'une formalité. Comme je fais maintenant tous mes efforts pour les recouvrer, je crois que je ne

dois pas laisser voir à la cour de France que je pense et écris comme un libre Anglais. Je désire vivement vous revoir, ainsi que mes amis, mais j'aimerais mieux que ce fût en Angleterre qu'en France. Vous qui êtes un parfait Breton, vous devriez passer la Manche et venir nous trouver. Je vous assure de nouveau qu'un homme de votre caractère ne se déplairait pas dans un pays où chacun n'obéit qu'aux lois et à sa fantaisie. La raison est libre ici et prend le chemin qui lui plaît. Les hypocondriaques tout particulièrement y sont les bienvenus. Aucune manière de vivre n'y paraît étrange. Nous avons des gens qui font six milles par jour pour leur santé, se nourrissent de racines, ne touchent jamais à la viande, portent en hiver un habit plus léger que le costume de vos dames dans les jours les plus chauds. Tout cela est regardé comme une singularité, mais n'est taxé de folie par personne.

Revenons à la Henriade. De ces trois volumes que renferme le paquet à votre adresse, je charge Thieriot d'en envoyer un à mon ancienne amie, Mlle Livry; Mme de Bernières lira celui de Thieriot; je lui en enverrai un plus tard pour sa bibliothèque de la Rivière.

Mais je prie Thieriot de ne rien entreprendre pour l'impression de mon ouvrage sans m'en informer; je regarderai cela comme une preuve de son amitié pour moi.

Adieu, je vous aime sincèrement sans compliment ni cérémonie.

VOLTAIRE A THIERIOT "

[2 mai.] London, 21 april o. s. 1728.

My dear ïiriot, I wrilc to you in English for ihe same reason

(a) Pièces Inéd. ibao, p. 18G. — Moland, 1. i-jS.

that Abbot Boileau Avrote in Latin' ; I mean, that I should not be understood by many over-curious people.

That I love you is very certain; that I never received a letter fiom you thèse ten monlhs, and that I sheuld bave received them, had you written any, is equally true. I pardon your neglect, you lazy créature, but I do not forgive your telling me you hâve written ten letters when you bave writ none.

I thank you extremely for your having drudged and danced many an attendance, for my sake, at Bologni's" and at the Treasury^ I do not wonder at your kindness, nor at the bad success, since mis fortune attends me every Avhere.

As to the Henriade, I think you may easily get a

1. Jacques Boileau, frère du poète, 1635-1716. Il obtint en 1694 un canonicat à la Sainte-Chapelle, et devint ainsi le voisin des Arouet. C'était, paraît-il, un grand ami d'Armand (H. Beaune, Voltaire au Collège, p. lxi). (c On lui demandait pourquoi il écrivait toujours en latin : c'est, dit-il, de peur que les évéques ne me lisent; ils me persécuteraient. » [Siècle de Louis XIV, Notice sur Jacques Boileau.) Voltaire, qui dut le voir plus d'une fois dans sa jeunesse, a pu recueillir ce mot de sa bouche même.

2. Bologni, ou plutôt Boulogne, était le premier commis des finances, le bras droit du Contrôleur général. Un nouvelliste nous apprend au i5 nov. 1727 qu'il « distribue journelement à Fontai-

nebleau les ordonnances des pensions de Tannée 1726, mois par mois. Il en est actuellement au mois de septembre. » Arsenal, ms. 10 167, f^ 209 v°. Au 6 déc. : <c Toutes les ordonnances de pension de l'année 1726 seront payées dans le courant de ce mois. M. Boulogne délivre actuellement celles du mois d'oct. de la même année. » Ihid., i° 228 v^.

3. Il s'agissait évidemment à la Trésorerie de réclamations concernant le retranchement ou la suppression des rentes de Voltaire.

privatc licence of printing it : I intend in al)out a fortniglil lo ask tliat licence. In the mean lime you must go to M. Hérault, the lieutenant de police. 1 hâve already sent one copy of the Henriade to him, and intrcated him to seize ail the copies which miglit sleal into France till 1 liud leave from the government to puhlish the book. I hâve assured him I would never send inlo France any thing without the consent of the minislry ; therefore it will be very propcr for you to spcak to him in the same manner, and to inform him that the person you speak of ' undertakes an édition of the Henriade, contrary to my honour, to my interest and to the laws. Surely M. Hérault will send for him and forbid him to meddle with such an undertaking. The lieutenant de police will do it the more readily the more you shall inform him of the man's behaviour, and of his having been already guilty once of the like. Dépend upon it, the man will be terrified from his undertaking. In the mean time we will get our private license, and in case the license is granted, I advise you to make a bargain wilh some notable bookseller; then I will send you my plates"

1. C'est sûrement l'abbé Desfontaines, qui cherche à recommencer avec la Henriade la petite opération qu'il avait déjà pratiquée avec la lÀgue en 1724.

2. Les planches restèrent à Londres chez le libraire Woodman dont elles devinrent la propriété. Quatre ans plus tard Thieriot, qui était à son tour venu à Londres, eut pour mission de les racheter à Woodman (iNIol., 1. 264, i4 avril 1702; cf. 1. 262 et 264). Voltaire pense toujours à une édition in-4*', qu'il veut donner en France avec les figures. Il ne semble pas qu'elle ait jamais paru. Peut-être ne réussit-il pas à rentrer en possession de ses planches.

with some sheets of a quarto édition, large paper, begun in London, with thc Essay on Epie Poetry in French, and calculated for tiic French meridian '. The bookseller must make tAvo éditions : one in quarto, for my own account, and another in octavo for your benefit. But nothing can succeed to our advantage and to my honour, unless you go to M. Hérault, and implore his assistance against the interloper.

lîowever, I think you should see the interloper, and tell him only you hâve acquainted me Avith his design; that he should do nothing about the poem without Consulting me about many altérations I hâve made since the publication : tell him besides I disapprove entirely his design of translating my English essay, since I hâve translated it myself. That little pamphlet could not succeed in France without being dressed in quite another manner. What I say of Milton cannot be understood by the French unless I give a fuUer notion of that author\ The style besides is after the English fashion; so

1. Cette version française de VEssai sur la poésie épique a calculée », comme l'Almanach royal, « pour le méridien français » ne parut qu'en 1783 dans l'édition de la Henriade in-8" donnée par Innis à Londres (en réalité par Jore, à Rouen).

2. Voir dans l'Essay au début du chapitre sur Milton : <(The French answer with a scornful smile, when they are told there is in England an epick poem, the subject whereof is the Devil lighting against God and Adam and Eve eating an apple at the persuasion of a snake. As that topick halh afiorded nothing among them but some lively lampoons for which that nation is so famous, they cannot imagine it possible to build an epick poem upon the subject of their ballads. »

many similies', so many things whicli appear but easy and familiar lierc, Avould sccm toc low to your wits cl" Paris. In short, I know nothing so impertinent as to go about lo translate me in spight of my teetb. Jn fine your business must be to gain time with him, to terrify bim by M. Hérault's means, and to obtain of M. Hérault that he will hindcr not only tbe man, but cvery body else from publisbing tbe book^

I advise you to go to M. de Maisons and to lay tbe case before bim : be is very grcat Avitb tbe keeper of tbe seals\ and may easily in a few days belp us to a private licensc. You must direct for tbe future

I. Dans un passage de VEssar où il distingue le goût de chaque nation, il note « the strength peculiar to the English, tlieir fon-

duess of allégories, ilieir running into similea ». Et pour être tout à fait dans le goût anglais, il est bien vrai qu'il a lui-même prodigué les comparaisons. S'excuse-t-il, par exemple, de présenter aux Anglais un livre dont les matériaux sont empruntés à leurs propres auteurs, il ajoutera : <c A nurse is not displeased with the stammering articulations of a child, who delivers to her with much ado his first undigesled thoughts ».

■ X. Desfontaines renonça à donner une édition de la Ilenriade, mais il était trop tard pour arrêter la traduction de VEssay. Au moment où Voltaire écrit sa lettre, elle a déjà paru : l'approbation et le privilège sont du 25 avril, le manuscrit était déposé dès le 1 1 avril.

3. Germain-Louis Chauvelin (1685-1762), garde des sceaux et ministre des affaires étrangères depuis le 17 avril 1727. A la même date on lui avait donné la haute main sur toutes les questions qui concernaient la <c Librairie »; cf. Marais, Journal, III. p. 2 ii : « Le garde des sceaux a dans son partage tout ce qui regarde la librairie et les censeurs de livres, les induits... La librairie va loin : le garde des sceaux y a préposé un abbé de Beaujeu, qui a été son précepteur, et qui est fort attaché aux Jésuites; la liberté décrire sera plus gênée que jamais. » Chauvelin fut disgracié en 1707.

ail your lettcrs to Messieurs Simon and Benezet, mcrchants, Nicholas street, London.

Take care of your hcalth, use much exercise, keep your body open, your mind easy, eat little, despise tlie world, love me, and be happy. Farewell.

My services to any body who Avill remember me. How does Madame de Dernières? I shall send her my great édition by the next opportunity.

The silly criticism Avhich is prefixed to one of the éditions I hâve sent to you is written by one Faget*, an enthusiastic refugee, who knows neither good English nor French. I hear some of your impertinent Avits in Paris hâve fathered it upon me'.

TRADUCTION DE LA LETTRE 5l.

Londres, 21 avril 1728.

Mon cher Thieriot, je vous écris en anglais pour la même raison que Fabbé Boileau éciùvait en latin, c'est-àdire afin de n'être pas compris par beaucoup de gens qui sont trop curieux. Il est très certain que je vous aime, el il est également vrai que depuis dix mois je n'ai pas reçu une seule lettre de vous, et que si vous en eussiez écrit elles me fussent parvenues. Je vous pardonne votre négligence, paresseux que vous êtes, mais je ne vous pardonne pas de ra'assurer que vous m'avez adressé dix lettres

Voir p. 127, n

2. Le même bruit courait à Londres : voir les Zèbres critiques sur la Ilenriade de Saint-Hyacinthe, p. 35. Cela tient sans doute à ce que Voltaire, avec une complaisance marquée, avait recommandé au public l'édition Woodman qui renfermait la critique de Faget : voir 1. 47 et 49- Mais il n'est pas douteux, à notre avis, que Saint-Hyacinthe et les beaux esprits de Paris ne se trompent.

quand vous n'en avez pas écrit une seule. Je vous remercie infiniment des ennuyeuses corvées et des longues attentes que vous vous êtes imposées, pour mes intérêts, chez Bologni et à la Trésorerie. Je ne m'étonne point de votre bonté ni du peu de succès qu'elle a eu, puisque le malheur me suit partout. Quant à la Henviade, je crois qu'il vous sera facile d'obtenir en secret un permis d'imprimer : je compte dans une quinzaine de jours demander moi-même ce permis. En attendant il faut que vous alliez chez M. Hérault, le lieutenant de police; je lui ai déjà envoyé un exemplaire de la Henviade^ en le priant instamment de faire saisir tous ceux qui pourraient se glisser en France avant que jaie eu du gouvernement la permission de publier ce livre. Je l'ai assuré que je n'enverrais jamais rien en France sans le consentement du ministère; il sera donc très à propos que vous lui parliez dans le même sens, et que vous lui fassiez savoir que la personne dont vous parlez entreprend une édition de la Henriadc contre ma dignité, contre mes intérêts et contre la loi. M. Hérault l'enverra sûrement chercher et lui défendra de se mêler de cette entreprise. Le lieutenant de police le fera d'autant plus promptenient que vous lui donnerez plus de détails sur la conduite de cet homme et sur ce qu'il s'est déjà rendu coupable de la même faute. Comptez que l'homme aura peur et laissera tout là. Nous en profiterons pour demander notre permis, et en cas qu'on nous l'accorde je vous conseille de faire un prix avec un libraire de marque; je vous enverrai alors mes gravures et quelques feuilles d'une édition in-4°, sur grand papier, commencée à Londres avec V Essai sur la poésie épique en français et calculé pour le méridien français. Il faut que le libraire fasse deux éditions, l'une in-/,° pour mon propre compte et une autre in-8° à votre profit. Mais rien ne peut réussir à votre avantage et à mon honneur à moins que vous n'al-

liez trouver M. Hérault pour implorer son appui contre le trouble-fête.

Pourtant je crois que vous feriez bien de voir l'individu

LETTRES. lig

lui-même et de lui dire seulement que vous m'avez fait connaître ses intentions, et qu'il n'entreprenne rien au sujet de ce poème sans me consulter sur quantité de changements que j'y ai faits depuis la publication. Dites-lui de plus que je désapprouve tout à fait son dessein de traduire mon essai anglais, puisque je l'ai traduit moi-même. Cet opuscule ne pourrait réussir en France qu'accommodé d'une tout autre façon. Ce que je dis de Milton ne peut être compris des Français à moins que je ne donne une idée plus étendue de cet auteur. Le style d'ailleurs est dans le goût anglais; tant de comparaisons, tant de choses qui ne paraissent ici que simples et familières, sembleraient trop vulgaires à vos beaux esprits de Paris. En un mot, je ne sais rien d'aussi impertinent que de vouloir me traduire en dépit de mes dents. Bref votre affaire à vous doit être de gagner du temps, de terrifier l'individu par le moyen de M. Hérault et d'obtenir de M. Hérault que non seulement il empêche notre homme mais toute autre personne de publier mon livre. Je vous conseille d'aller chez M. de Maisons et de lui exposer le cas. Il est très bien avec le garde des sceaux et peut aisément en quelques jours nous faire accorder une permission particulière.

Adressez à l'avenir toutes vos lettres chez MM. Simon et Benezet, négociants, rue Nicolas, Londres.

Soignez votre santé, prenez beaucoup d'exercice, tenezvous le ventre libre et l'esprit tranquille, mangez peu, méprisez le

monde, aimez-moi et soyez heureux. Adieu.

Mes compliments à tous ceux qui se souviendront de moi. Comment se porte Mme de Bernières? Je lui enverrai ma grande édition à la prochaine occasion.

La sotte critique qu'on a mise en tête d'une des éditions que je vous ai envoyées est écrite par un certain Faget : c'est un réfugié enthousiaste qui ne sait ni anglais ni français. J'entends dire que quelques-uns de vos impertinents beaux esprits de Paris me l'ont attribuée.

VOLTAIRE A DESMAIZEAUX ".

[Avril-mai 1728?]

Sr',

I hear Prévost hatli a mind to bring \ ou a second time as an évidence against me. He sais that I hâve told y ou I had given" him five and twenty books" for thirty guineas. I remcmber very Avell, S^ I told you at Rainbow's^ colTee house' that I had given him twenty subscription receipts for tlie Ilenriade and received thirty guineas down. But I never meant to havc parted Avith thirty copies at three guineas each for thirty one pounds. 1 hâve agreed with him upon quite another foot. and I am not

(a) Bris. Mus., add. l^ 288, f" say, 2 p. pet. in- 1". — Stephen Colet, Relies of Literature, 1828, p. 307. — Bengesco, Voltaire, Lettres et billets inédits, 1887, p. ix. — Ballantyne, Voltaire s visit to Eiis;land, p. i56. — Churlon Collins, Voltaire, etc., in England, p. 81. — P. Deseille, Traduction de Churton Collins, p. 78.

(b) Voltaire avait d'abord écrit « made » qui a été barré, et « given » écrit à la suite.

(c) Voltaire voulait d'abord dire « twenty five » ; il a écrit ti^'e. puis s'est ravisé, a barré et a mis « five and twenty ».

(d) Voltaire avait d'abord écrit : at the Rainsbow cofl'ee house.

1. Pierre Desmaiseaux (1666-1743). fils dun pasteur protestant, dut quitter la France, séjourna quoique temps à Genève vers 1695, puis passa en Angleterre, où il resta jusqu'à sa mort. C'est un des plus connus parmi les nombreux réfugiés français qu'on rencontrait alors à Londres.

2. Il ne s'agit pas ici du fameux café de Fleet Street, mais d'un homonyme dont nous trouvons ladresse exacte dans une lettre du 5 avril 1718 adressée « To Mr Desmaizeaux, to be left at Rainbow Collé house in Charing Cross, the corner over against Northumberland house, at London ». Brit. Mus., ms. add. 4 288, f 93 v".

such a fool (tho a Avriter) to give away ail my propcrtv to a bookseller. Thcreforc I désire you to remember tliat I nevcr told you of my having madc so silly a bargain. I told, I own, I had thirty pounds or some équivalent doAAii, but I did not say t'was ail the bargain. This I insist upon and beseech you to recollect our conversation, for I am sure I ne ver told a taie so contrary to truth, to reason and to my interest. I hope you Avill not back the injustice of a bookseller who abuses you against a man of honour Avho is y" most humble servant,

Voltaire .

I beseech you to send me an answer to my lodging without any delay. I shall be extreemly obliged to you.

Suscription :

To IVr Desmeseaux.

Monsieur,

J'apprends que Prévost a envie de vous appeler une seconde fois en témoignage contre moi. Je vous ai dit, affirme-t-il, que je lui avais donné vingt-cinq exemplaires pour trente guinées. Je me rappelle parfaitement, Monsieur, vous avoir dit au café de FArc-en-ciel que jelui avais donné vingt reçus pour la Henriadc et qu'il m'avait remis trente guinées sur-le-champ. Mais je n'ai jamais songé à céder trente exemplaires à trois guinées chacun pour trente et une livres. J'ai fait avec lui un tout autre arrangement et je ne suis pas assez fou, quoique écrivain, pour abandonner tout mon bien à un libraire. Je vous demande

donc de vous souvenir que je ne vous ai jamais parlé d'avoir fait un marché aussi ridicule. J'ai dit, je l'avoue, que j'avais reçu comptant trente livres ou quelque chose d'approchant; mais je n'ai pas dit que ce fût là tout le marché. J'insiste là-dessus et vous supplie de vous rappeler notre conversation, car je suis bien sûr de n'avoir jamais fait un conte si contraire à la vérité, à la raison, et à mon propre intérêt. J'espère que vous ne prendrez point parti pour un libraire de mauvaise foi qui vous trompe contre un homme d'honneur qui est votre très humble serviteur.

Voltaire.

Je vous prie instamment d'envoyer une réponse à mon appartement sans le moindre délai. Je vous en serai extrêmement obligé.

A M. Desmeseaux.

VOLTAIRE ET PREVOST AU PUBLIC

[7 juin 1728].

Whereas several advertisements havc been published in several news papers, by Mr. de Voltaire and Mr. Prévost, in relation to ibe poem callcd tbe Henriade, Mr. Voltaire, author; tbe several matters contained in tbe said advertisements being compromised, and Mr. Voltaire, baving perused Mr. Prevost's édition in octavo of tbe said pocm, finds tbe samc to agrée witb bis quarto édition of tbe said work, save only in six lines tbereof; Avbicb Mr. Prévost, agreeing, ai tbe désire and request of

(a) Dailjj l'ost de Londres, ?>q raai/io juin 1728. L'avis apparaît aussi dans le Daily Journal du même jour.

Mr. Voltaire, to strike out of his said octavo édition, Mr. Voltaire hereby acquaints tlie pubiick that Mr. Prevost's édition se corrected, at the désire and request of the said Mr. Voltaire, will be a true édition of the said poem in 8vo, and both Mr. Voltaire and Mr. Prévost do hereby withdraw ail former advertisements in relation thereof.

(Signed) : Voltaire and N. Prévost.

May 2.7 1728.

Vu que plusieurs annonces ont paru dans divers journaux, insérées par M. de Vohaire et M. Prévost, à l'occasion du poème intitulé la Henriade, dont M. Voltaire est l'auteur; les affaires dont il est question dans lesdites annonces ayant été réglées à l'amiable, et M. Voltaire ayant lu attentivement l'édition in-8° dudit poème donnée par M. Prévost trouve que cette édition est d'accord avec sa propre édition in-4° dudit ouvrage, six vers seulement exceptés; attendu que M. Prévost s'engage sur le désir et à la requête de M. Voltaire à faire disparaître ces vers de sa dite édition in-8°, M. Voltaire fait par la présente savoir au public que l'édition de M. Prévost, ainsi corrigée sur le désir et à la requête dudit M. Voltaire, sera une édition fidèle in-8° dudit poème, et M. Voltaire et M. Prévost retirent par la présente toutes les annonces antérieures qui se rapportent à cette question.

[Signé) : VoLTAIRE et N. Prevost.

27 mai 1728.

LETTRE bU.

VOLTAIRE A THIERIOT"

[25 juin.] Wandswûilh ', i4 juin (0. .s.).

1 liave received, by an unknown liand, my English essay's translation"; I suppose it came from you, and I thank y ou for it. It is but a .slight performance in English, but it is a ridiculous one in Frcncli; for the articles relating to Milton, to sir John Denham, A\ aller, Dryden", must needs be altogether out of the way of a

French reader : besides abbot Desfontaines bas been very far from doing one justice in many passages : lie bas mistaken the West-Indies for the East-Indies^; lie bas translated the cakes, which young Ascanius takes notice of being eaten by bis country-men, for

^1 (a) Pièxex incd., iSio, p. 17)^. — Moland. 1. 178.

1. Voltaire est probablement installé de nouveau chez M. Falkner.

2. Essay sur la Poésie Epique, traduit de l'anglais de M. de Voltaire, par M.**' [l'abbé Desfontaines], Paris, Chaubert,

3. Voltaire cite quelques vers de Waller et de Denham à propos de Camoens et deux opinions contradictoires de Dryden sur Milton : c'étaient là noms connus et même glorieux en Angleterre, mais alors profondément ignorés en France.

4- Dans le chapitre sur Camoens, Voltaire avait écrit ; ((Emànuel the second, King of Portugal, having a mind to fînd a new way to the East Indies by the Océan, sent Velasco de Garaa with a fleet in the year 1497 to that undertaking ». Desfontaines traduit : a Emmanuel II roi de Portugal, ayant envie d'ouvrir par l'Océan une nouvelle roule vers les Indes Occidentales, envoya l'an j497 Verasco de Gama avec une flotte pour exécuter ce dessein)).

LETTRES, l55

la faim dévorante de Cacas '. So he mistakes des assiettes et de la croûte de pâté for a giant and a monsler. I hâve not the book by me at présent, and cannot remember ail his oversights : but sure I am tliis litlle pamphlet did not at ail deserve the trouble he lias]:)een at of putting it in the French language. I told y ou already,

and I désire you to apprize your friends of it, that the English essay was but the sketch of a very serions AA^ork Avhich I bave almost linished in French, Avith ail the care, the liberty and the impartiality I am capable of. I hâve done the like Avith the Henriade; and since you bave declined the printing of the copy of the Henriade Avhicli you bave, and you advise me to print a ne\A" corrected édition of it, I intend to make use of your advice, and to giA^e the public, as soon as possible, the best édition I can of the Henriade, together Avith my true Essay on Poetry"". The printing of them both is a duty I must discharge before I think of other duties less suitable Avith the life of a man of letters, but becoming. a man of honnour, and from AA^hich you may be sure I shall never départ as long as I breathe.

{a) L'éditeur de 1820 et Moland impriment : « my True Essay on Poetry », comme si Iruc faisait partie du titre.

I. C'est au chapitre sur Virgile. Voltaire avait écrit : a He mentions with accuracy the Fable of the Harpies, the Prédictions uttered bj'- Celaeno, the eating iip of the Cakes, etc. ». Je conserve ici les majuscules du texte, car ce sont elles qui ont induit en erreur le pauvre Desfontaines. Voici sa traduction : « H décrit exactement le cours de la navigation d'Enée; il n'oublie ni la fable des Harpies, ni les prédictions de Céleno, ni la faim dél'oranie de Cacus, etc. ».

Now I Avant to know wlicn and Avliere I could print secrelly tlie Henriade') Il musl be in France, in some counlry town. I question Avhethcr Rouen is a proper place; for methinks the bookish inquisition' is so rigorous ^ that it bas frightened ail tbe

booksellers in tbose parts. If you know any place Avhere I may print my book witb security, I bcseecb you

1. C'est un terme qu'affecliouuait Voltaire (cf. Mol., I. ii3) et qui n'est pas trop fort pour désigner le régime de contrôle et de répression qu'on appliquait à la « Librairie ».

2. L'inquisition devenait en effet de plus en plus rigoureuse. Le 8 février 1727 un arrêt du Conseil d'État portant règlement sur le fait de la librairie et imprimerie rappelle et confirme les ordonnances et règlements de 16I9, i6b6, 1728 et 1725, « à peine par les contrevenans d'cslre punis comme perturbateurs du repos public, suivant la rigueur des ordonnances. Veut Sa Majesté que les imprimeurs ou libraires qui seront trouvés en contravention soient destitués de leur profession et en conséquence leurs boutiques murées et qu'ils soient condamnez en l'amende de trois mille livres, applicable pour moitié au dénon(;iateur et pour l'autre aux hôpitaux des lieux, et en outre à la confiscation de leurs presses. » Le 10 mai 1728, un mois et demi seulement avant la lettre de Voltaire, autre déclaration du roi; concernant les imprimeurs : malgré les édits on continue à imprimer sans permission, et il paraît qu'il reste des dispositions encore obscures dont on profite : on va donc les éclaircir. Pour les impi-imeurs convaincus d'avoir publié des écrits sans privilège ou permission « sur des disputes nées ou à naître en matière de religion et notamment ceux qui seroient contraires aux bulles reçues dans notre royaume, au respect dû à notre Saint-Père le Pape, aux Évêques et à notre autorité », ils seront condamnés pour la première fois au carcan, en cas de récidive aux galères pour cinq ans. Pour ceux qui auront imprimé des éciits contre les bonnes mœurs ou de nature à troubler la tranquillité de lÉtat, la pre-

mière fois bannissement à temps hors du royaume, en cas de récidive bannissement à perpétuité. A l'égard des autres ouvrages, « laissons à la prudence et à la religion de nos juges, par rapport auxdits ouvrages seulement, de prononcer contre les imprimeurs et auteurs telle peine qu'ils jugeront convenable ». Défense de travailler ou de faire travailler ailleurs que dans

to let me know of ît : but let nobody be acquainted with the secret of my being in France. I should be exceedingly glad, my dear Tiriot, of sceing you again, but I would see nobody clse in the world; I would not bc so much as suspected of baving set my foot in your country, nor of baving thougbt of it : my brother especially is tbe least proper person to be trusted Avith such a secret, not only on account of bis indiscreet temper, but also of the ill usage
1

les maisons où les imprimeurs demeurent; il doit y avoir une enseigne à la porte; la porte ne peut être fermée qu'au loquet; pas de sortie par derrière. Le tout à peine d'interdiction pendant six mois et de 500 livres d'amende; en cas de récidive, déchéance de la maîtrise. Il est enjoint d'indiquer au bas de la première page des livres le nom de la ville où ils ont été imprimés et l'année, à peine de 500 livres d'amende. En cas de supposition de lieu ou de date, l'imprimeur sera poursuivi comme faussaire. Les proies, correcteurs ou compositeurs ont la même responsabilité que leurs patrons : ils ne peuvent arguer d'ignorance, car on doit toujours transcrire en entier le privilège sur le livre. Enfin défense à tout particulier d'avoir chez soi, à la ville ou à la campagne, des imprimeries privées, à peine de 3 000 livres d'amende. — Les autorités se défiaient particulièrement de Rouen. Six mois après la lettre de Voltaire, le Conseil d'Etat rend un arrêt qui confirme les

dispositions maintes fois prises « pour parvenir à remédier aux abus qui se sont introduits dans la ville de Rouen et dans quelques villes de la province de Normandie, dans le commerce des livres qui y viennent des païs étrangers, ce qui donne lieu d'y répandre, ainsi que dans la ville de Paris et dans les autres villes et lieux du royaume, un grand nombre de livres contre la religion, l'Etat et les bonnes mœurs. » L'arrêt entre dans des détails minutieux : dès leur entrée les livres doivent être portés au bureau de la romaine et déclarés : de là ils sont transportés à la Chambre syndicale pour y être examinés par les syndics en présence « de celuy qui sera par nous préposé à la direction de la Librairie »; du Havre, de Dieppe et d'ailleurs on enverra les livres à Rouen pour y être visités. On voit que c'est le système qui fonctionnait à Paris, mais qu'il était probablement beaucoup plus difficile d'appliquer en province.

liave receivcd from liim since I am in England : I hâve tried ail sorts of means to soften, if I could, the pedantic rudeness and the selfisii insolence witli which he lias crushed me thèse two years'. I own to you, in the bitterness of my heart, that his insulTerable usage has been one of my greatest grievances. Your kind friendship is a real comfort to meagainst so many troubles. I hope the perverseness of the world ^vill never harden a heart so good as I hâve thought always your's to be ; therefore I hope you Avill promole, to the utmost of your abilities, the undertaking you bave advised

I. Il n'a rien subsisté de la correspondance entre les deu.K frères, qui ne manquerait certainement pas d'intérêt. Mais on peut conjecturer qu'une des causes de discorde était la clause du

testament paternel qui ne laissait au fils cadet que l'usufruit de sa part dhéritage. La propriété devait passer aux enfants qui naîtraient de lui en légitime mariage et, à défaut d'enfants, à son frère aîné et à sa sœur ou en leur défaut à leurs représentants. « S'il arrivoit neantmoins que mondit fils de Voltere parvenu a 1 âge de trente cinq ans accomplis prit une conduite réglée et telle que jaurois bien voulu lui inspirer, en ce cas, comme je ne fais laditle substitution que dans la juste appréhension qu'il ne dissipe le peu de bien que je luy laisse et ne tombe dans le besoin, je supplie très humblement monsieur le premier président de la Chambre des Comptes de vouloir bien accepter le pouvoir et authorité de père a l'égard de mondit fils de Yoltere, pour détruire et annuller lad. substitution, ainsy que je le ferois moy même, si je pouvois par impossible survivre a cette mienne dernière volonté, dans le cas dune conduilte réglée de la part de mondit fils. » On voit que Voltaire qui avait la jouissance de sa part d'héritage pouvait un jour espérer en avoir l'entière propriété : tout dépendrait de l'appréciation de M. de IVicolay, le président de la Chambre des Comptes. Or il semble qu'en 1726 après l'esclandre avec Rohan, le séjour à la Bastille, et la retraite en Angleterre, Armand Arouet ait conçu l'idée que son frère avait désormais peu de chances de fléchir la sévérité de M. de IN'icolay. En

me to. If you can propose the thing to a bookseller, I had rather strike up a bargain in ready *money and givc the copy than to be myself at the trouble of printing it : but I am afraid no bookseller will attempt now to print any unlicenced book : or, if lie does it, he will not give mucli money for so ticklish an attempt; therefore the more I think on it, the more I conceive the

necessity of being my own printer ; I expect an answer from you about this affair.

In the mean time I shall not fail sending to your brother' as many Englishmen as I can : but I am

homme avisé il prit ses précautions. La législation qui règle au xviii" siècle l'exécution des testaments est compliquée, et nous ne prétendons pas l'avoir approfondie : nous notons cependant nombre de cas où legs, substitutions, donations ne peuvent avoir leur effet qu'après avoir été « insinués », c'està-dire enregistrés au Bureau des Insinuations. Or il est certain que le 14 novembre 17-20 la clause du testament Arouet concernant (c mondit fils de Voltere », et celle-là seulement, fut insinuée moyennant paiement dun droit de cent cinquante livres. (Archives de la Seine, Insinuations, Reg. 218, f° 07 r** et v".) Qui avait pris l'initiative de cette coûteuse transcription, sinon un des deux bénéficiaires, Arouet ou Mignot? Il est même probable que les deux beaux-frères agirent de concert. On dut notifier cela à l'exilé qui eut désormais un grief de plus contre son frère. Il est à noter que, quand Armand fit son propre testament, il y alla lui aussi de sa petite substitution : ayant avantagé assez sérieusement son neveu Mignot et ses nièces, les dames Denis et Fontaine, il stipula que son frère Arouet de Voltaire n'aurait que l'usufruit de la part qu'il lui léguait, « le fond et propriété demeurant substitué ainsy que je le substitue par ces présentes auxd. Sr]\lignot et dames Denis et Fontaine mes neveu et nièces susnommées ». (Archives de la Seine, Insinuations, Reg. 281, i° 7.11 r".) C'est M. Lazard, des Archives de la Seine, qui a attiré mon attention sur ces deux registres d'insinuations.

I. ïhieriot était l'aîné de plusieurs frères. L'un d'eux était,

very sorry I can be but very liltlc serviceable lo bim flial Avay, being abnost ever in Ibe country, and living in England with few friends.

In ihe mean timc let me know Avhat is Ibe scnse of tbe public of tbc Henriade and Ibc Essaya? But especially I must know your opinion. Methinks it would not be unpleasant to you, and sure it Avould be a charming pleasure for me, lo chat togetber privately and friendly upon ibat and about so many

semble-l-il, marchand de drap (cf. Moland, 1. 120) et demeurait à l'Empereur, rue du Roule : c'est probablement lui dont il s'agit ici.

I. « Voltaire a fait en anglois un Essai sur le poëme épique, écrivait Marais à la date du 8 juin; il est traduit en françois : s'il ne parloit pas si mal d'Homère, je trouverois l'ouvrage très bon; il parle d'Homère, de Virgile, de Lucain, de Trissino, de Tasse, de Camoëns, d'un Espagnol qui a fait le poëme à\4iaucana et de Milton, Anglois qui a fait le Paradis Perdu: il y a des choses nouvelles qui méritent d'être réfléchies et cultivées, et une critique sensée et agréable.)> (Éd. de Lescure, t. III, p. 554.) Quant à la Henriade, Marais n'en disait rien, et pour cause : « La nouvelle édition est proscrite en France ». Le 26 juillet il ne l'avait encore pas vue : ((On parle beaucoup de la Henriade et du portrait de M. le duc d'Orléans et de celui de Duplessis-Mornay que l'on dit fort travaillé. Ce qu'il dit contre Rome a fait supprimer ici son poëme si exactement, qu'on ne l'a point pour or ni pour argent, et je n'ai encore pu le trouver, quelque recherche que j'aie faite : je pense comme vous sur son talent merveilleux et sur le jugement

qui n'y répond point » [ibid.. p. 569). Le 10 août il a le plaisir de jeter les yeux sur un exemplaire de l'édition in-12 de Hollande qu'an de ses amis lui prêtera quand il voudra [ibid., p. 071), et enfin le 16 novembre il se donne la satisfaction de /O lire le poème {ibid., p. 582) : on trouvera plus loin (p. 170, n. 2)

le curieux jugement qu'il en porte alors. On pense que si Marais, qui est à l'affût de toutes les nouveautés, a eu tant de peine à se procurer un exemplaire de la Henriade, il n'en devait pas circuler beaucoup à Paris. Mais cela ne fît qu'augmenter la curiosité du public.

LETTRES. l6l

other things, of which I never writ to you, but of AA'hich I must disburthen my hcart when I can cnjoy the satisfaction of embracing you secretly :

TRADUCTION DE LA LETTRE 5'j.

J'ai reçu d'un inconnu la traduction de mon essai anglais ; je suppose qu'elle venait de vous, et je vous en remercie. Ce n'est qu'un mince ouvrage en anglais, mais c'en est un très ridicule en français, car les articles concernant Milton, sir John Denham, Waller, Di'yden doivent rester lettre close pour un lecteur français ; de plus il y a quantité de passages où l'abbé Desfontaines est très loin d'avoir fait justice à son original : il a confondu les Indes occidentales avec les Indes orientales, il a traduit les gâteaux (cakes) que le jeune Ascanius regarde manger par ses compatriotes par « la faim dévorante de Cacus » ; ainsi il prend des assiettes et de la croûte de pâté pour un géant et un monstre. Je n'ai pas le livre près de moi maintenant et ne puis me rappeler toutes ses bévues : mais ce dont je suis cei'tain, c'est que ce petit

écrit ne méritait nullement là peine qu'il a prise de le mettre en français. Je vous ai déjà dit, et je vous prie d'en instruire vos amis, que l'essai anglais n'était que l'ébauche d'un ouvrage très sérieux que j'ai presque achevé en français avec tout le soin, toute la liberté et toute l'impartialité dont je suis capable. J'ai fait de même de la Henriade, et puisque vous avez refusé de la faire imprimer suivant l'exemplaire que vous en avez, et que vous me conseillez d'en publier une édition revue et corrigée, je compte suivre votre avis et donner au public, le plus tôt possible, la meilleure édition que je pourrai de la Henriade ainsi que mon véritable Essai sur la poésie. L'impression de ces deux livres est un devoir que je dois remplir avant de penser à d'autres devoirs moins convenables à la vie d'un homme de lettres,

mais qui s'imposent à un homme d'honneur, et dont vous pouvez être sûr que je ne m'écarterai jamais tant que je vivrai.

J'ai à présent besoin de savoir quand et où je pourrai faire imprimer secrètement la Henriade\ il faut que ce soit en France, dans quelque ville de province. Je doute si Rouen serait un endroit convenable i-car il me semble que l'inquisition livresque y est si rigoureuse quelle a épouvanté tous les libraires de la région. Si vous connaissez quelque endfroit où je puisse imprimer mon livre en toute sûreté, je vous conjure de me le faire savoir; mais ne révélez à personne le secret de mon séjour en France. Je serai ravi de vous revoir, mon cher Thieriot, mais je ne voudrais voir personne autre au monde; je ne voudrais pas qu'on eût le plus léger soupçon que j'aie mis le pied dans votre pays, ou même que j'y aie pensé ; mon frère surtout est le dernier homme à qui on pourrait confier un secret de ce genre, non seulement à cause de

son caractère indiscret, mais aussi à cause de la vilaine manière dont il a agi avec moi depuis que je suis en Angleterre. J'ai essayé par toutes sortes de moyens d'adoucir de mon mieux la grossièreté pédantesque et l'insolent égoïsme dont il m'accable depuis deux ans. Je vous avoue, dans l'amertume de mon cœur, que sa conduite intolérable à mon égard a été une de mes plus vives afflictions, ^'otre généreuse amitié m'est une très réelle consolation au milieu de tant de chagrins. J'espère que la perversité du monde n'endurcira jamais un cœur tel que jai toujours cru le vôtre, et que par conséquent vous ferez tous vos efforts pour assurer la réussite de l'entreprise à laquelle vous m.'avez engagé. Si vous pouviez proposer la chose à un libraire, j'aimerais mieux faire un marché argent comptant et livrer le manuscrit que d'avoir la peine de le faire imprimer moi-même. Mais je crains qu'aucun libraire ne veuille maintenant imprimer un livre sans privilège; ou si on en trouve un, il ne donnera pas beaucoup d'argent pour une entreprise aussi délicate. Aussi plus j'y pense et plus

je vois la nécessité d'être mon propre imprimeur. J'attends une réponse de vous sur ce sujet.

En attendant, je ne manquerai pas d'envoyer à votre frère autant d'Anglais que je le pouri*ai; mais je regrette de ne pouvoir lui être fort utile de ce côté-là, étant presque toujours à la campagne et ne voyant en Angleterre qu'un petit nombre d'amis. Faites-moi savoir dans l'intervalle ce que pense le public de la Hcnriade et de Y Essai^ mais donnez-moi surtout votre pi'opre opinion. Je crois qu'il ne vous serait point désagréable, et certainement ce serait un bien grand plaisir pour moi, de pouvoir cau-

ser avec vous secrètement et amicalement de cela et de beaucoup d'autres choses dont je ne vous ai jamais rien écrit, mais dont il faudra que je m'ouvre à vous quand je pourrai ffoûter la satisfaction de vous embrasser en secret.

VOLTAIRE A VEYSSIERE DE LA CROZE

A Wandsworth, 11-22 juillet 1728.

Monsieur', J'ai reçu votre obligeante lettre, et peu de jours

{a) Bavoux el Fr., Voltaire à Ferney, p. 3ii. — Moland, 1. 179.

I. Mathurin Yeyssière de La Croze, 1661-1789, bibliothécaire du roi de Prusse. Voltaire avait envoyé à la reine de Prusse un exemplaire de la Henriade in-4°. Dans une lettre datée de Berlin, 25 mai 1728 (voir Appendice X, p. 3i3, n, 33), Yeyssière de La Croze accuse réception, au nom de la reine de Prusse : <c Elle ma recommandé de vous remercier de sa part, et de vous faire savoir qu'elle vous a envoyé deux médailles dor, qui vous seront un témoignage de l'estime qu'elle fait de votre excellent ouvrage ». La lettre 55 est une réponse à la lettre du bibliothécaire. — C'est INL Ritter qui a trouvé le nom du destinataire de notre lettre, jusque-là inconnu. Voir sa note dans Rcv. d'Hlsh Litt. de la France^ t. XI Y, 1897, p. 728.

après Madame la comtesse de la Lippe ' ma remis la médaille dont Sa Majesté- a bien voulu m'honorer. Je la garderai toute ma vie bien précieusement ^ puisqu'elle me vient d'une si grande

reine, et qu'elle représente la reine d'Angleterre, laquelle, par ses vertus et ses grandes qualités, fait aisément songer à la reine de Prusse.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien présenter à Sa Majesté mes très humbles remerciements. Je suis honteux d'être si peu digne de ses bontés. Je voudrais pouvoir un jour avoir l'honneur de lui faire ma cour; il me semble que mes ouvrages en vaudraient mieux si j'avais de pareils modèles à peindre.

Je prends la liberté. Monsieur, de vous envoyer dans ce paquet, que j'adresse à M. Ostemback, résident de Prusse à Londres, un exemplaire d'une des éditions qu'on a faites à Londres de la Henriade. Elles sont toutes très incorrectes*; je vous demande pardon pour les fautes de l'imprimeur et pour celles

I. Le comte de la Lippe a souscrit pour un exemplaire de la Henriade.

1. Sophie-Dorothée de Hanovre, sœur de George II d'Angleterre, femme de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, mère du grand Frédéric, morte en 1740.

3. La lettre de Yeyssière de La Croze parle de deux médailles.

4.- 11 ne faut pas excepter de ce jugement la belle édition in-4°. Rien que dans le second chant, pris au hasard, je relève les fautes d'impression suivantes : jatnis (jamais), toùjoiis (toujours), instrusoit (instruisoit), soapconnoint, eioint, ^'outnint (soupçonnoient, etc.), hymen qui fut... les flambeaux... (fus), cette unit cruelle, d'une unit éternelle (nuit), effrïahle

(effroïable). On dirait que Voltaire, tout aux gravures qui le préoccupaient beaucoup, n'a pas relu ses épreuves.

de l'auteur. Je n'ai aucun exemplaire de la grande édition in-A°; sans cela je ne manquerais pas d'avoir l'honneur de vous l'envoyer.

Rien ne me flatte plus que votre approbation. La récompense la plus noble de mon travail est de trouver grâce devant des reines comme Ja vôtre, et d'être estimé de lecteurs comme vous : car en fait de goût et de sciences, il ne faut point mettre de différence entre les têtes couronnées et les particuliers. Je suis avec respect, Monsieur, etc.

Voltaire.

VOLTAIRE A JOHN BRINSDEN °.

[Juillet-août 1728?] Sir\

I wish y ou good health, a quick sale of y"^ burgundy, much latin and greek to one of y"" children, much law, much of Cook and Littleton ' to the

(a) Collection Alfred Morrison. Sur l'histoire de cette lettre, voir p. XLiv. En dehors des publications déjà citées, ajouter : Bengesco, Lettres et billets Incdits, p. vi ; Ballantyne, Voltabe's visit to England, p. 00; Ghurton Gollins, Voltaire, etc., in England, p. ayS.

1. Secrétaire de Lord Bolingbroke. Il souscrivit pour un exemplaire de la Ilenriade.

2. Voltaire fait ici allusion à un manuel de droit à l'usage des étudiants, très oublié aujourd'hui, mais qui resta longtemps célèbre : « Coke upon Littleton ». C'est une exposition des lois qui régissent en Angleterre la propriété immobilière. Le texte [Tenures), écrit dans ce curieux jargon qu'on appelle « law French)>, était dû à Sir Thomas Littleton (1402-1481); le commentaire était l'œuvre de Sir Edward Coke ou Cooke (i552i634). La première édition du manuel annoté est de 1628; en 1719 il en était paru une onzième édition, qui ne sera pas la dernière.

olher, quiel and joy to mistress Brinsdcn, money to ail. When you'U drink y"^ burgimdy willi M' Furiieze ' pray Icll iiim l'il nevcr forgct his faveurs.

But, dear John, be so kind as tolet me know how does my lady Bolinghroke. As to my lord I lelt him 80 well l dont doubt he is so still'. But I am very uneasy about my lady. If she miglit liavc as much health as she has spiritand vvit, sure she would be the strongest body in England. Pray, dear S^ write me something of her, of my lord and of you. Direct

1. C'est probablement le « Henry Furnese, Esq. y qui est mentionné sur la liste des souscripteurs. Ou peut conjecturer que c'était un fils de Sir Henry F"urnese, baronet (1658-1712), qui fut membre du parlement et <(alderman » pour « Bridge Within ». Rien de plus variable que lorthographe de son nom, nous dit-on; on trouve : Furnac, Furnace, Furnice, Furnise, Furnes, Furness, Furnese, à quoi il faut sans doute ajouter le « Furneze » de Voltaire. Swift se moqua fort de ces changements : « I know a citizen, who adds or alters a letter in his name with eveiy plum he

acquires; he now wants but the change of a vowel, to be allied lo a sovereign prince in Italy [FarneseJ; and that perhaps he may contrive to be done, by a mistake of the graver upon his tombstone. » Prose Works, t. IX, p. 267.

2. Bolingbroke avait eu en mai une indisposition qui lavait forcé à aller passer quelque temps à Bath (Swift à Pope, 1/12 juin 1728, Éd. Elwin, VII, i3i). Mais au début de juillet il est de nouveau à Dawley « purgé de toutes humeurs peccantes » et s'occupant de la fenaison (Pope à Swift, 28 juin/ 10 juillet, Elwin, Vil, i33). C est à ce moment que Voltaire a dû le voir et, croyons-nous, prendre congé de lui. Quant à Lady Bolingbroke, elle n'alla jamais bien en Angleterre dont le climat ne lui convenait pas. Mais depuis mars 1728 elle allait moins bien que jamais (Gay à Swift, 20/3i mars, Elwin, VI, p. 120). Ce n'est qu'à la fin de l'automne qu'elle se remit un peu : le 7/18 novembre Pope écrit à Bathurst : (c Lord Bolingbroke and

I commemorated you in our cups one day at Dawley He is

gone with my lady to London, who is rather better.)> Ibid., p. 333.

y' letter by tlie penny post' at M"" Cavalier-, Bcli-

tery Square ^ by the R. Exchange. I am sincerely

and heartily y"" most humble most obedient ram-

bling friend.

Voltaire.

to John Brinsdcn, Esq., Durham's yard, by Charing Cross.

Monsieur,

Je vous souhaite une bonne santé, une prompte vente de votre bourgogne, beaucoup de latin et de grec à l'un de vos enfants, à l'autre beaucoup de droit et beaucoup de Cooke et de Littleton, de la tranquillité et de la joie à Mme Brinsden, de l'argent à tous. Quand vous boirez votre bourgogne avec M. Furneze, dites-lui, je vous prie, que je n'oublierai jamais ses bontés.

Mais, mon cher Jean, soyez assez bon pour me faire

1. Depuis 168O une compagnie privée transportait, pour deux sous, les lettres et paquets ne dépassant pas une livre, à l'intérieur de Londres et dans certains villages de la banlieue. 11 y avait entre 4 et 5oo stations pour recevoir les lettres : des messagers venaient les prendre toutes les heures et les portaient à domicile. Dans les endroits les plus éloignés, il y avait 4 ou 5 distributions par jour, dans les autres 6 ou 8, et jusqu'à 10 ou 11 dans le quartier des affaires et dans le voisinage des u Inns of Court ». (W. Besant, London in the XVHI'" Cent., 1903, p. 117.)

2. Le fameux Jean Cavalier, l'ancien Camisard, était bien à Londres depuis 1727 et Voltaire l'y rencontra même. (Voir Moland, t. XV, p. 35, 36 et 127.) Mais ce n"est pas de lui qu'il s'agit ici. Pierre Cavalier, chez qui Voltaire se fait adresser ses lettres, était banquier, et frère de Jean Cavalier, de Paris, également banquier. Voir p. 197, n. i.

3. Billiler Square, qui existe encore, donne sur Billiter Lane, une des rues qui font communiquer Leadenhall Street avec Kenchurch Street : c'est à deux minutes de la Bourse.

savoir comment va milady Bolingbroke. Pour ce qui est de milord, je l'ai quitté si bien portant que je ne doute pas qu'il le soit encore. Mais je suis très inquiet sur le compte de milady. Si elle pouvait avoir autant de santé qu'elle a de vivacité et d'esprit, ce serait certainement la plus robuste conslituiion d'Angleterre. Je vous en prie, cher monsieur, donnez-moi de ses nouvelles, de celle de milord et des vôtres. Adressez votre lettre par la petite poste à M. Cavalier, Billiter Square, près de la Bourse. Je suis sincèrement et de tout cœur votre très humble et très obéissant ami errant.

VOLTAIHE.

à John Brinsden, écuyer, Gourde Durham, près de Charing Cross.

LETTRE î>7.

VOLTAIRE A TOAA"NE " .

[7 août.] At Wansdworth, July 27, 1728 ^.

Dear Sir ^ I received yesterday your kind and witty letter,

(a) Churlon Colliiis, Vollaire, etc., in England, p. 91.

1. Dans la copie que Churton Collins doit à M. Henry Rulherford la lettre est datée « July 10 ». Mais Voltaire y mentionne la mort du D" Freind qui arriva seulement le 26. Collins en conclut que la lettre commencée un certain jour a été interrompue puis reprise, ou que par inadvertance elle a été mal datée. Nous croyons plutôt que la date de Toriginal a été mal lue. On sait que chaque nation fait ses chiffres un peu différemment, et nous avons vu plus dun cas où un 7 français a été pris pour un 3 par

des lecteurs anglais. Freind mourut le 26 à 3 heures de l'après-midi : la nouvelle dut arriver le lendemain à Wandsworth. Nous rétablissons la date : July 27.

2. « Ce docteur ïowne de la Barbade, nous dit Churton Collins, était probablement parent de Richard Towne, mercier de York, qui naquit en i665, et mourut en 1746. On ne sait

whicli was sent to my lord Peterboro at thc Bath '. You do me the grcatest honour I could ever boast of, in bestowing an Englis dress tipon my French child. 1 receivc the best reward of ail my labours if you go on in the gênerons design of translating my undeserving Avork into a language which gives life and strength to ail the subjects it touches. The Henriade lias at least in itself a spirit of libcrty which is not very common in France ; the language of a free nation as yours is the only one that can vigourously express Avhat I bave but faintly draAvn

rien de plus sur lui. » [Voltaire, p. 90.) Le catalogue du British Muséum permet toutefois de compléter ces renseignements. Il signale de Ridiard Towne A treatise of the diseases most fréquent in the West-Indies, and Jierein more particularlr of ihose which occur in Barhadoes, London, 1726. On se demande s'il ne faut pas identifier le docteur avec le mercier : les noms sont les mêmes, et les dates conviennent à peu près. Le mercier de York aurait passé aux colonies et se serait sur le tard intéressé à l'histoire naturelle et à l'étude des maladies tropicales. Quoi qu'il en soit, Richard Towne le médecin décida d'écrire un traité de ces maladies, fut encouragé dans son dessein par le fameux Hans Sloane, qui avait lui aussi résidé à la Barbade et revint à Londres publier son livre. Il semble que l'ouvrage, dédié « à l'honorable et savant Sir Hans Sloane, baronnet », soit une thèse de doctorat : il porte un impri-

matur signé de Hans Sloane, Prceses et de quatre Censores et daté : Comitiis Censoris ex sedibus collegii nosiri. Dat. 6° Janiiarii, 1725 (== 1726 n. s.). Les signatures sont celles des hauts dignitaires du Collège of Physicians (Collège des Médecins). Il y a dans les papiers de Sloane au British Muséum une lettre inédite de Richard Towne à Sloane datée Barhados Ap^ 30 1732; elle n'a pas grand intérêt: on y voit seulement que Towne prépare une seconde édition de son traité sur les maladies (Sloane, 4052, f» io5).

I. Bath, dans le nord-est du Soniersetshire, à 12 milles audessus de Bristol, sur l'Avon, ville d'eaux très célèbre au xviii" siècle. Voir A. Barbeau, Life and Letters at Bath in the XVIIB'^ Centutj, Londres, 1904.

in niy native longue : the work Avill grow under your liands, worthy of the lirilish nation, and ihat Iree transplanted in your soil and grafted by you will bear a ncw and a betlcr sort of fruit.

Miratur novas frondes et non sua poma '.

I wish I could be Uie happy Avitness of your labour. I assure you, dear Sir, 1 am strongely tempted of coming lo Barbadoes; for as the Ilenriade Avanted to be translated by you, I want a Avarmcr climate for my healtti, which grows worse and Avorse in England. I am sure your advices Avould mend my constitution as well as you mend my poem; you would be my double Apollo.

Per te concordant nervi "^ et medicina tuum est -.

As I am talking to you about phisic, I must acquaint you Ihat doctor Friend '^ is a dying for

(a) Le ms., nous dit-on, porte nerois; c'est sans doute que Voltaire a encore dans l'oreille le vers d'Ovide (voir plus bas, n. 2).

Virgile, Céorg., II

2. Il semble que Voltaire adapte plaisamment à sa situation et il celle de Towne certains vers des Métamorphoses qu'Ovide met dans la bouche d'Apollon :

Juppiter est genitor. Per me quod erilque fuitque Estque, patet : per me concordanl carmina nervis. Certa quidem nostra est, nostra tanien una sagilta Gertior, in vacuo quse vulnera peclore fecit. Invenium medicina metini est, opiferque per orbem Dicor, et herbarum subjecta potentia nobis (I, 517-22).

3. John Freind (1675-1728), un des médecins anglais les plus renommés du xviii« siècle. Il avait accompagné Lord Peterborough en Espagne dans sa campagne de 1707 et à son

having outphisicd himself : he took the other day ten ounces of hcrapicra at once, with some sene, and since that noble experiment he lies speechless. This must be looked upon as self-murther. I hope you do not deal with your self so violently. I avo you take a better care of y" health.

I hear this minute doctor Friend is dead, leaving behind him an ample fortune, and a great réputation whicli nothing can lessen but bis late sickness ; he was the only patient whom he treated so ill.

Farewell, dear S""; in case you are ever so kind

l'etour publia plusieurs écrits en sa défense. Impliqué dans la conspiration jacobite d'Atterbury, il fut mis à la Tour, 1728, ce qui ne Tempêcha pas de devenir plus tard médecin de la reine Caroline, 1727. Il mourut d"une fièvre, le 26 juillet 1728. Son principal ouvrage, Histoire de la médecine depuis Galien jusqu'au XVh siècle, Londres, 1725-26, fut traduit presque aussitôt en français, Paris, de l'imprimerie de Jacques Vincent, 1728, (le privilège est du 7 août 1726). Dans sa Préface (adressée à M. Helvetius) le traducteur cite sur Freind un jugement de Peterborough : u M. Freind n'est pas un de ces sçavans sombres et farouches qui sont toujours étrangers dans le monde; c'est l'homme le plus poli et le plus aimable; on trouve en lui des charmes auxquels il est difficile de résister ; il répand dans ses écrits une force et une douceur qui le rend maître des esprits. On admire dans ses conversations les agrémens de l'esprit, la justesse du raisonnement et l'étendue de ses lumières. Ses talents brillent encore plus dans l'exercice pénible de sa profession; il n"est pas de médecin plus éclairé, plus laborieux, plus heureux que lui. Ses opinions ont parmi les sçavans la même autorité que les sentimens d'Hippocrate: la pureté de son style est digne du siècle d'Auguste. » Et le traducteur ajoute : <(M. Freind étoit fort jeune lorsqu'il s'attira ces éloges, que peu de personnes méritent dans un âge avancé. Le public les a confirmez par une estime que ce grand homme a toujours soutenue. On le reconnoît dans Londres pour le plus grand médecin de l'Angleterre; les petits et les grands ont recours à lui. La Cour qui n'est pas un séjour qu'il ambitionne a voulil souvent se l'approprier. »

.18 lo wrilc to me, I désire you to direct your to M"" Cavalier, a merchant by the Royal Exchangc. I am for ever witli sincerity, esteem, and gratitude. S',

Y*" very humble, obed.faithfuU serv.

Voltaire,

TlîADUCTION DE LA LETTRE Sj.

A Wandsworlh. 28 juillet 1728.

Cher Monsieur,

J\ii reçu hier votre bonne et spirituelle lettre, qui avait été envoyée chez inylord Petcrborough à Bath, Vous nie faites le plus grand honneur dont je puisse jamais ni'enorgueillir, de vêtir d'un costume anglais mon enfant français. Je reçois la meilleure récompense de tous n)es labeurs si vous persévérez dans le généreux dessein de traduire mon livre qui ne le mérite pas, dans une langue qui donne de la vie et de la force à tous les sujets qu'elle touche. La Henriadc respire au moins un air de liberté qui n'est pas très commun en Fi'ance; le langage d'une nation libre comme Test la vôtre est le seul qui puisse exprimer vigoureusement ce que je n'ai fait qu'esquisser dans ma langue maternelle; l'ouvrage croîtra dans vos mains de façon à devenir digne de la nation britannique, et cet arbre transplanté sur votre sol et greffé par vous va porter de nouveaux et meilleurs fruits. Mirntnr novas fronde-'^ et non sua poina. Je voudrais pouvoir être l'heureux témoin de votre labeur. Je vous assure, cher Monsieur, que je suis fortement tenté de me rendre à la Barbade; car de même que la Henriadc avait besoin d'être traduite par vous, de même j'ai besoin d'un meilleur climat pour ma santé qui va chaque jour s'empirant en Angleterre. Je suis sûr que vos conseils feraient autant de bien à mon corps que vous en

faites à mon poème; vous seriez mon Apollon à un double titre : Per te concordant nervi et medicina tuu/n est.

Puisque j'en suis sur le sujet de la médecine, il faut que je vous apprenne que le docteur Freind est à l'article de la mort pour s'être administré une trop forte dose de médecine ; il a pris l'autre jour dix onces d'herapici'a d'un coup avec du séné, et depuis cette noble expéi'ience il est dans son lit sans pouvoir parler. Il y a là bel et bien meurtre commis sur sa propre personne. J'espère que vous ne vous traitez pas par des moyens si violents. Je parierais que vous prenez un meilleur soin de votre santé.

J "apprends à la minute que le docteur Freind est mort, laissant derrière lui une ample fortune et une grande réputation que rien ne pourra diminuer si ce n'est sa dernière maladie. Il est le seul malade qu'il ait traité si mal.

Adieu, cher Monsieur; en cas que vous soyez un jour ou l'autre assez bon pour m'écrire, je vous prie d'adresser votre lettre chez M. Cavalier, négociant, près de la Bourse.

Je suis pour toujours avec sincérité, estime et gratitude. Monsieur,

Votre très humble, obéissant et fidèle serviteur,

Voltaire.

VOLTAIRE A THIERIOT"

[i5 août.] A Londres, 4 août.

Voiciqui VOUS surprendra, mon cher Thiriot, c'est une lettre en français. Il me paraît que vous n'aimez pas assez la langue an-

glaise pour que je continue mon chiffre avec vous. Recevez donc en langue vulgaire les tendres assurances de ma constante amitié. Je suis bien aise d'ailleurs de vous direintel-

(a) Éd. de Kehl, in-12, t. LXVIII, p. 83, l. 33. — Moland, l. 180.

ligiblemenl que si on a fait en France des reclicrches de la Henriade chez les libraires, ce n'a été qu'à ma sollicitation*. J'écrivis, il y a quelque temps, à monsieur le garde des sceaux et à monsieur le lieutenant de police de Paris, pour les supplier de supprimer les éditions étrangères de mon livre, et surtout celle où l'on trouverait cette misérable critique dont vous me parlez dans vos lettres ^ L'auteur est

1. Voilà qui explique les difficultés qu'eut Marais à se procurer un exemplaire de la Ilcnriade. Dans le ms. f'r. 21981 de la Bibliothèque Nationale, Estât des livres arvesiez dans les visites faites par les syndics et adjoints, on trouve quelques traces de ces perquisitions : « Du 16 juillet 1728. Arresté sur Monsieur Lellio (Est-ce l'auteur de VHistoire du Théâtre italien'!) -i Henriade de Voltaire in-8°, broché, imprimé à Londre en 1728, Seconde édition. » On voit que c'est l'édition Woodman qui pénétrait en France. Il y eut des perquisitions postérieures à notre lettre 58. « Du -28. Aoust 1728, Trouvé dans un paquet adressé à M"" le Comte de S' Florentin quatre Henriades de M"* de Voltaire, broché, dans lesquels ne s'est point trouvé de préface. Un exempl. à M"" Gallyot. » Le comte de Saint-Florentin était secrétaire d'Etat pour « les affaires générales de la religion prétendue réformée ». La Préface que l'on cherchait était probablement VEssai sur les Guerres Civiles que Voltaire considérait comme formant avec l'Essai sur la Poésie épique l'introduction naturelle de sa Ilenriade. On avait refusé d'en laisser paraître une traduction à Paris [Bihliotlèque

française^ t. XIII, p. 127). Reprenons le ms. 21981 : <(Du mardi 28 novembre 1728. Arresté sur M" l'abbé des Fontaine 3 Henriade 8". Remis à M. Augeard. » Evidemment, l'abbé était surveillé de près. Il venait de recevoir ces livres d'Angleterre, comme on le voit par un autre registre de la Chambre syndicale des libraires, fr. 21905, /;0Mr les paquets, halles, ballots qui vienne[nt] a la Chambre pour y estre visité[s] suivant les Iieglement[s] : « Samedy 20 g*"'*" 1728. M'" l'abbé Desfontaines, un paquet venu de Calais par le carosse. Adresse (c.à-d. portant comme marque l'adresse de l'abbé). Remis à M" Augeard. »

2. C'est évidemment l'édition Woodman, avec la Critique de Faget dont les railleries à l'égard des papistes ne pouvaient que

lin réfugié connu à Londres, et qui ne se cache point de l'avoir écrite. Il n'y a que Paris au monde où l'on puisse me soupçonner de cette guenille; mais odi profamim vulgiis et arceo * ; et les sots jugements et les folles opinions du vulgaire ne rendront point malheureux un homme qui a appris à supporter des " malheurs réels ; et qui méprise les grands peut bien mépriser les sots. Je suis dans la résolution de faire incessamment une édition correcte du poème auquel je travaille toujours dans ma retraite. J'aurais voulu, mon cher Thiriot, que vous eussiez pu vous en charger pour votre avantage et pour mon honneur. Je joindrai à cette édition un Essai sur la poésie épique qui ne sera point la traduction d'un embryon anglais mal formé, mais un ouvrage complet et très curieux pour ceux qui, quoique nés en France, veulent avoir une idée du goût des autres nations. Vous me mandez que des dévots, gens de mauvaise foi ou de très peu de sens, ont trouvé à redire que j'aie osé, dans un poëme qui n'est point un colifichet de roman, peindre Dieu comme un être plein de

bonté et indulgent aux sottises de l'espèce humaine ^ Ces faquins-là feront tant qu'il

(a) Mol., les. ^

gâter les affaires de Voltaire à Paris, si on persistait à lui attribuer ce petit écrit.

Horace, Odes, III, i

2. On peut se faire une idée de ces critiques par ce que dira un peu plus tard Marais qui n'est point dévot et qui a assez de sens : « Je viens de voir le poëme d'Arouet imprimé à La Haye en 1728. Il est intitulé La Ilenriade, de M. Arouetde Voltaire, donnée au puplic par lui-même, et non pas en mieux. Il a mis

leur plaira de Dieu un tyran; je ne le regarderai pas moins comme aussi bon et aussi sage que ces messieurs sont sots et méchants.

Je me flatte que vous êtes pour le présent avec votre frère. Je ne crois pas que vous suiviez le commerce comme lui ; mais si vous le pouviez faire, j'en serais fort aise; car il vaut mieux être maître d'une boutique que dépendant dans une grande maison. Instruisez-moi un peu de l'état de vos affaires, et écrivez-moi, je vous en prie, plus souvent que je ne vous écris. Je vis dans une retraite dont je n'ai rien à vous mander, au lieuque vous êtes dans Paris 011 vous voyez tous les jours des folies nouvelles qui peuvent encore réjouir votre pauvre ami, assez malheureux pour n'en plus faire.

au ']" chant une théologie affreuse et brûlable. Il amène aux pieds de Dieu toutes les nations pour être jugées :

La Mort est à ses pieds, elle amène à la fois

Le Turc et l'Indien, le Juif et le Chinois.

Le dervis étonné, d'une vue inquiète,

A la droite de Dieu cherche en vain son prophète.

Dieu ne les jiunit point d'avoir fermé leurs yeux

Aux clartés que lui-même il plaça si loin d'eux;

Il ne les juge point, tel qu'un injuste maître.

Sur les chrétiennes lois qu'ils n'ont pas pu connaître,

Sur le zèle emporté de leurs saintes fureurs.

Mais sur la simple loi qui parle à tous les cœurs.

La Nature ici-bas, sa fille et notre mère,

Nous instruit eu son nom, etc.

En un autre endroit, Saint Louis dit de Dieu :

Il ne sait point punir des moments de faiblesse.

Des plaisirs mensong-ers, pleins de trouble et d'ennui,

Par des tourments afl'reux, éternels comme lui.

Vous verrez que ce fou-lii dira que ce chant est un songe et qu'en songe on peut être athée, spinoziste, naturaliste et tout ce qu'il vous plaira, sans aucune conséquence. Nous n'envierons pas

à l'Angleterre ce déserteur de notre patrie. » (T. III, p. 582, 16 nov. 1728.)

Je voudrais bien savoir oii est madame de Dernières, et ce que fait le chevalier anglais des Alleurs : mais surtout parlez-moi de vous, à qui je m'intéresserai toute ma vie avec toute la tendresse d'un homme qui ne trouve rien au monde de si doux que de vous aimer.

LORD PETERBOROUGH A TOWNE

[25 novembre.] JN'ov. the 14"'*.

Parsons Green -.

To Dr. Towne.

Sr. — Yourfriend Capt.Kingstone returning to Barbadoes, I take this occasion of assuring you of the satisfaction it was to me to be informed by him of yr. good health, and of thekind réception you met with from everybody there. If I were inclined to envy you anything which cld.glve you pleasure, it should be the enjoyment of that charming sun Avhich we so seldome see hère, and Avhich bas been more cruell this winter than usually by almost a continuall absence.

Mrs Robinson' going to write to you, very lamenting

(a) Churton CoUins, Voltaire, etc., in England, p. 278.

1. L'original ne porte pas d'indication d'année, mais nous croyons que la lettre est de 1728. Voir Appendice VII.

2. Dans la banlieue ouest de Londres, sur la rive gauche de la Tamise.

3. Anastasia Robinson, cantatrice très aimée du public, épousa secrètement Lord Peterborough en 1722 et renonça au théâtre deux ans après. Elle vivait avec ses sœurs à Parsons Green dans une maison voisine de la villa de Peterborough. Le mariage ne fut déclaré qu'en 1785. Lady Peterborough mourut en 1755.

she liad no news to tell y ou. Howcvcr ill-informed of tlie affairs ol" tliis world, and how tliey arc likc lo goe, you may be hssured you know as much as the Plenipotentiary at Soisson, perhaps as much as our ministers hère, and ail the discovcry Ihat we lookers on can make is that one week they doubt, and one week they hope. The cily of London foUow Iheir example, and Ihis hîippens at Exchange Alley to be the doubting week. It is as hard to account for our politicsas forMr Yoltaire's resolutions andconduct; the country and people of England are iu disgrâce at présent, and [he] bas taken bis leave of us, as of a foolisb people who belicvc in God and trust in ministers; and bc is gonc to Constantinople in order to believe in the Gospels, which he says it is impossible to doe living among the teachers of Christianity '.

Ile Avas migbtily pleascd Avith your translation of part of the book. We ail Avish you had leasure to doe the whole. Mr Pope approved it so much that he assurcd me he would look it over Avith the utmost care if you proceeded and ever intended to publish it-.

After repeated assurances from great men that a Avar wd. be avoided, and that Ave shld. bave peace in somc shape or other, it is noAv very probable they Avill find themselves mistaken. Lctters of mark are given to great

1. Cela rappelle un peu le mot que dans les Remarques ajoutées à la Ligue de 1728 (p. 170), Voltaire mettait dans la bouche de Sully : « Le Cardinal du Perron lexhortant un jour h quitter le Calvinisme, il lui répondit : Je me ferai Catholique quand vous aurez supprimé lEvangile ; car il est si contraire à lÉglisc Romaine que je ne peux pas croire que Fun et l'autre aient été inspirez par le même esprit. » Seulement ici Voltaire va plus loin que Sully, car il place l'Eglise Protestante sur la même ligne que l'Eglise Romaine.

2. Nous ne savons si Towne continua sa traduction, mais en tout cas on ne voit pas qu'elle ait jamais paru.

Dutch and English East India men to take the Ostend ships beyond the Cape of GoodHope, and the soldiers are in full expectation of imployment.

I wish Ave doe not repent the oportunities we hâve lost and the time we hâve given our enemies. I am, Sr., Your most affectionate humble sentant,

Peterborow.

Endorsed

Ld. Peterburrow.

TRADUCTION DE LA LETTRE Sq.

Au Docteur Towne.

Le 14 novembre.

Parsons Green, Monsieur,

Votre ami le capitaine Kingstone retournant à la Barbade, je saisis cette occasion de vous assui'er de la joie que j'ai eue à apprendre de lui que vous vous portiez bien et que tout le monde là-bas vous avait fait un très bon accueil. Si j'étais disposé à vous envier quoi que ce soit qui puisse vous donner du plaisir, ce serait de jouir de ce charmant soleil, que nous voyons si rarement ici, et qui cet hiver a été plus cruel que d'ordinaire en ne se montrant presque pas du tout.

Madame Robinson va vous écrire, très désolée de n'avoir aucune nouvelle à vous donner. Du reste si peu au courant que vous soyez des affaires de ce monde et de la tournure qu'elles semblent devoir prendre, vous pouvez être sûr d'en savoir autant que le plénipotentiaire à Soissons, peutêtre autant que nos ministres ici, et tout ce que nous pouvons découvrir nous autres, qui sommes sur le terrain, c'est qu'une semaine ils sont dans le doute et la semaine suivante se remettent à espérer. La cité de Londres suit leur exemple, et il se trouve que c'est en ce moment à la Bourse la semaine où l'on doute. Il est aussi difficile de rendre compte- de la politique de notre gouvernement que

d'expliquer les décisions et la conduite de M. Voltaire; l'Angleterre et les Anglais sont en disgrâce auprès de lui, à l'heure qu'il est, et il a pris congé de nous, nous déclarant une sotte nation qui croit en Dieu et se fie à des ministres; et il est parti pour Constantinople afin de croire à l'évangile, chose impossible, affîrme-t-il, quand on vit parmi ceux qui enseignent le christianisme.

Il a été tout à fait charmé de la traduction que vous avez faite d'une partie de son livre. Nous souhaitons tous que vous puissiez

trouver le temps de l'achever. M. Pope l'a si fort approuvée qu'il m'a assuré qu'il l'examinerait avec le plus grand soin si vous continuiez à y travailler et songiez jamais à la publier.

Après des assurances répétées des gens haut placés que la guerre serait évitée et que nous aurions la paix d'une façon ou de l'autre, il est très probable maintenant qu'ils vont se trouver déçus. On donne des lettres de marque à de grands vaisseaux de guerre hollandais et anglais des Indes pour accompagner les bateaux d'Ostende jusqu'au delà du Cap de Bonne-Espérance, et les soldats s'attendent pleinement à voir du service.

Je souhaite que nous n'ayons pas à nous repentir des occasions que nous avons laissé passer et du temps que nous avons donné à nos ennemis. Je suis, Monsieur,

Votre très affectionné et très humble sei'viteur,

Peterborough.

Suscription :

Lord Peterborough,

FALKENER A VOLTAIRE

[^Décembre?] 1728.

...Je suis ici comme vous m'y avez laissé, ni plus gai, ni plus triste, ni plus riche, ni plus pauvre, jouissant

(a) Lettres phUosopîiir/ucs, Ed. Lanson, t. II, p. 19a.

(l'une santé parfaite, aïant tout ce qui rend la vie agréable, sans amour', sans avarice, sans ambition et sans envie, et tant que tout cela durera, je m'apellerai hardiment un liomme très heureux' —

1. Sur ce point tout au moins, Falkener changea plus tard d'opinion. En 17471 à l'âge de soixante-trois ans, il épousa une jeune femme, fille naturelle du général Chai-les Churchill.

2. Voltaire continue : « Il y a beaucoup dhommes aussi heureux que lui ». Il s'agit de démontrer que la condition humaine n'est pas si misérable. Ce fragment de lettre est en effet, inséré dans la VP des Remarr/ lies su?' Pascal qui ^is^vurent, comme on sait, en 1784, jointes aux Lettres Philosophiques, a En lisant cette réflexion [de Pascal], dit Voltaire, je reçois une lettre d'un de mes amis c{ui demeure dans un pays fort éloigné. » En 1789, il ajoute en note : « Il a depuis été Ambassadeur, et est devenu un homme très considérable. Sa lettre est de 1728. Elle existe en original. » Rien n'empêche de croire que Voltaire nous a donné la vraie date de la lettre de Falkener. La phrase Je suis ici comme vous m'y avez laissé indique que c'est la première lettre que Falkener lui ait adressée après son départ d'Angleterre : et les dernières lettres de 1728 que nous ayons sont en effet datées de W'^andsworth. Voltaire avait pu lui envoyer son adresse en France, ce qui nous semble le plus probable à l'égard d'un ami d'Angleterre en qui il avait pleine confiance, ou il avait reçu sa lettre par l'intermédiaire des frères Cavalier : c'est ainsi qu'au début d'avril i7i9 lui revint une lettre de Fleury envoyée à Londres, et c'est probablement ainsi que l'atteignit vers janvier 1729 un mot de Richelieu se plaignant de son silence. Pays fort éloigné

surprend un peu. Nous adoptons l'explication de M. Lanson. Ces mots ont dû « être mis dans l'édition de 1784 pour dépister la curiosité : à moins qu'il n'y ait là une petite inadvertance de Voltaire. Au moment où Voltaire fit imprimer sa remarque, Falkener était sans doute à Constantinople... Il y fut certainement en 1733 ou 1734 (XXXIII, 4ii : lettre à M. de Moncrif non datée, mais qui est bien de la fin de 1783 ou du début de 1784). Voltaire a pu dans une correction de la dernière heure introduire une allusion à la résidence actuelle de Falkener, sans faire attention qu'il y avait contradiction entre les expressions ^a} s fort éloigné et vous m'y avez laissé. » Lettres philos., t. II, p. 280, n. i5. Une autre explication est possible : comme on l'a vu par la lettre de Peterborough à Towne, Voltaire avait

LETTRE Gi.

VOLTAIRE A THIERIOT "

[Février?] 1729.

Gratissima nobis fuit epistola tua, amice carissime : but again and again do not babble out you bave any correspondance Avitb me ; our privatc intercourse will be tbe more friendly thc more it is kept secret. I write to nobody in the world. The Duke of Richelieu' is angry at me for having left off scribbling to him. Should he know I write to you he Avould not pardon me, and Avould bave reason to complain ; but I am sensible I owe to a friend more than to a duke. You are the only man upon earth wilh whom 1 converse by letters : and Avhen I am in Paris you Avill be tbe only onc Avhom I shall see. Since you love confidences 1 Avill tell you 1 hope to be thére about tbe fifteenth of March. I had, Iavo years

ago, snatcbed from y our court a short leave to comc to Paris for threc montbs-. If I am smokcd out this bout, I Avill plead that former leave for my excuse, though it is perhaps good for nothing. When you see me you shall see and hear ihings

(a) Picccs inrd., 1820, p. ifjô. — Molnnd, l. iSi.

annoncé qu'il partait pour Constantinople. Si Ton admet qu'il a écrit sa remarque à la fin de 1728, il peut feindre, en la rédigeant, qu'il est en effet en Turquie, pays lointain. Cf. p. 3io, n. 84.

I. Voir p. 194, n. i

a. Il se peut qu'il y ait en effet deux ans qu'il ait fait les premières démarches pour obtenir cette permission, mais la lettre de Maurepas qui la lui envoie est datée du 29 juin 1727.

which Avill please you, recommended to you by the grâces of novelty and by your friendship to me ' : but, my dear Tiriot,the kind pleasure I expect from our next interview is too much embittered by hearing of your bad health.

Sur l'article de votre santé, je ne puis vous parler trop intelligiblement; j'ai éprouvé bien des malheurs ; je sais par une triste expérience que la maladie est le pire de tous. Avoir la fièvre ou la petite vérole en passant, ce n'est rien ; mais être accablé de langueur des années entières, voir tous ses goûts s'anéantir, avoir encore assez de vie pour souhaiter d'en jouir et trop peu de force pour le faire, devenir inutile et insupportable à soi-même, mourir

en détail, voilà ce que j'ai souffert et ce qui m'a été plus cruel que toutes les autres épreuves. Si vous êtes dans cet état de langueur, vous ne trouverez dans la médecine aucun remède; j'y en ai cherché en vain, je n'en ai trouvé que dans la nature. Si je vis encore après tout ce que j'ai soufTert, et après les chagrins qui ont empoisonné le peu de sang qui restait à ma triste machine, je le dois uniquement à l'exercice et au régime. L'air où je suis ne vaut rien"; j'y ai été très mal; j'y suis arrivé très faible. Je suis né d'ailleurs de parents malsains et morts

1. Il s'agit certainement du Charles XI/, probablement de Brutus et jieut-être aussi des Lettres Philosophiques. Voir Appendice IX.

2. Cf. lettre 56, du 7 août 1728 : « I want a warmer climate for my health, which grows worse and worse in England. » Mais rhiver n'est peut-être pas beaucoup plus chaud en Normandie qu'à Londres, Il se plaindra plus tard quon n'y connaisse pas le printemps (Moland, 1. 2i3).

jeunes; vous savez par dessus tout cela les peines d'esprit qui me rendent la vie si cruelle: mais, grâce au régime et à l'exercice, j'existe, et c'est beaucoup pour moi. Vous donc qui êtes né de parents robustes, et qui avez naturellement une forte constitution, si vous embrassez le même genre de vie que moi, vous êtes sûr de vivre longtemps et sainement. Croyez-moi, il n'y a de bonheur dans ce monde, pour notre corps, que d'avoir ses cinq sens en bon état, et, pour notre âme, que d'avoir un ami : tout le reste n'est que chimères. J'ai peur que l'homme chez qui vous demeurez' n'ait appris de feu M. le duc d'Orléans à aimer trop la bonne

chère : si les hommes ne vivaient que comme les pauvres, on n'aurait pas besoin de médecins. Je vous ai vu manger beaucoup et aimer à boire du vin longtemps sur le soir, en chantant de mauvais couplets des chansonniers modernes : vous n'avez jamais été malade que par cette raison. Encore un coup, mon ami, il n'y a que la diète qui puisse vous rendre de la santé et de la vigueur. Vous trouverez le sermon bien long, mais comme c'est pour le bien de votre corps, il faut bien que vous l'excusiez : et mundum victum, non déficiente crumena'. Horace ne dit pas lautam victum. A l'égard de la emmena, je suis bien charmé qu'un aussi mauvais

1. M. de Noce (voir p. i88, n. 2). Nous voyons dans la lettre que Voltaire lui écrivit le i5 août 1728 que déjà à cette date Thieriot n'habite plus chez Mme de Beruières. Nous saurons tout à l'heure pourquoi,

2. Horace, Épitres, I, 4» •' • el mundus victus non déficiente crumina.

livre que celui de Mademoiselle ' vous ait procuré de l'argent

Gomment est reçue V Histoire de l Académie française par mon ancien préfet '?

1. Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, dite la Grande Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, frère de

Louis XIII (1627-1698.) Depuis longtemps on cherchait à Paris à donner au public les Mémoires de Mademoiselle. Ou commença une première édition en 1718 et l'imprimeur en était au second tome quand le lieutenant de police Machault fit main basse sur le tout. « On a même pris des mesures du côté de la Hollande, écrivait le chevalier d'Argenson à sa tante, la marquise de Balleroy : précaution bien inutile, comme on voit, quand on a lu ces mémoires: ils n'ont aucunement le même danger que ceux du cardinal de Retz. » E. de Barthélémy, t. II, p. 8, i5 janv. 17 19; cf. t. I, p. 840. On fît une nouvelle tentative en 1721, suivie d'un nouvel échec : « 26 septembre. Il est arrivé malheur aux Mémoires de Mlle de Montpensier : Son Altesse Royale a fait arrêter l'impression et brûler ce qu'il y avait de commencé; nous ne l'aurons que par la Hollande. » Ihid., t. II, p. 358. Ou s'agit-il ici encore de l'édition de 1718 que l'on brûlait définitivement après l'avoir tenue sous séquestre pendant deux ans et demi? Quoi qu'il en soit, on finit par se relâcher de cette rigueur. Au commencement de 1729, le libraire Le Breton publiait à Paris une édition de ces Mémoires en 6 volumes in-12; il y en a déjà un compte rendu dans la Bibliothèque raisonnes des om>rages des savants de l'Europe de janvier-mars 1729, p. 875. Le volume n'a ni préface ni privilège, mais il est probable qu'il y eut une permission tacite. Sans Voltaii*e nous ne saurions pas que Thieriot avait pris une part quelconque à cette édition. Il avait sans doute procuré le manuscrit, peut-être le fournit-il également à Jean- Frédéric Bernard, qui vers la même époque donna à Amsterdam une autre édition des Mémoires.

2. Pierre-Joseph Thoulier, abbé d'Olivet (1682-1768), avait enseigné chez les Jésuites de Reims et de Dijon, puis au Collège Louis-le-Grand, où il fut le préfet de Voltaire. Depuis 1728 il était

de l'Académie française. Son Histoire de l'Académie françoise où il reprenait et continuait Pellisson parut en 1729. Chacun des deux volumes porte un extrait de la délibération du 25 avril 1729 par laquelle l'Académie cédait son privilège à Jean-Baptiste Coignard, son imprimeur attitré. Mais

Wliat did you hint about il buggeronc abbate ' P Pray in what did that true Avoman use you likc la Rabodanges ' ? What news concerning you P Write me ail and often : I bave nothing to say to you from thc place wherc I am. MalalFaire does not know me : I am hère upon Ihe footing of an English traveller.

il est possible que Tabbé d'Olivet ait commencé rimpression de son livre dès la lin de 1728 (le privilège à l'Académie est du i3 février 1728). C'est ce qu'on peut peut-être conclure d'une phrase assez énigmatique de Marais, où il s'agit de Vllistoire de l'Académie : « A Paris ce 27 déc. 1728. Je n'ai point vu l'abbé d'Olivet, il sera éditeur perpétuel; je sais qiCil a été en Normandie avec les Matignon, et c'est là où il a apparemment arrangé cette édition. » Journal, t. III, p. ogS.

C'est évidemment Desfontaines. Cf. p

2. Il s'agit de la marquise de Rabodanges, d'une très ancienne famille de Normandie, qui mourut de la petite vérole à Paris le 11 janvier 1720. Cette mort fit du bruit. Un correspondant de la marquise de Balleroy va nous dire pourquoi : <c Ce lundi au soir i3 janvier 1720. Je ne sçais si je vous ai mandé que Me de Ber-

nières aiant bien voulu prcster un logement à M" de Rabodange chés elle, qui est la moitié de la maison de Cailli, elle y est venue et deux jours après s'est trouvée prise de la petite vérole. M*^* de Bernières et Cailli ont eu la cruauté de la faire enlever, la petite vérole sortante, et porter chés une garde où elle est morte avant-hier ». Le 20 janvier un autre correspondant de la marquise de Balleroy lui fait le même récit et ajoute : « Le public en est dans une indignation épouvantable. » (Bib. Mazarine, ms. 2338, n«s g et 12, passages non recueillis dans le livre de M. de Barthélémy.) On voit maintenant qui est cette « femme fidèle » (true woman) : c'est Mme de Bernières, et il semble bien que Thieriot malade ait été expulsé de chez elle avec aussi peu de cérémonie que neuf années auparavant la pauvre Rabodanges. Seulement Thieriot n'en mourut pas.

TRADUCTION DE LA LETTRE Gl.

Gratissima nobis fuit epistola tua, amice carissime; mais encore une fois n'allez pas révéler en babillant que vous correspondez avec moi. Notre commerce sera d'autant plus intime qu'il sera tenu plus secret. Je n'écris à personne au monde. Le duc de Richelieu est fâché contre moi de ce que je ne lui envoie plus mes gribouillages. S'il savait que je vous écris, il ne me pardonnerait pas, et il aurait sujet de se plaindre ; mais je sens bien que je dois plus à un ami qu'à un duc. Vous êtes le seul homme sur la terre avec lequel je m'entretienne par lettre, et quand je serai à Paris vous serez le seul que je verrai. Puisque vous aimez tant les confidences, je vous dirai que j'espère être là-bas vers le i5 mars. J'avais arraché à votre cour, il y a deux ans, une permission de venir à Paris pour ti'ois mois. Si je me fais prendre cette fois, je ferai valoir comme excuse cette permission d'autrefois, quoique elle ne

soit peut-être plus valable. Quand vous me verrez, vous verrez et vous entendi'ez des choses qui vous plairont, relevées qu'elles seront à vos yeux par les grâces de la nouveauté et par l'amitié que vous me portez. Mais, mon cher Thieriot, le grand plaisir que j'attends de notre prochaine entrevue est bien gâté par les mauvaises nouvelles que vous me donnez de votre santé.

Qu'est-ce que vous voulez dire au sujet de il buggerone abbate? Je vous en prie, dites-moi en quoi cette femme fidèle vous a traité comme la Rabodanges? Que faitesvous? Ecrivez-moi tout, et souvent. Je n'ai rien à vous mander du lieu où je suis. Malaf-Taire ne me connaît pas : je passe ici pour un voyageur anglais.

VOLTAIRE A THIERIOT °

lo mars 1729.

Noli amico tuo errant! amplius scribcre quia ad te quam primum propcrabit. Prius quam in Lutetia latere possim, in uno e vicinis pagis stabo aliquot dies. In ail likelihood I Avill stay at Saint-Germain', and there I intend to arrive before the iifteenth ; therefore, if you love me, be ready to meet me in that place against the first call. You can borrow a chaise from your Nocé ' ex Timonis ^ familia oriundo, and steal away with your old friend for three or four days. Primitias veris in alterutriusque sinu fruemur et sacra amicitiœ vincula stringemus. Farewell, be healthy, expect me and love me.

(a) Pièces inéd., 1830, p. 208. — Moland, 1. 18C.

I. Voltaire connaissait bien Saint-Germain pour avoir séjourné plus d'une fois au château de Maisons, qui est dans le voisinage :

c'est aujourd'hui Maisons-Laffittc.

a. Charles de Nocé ou de Nocey, seigneur de Fontcnay et de la Chapelle, un des favoris du Duc d'Orléans. Régent de France, qui l'avait fait premier gentilhomme de sa chambre. Un mot cruel sur Dubois le fit exiler, mais il revint à la mort du cardinal. Sa femme, qui mourut en 1714, était fille de Mme de la Sablière.

3. Cf. Moland, 1. 196, du 12 août 1729, adressée également à Thieriot : « Assurez Timon de mon goût pour lui : j'irai quelque jour dîner chez lui, si ma misanthropie convient à la sienne. »

... Selon toute probabilité je m'arrêterai à Saint-Germain, et je compte y arriver avant le i5. C'est pourquoi, si vous m'aimez, préparez-vous à venir m'y trouver au premier appel. Vous pouvez emprunter une chaise de poste à votre Noce... et venir sans bruit passer trois ou quatre jours avec votre vieil ami... Adieu, portez-vous bien. Attendez-moi et aimez-moi.

VOLTAIRE A THIERIOT "

26 mars 1729'.

If you can forget a few days your golden palace, your feasts, and fumum et opes strepitumque Romse ^ , corne hither, you Avill find a homely frugal fare, a hard bed, a poor room; but hère is a friend who expects you. You should corne on horseback if your M. Noce bas one to lend to you : I will take care of him.

C'est chez Châtillon, perruquier à Saint-Germain, rue des Récollets, vis-à-vis des révérends pères récollets, facchini zoccolanti. Il faut demander Sansons; il habite dans un trou" de cette baraque, et il y en a un autre pour vous. Vale, veni.

(a) Pièces inêd., 1820, p. 210. — Moland, 1. 187. (6) Mol., habite un trou.

1. Ainsi Voltaire est arrivé à Sainl-Germain une dizaine de jours plus lard qu'il ne pensait.

Horacç, Odes, III

igo CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE.

Si VOUS pouvez oublier quelque jour votre palais doré, vos fêtes et fumum et opes, strepitunique Roinse, venez ici, vous trouverez une chère simple et frugale, un mauvais lit. une pauvre chambre, mais il y a un ami qui vous attend. Vous devriez venir à cheval, si votre M. Noce en a un à vous prêter; j'en prendrai soin...

LETTRE Gf,.

VOLTAIRE A THIERIOT "

[3i] marsl.

Ecce nunc tempus acccptabile, ecce nunc dies

salutis, car voici le saint jubilé^; venez donc voir

vos anciens amis en bon chrétien. Expecto te dans le

cloître du bienheureux saint Médéric. chezDubreuil.

Expecto te, inquam. Rescribe ergo quota hora potes

aegrum amici animum suavi confabulationc refi-

cere.

Die jovis hora 8^^ .

(a) Pièces incd., 1820, p. 212. — Moland, L 188.

s. La lettre est datée 29 mars; mais en 1729 le 29 mars était un mardi. J'ai corrigé 29 en 3i : dans les circonstances où Voltaire se trouve il aura oublié plus facilement le quantième que le jour. La lettre a bien lair de renouveler dune manière plus pressante l'invitation du 25 mars : il est fort possible que Thieriot n'ait trouvé ni cheval, ni chaise et n'ait pas fait le voyage de Saint-Germain. La première entrevue des deux amis aurait donc pris place le 3i chez Dubreuil, au cloître Saint- Merry.

2. Voir Barbier, Journal, 1857, t. L p. 66 : « Avril 1729. Le i'"^ de ce mois a commencé ici le grand jubilé que nous aurions dû avoir en 1726 [lisez 1726?]. Les processions courent les rues avec grand concours de peuple, même de femmes de qualité qui suivent à pied, troussées, et un cortège de laquais. »

VOLTAIRE A THIERIOT "

[3i mars ^.]

Mon cher Tiriot, vous me faittes songer a mes intérêts que j'ay trop négligez. J'avoue que j'ay eu tort de tout abandonner comme j'ay fait. Je me souviens que Marc Tulle Giceron dans ses bavarderies éloquentes dit quelque part, turpe est rem suam deserere'. Muny donc du sentiment d'un ancien, et rendu a la raison par vos remontrances, je vous envoyé la patente' de la pension que me fait la reine : il est juste qu'elle m'en daigne faire payer quelques années, puisque monsieur son mary m'a oté mes rentes contre le

droit des gens. La difficulté n'est plus que de faire présenter a la reine un placet;

(a) Bib. Nat., l'r. 12 g38, f° i/ly, i p. grand in- A". — Snpplcmcnt de 1S08, p. 61. — Moland, 1. igS.

I. La lettre est datée avril dans le manuscrit, mais d'une encre plus pâle : cest une indication qui aura été ajoutée après coup, probablement par Thieriot, Nous datons du 3i mars, car nous croyons que c'est à cette lettre que fait allusion Voltaire quand il écrit le i^^' avril à Thieriot ; «. I do not think it proper to show iny letter of yesterday to Fallu. » La lettre 65 appartient à cette catégorie de lettres que Voltaire appelait ostensibles. Elle est faite pour être montrée à un tiers. Il s'agit d'intéresser Fallu à l'affaire de la pension de la reine, sans lui faire savoir pourtant que Voltaire est de retour à Paris. Thieriot tâchera donc de voir Fallu et, tirant négligemment lépître de sa poche, il la lui fera lire comme si elle venait d'Angleterre.

1. <(Je crois pouvoir assurer que ce passage ne se trouve pas dans Cicéron. R.)> (Note de l'édition Renouard.)

3. Cette patente était évidemment restée entre les mains de Dubreuil, avec les billets de la Ribou, de Noël Fissot et autres papiers de Voltaire.

je ne scay ny a qui il faut s'adresser', ny qui paye les pensions de cette nature ; je soupçonne seulement que M"" B^ossoret^ secrétaire des commandements, a quelque voix en chapitre; mais je luy suis inconnu; je croi que M' Pallu est de ses amis et pouroit luy parler; * M' Palu m'a desja honoré de témoignages si tou-

chants de sa bienveillance que j'oserois m'assurer de ses bons offices auprès de M"" de Brossoret*; mais, mon cher Tiriot, les obligations que j'ay déjà a M" Palu me rendent timide avec luy ; iroije encor importuner pour des grâces nouvelles un homme qui ne devroit recevoir de moy que des remerciements? La vivacité avec laquelle il s'intéressa " a ma malheureuse affaire ne sortira jamais de mon cœur; cependant j'ay été trois ans sans luy écrire comme a tout le reste du monde. On n'a pu arracher de moy que des lettres pour des affaires indispensables ; je me suis condamné moy même a me priver de la plus douce consolation que je pusse" recevoir, c'est a dire du commerce

(a) Mol., s'intéresse.

{b) Mol., puisse.

I. L'Almanach Royal indique la marche à suivre pour présenter des placets au roi : ils « se mettent le samedi après midi dans l'antichambre du roy sur une table qui est dressée à cet effet; on en fait les extraits, et les réponses s'en rendent au bureau qui se tient toute l'année, rue Saint-Thomas du Louvre ». Il y avait probablement une méthode analogue pour faire parvenir un placet à la reine.

■2. De Brossoré, conseiller à la 3<^ chambre des Enquêtes depuis 1705, remplaça le i3juiu 1726 Pàris-Duverney comme secrétaire des commandements de la reine : la charge fut partagée entre lui et M. de Yieuville.

de ceux qui avoient quelque amitié pour moy. Ma misère m'aigrit et me rend plus farouche. Iroi-je donc, après trois ans de si-

lence, importuner pour une pension des personnes a qui je suis déjà si redevable ?

Cest a vous, mon cher enfant, a conduire cette affaire comme vous le jugerez a propos". Je vous remets entre les mains des intérêts que j'aurois entièrement oublié sans vous.

Si vous savez des nouvelles de]\P de Maisons, de M' de Pondevel, de M' Bertier', de M' de Brancas-Gereste "\ mandez moy comment ils se portent, c'est toujours une consolation pour moy de savoir que les personnes que j'honore le plus sont en bonne santé.

Surtout quand vous verez M"" Pallu, assurez le que ma reconnoissance n'en est pas moins vive pour être muette.

^'os Mémoires de Mademoiselle ne font pas d'honneur au stile des princesses. Adieu.

(a) Mol., convenable.

[b) Mol., M. de Brancas.

1. Louis-Bénigne Berthier de Sauvigny, ancien camarade de collège de Voltaire, président à la 5^" chambre des enquêtes, mourut en 1745.

2. Buffile-Hyacynthe-ïoussaint, comte de Céreste, dit le comte de Brancas-Céreste (1697-1754). En 1725 il fut envoyé comme ministre de France à la cour de Suède; à son retour il prit part au congi-ès de Soissons, où avec le cardinal de Fleury et le marquis de Fénelon il représentait la France.

VOLTAIRE A THIERIOT "

,er avril 1729.

1 saw last night the Duke of R. '. Ile begged of me so earnestly to hâve leave to apprize Fallu of my appearing to him like a hobgoblin that I could not refuse. Therefore I do not think il proper to show my lelter of yesterday to Fallu. Speak to him as if you did it of your own accord, and the thing will succeed as well, and better.

I beg of you to désire M. Maisons to restore the Swedish manuscript-.

Do not forget to write to Bernard ^

(a) Pièces inéd., 1820, p. 219. — Moland, 1. 190.

1. Louis-François-Armand du Plessis, duc de Richelieu (1696-1788), célèbre par ses amours, ses duels, ses séjours à la Bastille et plus tard aussi par ses campagnes. Il était de lAcadémie Française depuis 1720. En novembre 1724 il fut envoyé à Vienne comme ambassadeur de France. Il était donc absent de Paris au moment de la querelle avec Rohan-Cliabot. Mais il dut apprendre ce qui se passait et écrivit à Voltaire, avec lequel il était depuis longtemps en relation, une lettre qui lui fut remise à la Bastille par les soins de Mme de Prie. Dès le début de 1728, il était revenu de son ambassade : le 10 janvier on lui donne le cordon bleu. C'est à ce moment qu'il dut écrire à Voltaire pour se plaindre de son silence. (Voir lettre 61.)

2. C'est la première mention de Charles XII dans la Correspondance. Voltaire n'a pas encore vu M. de Maisons : il est donc probable qu'il lui a envoyé son manuscrit soit de sa retraite de

Normandie, soit plus probablement d'Angleterre. Voir Appendice IX.

3. Nous croyons qu'il s'agit ici de Jean-Frédéric Bernard, libraire à Amsterdam, dans le Kilverstraat. ïhieriot venait peutêtre de lui procurer le manuscrit des Mémoires de Mademoi-

LETTRES. ig5

I will return, in bvo hours hence, to Saint-Germain. Write to me often, and love me,

Remember to talk with M. Guebriant * when you see him.

J'ai VU hier au soir le duc de Richelieu. Il m'a prié si instamment de l'autoriser à dire à Fallu que je lui suis apparu soudainement comme un lutin que je n'ai pas pu refuser. Aussi je ne crois pas qu'il soit bien de montrer ma lettre d'hier à Fallu. Farlez-lui comme si cela venait de vous, et la chose réussira tout aussi bien, et même mieux.

Je vous prie de faire rendre par M. Maisons le manuscrit suédois.

N'oubliez pas d'écrire à Bernard.

Je vais retourner dans deux heures à Saint-Germain. Ecrivez-moi souvent et aimez-moi.

Souvenez-vous de parler avec M. Guebriant quand vous le verrez.

selle de Montpensier, et il est probable que Voltaire songeait à lui confier l'impression de sa nouvelle édition de la Henriade. Voir la lettre suivante où il songe déjà aux conditions qu'il lui im-

posera. Quand il fut assuré d'une « permission tacite » à Paris, il changea davis : voir Appendice IX.

I. Louis-Vincent, marquis de Goesbriant, plus tard lieutenant général des armées du roi. Il avait été autorisé à voir Voltaire dans les derniers jours de son emprisonnement à la Bastille, et nous avons supposé qu'il y avait entre eux quelque affaire d'argent. Le 19 mars 1789 Voltaire écrit à Moussinot : ((A l'égard des autres rentes échues, elles viendront petit à petit. Il y a un M. de Goesbriant qui me néglige terriblement. Il me doit bientôt neuf années, cela est fort. » (Moland, 1. 1 108.) Ainsi M. de Goesbriant ne paye plus depuis le milieu de 1780 environ : cela laisse entendre que sa dette remonte à quelques années plus haut. Il nous paraît probable que, dès avant l'exil de Voltaire, Guebriant lui a emprunté de l'argent, et que rentré en France Voltaire songe à lui faire réclamer les intérêts en retard.

VOLTAIRE A THIERIOT"

Saint-Germain-en-Laye, a [avril] lyag'.

We fall eut for ever if yoii do nol takc five hundred French livres from the arrears which the Queen owes to me, and of whieh Fallu promises the payment-. You must hâve an hundred crowns beside from Bernard, and as much from the bookseller who will bargain for the priviledge of the Swedish king's life^ : that must be so or we are no fricnds.

I will Write to Fallu in a few days to thank liim. But I would know before whether he knows of my concealment hère, and what he thinks upon it. You ouglit not to discover any thing to liim; but let him discover to you Avhat lie knows.

Before I went out of Paris I received, at M. Cava-

(a) Pièces inéd,, 1820, p. 201. — Moland, 1. i85.

1. La lettre est datée du '2 mars. II va de soi que cest une erreur : Voltaire n'est arrivé à Saint-Germain que vers le 25 mars (1. 62). Nous croyons qu'il faut lire 2 avril. Voltaire était à Paris le i"^"" avril, mais annonce qu'il retourne « dans deux heures » à Saint-Geimain.

2. La veille, avant de partir de Paris, Voltaire a dû recevoir un mol de Thieriot lui rendant compte de sa conversation avec Fallu.

3. Voltaire ne soupçonne pas qu'on lui refusera ce privilège et qu'il sera un jour obligé d aller à Rouen imprimer Charles X'II avec autant de mystère qu'il en avait mis autrefois à publier la Li"uc.

lier's house', a letter Avritten to me by Cardinal Fleur} , which Avas sent to London, and back from London to Paris. The priest is very civil : he vouchsafes to Avrite to me most obligingly that lie bas taken aAvay my rents Avithout mercy.

I bope M. de Brancas Avill instruct me on the particularities Avhich he knoAvs concerning the late King of SAA'eden- : but there are many more curions things relating to that history, A^hich I conjure you earnestly to enquire of.

You may go to the SAAcdish ambassador^, or to his secrêtary, or bis chaplain, or bis Avhore; ask any of them :

1° Whether itis true Count Piper had so great a hand in engaging the States to déclare the King major at sixteen*.

1. Jean Cavalier, banquier à Paris, frère de Pierre, le banquier de Londres : il habitait rue Thévenot (aujourd'hui rue Réaumur). On se rappelle qu'en dernier lieu Voltaire se faisait adresser ses lettres « chez M"" Cavalier, a merchant by the Royal Exchange ». Quand il eut quitté l'Angleterre, la maison de Londres envoya à la maison de Paris les lettres qui arrivaient pour lui. J'ai trouvé les deux Cavalier dans un procès soutenu trois mois plus tard devant les Juges Consuls. « i*^" juin 1729. Entre Pierre Cavallier, banquier, demeurant a Londres qui a élu son domicile en cette ville de Paris en la maison du sieur Jean Cavallier, son frère, banquier a Paris, size rue Thévenot, demandeur, comparant par ledit Jean Cavallier fondé de procuration d'une part, et François Mouchard aussi banquier et négociant a Paris... deffandeur... etc. •» Reg. 594, Archives de la Seine.

Le héros du livre de Voltaire, Charles XII

3. L' « envoyé extraordinaire du Roy de Suède » à Paris s'appelait Guedda. C'est lui qui est mentionné par Horace Walpole dans sa lettre à Newcastle du 29 mai 1726 (1. 26) sous le nom de <c Monsieur Godda. »

4. C'est l'opinion à laquelle s'est arrêté Voltaire. Voir Moland, t. XVI, p. i53.

What pari tlic Queen-grandmother' liad in the aflairs since her grandson's majority.

What sort of governmcnt was eslablislied in Sweden after the King's arrivai on the Turkish dominions^.

1. Edwige-Eléonore de Holstein, veuve de Charles X. Cf. Moland. t. XVI, p. i52-3 : « La régente avait eu part aux affaires sous le règne du roi son fils. Elle était avancée en âge; mais son ambition plus grande que ses forces et que son génie lui faisait espérer de jouir longtemps des douceurs de l'autorité sous le roi son petit-fils. » Cependant, quelques mois après la mort de son père, Charles XII, âgé de quinze ans, souhaite de régner « et en trois jours les Etats lui déférèrent le gouvernement. Le pouvoir de la reine et son crédit tombèrent en un instant. Elle mena depuis une vie privée plus sortable à son âge, quoique moins à son humeur. »

2. Voltaire a cherché plus d'une fois à se renseigner sur ce point. Dans le dossier sur Charles XII qu'il a déposé à la Bibliothèque du Roi (Bib. Nat. fr. 9722) on trouve une lettre qui contient à la même question la réponse d'un Suédois du temps dX'lrique-Eléonore : u Quelle forme de gouvernement fut établie pendant la guerre de Pologne? — Tout ce que le roi ne décidoit pas lui-même fut soigné du sénat, et tout ce qui regardoit les troupes, la flotte et les fortifications du pays, étoit confié à la commission de la défense qui consistoit de plusieurs sénateurs, et qui fut constituée 1 an 1 700. — Qui gouvernait pendant le séjour du Roi à Bender? — Le même sénat, à la tète duquel les Etats mirent la princesse héréditaire Ulrique- Eléonore, notre reine aujourd'hui. » [Ilist. de Charles XII, éd. Geffroy, p. xiv.) Voir le chap. VII de Charles XII, Moland, t. XVI, p. 3i : « On le croyait mort dans toute l'Europe. Le conseil de régence qu'il avait établi à Stockholm, quand il partit de sa capitale, n'entendait plus par-

ler de lui. Le sénat vint en corps supplier la princesse Ulrique-Eléonore. sœur du roi, de se charger de la régence pendant cette longue absence de son frère : elle l'accepta: mais quand elle vit que le sénat voulait l'obliger à faire la paix avec le czar et le roi de Danemark, qui attaquaient la Suède de tous côtés, cette princesse, jugeant bien que son frère ne ratifierait jamais la paix se démit de la régence, et envoya en Turquie un long détail de cette affaire. Le roi reçut le paquet de sa sœur à Démotica. Le despotisme qu'il avait sucé en naissant lui faisait oublier

I beg of you too to see M. de Croissy', of Avhom I hâve made a vcry honourable mention in my history ; and AAdiose family I hâve much commended, as I think it deserves. Ask him in what longue the King did speak with him in St^alsund^ But espe-

qu'autrefois la Suède avait été libre, et que le sénat gouvernait anciennement le i-oyaume conjointement avec les rois. Il ne regardait ce corps que comme une troupe de domestiques qui voulaient commander dans la maison en l'absence du maître : il leur écrivit que, s'ils prétendaient gouverner, il leur enverrait une de ses bottes, et que ce serait d'elle dont il faudrait qu'ils prissent les ordres. » Voir aussi ibid., p. '267-8.

1. Louis-François-Henri comte de Croissj^, né en 1677, maréchal de camp en 1704, lieutenant général en 17 10, ambassadeur extraox'dinaire auprès de Charles XII en 1715. Voir Moland, t. XVI, p. 882 : k II y avait alors [i7i5] dans Stralsund un ambassadeur de France enfermé avec le roi de Suède : c'était un Colbert, comte de Croissy, lieutenant général des armées de France, frère du marquis de Torcy, célèbre ministre d'Etat, et parent de ce fameux Colbert dont le nom doit être immortel en France. Envoyer un homme à la tranchée ou en ambassade auprès de Charles XII,

c'était presque la même chose. Le roi entretenait Croissy des heures entières dans les endroits les plus exposés, pendant que le canon et les bombes tuaient du monde à côté et derrière eux, sans que le roi s'aperçût du danger, ni que l'ambassadeur voulût lui faire seulement soupçonner qu'il y avait des endroits plus convenables pour parler d'affaires. Ce ministre lit ce qu'il put avant le siège pour ménager un accommodement entre les rois de Suède et de Prusse; mais celui-ci demandait trop, et Charles XII ne voulait rien céder. »

2. Cf. Moland, ibid., p. 333 : <c Le comte de Croissy n'eut donc, dans son ambassade, d'autre satisfaction que celle de jouir de la familiarité de cet homme singulier. Il couchait souvent auprès de lui sur le même manteau : il avait, en partageant ses dangers et ses fatigues, acquis le droit de lui parler avec liberté. Charles encourageait cette hardiesse dans ceux qu'il aimait ; il disait quelquefois au comte de Croissy : a Veni, maledicamus de rege; allons, disons un peu de mal de Charles XII. » Voltaire ajouta plus tard : « C'est ce que cet ambassadeur m'a raconté. » (Cf. p. 32 1.) On voit par ce pas-

cially sift liiin about the Prelender's' interest with that monarcli at that time. Endeavour to know whcther France had any design to lielp tlie Pretender togetlier with the King of Sweden. Ask him if he knew the famous Baron de Gortz, and hoAV far he belicves Gortz had carricd his vast designs about the Pretender and the Empire-. Do not forgct to ingratiate me Avith M. de Croissv, whom I esteem very much.

When y ou see M. de Maisons, tell him y ou do not know Avhere ï am at présent; but désire him to forward his remarks and to restore the manuscript as soon as hc can.

There is another query more weighty than ail the rest. Two or three historians, or rather, compilcrs of gazettes, hâve confidently reported that King Augustus of Poland, at his restoration,

sage que Charles XII parlait latin au comte de Croissy- Cf. livre premier, ibid., p. i5o : « Avec le mot de gloire on obtenait tout de lui. Il avait de Taversion pour le latin; mais dès qu'on lui eut dit que le roi de Pologne et le roi de Danemark l'entendaient, il l'apprit bien vite, et en retint assez pour le parler le reste de sa vie. On s'y prit de la même manière pour l'engager à entendre le français ; mais il s'obstina tant qu'il vécut à ne jamais s'en servir, même avec des ambassadeurs français qui ne savaient point d'autre langue. » A Bender il voulut parler latin à des Alleurs, ambassadeur de France à la Porte, « et sur ce que M. Désaleurs protesta qu'il n'entendait pas quatre mots de cette langue, le roi, plutôt que de parler français, fit venir un interprète ». Ibicl., p. aSy.

I. James-Francis-Edward Stuart (1688- 1766). fils de Jacques II, connu sous le nom de Chevalier de Saint-George.

■i. Sur toutes ces questions, voir dans Charles XII la seconde partie du livre VIII. (.Moland, t. XVI, p. 335 et suiv.) IS'otcr que Voltaire avait rencontré Gortz chez le baron Hoguère à Paris en 17 19.

caused to be beheaded one Fengsten, his privycounsellor, for having signed the shameful peace of Altranstadt, in order lo let the world believe that he (the King) had been imposed upon by Fengsten, and to load an innocent subjcct with the wholè odium and shame of that treaty. I bave niany reasons to question the beheading of that Fengsten. Pray talk to M. de Brancas about it. En-

quire Avho may give you a true account of that afTair; you "will oblige very much your friend*. FarcAvell.

Do not forget the Abbot Dubos-. I love thee, by God!

1. Cf. Charles XII, Moland, ibid., p. 264 • « La bataille de Pultava fut d'abord le signal d'une révolution dans la Pologne. Le l'oi Auguste y retourna, protestant contre son abdication, contre la paix d'Alt-Piantstadt, et accusant publiquement de brigandage et de barbarie Charles XII, qu'il ne craignait plus. Il mit en prison Fingsten et Imhof, ses plénipotentiaires, qui avaient signé son abdication, comme s'ils avaient en cela passé leurs ordres et trahi leur maître. »

2. Jean-Baptiste Dubos (1-670-1742), l'abbé Dubos, chargé de plusieurs missions diplomatiques de 169G à 1710, entra en 1720 à l'Académie française dont il devint secrétaire perpétuel en 1728; en 171 9 il donna 2 volumes de Réflexions critiques sur la poésie et la peinture. Après les avoir lus en 1727, Atterbury écrivait à Thieriot : a I could not but observe how in the last section but one he lias furnished M. de Voltaire with the hint of his poem on the Lif^ue ». Correspondence of Atterbury, t. I, p. 177. C'est l'abbé Dubos qui fut chargé en 1728 de lire le poème de Voltaire pour en faire son rapport au gouvernement. « M. le cardinal Dubois a nommé M. l'abé Dubos pour examiner s'il n'y a rien dans le poème de Henry IV de M. de Voltaire qui puisse choquer la cour de Rome. — 20 mars 1720.)> E. de Barthélémy, Les correspondants de la marquise de Dalleror, t. II, p. 626. (L'éditeur imprime : l'abbé du Bois, mais le ms. que j'ai vérifié porte bien distinctement Dubos.)

TRADUCTION DE LA LETTIIE Cyj ,

Saiiil-Germain-en-Laye.

Nous rompons pour toujours si vous ne prenez pas cinq cent livres de France sur rarriéré que la reine me doit et dont Fallu promet le paiement. En outre vous devez recevoir cent écus de Bernard, et autant du libraire qui fera marché pour le privilège de la vie du roi de Suède. Il faut que cela soit ainsi ou nous ne sommes plus amis.

J'éciùrai à Fallu dans quelques jours pour le remercier, mais je voudrais savoir avant s'il est instruit de ma retraite ici, et ce qu'il en pense. Ne lui découvrez rien, mais tâchez de voir ce qu'il sait.

Avant de quitter Faris j'ai reçu, chez M. Cavalier, une lettre du cardinal Fleury : on l'avait envoyée à Londres et elle est revenue de Londres à Paris. Cet ecclésiastique est très poli : il daigne m'écrire fort obligeamment qu'il m"a enlevé mes rentes sans miséricorde.

J'espère que M. de Brancas voudra bien m'instruire des particularités qu'il sait concernant le feu roi de Suède: mais il y a beaucoup d'autres choses curieuses relatives à cette histoire, dont je vous conjure vivement de vous informer.

Vous n'avez qu'à aller trouver l'ambassadeur de Suède, ou bien son secrétaire, ou son chapelain, ou sa putain; et demandez au premier que vous verrez :

1° S'il est vrai que le comte Piper ait autant contribué qu'on le dit à engager les Etats à déclarer le roi majeur à seize ans.

Quelle part la reine grand'mère eut aux affaires depuis la majorité de son petit-fils.

Quelle espèce de gouvernement fut établie en Suède après l'arrivée du x'oi dans les états de Turquie.

Je vous prie aussi de voir ^L de Croissy dont j'ai fait une mention très honorable dans mon histoire, et dont j'ai

beaucoup loué la famille, comme je pense qu'elle le mérite. Demandez-lui dans quelle langue le roi lui parla à Stralsund. Mais surtout sondez-le sur le crédit du prétendant près de ce monarque à cette époque. Tâchez de savoir si la France avait le dessein d'aider le prétendant avec le concours du roi de Suède. Demandez-lui s'il connaissait le fameux baron de Gortz et jusqu'où il pense que Gortz avait poussé ses vastes desseins sur le prétendant et sur l'Empire. N'oubliez pas de me gagner les bonnes grâces de M. de Ci'oissy, que j'estime beaucoup.

Lorsque vous verrez M. de Maisons, dites-lui que vous ne savez pas où je suis à présent; mais priez-le de continuer à noter ses remarques et de rendre le manuscrit aussitôt qu il pourra.

Voici une auti'e question plus importante que tout le reste. Deux ou trois historiens, ou plutôt des compilateurs de gazettes, ont rapporté avec assurance que le roi Auguste de Pologne, lors de son rétablissement sur le trône, fît décapiter un certain Fengsten, son conseiller privé, pour avoir signé la paix honteuse d'Altranstadt, afin de faire croire au monde que Fengsten en avait imposé à son roi et pour charger ainsi un sujet innocent de tout l'odieux et de toute la honte de ce traité. J'ai des raisons de douter que ce Fengsten ait été décapité. Parlez-en, je vous prie, à M. de Brancas. Demandez qui pourrait vous faire un récit fidèle de cette affaire ; vous obligerez beaucoup votre ami. Adieu.

N'oubliez pas l'abbé Dubos. Je t'aime de par Dieu.

VOLTAIRE A THIERIOT"

A M. Tliicriot, chez M. de iNocé, cloître Saint-Germain-l' Auxerrois ' .

A 8 heures du matin, 4 avril i7'-i9.

J'ai, mon cher ïhieriot, quelque chose de conséquence à vous communiquer-. Je vous attends chez Germain Cassegi'ain, dit Duhreuil, rue et cloître Saint-Méderic, à moins que vous ne vouliez me donner un autre rendez-vous. Je mène la vie d'un rose-croix, toujours ambulant et toujours caché, mais ne prétendant point à sagesse. Quanqiiam o^ \

(a) Bavoux et Fr., Voltaire à Feinci/, p. 3ir!. — Moland, l. uji.

I. Le cloître Saint-Germain-lAuxerrois entourait Téglise à l'ouest et au nord : il se continuait au sud par la rue des Prêtres Saint-Germain. La rue de l'Arbre-Sec formait à Test le quatrième côté du carré, mais était en dehors du cloître. A l'ouest la galerie du Petit-Bourbon séparait le cloître de la rue du Petit-Bourbon, aujourd'hui place du Louvre.

■->.. Voltaire, que ces allées et venues et ces allures de conspirateur commencent à fatiguer, voudrait bien rentrer définitivement à Paris et sous son vrai nom. Il est probable quil dut, ce jour-là el les suivants, tenir avec l'ami Thieriot un conseil de guerre où l'on examina la question et auquel se joignirent bientôt Richelieu et Pallu. On va voir le résultat dans la lettre suivante.

Virgile, Enéide, \, igS

VOLTAIRE A THIERIOX".

[7 avril.]

Je ne peux pas résister davantage a vos remontrances, a celles de M"" de Richel. et de M"" Palu. Puis donc que vous voulez tous que je sois icy avec

(a) Bibl. de la Ville de Paris, Papiers Voltaire, III, Correspondance originale, f'^ 4i, 2 p. pet. in-4° — Supplément de 1808, p. 60. — Beuchot, t. LI, p. i85. — Moland, 1. 192. — Si l'on rapproche ces trois imprimés du ms. autographe original, on s'aperçoit qu'ils ont supprimé une phrase, mais qu'en revanche ils offrent un paragraphe tout nouveau. Nous saisissons là sur le vif un procédé qu'on a plus d'une fois employé à l'égard de la correspondance de Voltaire. L'initiative remonte ici à Ruault : voir sa copie, Bib. Nat., fr. 12941, f" 20. Sans prévenir en aucune façon, Ruault a fondu quatre billets ou fragments de billets en une seule lettre : 1° tout d'abord notre lettre 69 du 7 avril tout entière. 2° La première moitié d'un billet daté du i8 mai (imprimé en entier, et sans doute d'après l'original, par Bavoux et François, Voltaire à l'erney, p. 3i3), commençant : n Je vous renvoyé Quinte-Curce... » et se terminant à « Je vous ai manqué ces jours-ci. » '6" La fin d'un billet du 4 avril ; « Je mène la vie... Quanquam ô! » C'est notre n° 68. l^° Pour terminer, une phrase anglaise : « Farewell. Tell M. Noce I thank him... I forgive her », empruntée à une lettre de juillet 1729, publiée d'après l'original par M. Caussy, Revue bleue, 1909, 2" semestre, p. .'ii8. Ce singulier potpourri fut imprimé pour la première fois par Auger dans le Supplément de 1808 : seulement il supprima une phrase (la dernière de notre

lettre 09) : « If you see M"' de Maisons, tell him I obey his orders in sticking to forms ». C'est qu'en effet dans la copie de Ruault, qui probablement ne savait pas l'anglais, cette phrase était devenue inintelligible. Au lieu de « / obey his orders in sticking to forms », on a « j'obéis his orders in flicking to forms ». La lettre ainsi allégée d'une phrase passa dans les éditions postérieures; Beuchot en particulier la recueillit en ï830; Moland l'imprima à son tour d'après Beuchot, mais ayant remarqué que la phrase « Je mène la vie d'un rose-croix... » se retrouvait dans la lettre du 4 avril, publiée dans l'intervalle, par Bavoux et François, il supprima cette phrase, et de plus signala en note que le paragraphe final « Je vous renvoie Quinte-Curce... », moins les lignes en anglais, formait dans Bavoux et François un nouveau billet daté du 8 mai.

un warrant signé Louis, I go" to S'-Germain, I Write to the visir Maurepas, in order to get leave to drag my chain in Paris.

* If you see M"" de Maisons, tell him I obey his orders in sticking to forms\ Farewell*.

Suscription :

die Jovis, quod "^ barbari galli nuncupant jeudy ".

A Monsieur, Mons"" Tiriot, cloître S-Germain-l'Auxerois.

TBADUCTION DE LA LETTHE GlJ.

... Je vais à Saint-Germain, j'écris au vizir Maurepas, pour obtenir la permission de traîner ma chaîne à Paris. Si vous voyez M. de Maisons, dites-lui que, suivant ses instructions, j'observe les formes. Adieu.

MAL'REPAS A VOLTAIRE

9 dud. [avril 1729].

M. de Voltaire,

Vous pouvés, M', aller a Paris quand bon vous semblera et même y demeurer. A l'égard de venir a la

(a) Mol., go (sans I, à la 2° personne). La faute remonte à Auger.

(b) Voltaire avait dabord écrit : to the forms.

(c) Mol., die Jovis, quem. — Il faut évidemment interpréter ainsi la phrase de Voltaire : ■ < jour de Jupiter, ce que les barbares appellent... » La correction est d'Auger.

{d) Après « jeudy », et d'une encre beaucoup plus pâle : 1 avril

{<•) Arch. Nat., 0' 376, Depesches, Année 172g, f" io4. — Ravaisson, Arch. de la B., XII, liS. — Moland, I, Sog, Doc. Biogr., XXVIIl.

cour*, je crois que vous devés encore vous en dispenser. Je suis persuadé que vous vous observerés a Paris et que vous ne vous y ferés point d'affaire qui puisse vous attirer disgrâce". Groyés, S. V. P., Mons., que je suis très parfaitement a vous.

VOLTAIRE A THIERIOt".

[16 avril 2.]

Enfin je suis votre voisin : je vins hier pour vous le dire. Si vous pouvez sortir ce matin, je vous prie de venir dans la rue Tra-

versière\ vis-à-vis un vitrier; c'est vers les dernières maisons à gauche du côté de la fontaine*, une des plus vilaines

(a) Mol., une disgrâce.

(é) Pièces inéd., 1820, p. 218. — Moland, 1. 189.

La Cour était à Versailles

2. La lettre est datée « samedi » : il ne peut s'agir que du samedi 9 ou du samedi 16 avril. Il est probable que Voltaire aura attendu d'avoir la permission du ministre avant de s'installer ouvertement dans Paris; il lui faut de plus quelque temps pour trouver un logement : le <c enfin je suis votre voisin)) montre que cela ne s'est pas fait du premier coup. Finalement il écrit à Mrs Clayton à la date du 18 avril : « I am just now arrived at Paris ».

3. Il y avait plusieurs rues de ce nom dans Paris, mais il s'agit ici de la rue Traversière-Saint-Honoré, aujourd'hui rue Molière.

4. C'est la fontaine Richelieu, une des quinze fontaines nouvelles ordonnées par l'arrêt du conseil du 22 avril 1671. Elle est marquée sur le Plan des fontaines de la ville et des faubourgs de Paris levé par l'abbé Delagrive pour servir au IV° tome du Traité de la Police, 17^0, et au premier abord il semble qu'elle soit à la place exacte qu'occupe aujourd'hui la

portes. La maison est ù un conseiller-clerc nommé M. de Mayenville', homme qui ne se soucie pas des dehors apparemment. Si vous voulez nous causerons. Je vous embrasse. J'ai quelque chose à vous dire.

Samedi matin.

fontaine Molière. Mais Vitu nous apprend qu'en réalité l'ancienne fontaine était à 9 mètres en avant de la fontaine actuelle : on a démoli vers i830 la maison au flanc nord de laquelle la fontaine Ricbelieu était adossée. [La maison mortuaire de Molière, 1880, p. 7 et 330.)

I. En 1729 il n'y avait pas à la Grand'Chambre de conseiller clerc nommé de Mayenville, mais parmi les conseillers lais il y avait depuis 1691 un Le Bègue de Majainville, qui demeurait rue des Bons-Enfans. Je relève encore un Le Bègue de Majainville, conseiller à la troisième chambre des Enquêtes depuis 1726. qui demeurait rue d'Enfer, Porte Saint-Michel, et un abbé Louis Lebegue de Magenville, chanoine et grand chantre de Sainl-Honoré, demeurant cloître Saint-Honoré. Ces trois personnages ont bien l'air d'appartenir à la même famille : c'est sans doute du premier qu'il s'agit ici. Où était sa maison? Quand Voltaire dit « à gauche du côté de la fontaine », il veut probablement dire à gauche quand on vient de la rue Saint- Honoré et qu'on va du côté de la fontaine. La maison de M. de Mayenville ou Majainville était donc presque en face de la fontaine. Faut-il l'identifier avec celle où en 174^ vinrent se loger Voltaire et Mme du Châtelet? « Voltaire logea au 25, rue Traversière (démoli), à l'angle nord-est de la petite rue de Clos- Georgot, qui allait de la rue Traversière à la rue Sainte-Anne (emplacement du 21). Cette petite rue de 1610 a disparu en 1876. La maison où logeait Voltaire appartenait à M. de Pongerville et elle avait été louée au marquis du Châtelet. Voltaire y avait installé un théâtre et y logeait l'acteur Lekain. » Marquis de Rochegude, Promenades dans toutes les rues de Parisy P"" arrondissement, p. loô. Quoi qu'il en soit, en 1729, Voltaire ne

resta pas longtemps dans la maison de la rue Traversière, car dès le 30 juin nous le trouvons installé rue de la Clef, faubourg Saint-Marcel, chez le sieur Bellier : voir p. 289.

VOLTAIRE A MRS GLAYTON".

Paris, 18"' April n. s. 1729.

MadamS

Tho I am out of London the favours y"" Ladiship lias honoured me Avith, are not, nor will ever be out of my memory. Fil remember as long as I live that the most respectable lady who waits and is a friend of the most truly great queen in the world bas Youchsafed to protect me and receive me with kindness while I was at London. I am just now arrived at Paris and I pay my respects to y" court before I see our own. I wish for the honour of Versailles and for the improvement of virtue and letters Ave could bave lierc some ladyes like you. \ ou see my AA'ishes are unbounded ; so is the respect and the gratitude I am Avith, Madam,

Y"' most humble obed. servant.

Voltaire .

Suscription :

Angleterre. To the honourable Mistriss Clayton, S -James ^, London.

[a] Brit. Mus. add. 20 io5, f 48, k p. in-i°. — Bengesco, Lettres et

1. Charlotte Dyve, femme de William Clayton qui devint en 1735 baron Sundon, nommée eu 1714 femme de la chambre de Caroline d'Anspach, princesse de Galles; elle eut sur elle une grande influence qu'elle conserva quand la princesse de Galles devint reine en 1727. Lady Sundon mourut en 1742.

St. Jaipes's Palace, where the Royal Family now

CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE. l4

THADLCTION DE LA LEITIŒ 72.

Paris, 18 avril, nouveau style, 1729.

Madame,

Quoique j'aie quitté Londres, les faveurs dont votre Seigneurie m'a honoré n'ont pas quitté et ne quitteront jamais ma mémoire. Je me rappellerai aussi longtemps que je vivrai que la dame la plus respectable, qui sert la reine vraiment la plus grande du monde et est son amie a daigné me protéger et m'accueillir avec bonté tandis que j'étais à Londres. Je ne fais que d'arriver à Paris et je présente mes respects à votre cour avant d'avoir vu la nôtre. Je souhaite pour l'honneur de Versailles et pour le progrès de la vertu et des lettres que nous puissions avoir ici quelques dames comme vous. Vous voyez que mes souhaits sont sans bornes. Il en est de même du respect et de la reconnaissance avec lesquels je suis, Madame, Votre très humble et obéissant serviteur.

Voltaire.

A l'honorable madame Glayton, Saint-James, Londres.

billets inédits, p. 45. — Ballantync, Vcliairc's visit to England, p. "'17. — Churton CoUins, Voltaire, etc., in England, p. /17. — P. Deseille, Traduction de Ch. CoUins, p. /j'i, n. 2.

résides in the winter season, stands pleasantly upon the north sidc of the Park, and has several noble rooms in il, but is an irregular building, by no means suitable to the grandeur of the British monarch, ils mastcr. In the front next St. James's Street there appears little more than an old gate-house, by which we enter a little square court, with a piazza on the west side of it leading to the grand staircase, and there are two other courts bcyond, which hâve nol much the air of a princes palace. Tins palace was a hospilal, suppressed by Henry VIII, vvho built this édifice in the room of it. » Don Manoel Gonzales, London in 1731, Cassells National Library, p. i34.

APPENDICE I La querelle de Voltaire avec Rohan-Chabot.

Cet épisode a joué un rôle trop important dans la vie de V^oltaire pour que nous n'essayions pas ici d'en marquer les moments avec plus de précision qu'on ne l'a encore fait. Pour y voir clair il faut d'entrée de jeu rejeter absolument le récit de l'abbé Duvernet sur lequel on se fonde d'ordinaire ^. Duvernet, il est vrai, le tenait de Thieriot à qui Voltaire lui-même l'avait adressé". Mais Thieriot a complètement bouleversé l'ordre des faits et en a présenté quelques-uns de façon fort inexacte. Sur certains points son témoignage est contredit de la façon la plus formelle par des documents contemporains parfaitement authentiques, entre autres la lettre de Hérault à Maurepasdu i6 avril 1726. Il n'est pas nécessaire de l'accuser de mauvaise foi. C'est en 1772 que Thie-

riot fit ce récit à Duvernet et on accoi'dera qu'à quarante-six ans des événements on est excusable d'avoir quelques défaillances de mémoire.

Thieriot se rappelle en gros ce qui s'est passé et, sans s'inquiéter d'une chronologie trop méticuleuse, il arrange pour la postérité cette petite tragi-comédie : au second acte, on voit Voltaii'e « demandé à la porte pour une bonne œuvre », qui « à ce mot de bonne œia're... se lève avec pré-

I. Vie de Voltaire, i™ éd., Genève, 17S6; 2° éd., Paris, 1797. 3. Moland, t. XLYIII, 1. 8458.

cij)itation et tenant sa serviette à la main... court à la porte » : c'est peut-être faire commencer un peu tôt les temps du patriarche de Ferney. Il vaut mieux s'en tenir au témoignage immédiat des contemporains. Le plus ancien récit de la querelle que nous ayons se trouve dans une lettre de Marais au président Bouhier, en date du 6 février lyaG : « Voltaire a eu des coups de bâton. Voici le fait. Le chevalier de Rohan le trouve à TOpéra et lui dit : Mons. de Voltaire, Mons. Arouet, comment vous appelez-vous? L'autre lui dit je ne sais quoi, sur le nom de Chabot. Cela en i-este là. Deux jours après, à la Comédie, au chauffoir, le chevalier recommence ; le poète lui dit qu'il avoit fait sa réponse à l'Opéra. Le chevalier leva sa canne, ne le frappa pas et dit qu'on ne devoit lui répondre qu'à coups de bâton. Mlle Le Couvreur tombe évanouie, on la secourt, la querelle cesse. Le chevalier fait dire à Voltaire, à deux ou trois jours de là, que le duc de Sully l'attendoit à dîner. Voltaire y va, ne croyant point que le message vînt du chevalier '. Il dîne bien, un laquais vien* lui dire qu'on le demande; il descend, va à la porte, et trouve messieurs garnis de cannes qui lui régalèrent les épaules et les bras gaillaixlement.

On dit que le chevalier voyoit ce frottement d'une boutique vis-à-vis. Mon poète crie comme un diable, met l'épée à la main, remonte chez le duc de Sully, qui trouva le fait violent et incivil 2. » Quelques jours après Marais donne quelques détails complémentaires : « On dit que le chevalier de Rohan étoit dans un fiacre lors de l'exécution, qu'il crioit aux frappeurs : Ne lui donnez point sur la tête, et que le peuple d'alentour disoit : Ah! le bon seigneur^! » Le dernier trait a bien

1. Ce détail est confirmé par le président Hénault : « Le chevalier de Rohan n'y sut autre chose que de le faire assommer par ses gens pour y parvenir, // écrivit un billet à Voltaire, au nom de M. de Sully, pour le prier à dîner. Voltaire y vint; et comme on dinoit, on le demanda à la porte. Il sortit et trouva les gens du chevalier de Rohan qui se jetèrent sur lui. » Mémoires, i855, p. 88.

Ibid., p. SgS

l'air d'avoir été ajouté par Marais qui a du style et soigne ses effets ; mais le reste nous donne très vraisemblablement un récit fidèle des événements qui ne dataient alors, comme nous le verrons, que de quelques jours. Le témoignage de Marais n'est pas isolé. A quelques semaines de là, le 7 mars, un Genevois de passage à Paris, Jacob Vernet, écrivait à un de ses amis, Turrettini : « M. de Voltaire s'est attiré une grêle de coups de bâton de la part du chevalier de Rolian. Celui-ci affectoit de l'appeler M. de Voltaire en lui parlant. Harouët répondit qu'il savoit bien son nom. Le seigneur répliqua qu'il croyoit lui faire honneur, de quelque

matière qu'il le nommât, et y ajouta plusieurs termes de mépris. Le poète mal endurant fit mine de lever la canne. La scène se passoit dans la loge d'une actrice à la Comédie. De là Harouët alla souper chez le duc de Sulli où quelqu'un vint le demander pendant le souper. Il sortit sans chapeau, et à peine eut-il mis le pied dans la rue qu'ils fut roué de coups par quatre coquins. En rentrant furieux dans l'hôtel de Sulli, il rencontre le chevalier de Rohan qui étoit un des convives, et soupçonnant que le tour venoit de lui, il veut l'attaquer, mais il n'en remporte que de nouveaux coups par les mains de ses laquais '. » Voilà qui n'est pas très différent du récit de Marais, sauf le rôle qu'on fait jouer à Sully et à ses laquais. Mais sans doute dans ce dernier trait il n'y a qu'un de ces dédoublements comme on en retrouve dans les légendes populaires : au lieu d'une volée de coups de bâton. Voltaire en recevra deux. L'indifférence de Sully à l'égard de l'insulte fait à son hôte justifiait cette entorse donnée à l'histoire. Mais trois semaines plus tard, Jacob Vernet mieux informé rectifiera ainsi sa première version : « Il est certain que M. Voltaire s'étoit attiré l'accident qui lui est arrivé. 11 avoit poussé l'insolence jusqu'à dire au chevalier de Rohan, après quelques paroles : « Savez-vous

I. E. de Bu(ié, Vie de Jacob Vernet, théologien genevois, 169S-1789, Lausanne, 1898, p. i3.

la différence qu'il y a de vous à moi? C'est que je fais honneur à mon nom et que vous déshonorez le vôtre. » Sur cela le chevalier leva la canne. On le retint; il différa la vengeance à trois jours de là qu'ayant appris que Voltaire étoit à l'hôtel de Sulli. il se transporta à trente pas de là et envoya un homme lui dire que quelqu'un souhaitoit de lui parler dans un carosse. Le pauvre

poëte étant sorti, fut investi par quatre hommes à qui le chevalier cria de son carosse : « Epargnez la tète, elle est encore bonne pour faire rire le public '. » Le battu rentra tout furieux à l'hôtel de Sulli et n'eut pas la prudence de cacher son aventure -. » C'est bien cette fois, à très peu de chose près, ce que nous avait raconté Marais : il n'y manque que la scène de l'Opéra. Mais ce n'était là qu'une escarmouche préliminaire, dont le souvenir dut s'effacer bientôt devant l'éclat des deux rencontres postérieures. Ainsi paroles aigres à l'Opéra, sarcasmes et menaces à la Comédie-Française, coups de bâton devant l'hôtel de Sully, voilà les trois premiers actes de ce drame héroï-comique.

Qui avait tort, qui avait raison? Il semble certain que Rohan attaqua le premier, et lit une remarque déplaisante sur le nom de Voltaire. Pourquoi en avait-il au poète ce jour-là? On ne nous l'a pas dit. Sans être obligés de croire avec un pamphlétaire contemporain que Rohan n'avait pas de meilleur ami que Voltaire ', nous savons du moins que, fréquentant tous deux à l'hôtel de Sully, ils devaient fort bien se connaître. Peut-être avaient-ils l'habitude de se chamailler. En ce cas Voltaire n'eût pas dû

1. Cf. Journal ci nwmoires du marquis d'Argcnson, éd. Rathery, i8G9,.I, p. 55 : « Quand M. de Chabot fit donner des coups de bâton à Voltaire, il criait à ses gens : « Ne frappez pas sur la tôte. parce qu'il en peut encore sortir quelque chose de bon. »

2. E. de Budé, Vie de J. Vcrnet, p. i/i. Les dates des deux lettres de Vernet m'ont été communiquées par M. Ritter, qui a examiné les orifrinaux aujourd'hui en la possession de M. Guillaume de Budé. Que M. Ritter et M. di> Budé me permettent de leur exprimer ici mes •vifs remerciements do leur courtoise obligeance.

3. C'est ce que nous lisons dans une « calotte • du temps : voir le passage un peu plus loin, p. 21 G.

s'échauffer aussi facilement. Mais le chevalier passait pour « brutal », c'est-à-dire grossier, et « méprisant à Texcès^)) : il est possible que le ton de sa remarque ait été plus désagréable encore que la remarque ellemême^. Quoi qu'il en soit, Voltaire prit la mouche et à une impertinence il répondit par une insulte. Sur ce point il n'y a pas de doute. Nous avons cité le témoignage de Jacob Vernet. Il est pleinement confirmé par celui du maréchal de Mllars, du reste très favorable à Voltaire. S'oltaire, dit-il, « s'étoit pris de querelle chez la Lecouvreur, très bonne comédienne, avec le chevalier de Rohan. Sur des discours très offensants, celui-ci lui montra sa canne. Voltaire voulut mettre l'épée à la main. Le chevalier étoit fort incommodé d'une chute qui ne lui permettoit pas d'être spadassin. II prit le parti de faire donner en plein

1. Ce sont les termes dont se sert un nouvelliste de 1728 : voir le passage p. 63, n. i.

2. Il avait eu déjà plusieurs querelles très analogues à celle qu'il cherche ici à Voltaire. En 1717 le prince de Gonti le fit mettre pour vingt-quatre heures à la Bastille pour avoir été très inconvenant ù son égard à TOpéra : on voit qu'il y a là une spécialité du chevalier. Il y eut encore d'autres incidents entre Gonti et lui, mais on ne pouvait faire bâtonner un prince du sang. (E. de Barthélémy, Les cori-espondanis de la marquise de Balleroy, I, p. ni et 118.) Il faut dire que Voltaire, grisé par ses succès poétiques et mondains, avait de son coté poussé parfois fort loin l'imperti-

nence. Témoin l'anecdocte suivante rapportée par Marais : « G avril 1723. Le mardi après la Quasimodo on a joué à la Gomédie Française Inès de Castro, de la façon de la Motte... Arouet y étoit auprès du comte de Verdun (vieux seigneur de la maison de Tallard, homme d'esprit qui se connoît à tout, qui sait son Saint Augustin par cœur, qui sait les procès et la procédure, qui juge des pièces de théâtre, qui ne manque pas une première représentation, et qui n'est jDoint un ami, comme de raison, des auteurs du temps). Le comte s'avisa de dire qu'il n'y avoit de bonne pièce espagnole que le Cid. Arouet lui dit : « Il me semble pourtant avoir ouï dire qu'à la première représentation du Cid, où vous étiez, vous ne trouvâtes point les deux premières scènes bonnes ». C'étoit lui faire entendre qu'il avoit cent ans, car il y a plus de quatre-vingts ans que le Cid a été joué pour la première fois, et le faire passer pour un vieux radoteur. Le comte, piqué, n'eut rien à répondre à ce jeune fou. Mais gare la répétition de la scène des coups de bâton! » (Allusion à l'aventure de Voltaire avec Beauregard.)Vo!^7-Ha/, III, p. 44 1.

jour et en i=;a présence quantité de coups de bâton à Voltaire'. » Très certainement le poète avait insinué que le noble déshonorait son nom. Que voulait-il dire par là? Selon Thieriot'^ Rohan pratiquait l'usure. C'est possible, mais nous n'avons vu aucune allusion à cela dans les documents contemporains. Au contraire, de toute part on s'accorde à reprocher au chevalier un manque de courage trop manifeste. Dans le brevet de grand portc-raarotte du régiment de la Calotte qu'on lui décerna quelques jours après la scène de l'hôtel de Sully, on rappelait tous ses hauts faits :

Comme a la chasse il eut affaire Avec vin prince un peu mutin Qui le maltrailta de la main, Et bonnement le laissa faire; Comme un jour avec un Breton Ayant fait le mauvais bravache Il fut traitté comme un gavache Et contraint a changer de ton;...

Son dernier trait avec Voltaire, Voltaire son meilleur amy, Qu'il a fait battre par autruy, N'ayant lujf même osé le faire '.

Il ne s'agit pas de savoir si l'auteur de ces vers dit vrai ou non : il rapporte certainement une opinion courante sur le chevalier. Et c'est à cette poltronnerie, réelle ou supposée, de Rohan que Voltaire, croyons-nous, faisait allusion. On conçoit que ce maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, ait vivement ressenti Tinsulte. Il lève sa canne, Voltaire veut mettre la main à l'épée, on les sépai*e, mais à quelques jours de là le grand seigneur offensé

1. Mémoires du niarcc/ial de Vil'ars, éd. de Vogué, iSS5, V, p. li.

2. Le détail vient peut-êlre de Voltaire seulement. Cf. lettre à du Vernet du i3 janvier 1772, Jloland, t. XLVIII, p. 6.

3. Bib. de la Ville de Paris, ms. 3ii5. C'est un recueil de <■ brevets delà calotte ». Le « brevet » de Rohan, t. I, f 72, est de i-]?.C> : il en est déjà question dans une lettre de Marais 11 Bouhier du ir)niai : Journal, III, p. 417.

mettra ses laquais en campagne et croira par là laver Toffense.

Voilà Voltaire outragé à son tour, et de la façon la plus indigne. Que va-t-il faire? C'est Marais encore qui nous le dira. Reprenons sa lettre du 6 février, « Mon poète crie comme un diable, met Tépée à la main, remonte chez le duc de Sully, qui trouva le fait violent et incivil, va à l'Opéra conter sa chance à Mme de Prie

qui y étoit, et de là on court à Versailles, ofi on attend la décision de celte affaire, qui ne ressemble pas mal à un assassinat. JNIais les épigrammes assassines pourront faire excuser le fait*. » Mme de Prie était la maîtresse du premier ministre, le duc de Bourbon, et Voltaire était avec elle en de très bons termes. A l'automne de 1725 elle lui avait fait donner un appartement dans sa maison de Fontainebleau et elle l'avait emmené deux fois avec elle à Bellébat où il faisait des vers pour ses fêtes. Le iS novembre Voltaire, à qui la tête commençait à tourner, écrivait : « La reine vient de me donner, sur sa cassette, une pension de quinze cents livres... Je suis très bien avec le second premier ministre, M. Duverney. Je compte sur l'amitié de Mme de Prie. Je ne me plains plus de la vie de la cour : je commence à avoir des espérances raisonnables d'y pouvoir être quelquefois utile à mes amis-...)) Au mois de février 1726 il s'agissait surtout d'être utile à soi-même, et l'on voit que Voltaire pouvait raisonnablement se flatter d'y réussir. Il est certain que Mme de Prie écouta Voltaire avec beaucoup de sympathie; elle dira un peu plus tard, quand notre poète sera à la Bastille : « Le pauvre Voltaire me fait grand pitié. Dans le fond il a raison ^ » Elle dut s'employer pour lui à Versailles auprès de Mgr le Duc.

Mais elle avait affaire à forte partie. Le chevalier avait de son côté son cousin le cardinal, grand aumônier de France

Moland, t. XXXIII, p. i

3. Mémoires du Maréchal duc de Richelieu, 1790, t. lY, p. i3f). La lettre est dn 30 avril 1726.

depuis 1713 et par conséquent l'un des dignitaires les plus importants de la Maison du Roi. J^e cardinal de Rohan veilla sans doute à ce qu'on n'inquiétât pas trop son parent.])c fait on se borna à peu de chose : Son Altesse Sérénissirac donna Tordre qu'on arrêtât « les gens dont M. le chevalier de Rohan s'est servy pour laire battre le S. de Voltaire' ». Du reste défense d'entrer chez le chevalier pour procéder à ces arrestations : il s'agissait d"y aller en douceur et d'éviter tout éclat. On ne se donna sans doute pas beaucoup de peine pour exécuter cet ordre bénin : les laquais n'eurent qu'à rester quelque temps dans Ihôtel de leur maître où ils étaient en sûreté. En tout cas on ne les trouva pas. C'est ce que nous apprend une calotte du temps, œuvre d'un certain Camuzat, bibliothécaire du maréchal d'Estrées :

Nous étant de plus revenu Que ledit [Voltaire] avoit obtenu, Pour bonne et sûre récompense D'une certaine outrecuidance Dont il vouloit se faire un nom, Un nombre de coups de bâton :

Pour quels ledit donna requête, D'où vint décret et puis enquête Contre quidams enfans d'Iris*, Qui ne s'étoient pas brin mépris, Et dont on n'a fait découverte -.

Sur quoi Talfaire fut classée, comme on dirait aujourd'hui. On croyait avoir assez fait pour Voltaire. « On ne parle plus des coups de bâton, écrivait Marais le i5 février, il les garde : on s'est souvenu de M. le duc d'Orléans, à qui il demandait justice sur pareils coups, et le prince lui

C'est notre lettre

[*Des laquais. — Note de l'cd. de 172G].

2. Recueil des piî-ces du régiment de la Calotte, Paris, J. Colombat, 772C (= 172C). A la page 2G7 commence le « Brevet pour aggreger le Sr A** de V*** dans le régiment de la Calotte >■ ; notre citation est à la page 2G8. La pièce se termine ainsi : « Fait l'an de l'ère calotière — Sept-mille sept-cens vingt-six. — De notre Ramadan le dix. » Ce qui signifie probalilement le 10 mars.

répondit : « On vous Fa faite ' ». Le cardinal l'emportait sur la maîtresse.

La lettre de Maurepas qui transmet à Hérault Tordre de Son Altesse Sérénissime est du 5 février 1726. Cela nous permet de dater à peu près les différents épisodes de la querelle. Si Ton admet qu'il s'est écoulé quelques jours avant que les plaintes de Mme de Prie aboutissent au billet de Maurepas, on conclura que la scène des coups de bâton a dû prendre place vers le'3i janvier ou le i*^"" février. Trois jours auparavant {Vernet et Marais s'accordent sur cet intervalle de temps) les deux adversaires avaient failli en venir aux mains dans la loge de Mlle Lecouvreur. Suivant Mai'ais la première escarmouche s'était engagée à l'Opéra deux jours avant l'épisode de la Comédie-Française. C'est donc dans la dernière semaine de janvier que se succèdent ces incidents variés -, dont le premier résultat fut de mettre à néant toutes les espérances ambitieuses du « pauvre Voltaire ' ».

Il s'y trompa un instant. Très conscient do l'indignité qu'il avait subie, il eut l'illusion qu'à Versailles et à Paris on ressentirait comme lui cette indignité. Il parut croire que, si on ne punis-

sait pas le batteur, du moins rien ne serait changé dans la situation du battu. Il découvrit bientôt que les choses étaient changées du tout au tout. Dans sa lettre du i5 février déjà citée Marais écrit : « Le pauvre battu se montre le plus qu'il peut à la cour, à la ville, mais personne ne le plaint, et ceux qu'il croyait ses amis lui ont tourné le dos ». Après avoir traité comme d'égal avec la plus haute société de France, il était dur de se voir ainsi fermer toutes les portes. On conçoit que Voltaire en fut bouleversé.

Parmi les gens qui lui tournèrent ainsi le dos, il ne faut sans doute pas compter les Dernières qui le logeaient.

Cf. Moland, t. XXIII, p. iBa

Plus tard, en 1788, Desfontaines dira bien que le Président de Bernières « chassa [Voltaire] de chez lui en i'jjA) après son discours insolent dans la logo de la demoiselle Le Couvreur ' ». Mais Tabbé est à ce moment ennemi mortel de Voltaire et il ne faut pas le croire sur parole. En 1739 le président était mort, mais la présidente invitée à apporter son témoignage répondit à ^'oltaire : « Tout le monde sait combien nous fûmes fâchés lui le [Président] et moi lorsqu'on 1726 vous nous remîtes votre appartement : vous cherchâtes à nous consoler en venant nous voir presque tous les jours tant que vous restâtes à Paris ^. » Voilà qui est net. Voltaire sortit de la maison de son plein gré, et pendant quelque temps il continua à rendre visite aux Bernières. Puis subitement on ne le revit plus. Il avait disparu. Le aS février les nouvelles à la main insérèrent ce paragraphe : « Le fameux poète Arouet de Voltaire, voyant qu'il ne pouvait obtenir satisfaction

pour Taffront qu'il avait reçu d'un certain chevalier, est parti pour l'Angleterre. A son départ, afûrrae-t-on, il aurait dit à un de ses amis qu'une fois là-bas il se vengerait par la plume de la personne qui lui avait fait subir un si cruel traitement, simplement, a-t-il prétendu, pour l'indiscrétion d'en avoir parlé avec trop de liberté ^ »

Que pensait réellement le public de toute cette affaire? Il est certain que l'hôtel de Sully, où Voltaire avait pour-

VoUairomanie, p. g, note

2. La lettre, qui est du 7 janvier, fut publiée par d'Argens dans ses Lettres c/ùnaises, La Haye, 173g, t. I, p. sSo. Elle est reproduite, d'une façon moins correcte, dans Œui'res de M. de Voltaire, tome sixième, Amsterdam, E. Ledet, 17^'), p. /|o8.

3. Nous traduisons ici un entrefilet d'un journal anglais qui n'est que la reproduction d'une « nouvelle à la main » de Paris : « Paris, Feb. 25. The famous poet Arouet de la Voltaire, seeing he could get no satisfaction for the affront be received from a certain chevalier, is gone over to England. 'Tis given out that at bis departure he told a friend of bis that he will revenge himself by bis pen in that country upon tlie person who made bim undergo such bard Irealment for bis indiscrétion of having spokcn too free of bim, as he prétends. » Daily Couiant, Thursday Marcb 3 172O (=:::: ik mars n. s.).

tant été reçu « comme l'enfant de la maison' », s'était déclaré contre lui. « Nous serions bien malheureux, s'écriait l'évêque de

Blois -, un des familiers de la maison, si les poètes navaient point d'épaules. » On est surpris de cette dureté soudaine après des années de câlinerie et d'attentions. Y eut-il là quelque brusque revanche des droits de la naissance sur ceux de l'esprit^? On serait tenté de le croire. Rohan pouvait être un membre fort indigne de la noblesse française : il portait quand même un grand nom, et où allait-on si, sous prétexte d'esprit, un petit bourgeois de Paris pouvait se permettre impunément d'outrager les plus nobles familles du royaume? Sans peut-être estimer beaucoup Rohan, on fît donc corps avec lui. Il y allait presque d'un intérêt de caste. Personne du reste n'attacha la moindre importance à la remarque qu'il s'était permise sur le nom d'Arouet, et il semble bien que si Voltaire l'eût laissée passer, personne ne s'en fût souvenu le lendemain, pas même le chevalier. Tout le monde fut d'accord que Voltaire avait eu tort de la relever. Du reste, en dehors de l'hôtel de Sully, les gens sensés furent également d'accord pour trouver que la vengeance du chevalier avait manqué de loyauté et de dignité. Il eût donné un coup de canne à Voltaire, au lieu de s'en remettre à ses laquais, qu'il aurait eu tout le monde pour lui sans exception : « On blâme Voltaire, écrit J. Vernet, de n'avoir pas supporté quelque chose de la part d'un homme de qualité; mais on blâme encore plus cet homme de

1. Le mot est du président Hénaut, qui fut lui aussi un habitué de l'hôtel. Mémoires, p. 88.

2. L'abbé de Gaumartin, évèque de Blois depuis 1720, renommé pour son esprit caustique : c'était le frère du vieil intendant de Gaumartin, dont les entretiens, pleins de réminiscences du passé, donnèrent à Voltaire, à ce qu'il nous dit, l'idée première de sa Uenriade.

3. Le prince de Gonti, toutefois, qui avait autrefois adressé à Voltaire des vers flatteurs et qui se souvenait sans doute de ses propres démêlés avec Rohan, s'écria que « ces coups de bâton avaient été bien reçus et mal donnés ». Mémoires du marquis d'Argenson, I, p. 191.

qualité de ne Tavoir pas châtié lui-même sur le champ. La voye qu'il a prise est un assassinat. » Un assassinat! c'est le mot qu'avait déjà employé Marais. Et le noble duc de Villars dira lui-même : « Le public, disposé à tout blâmer, trouva pour cette fois avec beaucoup de raison, que tout le monde avoit tort : Voltaire d'avoir offensé le chevalier de Rohan; celui-ci d'avoir osé commettre un crime digne de mort. » On voit qu'entre Rohan et \'oltaire le public tenait la balance assez égale, avec un penchant à être plus sévère pour le chevalier. Mais il restait entre les deux cette différence essentielle : Rohan avait pu être odieux, Voltaire avait certainement été ridicule, chose pire. Mis par l'autre en posture humiliante, il restait sous le coup de cette humiliation. Et c'est ce qu'avec une inconséquence très ordinaire dans tous les temps on ne lui pardonnait pas. On lui envoya sans tarder un brevet de grand bâtonnier du régiment de la Calotte :

Nous vous avons constitué Et commettons par ces présentes En forme de lettres patentes Grand bâtonnier du Régiment, Inspecteur et surintendant Des coups de bâtons ou de gaules Dont on chargera les épaules Des satiriques et faquins •.

Les vers étaient mauvais, mais le venin n'en était pas moins cuisant. Il y avait là une situation intolérable dont Voltaire ne pouvait guère sortir que par un duel. J. Vernet, homme pacifique, le dit très nettement à la date du 7 mars : « 11 ne sauroit se montrer que sa honte ne soit lavée. » Voltaire lui-môme, mis à la Bas-

tille, écrira à Hérault le •i\ avril : « Je ne me vois a la Bastille que pour avoir suivi

I. Bib. de la Ville de Paris, ms 3ii5, t. I, f aâi : « Brevet de grand bâtonnier du régiment de la Calotte pour le S" ArroUet de Voltaire. » Notre citation est au i" 232. Nous n'avons rencontré ce « brevet » dans aucun recueil imprimé. Il est mentionné par Marais dès le i4 mars 172G, Journal, III, p. 3<j6, cf. p. /iii.

avec trop de précipitation et d'ardeur les loix que le monde a établies sur Vhonncur. »

Ainsi donc, vers le 20 ou le 2 5 février, Voltaire sentit que « le monde » lui prescrivait un duel avec le chevalier de Rohan. Courage et adresse à part, cela n'était pas si facile, à supposer même que le chevalier s'y fût prêté de bonne grâce. Car il fallait compter avec les édits du roi. On n'était plus aux temps héroïques de Louis XIII et de Richelieu; mais on avait encore de temps à autre la tentation de se couper la gorge, et le gouvernement veillait toujours à ce qu'on n'y cédât pas. Le dernier édit qui réglementait la matière fut rendu en février 1723, juste trois ans avant la période où nous sommes. Il a pour but de « prévenir désormais les fausses interprétations que l'on s'est déjà efforcé de donner à quelques articles de TEdit du mois d'aoust 1679, contre les intentions du feu Roy et les nostres ». Il confirme solennellement l'édit d'août 1679 et les déclarations des i\ décembre 1679 et 28 octobre 1711. II n'y a qu'une peine contre les duellistes, c'est la peine de mort. En cas de querelle pour quelque sujet que ce soit entre « tous gentilshommes, gens de guerre, et autres nos sujets ayant droit de porter des armes, de quelque qualité et condition qu'ils soient », le devoir strict de chacune des deux parties était d'en « donner avis à nos cousins les maréchaux de France, ou

autres juges du point d'honneur, pour y estre par eux pourvu suivant l'exigence des cas. » Préoccupés de cette lourde responsabilité, les maréchaux cherchèrent à la définir plus exactement : ils se réunirent le 8 avril 1723 et arrêtèrent certaines dispositions auxquelles le roi donna valeur légale par sa déclaration du 12 avril. La lecture en est très instructive. On y énumère les causes de querelle, et on dispose tout un tarif de peines. Cherchons ce qui s'applique au cas de Rohan et de Voltaire. II est ordonné « que dans les offenses faites sans sujet par paroles injurieuses, comme celles de sot, lâche, traître et autres semblables, si elles n'ont pas été repoussées par des reparties plus atroces, celuy qui aura proféré de telles

injures soit condamné en six mois de prison, et à demander pardon, avant d'y entrer, à Toffensé ». Se fondant sur ce texte, Rohan insulté par Voltaire eût pu le faire mettre en prison pour six mois. Il préféra le menacer de sa canne et donner à entendre que l'autre ne relevait que du bâton. Mais ceci tombait sous le coup de l'article III. « Les démentis et menaces de coups de main ou de bâton, par paroles ou par gestes, seront punis de deux ans de prison. » Voilà à son tour Rohan qui devient passible de la prison. Voltaire met la main à l'épée et répond à la menace par la menace : ci deux ans. Ni l'un ni l'autre ne se plaignent aux maréchaux, et les maréchaux qui avaient le droit d'intervenir de leur propre initiative ne bougèrent pas. Peut-être ne surent-ils rien de ce qui s'était passé à la Comédie Française, peut-être jugèrent-ils plus sage de laisser les choses se calmer d'elles-mêmes. Cependant Rohan prit devant l'hôtel de Sully sa revanche de la Comédie : et cette fois cela devenait plus grave. L'édit de 1679 avait prévu un cas analogue et imposé une peine sévère au contrevenant. « Si le coup de bâton est donné par devant de dessein pré-

médité par surprise et avantage, en ce cas quinze ans de prison. S'il est donné par derrière avec avantage, vingt ans de prison. » Le règlement de i65i (art. i5) porte qu'en cas que le coup de bâton ait été donné « a dessein prémédité, le gentilhomme pourra sans deshonneur se pourvoir aux juges ordinaires comme d'un assassinat ». De toute façon Rohan s'était mis en fâcheuse posture. Et qu'on ne croie pas que ces textes fussent ignorés du public. Marais et Jacob Vernet sont d'accord, nous le savons, pour parler d'assassinat. Voltaire emploie le mot dans sa lettre à Maurepas et dans plusieurs lettres à Hérault ' : le maréchal de Villars estime que Rohan a commis un « crime digne de mort ». Pourtant le chevalier ne fut pas inquiété, que nous sachions. Un poète de salon, fils de bourgeois, parut-il indigne d'occuper l'attention du noble tribunal? L'édit

I. Lettres 9 du ai avril et 19 du 5 mai

s'appliquait bien à tous les sujets du roi qui avaient droit de porter les armes, et Voltaire portait certainement Tépée. Mais peut-être n'apparaissait-il pas trop clairement d'oià il tirait son droite Faut-il croire aussi qu'une circonstance, au fond aggravante pour Rohan, fut interprétée à sa décharge? Ce n'était pas lui qui avait battu Voltaire. Personne n'ignorait qu'il avait « commandé les travailleurs » -, mais enfin ce n'était pas vérité légalement prouvée. Quoi qu'il en soit, Voltaire ne porta pas plainte aux tribunaux, et les maréchaux restèrent muets une fois de plus. On se demande si Villars n'entend pas s'en excuser quand il nous dit : « Tout cela arriva pendant un voyage de six jours que le maréchal de Villars fit dans son château ».

Voilà pour le passé, mais Voltaire, mis en demeure par l'opinion publique, comptait à son tour prendre sa revanche. C'était aller au devant de nouveaux ennuis. Car si on n'avait pas appliqué les édits pour lui, rien ne garantissait qu'on ne les appliquerait pas contre lui. Voyons les articles qui pouvaient devenir gênants. « Si ceux qui auront eu querelle ou demeslé dont ils n'auront point donné avis à nos cousins les maréchaux de France, ou autres juges du point d'honneur se rencontrent et en viennent à un combat, voulons que sur la preuve de ladite

1. Un contemporain a rassemblé dans un recueil qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine, ms. 288O, toutes les ordonnances rendues au sujet des querelles et des duels de i5r)y à 1728. Il les a fait précéder d'une petite dissertation où il résume et éclaircit la matière. Son avis est que ces édits s'appliquent aux gentilshommes, à tous ceux qui portent les armes « et généralement à tous les sujets du roi ». Mais c'est une interprétation peut-être un peu large. UAÎmanack Royal est sans doute plus près de la vérité quand il dit : « Nosseigneurs les maréchaux de France... en ont encore uh [un tribunal] qui se tient chez le plus ancien, qui se nomme premier maréchal de France, où ils connoissent par eux-mêmes et sans appel de tous différends mus entre gentilshommes et g^ens faisant profession des armes., pour raison de leurs engagemens de paroles, des points et luttes d'honneur. »

2. L'expression est du chevalier lui-même, s'il faut en croire Élie Harel, Voltaire, particularités curieuses de sa vie et de sa mort 1817, p. 19.

querelle, ils soient également punis de mort, comme coupables du crime de duel. » Voltaire a-t-il donc en son pouvoir de

faire tomber Rohan sous le coup d'une sentence capitale? Nullement, comme nous le verrons par Tarticle suivant : « Et au cas qu'ils eussent donné avis de leur querelle à nos dits cousins les maréchaux de France ou autres juges du point d'honneur, s'il y a preuve d'aggression de part ou d'autre, et qu'il soit clairement justifié que la rencontre n'a point été préméditée, Taggresseur ? era seul puni de mort, pourvu que celui qui aura été attaqué soit demeuré dans les termes d'une légitime défense. » Il ne semble pas que « nos cousins les maréchaux » eussent été officiellement prévenus, mais la bastonnade avait fait du bruit dans Paris, et il était notoire que Rohan ne recherchait nullement une rencontre avec Voltaire. Il ne pouvait donc être question entre eux d'un duel arrangé. Si les deux adversaires en venaient aux mains, il était clair que Voltaire survenant à l'improviste avait imposé le combat au chevalier. Rohan se trouvait alors en cas de légitime défense. Voltaire devenait l'agresseur, et comme tel passible de la peine de mort. Situation embarrassante. Si Voltaire se tenait coi, il ne se relèverait pas du ridicule : « C'était un poète perdu pour la France », selon le mot de J. Vernet. S'il se battait en 'duel, il risquait de manquer son homme, et s'il échappait à l'épée du chevalier ledit du roi était là à le guetter.

Il fallait donc agir avec prudence. Voltaire quitte Paris, annonce qu'il se rend en Angleterre : il se vengera mais par la plume. C'est du moins, on se le rappelle, ce que nous apprennent les nouvelles à la main du a5 février '.

I. Le brevet « pour aggrcger le Sr A** de Y*** dans le Régiment de la Calotte », que nous datons du lo mars, fait allusion au même bruit. On vient de dire que les laquais qui ont bAtonné Voltaire n'ont pu être retrouvés et on continue : « Si qu'ils nous

ont causé la perte — Dudit, qui pour se soulager — Et trouver lieu de se vanger — D'une si cruelle entreprise — A fait voile vers la Tamise. » Là-dessus une note : « Le bruit avoit couru que le Sr Arouct étoit parti pour Londres. » Recueil Colombat, p. 2O8.

Le 7 mars nous entendons de nouveau parler de lui. A cette date Vernet écrit : « Dès lors il ne paroit plus. Les uns disent qu'il apprend dans un fauxbourg à faire des armes, les autres qu'il part pour l'Angleterre. 11 ne sauroit se montrer que sa honte ne soit lavée. » Est-il en Angleterre? Se dispose-t-il à y aller? Ou est-il dans quelque faubourg à faire fiévreusement de l'escrime? Le 1 '4 mars Marais éci'it : « Voltaire est toujours battu, on lui a donné un brevet de grand bâtonnier du Régiment de la Calotte ' ». Sur ce que peut méditer le récipiendaire du brevet, Marais ne semble rien savoir. Mais en haut lieu on se méfie. Le chevalier de Rohan se décide à repartir pour Paris; il était alors à Versailles, chez son cousin le cardinal, où il n'est pas défendu de penser qu'il s'était retranché depuis son exploit de la rue Saint-Antoine. Vite, M. de Maurepas, averti en temps utile, prévient de ce départ le lieutenant de police -. Il faut observer les deux adversaires, empêcher un « nouveau procédé » de la part du chevalier, ou « un coup d'étourdi » du côté de Voltaire : on sent la nuance. Au reçu de cette note, Hérault dut se préoccuper de retrouver Voltaire. C'est sans doute à ce moment qu'il reçut d'une de ses mouches le rapport suivant : « M. Voltaire est toujours à Paris et l'on le croit logé au petit hôtel de Conti sous le nom du baron de Saint-Flor^. « Nous sommes au a'3 mars. Le curieux de l'affaire, c'est que ce jour-là ou très j^eu de temps après Voltaire se rendait à

Jouinal, III, p

3. Arsenal, ms, 10 i56, f" 522. Ecrit sur une feuille volante. La date de 1726 est d'une écriture un peu diflerente, semble-t-il, de celle du billet. Elle doit être exacte, car on ne voit pas à quelle autre époque Voltaire a été réduit Ji se cacher sous un faux nom à Paris. En 1729 les circonstances sont tout autres : la police à ce moment-lù ne songe nullement à lui, et le « toujours >> n'aurait aucun sens. — Le nom de « baron de Saint-Flor » rappelle curieusement celui de « M. de Saint-Fort » sous lequel le jeune Arouet, qui travaillait alors chez Alain, procureur au Châtelet, rue Pavée-Saint-Bernard, se faisait en 171! adresser des lettres par Pimpette Dunoyer (Molaud, I. 19). II est même possible que Saint-Flor ne soit qu'une faute du policier qui au^-a mal entendu.

Versailles. Ktail-cc pour y provoquer son adversaire dont il ignorait le retour à Paris? Nous n'en savons rien. En tout cas le bruit courut qu'il était entré chez le cardinal de Rohan et qu'il avait hardiment fait demander le chevalier. Voltaire nie le fait'. Mais le cardinal n'en douta pas et réclama tout net une lettre de cachet peur l'insolent. Ceci devait se passer vers le 25 mars. Le -j-G un des « nouvellistes » attitrés du lieutenant de police lui écrit : « Rien de nouveau, que quelque bruit sourd se répand que M. de Voltaire, autheur de la Tragédie de Mariamne, est en arrest, sans en dire le motif-. » Le 27 autre nouvelle : « On dit présentement que le Sr de Voltaire est en fuite parce qu'il a appris qu'on avoit donné des ordres pour Tarrester ^ ». Mais du même jour : « Les uns disent au café que M. de Voltaire est en Angletaire, les antres a la Bastille et beaucoup disent qu'il est dans un hotelle garny dans le fauxb. Saint-Germain, ou il fait le seigneur ayant

auprès de luy trois de grandes tailles et bien vêtus *. » La dernière supposition était probablement la vraie, et il est permis de conjecturer que cet hôtel du faubourg Saint-Germain n'était autre que le petit hôtel de Conti ^ Il est certain toutefois que le baron de Saint-Flor ne s'y attarda pas. Au premier bruit d'une lettre de cachet il dut déguerpir, suivi de ses trois acolytes. Le 28 mars Maurepas expédiait enfin à Hérault les ordres du roi « pour faire arrêter et recevoir a la Bastille le S. Arouet de Voltaire" ». Mais le Sieur Arouet de Voltaire resta introuvable : il avait disparu pour la seconde fois.

Jbicl., f

U. Ibid., f» i3o V".

5. Enclavé dans Thôtel de la Monnaie se trouve encore, selon M. de Rochegude {Promenades dans toutes les mes de Paris, 6' arrondissement, p. /|8), le bâtiment qui s'appelait au xyiii" siècle le petit hôtel Conti et qui est tout ce qui subsiste aujourd'hui de l'ancien hôtel de Nevers. Est-ce là qu'était descendu en i'j2C> le baron de Sainl-Flor? Y logcait-on alors en garni? Ou y avait-il dans le faubourg Saint-Germain un second « petit hôtel Conti » plus plébéien?

Marais l'apprenait à Bouhier le 1 avril '. Dès la veille J. Vernet, très bien infoiuné, avait raconté toute Taffaire à Turrettini : « Le battu rentra tout furieux à Thôtel de SuUi et n'eut pas la prudence de cacher son aventure. Depuis il s'est tenu caché pour apprendre, dit-on, à faire des armes. Après quoi il a cherché son ennemi et a eu l'impi'udence de le faire demander jusques chez le

cardinal de Rohan à Versailles. On s'est apei'çu que c'était lui et S. Emin. piquée a demandé à M. le Duc une lettre de cachet pour le faire arrêter. L'ordre est donne et n'est point exécuté, par la sage retraite du coupable en campagne oîi l'on n'ira point le poursuivre. On ne sait s'il prendra le parti de passer en Angleterre, ou de se cacher jusqu'à ce que son affront soit oublié-. » Battu, bafoué, menacé de la Bastille par surcroît, on comprend que la faible santé de Voltaire n'ait pas tenu coup. De sa retraite il adresse à Mme de Bernièi'es une lettre presque désespérée : « J'ai été à l'extrémité ; je n'attends que ma convalescence pour abandonner à jamais ce pays-ci. Souvenez-vous de l'amitié tendre que vous avez eue pour moi; au nom de cette amitié, informez-moi par un mot de voti'e main de ce qui se passe, ou parlez à l'homme que je vous envoie, en qui vous pouvez prendre une entière confiance ". » Mme de Bernières dut le rassurer, lui faire comprendre que la police n'était pas à ses trousses et qu'on ne demandait vraisemblablement pas mieux que d'oublier la lettre de cachet, à condition que lui-même n'en fît pas souvenir les autorités. Voilà qui était bien pour le présent. Mais ce n'était pas une solution. Voltaire dut ronger son frein pendant quelques jours de plus. Le i j avril Marais écrit : « On ci'oit que Voltaire n'a pas été si loin, et qu'il est autour de Paris, dans quelque maison de campagne* ». La vérité c'est que Voltaire, ce jour-là, devait déjà être de

Journal, III, p. ijn

retour à Paris. 11 avait écrit à Mme de Bernières : « Je ne souhaite de revenir à Paris que pour vous voir, vous embrasser encore une fois et vous faire voir ma constance dans mon amitié et dans mes malheurs ». 11 revint, mais au lieu d'aller embrasser Mme de Bernières il s'en fut se loger chez Leynault, maître en fait d'armes, rue Saint- Martin, et fit de breteurs attitrés et de soldats aux gardes sa société habituelle. L'enragé n'avait nullement renoncé à ses plans. Entre temps il avait fait venir de province un de ses parents qui devait l'accompagner dans le combat. Ce fut une erreur, car le fidèle Daumart, épouvanté des desseins sanguinaires de cet exalté, et ayant vainement cherché à le calmer, s'en alla trouver le lieutenant de police et révéla que le sieur Voltaire méditait « d'insulter incessamment et avec éclat M. le chevalier de Rohan ». Sur quoi M. Hérault, fort inquiet, écrivit à M. de Maurepas : « Tous ces éclaircissements me déterminent à faire mettre, dès cette nuit, s'il est possible, les ordres du roi contre le sieur de Voltaire à exécution, jugeant qu'il est de mon devoir de prévenir un désordre dont je suis averti positivement' ». Cette lettre est datée du i6 avril. C'est seulement le lendemain qu'on arrêta Voltaire. « La nuit du 17 au 18, nous dit le gazetin de la police, les Sieurs Aymier ' et Tapin^, exempts, arrestèrent le sieur Arrouët de Voltaire, fameux poète, dans la rue Maubué* à l'enseigne de

2. Haymier, exempt de la Prévôté et Maréchaussée Générale de risle de France.

3. Tapin, exempt de la compagnie de M. le lieutenant criminel de robe courte. En 1728 nous le retrouvons lieutenant dans la même compagnie.

!i. La rue Maubuée, parallèle à la rue Saint-Merry, faisait communiquer la rue Saint-Martin avec les rues Beaubourg et Brisemiche : elle subsiste encore, mais depuis \8ip. elle a pris le nom de la rue dont elle n'est en eflet que le prolongement et qui de la rue Saint- Martin ù la rue du Temple s'appelle aujourd'hui rue Simon-le-Franc. Ce n'est pas par hasard qu'en avril 1730 Voltaire était allé se loger dans cette très ancienne et très pittoresque rue : il la connaissait de longue date. Son père y possédait une maison qui passa après lui à sa fille, Mme Mignot (Desnoiresterres, La jeunesse de Voltaire,

la Grosse Teste * et le conduisirent par ordre du Roy à la lîastille^. » Et voici maintenant le registre d'écrou : « Cejourd'huy 17 avril 1726 est entré à la Bastille par ordre du roy M. Voltaire conduit par le Sieur Hemier exempt. Le Sieur Voltaire avoit sur luy en or soixante cinq louis d'or neuf a vingt livi'es pièce qui nous sont restez entre les mains ; il ne s'est trouvé aucuns autre[s] effets sur luy et a mond[it] Sieur Voltaire signé la ditte entrée ^. » Il est curieux que dans son rapport à Maurepas *, qui doit être du 18, Hérault fasse mention de pistolets dont le registre d'écrou ne souffle pas mot : « Le sieur de Voltaire a été arrêté la nuit pi'écédente et conduit à la Bastille. Il a été trouvé muni de pistolets de poche. » En tout cas ce petit détail ne faisait pas mal dans le rapport : à lui tout seul il suffisait presque à justifier la lettre de cachet. Du reste nulle conséquence fâcheuse à prévoir pour les autorités : « La famille, continuait le lieutenant de police, sur l'avis qu'elle a eu, a applaudi unanimement et universellement à la sagesse d'un ordre qui épargne à ce jeune homme la façon de quelque nouvelle sottise, et aux honnêtes gens dont cette famille est composée le chagrin d'en partager la

confusion. » Admirable sollicitude du gouvernement de Louis XV! Daumart en effet était désor-

p. 203). C'est peut-être dans cette maison que dès la fin de 1718 Arouet se faisait adresser des lettres par Pimpelte Dunoyer « à M. Dutilly, rue Maubuée, à la Rose rouge » (Moland, 1. 17 et 18).

1. Le 3 mai lyjG l'abbé Granet écrit ft l'abbé Conti : « Vous savés que Voltaire est enfermé à la Bastille; les nouvelles à la main disent qu'on l'a pris cbez un maître en fait d'armes : vous sentes la plaisanterie. » (Gatalog-ue Laverdet, 11 mai 18C1, n" 076.) Il n'y avait pas là de plaisanterie, et il est probable que Voltaire fut en effet arrêté chez le Leynault mentionné par Hérault dans sa lettre à Maurepas : dans ce cas il demeurait rue Maubuée et non rue Saint- Martin, à moins que « la Grosse Teste » ne fût précisément l'enseigne de la maison formant le coin des deux rues, où se trouve encore l'ancienne fontaine Maubuée.

2. Arsenal, ms. lo i56, f" 182. Ravaisson, Arckiv. de la B., XII, 182; Moland, I, 807.

8. Arsenal, ms. 12^7;). Ravaisson, Arch'u'. d la B., XII, p. 181; Moland, I, 807.

mais libre de remettre au fourreau sa vaillante épée, et quant à Armand Arouet il eût enfermé son frère pour la vie s'il l'avait pu. Hérault pourtant avait raison * ; cette lamentable alf'aire, engagée comme elle Tétait, ne pouvait que mal tourner pour Voltaire et la Bastille offrait après tout la meilleure et la plus honorable des solutions. Mais c'est le maréchal de Villars qui au nom des contemporains a tiré la morale de Fhistoire : « Le public, disposé à tout blâmer, trouva pour cette fois, avec beaucoup de raison,

que tout le monde avait tort : Voltaire d'avoir offensé le chevalier de Rohan ; celui-ci d'avoir osé commettre un crime digne de mort - ; le gouvernement, de n'avoir pas puni la notoriété d'une mauvaise action, et d'avoir fait mettre le battu à la Bastille pour tranquilliser le batteur •'. »

i. Au reste dans toute cette affaire, autant qu'on peut voir, s'il exécuta fidèlement les ordres de ses chefs, Hérault eut toujours pour Voltaire de très appréciables ménagements. On n'a pas encore remarqué, croyons-nous, qu'ils se connaissaient de longue date, ayant été ensemble au collège Louis-le-Grand. Voltaire lui écrivait en mai ou juin 1783 : « Pour moi, monsieur, je me repose entièrement sur votre protection. Il y a vingt-cinq ans au moins que je vous suis dévoué. J'ai eu l'honneur d'être élevé avec vous quelques années, et assurément vous devez me regarder comme un de vos anciens et de vos plus tendres serviteurs. • Mol., t. L, p. /joo, 1. 10 237.

a. Villars n'a pas ajouté « en faisant battre un citoyen ».

3. Depuis la fin de 1715, Villars tenait un journal des événements auxquels il était mêlé. Il corrigeait une première copie de son brouillon, puis la faisait mettre au net par un calligraphe. Nous avons la copie corrigée jusqu'au début de 1731. (Mémoires, éd. de Vogué, Introduction, p. vii et i.\.) Il est donc possible que Villars ait retouché après coup le passage qui concerne Voltaire, Justement en 1728 son fils eut avec Kohan-Ghabot une querelle très analogue ii celle que deux ans auparavant Voltaire avait eue avec le chevalier (voir p. 03, n. i) : le maréchal y pensait peut-être un peu en écrivant ces lignes sévères pour Rolian. Mais il se peut aussi qu'il les ait tracées dès 172G. Il est certain qu'il avait tou-

jours traité Voltaire avec la plus courtoise et la plus bienveillante sympathie.

Les pensions de Voltaire.

La question des pensions de Voltaire, même après les recherches de Nicolardot et de Desnoiresterres, est encore très obscure. Il est certain qu'en 1726 il avait une pension du roi et une de la reine ; on ajoute qu'il en avait une également du duc d'Orléans, mais ceci est beaucoup plus douteux, comme nous allons voir. En ce qui concerne la pension de la reine, les choses sont très claires. J'ai pu retrouver la minute même du brevet accordé par Sa Majesté. La voici, telle qu'elle se lit aux Archives Nationales, registre 0' 3718 (Expéditions de la Reyne, 1723, 1726 et 172,7), f° 5 : « Aujourd'huy i'i" jour du mois de novembre 1723, la Reyne estant a Fontainebleau bien informée du zèle et de l'affection du S. Aroiiet de Voltaire et voulant le gratiffier et liiy donner moyen de soutenir les dépenses quil fait à la suite de la cour, S. M. luy a accordé et fait don de quinze cent livres de pension anniielle, laquelle somme S. jM. veut luy estre doresnavant payée, à commencer du premier du présent mois, sur les fonds de sa cassette. Et pour témoignage de sa volonté S. M. m'a commandé d'en expédier le présent Brevet qu'elle a signé de sa main et fait contresigner par moi, Con*^"^ en ses Gon^'^, secrétaire de ses commandements, maison et finances. » (En marge : Brevet de la pension de i5oo 1. pour le S. Aroiiet de Voltaire'.)

I. Il est amusant de rapprocher de ce document officiel ces lignes d'un nouvelliste du temps : « A Paris le 18 janvier 173O. Le Sieur

La pension du roi est de date plus ancienne. En janvier l'ji'i. le Mercure de France annonce que « M. Arroiiet de Voltaire, de qui le père est mort depuis peu, a obtenu du roi, par la protection de M. le duc d'Orléans, une pension de deux mille livres. Son poème d'Henri IV paroîtra bientôt, et l'on compte fort qu'il soutiendra imprimé la réputation que lui ont acquise les lectures des manuscrits. » Ainsi la pension avait été donnée par l'intermédiaire du duc d'Orléans, et l'on sous-entendait que la Henriade n'y avait pas été étrangère. C'est ce que, dès le l 'i janvier, affirmait très nettement uu correspondant de la marquise de Balleroy : « Le Roy vient d'accorder une pension de ■2 ooo 1. à M. Arroiiet de Voltaire pour le poème d'Henri 4^ '. « Ceci est en effet fort vraisemblable. Pourtant bien des années plus tard Voltaire écrivant à Saint- Florentin, ministre de la Maison du roi, dit des choses assez différentes : « Je vous supplie de considérer que ma pension qui a été placée sur l'office d'historiografe, m'avoit été donnée il y a trente ans, que c'etoit une compensation qu'on avoit faitte quand on me lacorda. » (Bibl. Nat. nouv. acq. fr. 3i, f° ig4. Cf. Caussy, Revue, 1910, p. 292.) La lettre est du 7 août irSo. Trente ans en arrière nous reportent au mois d'août ly-^o, un an et demi avant la date que nous donne le Mercure. La contradiction n'est peut-être qu'apparente. 11 est fort possible que le Régent ait dès 1720 fait donner une pension à Voltaire, sans que la nouvelle s'en soit répandue dans le public avant la fin de l'année suivante. Il est possible aussi qu'on n'ait commencé à payer qu'en i'-jlx une pension accordée bien auparavant : il n'y aurait pas là une exception au xviii* siècle.

Voltaire, célèbre poète, n'a point obtenu, comme on le disoit dans le public, une pension de i 500 1. sur la cassette de la Reine. »

I. Bibl. Mazarine, ms. aS^o, f° 12. Au f" y, sous la date du 10 janvier, une petite feuille de nouvelles porte la mention suivante : « Arouet a eu cinq cens ecus de pension ». Dans son livre, Les correspondants de la manjuise de Balleroi/, II, p. iii, M. de Barthélémy a mélangé ces deux indications.

Que pouvait être cette « compensation » dont parle Voltaire? On peut le deviner sans trop de peine. Voltaire avait dû rester onze mois à la Bastille pour des vers satiriques qu'il n'avoua jamais. L'emprisonnement fut suivi d'un exil à Chatenay qui ne prit fin qu'en octobre 1718, Ne peut-on voir dans la pension de 2 000 francs comme un dédommagement de ces rigueurs du pouvoir? Le duc d'Orléans était fort capable de ces brusques volte-face. C'est en tout cas certainement ainsi que Voltaire lui-même a interprété les choses. Écoutons Baculard d'Arnaud dans une préface de 1750 qui passa sous les yeux de Voltaire : « Vers l'an 1716 le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, ayant à tramer une conspiration contre le régent de France, et plusieurs personnes ayant été engagées par lui à semer des écrits contre le gouvernement, M. de Voltaire fut soupçonné d'être du nombre. Il fut mis à la Bastille avec plusieurs personnes ; mais son innocence ayant été pleinement reconnue, le gouvernement lui donna une gratification de mille écus et une pension de deux mille livres ^ » Bien mieux, dès 1780, Voltaire avait déjà dit la même chose, tout aussi clairement, dans une préface qui est tout entière de sa plume, bien quil parle de luimême à la troisième personne : « Il avoit alors le malheur d'être prisonnier par lettre de cachet dans la Bastille. II n'est pas inutile de dire que la calomnie qui lui avoit attiré cette disgrâce aiant été reconnue lui valut des bienfaits de la Cour, ce qui sert également à la justification de l'auteur et du gouvernement. Il n'y a point dans le monde de ministre qui ne

soit exposé à faire d'extrêmes injustices : le plus juste est celui qui répare les siennes ^. »

S'il en est ainsi, on ne saurait mettre ces bienfaits de la cour trop longtemps après la rentrée de l'exil (12 octobre 1718). Il est certain que dès ce moment le duc d'Orléans s'intéressa à Voltaire. La pièce à'Œdipe était à peine

Longchamp et Wagnière, Mémoires sur Voltaire, II, p. i8g

2. La Henriade, A Londres, chez Hierome Bold Truth, à la Vérité,

jouée (i8 novembre), elle n'était pas encore imprimée quoique approuvée (Tapprobation est du •). décembre 1718, le privilège du i;) janvier 17 19) que déjà le Régent en témoignait sa satisfaction à Tauteur. Le jo décembre 1718 un des correspondants de la marquise de Balleroy lui écrit : « M. le Régent a donné une médaille à M. Arouet en récompense de sa belle tragédie ôi^Œdipe^ ». C'est évidemment à cette médaille que Voltaire l'ait allusion dans les Lettres sur O^dipe qui sont imprimées après cette tragédie dans l'édition de 1719 : « Ne croyez pas, Monsieur, que je compte parmi les preuves de mon innocence le présent dont M. le Régent a daigné m'honorer; cette bonté pourrait n'être qu'une marque de sa clémence... Une preuve plus sûre de mon innocence, c'est qu'il a daigné dire que je n'étais point coupable, et qu'il a reconnu la calomnie lorsque le temps a permis qu'il pût la découvrir. Je ne regarde point non plus cette grâce que monseigneur le duc d'Orléans m'a laite com.me une récompense de mon

travail, qui ne méritait tout au plus que son indulgence; il a moins voulu me récompenser que m'engager à mériter sa protection -. » Sous tous ces dehors de modestie on sent percer la satisfaction de Voltaire. Et, quoi qu'il en dise, il est tout disposé à considérer le présent de la médaille comme une sorte d'amende honorable de la part du gouvernement.

D'ailleurs il entend bien ne pas être en reste. Ce n'est pas assez d'avoir fait une bonne tragédie. L'auteur d'Œrfipe veut. être encore l'auteur de la Henriade. Vers l'automne de 1720 il fait copier les neuf chants de son poème et Thieriot est chargé de porter le précieux paquet au duc d'Oi'léans^. Le Régent dut être vivement intéressé. Nous croyons que c'est à ce moment que doit se placer la gratification de mille écus, et probablement le mot de Voltaire

Moland, t. XXXIII, 1. 43 et

si souvent cité : « Monseigneur, je trouverais fort bon si Sa Majesté voulait désormais se charger de ma nourriture; mais je supplie Voti'e Altesse de ne plus se charger de mon logement'. » La gratification ne fait pas doute : mais qu'on la porte à i 000 écus, avec Baculard, ou seulement à 100 louis avec la Harpe, elle ne pouvait suffire à assurer la « nourriture » du poète. Il paraît probable qu'il fut dès lors question d'une pension aussi, ce qui s'accorderait très bien avec la date donnée par Voltaire en i^So. Et peutêtre la promesse ne fut-elle suivie d'effet que le jour où il fut très clair pour le Régent que ce jeune étourdi d'Arouet était en passe de devenir le premier poète épique du royaume. Libre à lui du reste de considéî'er que cette fois encore on offrait comme une

réparation à l'ancien prisonnier de la Bastille. Nous prenons la liberté de penser que, s'il n'eût pas l'ait Œdipe ei Henri /F au sortir de sa pi'ison, le gouvernement se fût probablement fort peu soucié de le dédommager de ses onze mois de captivité.

Que la pension de 2 000 livres ait été accordée à l'automne de 1720 ou au début de 1722, il est sûr que la nouvelle n'en vint au public qu'à cette dernière date et il est probable que c'est seulement alors qu'on commença à la payer. Le père de Voltaire venait de mourir et il est possible qu'il n'y ait pas là coïncidence toute fortuite. Le Mercure a bien l'air de laisser entendre qu'on a choisi, pour récompenser le poète, le moment où il ne peut jdIus compter pour vivre sur les secours paternels. 11 n'y a rien là de très surprenant. Le gouvernement de l'ancien régime avait de ces sollicitudes. Marie Leczinska ne donnerat-elle pas plus tard i 500 livres de pension au même Voltaire pour l'aider « à soutenir les dépenses qu'il fait à la suite de la cour » ?

Il est certain qu'en 1722 une pension de 2000 livres venait à point. Il ne faut du reste pas s'y tromper. Son père ne l'avait nullement déshérité, ni n'avait même très

I. Duvernet, Vie de Voltaire, p

sérieusement avantagé son aîné au détriment du poète. Par son testament M. Arouet fait de son bien trois parts qui iront également aux trois enfauts; il est vrai que jusqu'à trente-cinq ans Voltaire n'aura que l'usufruit et la jouissance de sa fortune : à cet âge il entrera ou non en possession définitive, suivant qu'il aura alors démontré ou non à M. de Nicolay, président de la Chambre des

Comptes, qu'il est capable de gérer ses biens avec prudence et discrétion'. C'est de quoi M.]\icolay fut abondamment convaincu en 1730, et Voltaire eut désormais la libre disposition de sa part d'héritage -. Peu nous importe ici. Ce qui est essentiel, c'est qu'à aucun moment il ne fut question de lui enlever les revenus de son tiers des biens paternels. Mais voici où commençait la difficulté pour lui. C'est que pendant des années il fut impossible de savoir à combien se monteraient ces revenus, ni même s'il y en aurait. M. Arouet avait laissé des affaires assez embrouillées, comme on le voit par cette phrase de son testament : « Et quant aux biens qu'il a plu à Dieu de me départir, qui ne peuvent être que très médiocres (vu le long temps qu'il y a que je travaille), dont je ne sais même pas la l'aleur, qui ne se connaîtra que par le compte final de ce que j'ai géré pour Messieurs de la Chambre des Comptes, desquels j'espère pour mes enfans un traitement favorable, particulièrement au sujet des dépenses et améliorations que j'ai faites dans le logement que j'occupe, où j"ai dépensé plus de sept mille livres au pardessus de ce quils m'ont accordé en différentes fois, dont je crois qu'il ne seroit pas juste que celui qui me succédera profite au préjudice de mes enfans. Je veux donc et désire que tous mes biens qui se trouvent m' appartenir au jour de mon décès... demeurent et appartiennent à mes trois enfans. » Ainsi, quatre mois et demi avant sa mort, M. Arouet ne savait

1. J.-J. GuiflVcy, BuUftin de la Sociétc de Vltisloirc de Paris, 187a, p. /t2-5o : le testament d'Arouet est à la page i6. Sur la clause de la « substitution » voir ci-dessus, p. i58, n. i.

Ibid., p

pas quel était l'état de sa fortune, et lui mort personne pendant longtemps n'en sut davantage.

Il y eut procès devant la Chambi"e des Comptes : Voltaire en suit les péripéties avec une évidente anxiété. Vers mai 1723 il écrit à Mme de Bernières : « Les affaires de ma famille commencent à tourner mal' ». On voit qu'il ne s'agissait pas seulement de François-Marie, mais d'Armand aussi et de Mme Mignot. Seulement son frère avait ses gages de payeur de la Chambre des Comptes et son beaufrère de conseiller-correcteur à la même chambre. On ne sait pas bien en quoi consistaient les ressources personnelles de Voltaire-, mais à cette époque elles étaient minces. La mèrae letti'e de 1725 nous apprend qu'il venait de perdre deux mille livres de rente viagère « pour avoir trop tardé à en payer les fonds ». Il demanda à M. de Nicola}^ une avance sur sa part de succession : le Président refusa'. Aussi ce sont dans toutes les lettres de cette période des laraenlalions sur l'état « délabré » de sa fortune. Plus d'un an après, il n'était pas plus avancé : « Je vous avertis que nos affaires de la chambre des comptes vont très mal, écrit-il à Thieriot à la date du 26 septembre 1724, et que je cours risque de n'avoir rien du tout de la succession de mon père*. » Quelques jours après mêmes plaintes à Mme de Bernières : « La mienne [ma fortune] prend un tour si diabolique à la chambre des comptes que je serai peut-être obligé de travailler pour vivre, après avoir vécu pour travailler. » (Mol., 1. i3i, oct. 1725). Les choses n'en vinrent pas à celte extrémité, et il pai'aît certain que Voltaire finit par retirer quelques milliers de francs de revenu de cette succession si difficile^. A quelle époque fut-elle liquidée, nous n'en savons rien, mais nous inclinons à

I. Moland, 1. i^o (;\ tort datée de

a. Voh- pourtant Desnoiresterres, La jeunesse de Voltaire, p. 204.
3. Moland, 1. i/io.

k. Moland, 1. 12S.

5. Lettre du 12 mars 1704 : « J'ai eu h 200 L. dé rentes pour patrimoine; mes partages chez mes notaires en font foi. »

croire que ce fut seulement dans le courant de 17-26. En juin i^'^îi, ^ oltaire se lamente encore sur sa pauvreté qui l'empêche de payer l'égulièrement son loyer au Président de Dernières (Mol., 1. 144, 27 juin').

On comprend qu'au milieu de toutes ces difficultés financières une pension royale de uooo francs ait constitué un ajipoint fort important. Faut-il compter aussi parmi les ressources de Voltaire en ces années de lutte une pension de f 200 francs du duc dOrléans? Nous ne le croyons pas. Longchamp dans ses Mémoires est le seul qui en ait parlé, et le document sur lequel il se fonde nous paraît suspect. C'est un « état des rentes, pensions et revenus de M. de Voltaire que j'ai été l'ecevoir sur ses quittances et mandats, et pour la plus grande partie échus pendant l'année 1749^». Il nous semble que cet état, s'il a existé, a été quelque peu retouché par le sieur Longchamp, Nous avons plus de confiance dans un autre document parfaitement authentique, qui se trouve à la Bibliothèque Nationale. C'est un registre bien connu où Voltaire a consigné de sa propre main l'état de ses revenus en 177^^. Sous la rubrique Rentes nous trouvons : duc d'Orléans, 1200; immédiatement au-dessus nous lisons : m[aréch]al

de Richelieu, 4 '><>0 ; succession de Guise, 2 500 ; plus bas, duc de Bouillon, 3 25() ;

1. Il semble qu'à la fin de 1726 l'affaire ait recommencé sur nouveaux frais. Le aS juillet Voltaire écrit à Mme de Dernières : « Depuis que je ne tous ai écrit [2 juillet], une foule d'affaires m'est survenue. La moindre est le procès que je renouvelle contre le testament de mon père. » De quoi s'agit-il ici? Est-ce qao, les comptes du payeur Arouet une fois nettement dé^ragés de ceux de la Chambre, Voltaire aurait cherché à faire casser la clause de la substitution? Cela nous paraît probable. Il n'y réussit pas. Le l'i novembre 172'), alors qu'il était en Angleterre, cette clause fut dûment enregistrée au Bureau des insinuations : voir p. i58, n. i. C'est donc que dans l'intervalle le testament avait été reconnu comme valable.

2. Longchamp et Wagnière, Mémoires, p. 334. Un peu plus haut, p. 330, Longchamp dit : « Le duc d'Orléans, régent, lui donnait une pension ».

3. Ms. fr. i5 aSô. L'état semble dater de 1771 : on a écrit un 5 sur le I pour changer en 177", et l'on a fait quelques corrections pour mettre le compte d'accord avec la nouvelle date.

héritiers Villars, 2100; Lezeau de Rouen, 2800; nous croyons que dans tous ces cas sans exception il s'agit de « rentes » dues par des grands seigneurs à Voltaire. Les autres mentions ne sont pas douteuses : pourquoi faudraitil faire une exception dans le cas du duc d'Orléans et entendre qu'il s'agit là d'une « pension »? Une dernière indication nous semble décisive : au bas du compte, Voltaire écrit : « Tous ces contrats en France, excepté Neuilli et

Saint-Tropez (qui sont dans sa maison de Ferney). » Le mot « contrat » est un terme technique que Voltaire, homme d'affaires très entendu, n'eût pas employé en parlant de la dette d'Orléans si elle eût été une pension : il aurait dit dans ce cas le a brevet » ou la « patente ». Nous concluons jusqu'à preuve du contraire que, comme nombre d'autres grandes maisons d'Europe, la famille d'Orléans servait à Voltaire une rente viagère en retour d'un capital qu'il lui avait autrefois versé. Longchamp a mal interprété une indication qu'il trouvait dans les papiers de son raaitre.

ib

APPENDICE m

Voltaire et Desfontaines.

Pierre-François Guyot-Desfontaines,né à Piouen en i685, fut d'abord le protégé et l'ami de Voltaire, puis devint son mortel ennemi. Il demeura dix ans chez les Jésuites, les quitta en 17 17, lut successivement secrétaire du cardinal Bentivoglio, bibliothécaii'e de Tabbé d'Auvergne, bénéficier en province; en 17^'! il est de retour à Paris où il collabore au Journal des Savants qui venait de se reconstituer. En avril 17V.5 une affaire de mœurs le conduit à Bict'Ue. Il avait déjà été arrêté en octobre de Tannée précédente, puis relâché au bout de quelques jours de détention •. Cependant Voltaire, chez qui Thieriot l'avait amené en 172»^ [Le Préservatif, Moland, t. XXII, p. 386), s'employait activement pour lui : « il démontra dans un petit mémoire dressé par lui-même la fausseté et l'absurdité de l'accusation » {Voltairomanie, p. 9). Le a/j mai 17^5 l'ordre d'élargissement était signé, le 30 Desfontaines quittait Paris, relégué à trente lieues de la capitale. Le lendemain il

écrivait à Voltaire une chaleureuse lettre de remercîment et le priait de travailler à faire lever son exil (Moland,

1. Sur toute cette affaire voir H. Boivin, Revue tP/iistoire littéraire de la France, 11.107, P- ^^•

a. Il mentionne l'abbé pour la première fois dans sa Correspondance, dans une lettre du ?.i août 173.'» ii Mme de Dernière (Moland, 1. lai).

I. iio, datée à tort 172»). Voilà Voltaire de nouveau en campagne; il obtient le 7 juin une lettre de cachet qui permet à l'abbé de rentrer à Paris. Quelque temps après Desfontaines, sur une recommandation du lieutenant de police, était réinstallé au Journal des Savants. Il avait fait par Voltaire la connaissance des Bernières, dont il se disait un peu parent, et il alla passer Tautomne de 1725 dans leur campagne de La Rivière-Bourdet où se trouvait aussi Thieriot. C'est là que, d'après ce dernier, il lui montra un j^etit écrit satirique intitulé Apologie de iVf de Voltaire. C'était assez mal choisir son temps : Voltaire à ce moment-là même s'employait pour l'abbé auprès de M. de Fréjus (Moland, 1. i56, du i3 nov. 1725). Indigné de cette ingratitude, Thieriot lui fît jeter la satire au feu. Desfontaines toutefois eut soin de n'y jeter qu'une copie. Il conserva soigneusement l'original, qui pourrait bien se retrouver dans un exemplaire manuscrit, chargé de corrections, qui fait aujourd'hui partie de la collection Beuchot à la Bibliothèque Nationale (n° 1960). Ou faut-il croire que déjà la bx'ochure était imprimée? Barbier mentionne une édition de V Apologie, in-8°, 1725, mais nous ne sommes pas sûr qu'il l'ait tenue entre les mains. Ce qui nous fait douter de l'existence de cette édition, c'est l'assurance avec laquelle Desfontaines (qui du reste nia toujours être l'auteur du libelle) sommera plus tard Vol-

taire d'en produire un exemplaire daté de 1726. « Si un libelle imprimé cette année contre Voltaire existe, qu'on le montre » [Voltairo>nanie, p. 20). Voltaire fut embarrassé. Il eut beau répondre : « Oui, il fit imprimer à Rouen celte apologie ironique et sanglante, oui, il eut la hardiesse de la montrer imprimée au sieur Thieriot qui la jeta dans les flammes ' », et ailleurs : « Avec quelle audace aveugle le sieur Desfontaines ose-t-il défier qu'on lui montre un seul exemplaire de ce libelle, intitulé Apologicl Peut-il nier que, malgré les soins du sieur Thieriot, il n'en

I, Mémoire du Sieur de Voltaire, Molaiid, t. XXIII, p. 35.

ait échappé quelques exemplaires'? » 11 faut croire pourtant que Voltaire n'en avait trouvé aucun, car sur ce sujet il s'en tint à ces apostrophes. La vérité sur le point en question nous semble se trouver dans une lettre de Thieriot à Mme du Châtelet (Moland, I. i()0i,3idéc. 1738), qui irrita fort Voltaire, car lami Thieriot, de peur de se compromettre, enveloppait soudainement de rélicences calculées une accusation qu'il avait autrefois si nettement formulée : « Tout l'éclaircissement que je puis donc vous donner, Madame, c'est qu'il fut question à la Rivière- Bourdet, en ces temps-là, d'un écrit contre M. de Voltaire, qui, autant que je puis m'en souvenir, était un cahier de 40 à 50 pages. L'abbé Desfontaines me le fit voir, et je l'engageai à le supprimer. Quant à la date et au titre (circonstances très importantes au fait), je proteste en honneur que je ne m'en souviens pas. » Sur ces deux derniers points, Thieriot finit pas recouvrer la mémoire, mais il est probable qu'en mentionnant un cahier de 40 à 50 pages il avait dit vrai, à quelques pages près.

Quoi qu'il en soit, manuscrite ou imprimée, VApologie commença à circuler. « Je n'ai pas vu la Critique de Voltaire », écrit

Marais à Bouhier dès le 16 février 1-26"^ : c'est donc que des exemplaires passaient de main en main et que le Président, très curieux des nouveautés littéraires, s'était informé à ce sujet auprès de son ami de Paris. Dans le numéro de mai-juin 172C, la Bihliothcque française d'Amsterdam imprimait un compte rendu de la troisième édition du Recueil de Poësie diverses du P. du Cerceau ; on notait que dans la Préface il y avait quelques traits contre des « aventuriers anonymes » qui avaient attaqué les premières éditions, et on ajoutait : « 11 faut avouer que le Poëte a principalement en vue l'abbé Desfontaines, un des journalistes de Paris qui, dans VApologie de M. de Yoltaii^e, a essaie sa malignité contre le P. du Cerceau. »

I. Mémoire du Sieur de Voltaire, Kloland, t. XXIII, p. 3f), n. 3. a. Journal, III, p. ogG.

Là-dessus une note expliquait : « C'est une petite broclîure, que nous donnerons dans le Journal suivant avec quelques notes ». Il est possible que Thieriot ait vu cette annonce et qu'il ait cru bon de prévenir son ami de Texistence du libelle. Car sa lettre du la août montx^e bien qu'il ne lui en avait pas parlé auparavant. Cependant le numéro de juillet-août de la Bibliothèque française parut et on y put lire tout au long l'Apologie de M" de Voltaire adressée à lui-même : « Cette pièce est de l'abbé D... F... », disait une note. Il est difficile de décider si la Bibliothèque avait à Paris de nombreux lecteurs. Mais il est certain que quelques mois plus tard le public français fut en tout cas mis à même de satisfaire plus aisément sa curiosité : « il paroit depuis quelques jours, écrivait à la date du 27 mars 1727 un des nouvellistes attitrés du lieutenant de police, une critique ou apologie ironique du poème d'Henri IV de M. de Voltaire qui est fort recherchée. » (Arsenal,

ms. 10 137, f° 62 v°.) Un peu plus tard, le 16 avril, un autre nouvelliste revenant au même sujet écrivait : « 11 paroist depuis quelques jours une brochure qui a pour titre Apologie de M^ de Voltaire adressée à luy même sur son poème de la Ligue, qui est une critique contre luy et plusieurs autres auteurs » {ibid., (" 77). Ici encore s'agit-il de quelques feuilles d'impression, ou d'un cahier manuscrit courant de main en main, il est difficile de le déterminer.

Il ne semble pas que Voltaire ait à aucun moment lu V Apologie : il n'en parle jamais que d'après Thieriot. Mais au reçu de la lettre du 16 août, il dut écrire à Desfontaines pour avoir des explications. L'abbé lui « demanda pardon », en lui disant que le libelle était fait un peu avant la date de Bicêtre. C'est au moins ce que nous rapporte Voltaire dans le Préservatif (Moland, t. XXII, p. 386), sans nous donner de date, il est vrai : mais il est douteux qu'il ait attendu son retour en France pour tirer satisfaction de Desfontaines. En tout cas labbé disait vrai : si, dans la Bibliothèque française, VApologie est

datée de « raay 1725 » (le ms. de la Nationale ne porte pas de date), il est facile en lisant Touvrage de voir qu'il a été composé un peu plus tôt : Tautcur parle de la première et dernière représentation de Mariamne : il ne connaît donc que la représentation du 6 mars i '•j-i.!i et ne sait pas que la pièce a été reprise le 10 avril i^uj : c'est alors qu'il écrivait avant cette date, ce que confirmerait, si besoin en était, l'examen d'autres allusions. Comme Desfontaines n'entra à Bicêtre qu'à la fin d'avril, son libelle est en effet antérieur aux efforts que lit Voltaire pour le tirer de cette seconde prison. Et dans la grande querelle de 1739 Voltaire eut tort

d'oublier cette circonstance atténuante : il est vrai que si le libelle était composé dès avant Bicêtre et l'ordre d'élargissement, l'abbé ne s'était pas fait faute de le lire après à qui voulait l'entendre. Les scrupules ne le gênaient guère. On en peut juger par une seconde brochure intitulée : Veritez littéraires sur la tragédie d'Herode et de Mariamne, adressées à M. de Voltaire. Il y était surtout question de vérités désagréables. L'auteur, qui connaît fort bien l'Apologie, qu'il mentionne, est presque à coup sûr l'abbé Desfontaines, Et veut-on savoir quelle est la date de ce petit écrit? L'approbation du censeur est du 8 septembre, le permis d'imprimer du 11 : il n'y avait pas trois mois que ^'oItaire avait fait rappeler l'auteur d'exil, après l'avoir tiré de Bicêtre.

Mais si l'on en croit Chaudon. auteur d'une note insérée dans le Dictionnaire des Anonymes de Barbier, nous faisons tort à l'abbé. L'Apologie n'est pas de Desfontaines, mais de l'abbé Pellegrin, et « cette brochure... n'est point un libelle, mais une critique sage et raisonnée «. Sur le premier point, Chaudon se trompe sans le moindre doute, comme il serait facile de le démontrer, et Beuchot a déjà relevé son erreur : voir sa note dans Moland, t. XXXV, p. 92, n. I. Sur le second point, il n'y a qu'un mot qui serve : ou Chaudon n'a pas lu Y Apologie ou il se moque de nous. Voici un échantillon de la critique amène de l'auteur. Il s'agit de la grande édition par souscription de

la llenviade depuis longtemps promise, toujours retardée, et des deux éditions « préparatoires » de 172') et de 1724 : « Scavez-vous, Monsieur, que le public commence à ne plus murmurer contre les deux éditions précoces et furtivcs de votre poème et qu'il approuve votre procédé à son égard, dans l'espérance que cette petite supercherie pécunieuse tournera un jour à son avan-

tage, comme elle tourne a présent au vôtre. Il y a neantmoins toujours des personnes mal intentionnées qui prennent la chose au criminel et vous traittent impitoyablement de stellionnataire. Elles disent que vous vendez plusieurs fois la même chose ^ » Le plaisant de l'affaire, c'est que l'édition de 1724 avait paru à l'insu de Voltaire, que c'est l'abbé Desfontaines qui l'avait fait imprimer à Evreux ou à Troyés et que c'est lui vraisemblablement qui en avait empoché les bénéfices^.

1. P. 258. Le texte de la Bibliothèque française reproduit exactement celui du ms. de la Bibl. Nat., en en adoptant toutes les corrections. La seule différence c'est qu'il y a une date à la fin et que le rédacteur du journal a ajouté quelques notes.

2. C'est ce que notait déjà le rédacteur de la Bibliothèque : » L'auteur a principalement en vue une édition de ce poème qui a

paru in-i2° sous le nom de Jean Frédéric Bernard à Amsterdam, quoiqu'elle ait été faite à Troie. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'abbé D... F..., qui accuse de stellionnat son libérateur a lui-même colporté cette édition. Ce trait sent furieusement la Normandie. »

Swift et Desfontaines.

A l'occasion de la traduction de Gulliver par Desfontaines, Swift et l'abbé échangèrent deux lettres qui nous ont été conservées. Elles sont toutes deux, quoique à des titres divers, fort curieuses. Celle de Swift nous fait entrevoir très clairement le petit groupe de poètes et de lettrés qui se pressait autour de Bolingbroke et où Voltaire fut admis. Ces lettres méritent d'être mieux connues en France. Elles ont été plus d'une fois publiées en Angleterre, en dernier lieu dans la très intéressante introduction du

tome VIII des Prose Works of Jonathan Swift '. Mais on ne les a données jusqu'ici que d'une façon assez incorrecte : nous les publions d'après les originaux qui sont au British Muséum 2.

Desfontaines avait fait précéder sa traduction d'une longue préface où il le prenait de haut avec son auteur. Il n'avait trouvé aucune obscurité dans son livre, disait-il. Mais les trente premières pages lui avaient paru assez froides et d'un mérite médiocre. L'abbé pourtant ne s'était pas découragé et fut bientôt récompensé de sa peine : « J'y trouvai des choses amusantes et judicieuses, une fiction soutenue, de fines ironies, des allégories plaisantes,

I. Édité par Ravenscroft Dennis, Londres, 1906, p. xxi-xxiii. a. Ms. ndd. 'iSoô, f" 102 et f io4. C'est un des trois volumes du recueil de lettres de Swift.

une morale sensée et libre, et partout une critique badine et pleine de sel; je trouvai en un mot un livre tout à fait neuf et original dans son genre. Je ne balançai plus; je me suis mis à le traduire, uniquement pour ma propre utilité, c'est-à-dire, pour me perfectionner dans la connoissance de la langue angloise, qui commence à être à la mode à Paris, et que plusieurs personnes de distinction et de mérite ont depuis peu apprise. » Voilà qui va bien, mais notre traducteur a aussi des réserves à faire : « Je ne puis néanmoins dissimuler ici que j'ai trouvé, dans l'ouvrage de M. Swift, des endroits foibles et même très mauvais; des allégories impénétrables, des allusions insipides, des détails puérils, des réflexions triviales, des pensées basses, des redites ennuieuses, des poliçonneries grossières, des plaisanteries fades, en un mot des choses qui rendues littéralement en françois auroient paru indécentes, piîoiables, impertinentes, auroient révolté le

bon goût qui règne en France, m'auroient moi-même couvert de confusion, et m'auroient infailliblement attiré de justes reproches, si j'avois été assés foible et assés imprudent pour les exposer aux yeux du public. » L'abbé a donc supprimé hardiment. « Au reste, je me suis figuré que j'étois capable de suppléer à ces défauts et de réparer ces pertes, par le secours de mon imagination, et par de certains tours que je donnerois aux choses mêmes qui me déplaisoient. J'en dis assés pour faire connoître le caractère de ma traduction. J'apprends qu'on en imprime actuellement une en Hollande. Si elle est littérale, et si elle est faite par quelque traducteur ordinaire de ce païs-là, je prononce, sans l'avoir vue, qu'elle est fort mauvaise, et je suis bien sûr que, quand elle parottra, je ne serai ni démenti ni détrompé'. » Munie de cette belle préface, la traduction de Gulliver parut vers avril i7'^7. J'ai comparé quelques chapitres de Desfontaines avec le texte de Sv.ift. L'abbé n'a qu'une connaissance très superficielle de l'anglais, les nuances lui échappent,

I. Voyages de Giiltifer, 1727, t. I, p. xiii-xix

il supprime les détails précis et le dessein s'empâte. Du reste il taille à sa guise, et sans pudeur ajoute des développements entiers. Quand il y a de l'ironie, il a peur qu'on ne saisisse pas et explique. Mais il faut avouer que malgré tout son livre reste très lisible, cl on comprend le succès qu'il eut en France. Une nouvelle édition fut bientôt nécessaire; elle parut en juin, avec une préface où Desfontaines avait atténué ses duretés à l'égard de Swift, sans cependant se départir de son ton cavalier : « Je ne puis néanmoins dissimuler ici que j'ai trouvé dans l'ouvrage de M. Swift

des endroits foibles et négligés, des détails un peu ennuïeux et des fictions médiocrement ingénieuses. Je sçai que quelques-uns répondent que tous ces endroits qui déplaisent sont allégoriques et ont du sel pour ceux qui les entendent. » Il se peut qu'il y ait ici une allusion à Atterbury qui le ii avril écrivait de Paris à son gendre Morice : « J'avais la première partie des voyages de Gulliver et non la seconde. Mais on me l'a prêtée ici, et j'ai eu le plaisir de la lire. On est en train de traduire les deux parties ici : pourtant les Français ne pourront ni goûter l'humour du livre ni en comprendre le sens '. » Atterbury put répéter cette remarque autour de lui. Mais que Desfontaines ait pensé à lui ou à un autre, il n'est pas homme à se laisser arrêter par une critique de ce genre. Il poursuit donc fièrement sa route : « Pour moi, qui nen ai point la clé, non plus que ces Messieurs même qui en font l'apologie, et qui ne puis ni ne veux trouver l'explication de tous ces beaux mystères, je déclare que j'ai cru devoir prendre le parti de les supprimer entièrement. Si j'ai peut-être laissé encore quelque chose de ce genre dans ma traduction, je prie le public de songer qu'il est naturel à un traducteur de se laisser gagner, et d'avoir quelquefois un peu trop d'indulgence pour son auteur. Au reste, je me suis figuré que j'étois capable de suppléer à ces défauts, etc. ^. »

I. The Episiolary Corres/>07idencc, etc.,of F. Alterburi/, t. IV, p. 82. 3. l'oyages de Gulliver^ seconde édition, revue et corrigée, 1727, '. I, p. xv-xvi.

II peut sembler surprenant qu'ayant ainsi fait la leçon à Swift, l'abbé ait éprouvé le besoin d'entrer en rapport avec lui. Il n'y a pourtant pas de doute qu'il ne lui ait envoyé la lettre suivante :

J"ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer la 2^ édition de votre ouvrage, que j'ai traduit eu François. Je vous aurois envoie la première, si je n'avois pas été obligé, pour des raisons que je ne puis vous dire, d'insérer dans la préface un endroit dont vous n'auriés pas eu lieu d'être content, et que j'ai mis assurément malgré moi. Comme le livre s'est débité sans contradiction, ces raisons ne subsistent plus, et j'ai aussitôt supprimé cet endroit dans la 2® édition, comme vous verres. J'ai aussi corrigé l'endroit de M"" Carteret, sur lequel j'avois eu de faux mémoires. Vous trouvères, Monsieur, en baucoup d'endroits, une traduction peu fidèle; mais tout ce qui plaît en Angleterre n'a pas ici le même agrément, soit parce que les mœurs sont différentes, soit pai-ce que les allusions et les allégories qui sont sensibles dans un pays ne le sont pas dans un autre, soit enfin parce que le goût des deux nations n'est pas le même. J'ai voulu donner aux François un livre, qui fut à leur usage : voila ce qui m'a rendu traducteur libre et peu fidèle. J'ai même pris la liberté d'ajouter, selon que votre imagination echaufioit la mienne. C'est a vous seul, Monsieur, que je suis redevable de l'honneur que me fait cette traduction, qui a été débitée ici avec une rapidité étonnante, et dont il y a déjà trois éditions. Je suis pénétré d'une si grande estime pour vous, et je vous suis si obligé, que si la suppression que j'ai faite ne vous satisfaisoit pas entièrement, je ferois volontiers encore davantage pour effacer jusqu'au souvenir de cet endroit de la préface : au surplus, je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien faire attention à la justice que je vous ai rendue dans la même préface.

On se flatte. Monsieur, qu'on aura bientôt l'honneur de vous posséder ici. Tous vos amis vous attendent avec impatience. On ne parle ici que de votre arrivée; et tout Paris souhaitte de vous

voir. Ne différés pas notre satisfaction; vous verres un peuple qui vous estime infiniment. En attendant, je vous demande, Monsieur, l'honneur de votre amitié, et vous prie d'être persuadé que personne ne vous honore plus que moi, et n'est avec plus de considération et d'estime, votre très humble et très obéissant serviteur,

L'abbé Desfoxtaines.

M"" Arbuthnot a bien voulu se chareer de vous faire tenir

cette lettre avec l'exemplaire que j'ai l'honneur de vous envoler. A Paris le 4° juillet 1727.

Swift répondit par la lettre suivante, qui est probablement de la seconde moitié d'août :

Il y a plus d'un mois que j'ay receu votre lettre du 4* de juillet, Monsieur; mais l'exemplaire de la 7." édition de votre ouvrage ne ma pas été encore remis. Jay lu la préface de la première; et vous me permettrez de vous dire que j'ay elé fort surpris d'y voir quen me donnant pour patrie un pais, dans lequel je ne suis pas né ', vous ayez trouvé a propos de m'attribuer un livre qui porte le nom de son auteur, qui a eu le malheur de déplaire a ({uelques uns de nos ministres, et que je n'ay jamais avoué.

Celte plainte, que je fais de votre conduite à mon égard, ne m'empêche pas de vous rendre justice. Les traducteurs donnent pour la plupart des louanges excessives aux ouvrages qu'ils traduisent, et s'imaginent peut être que leur réputation dépend en quelque façon de celle des auteurs qu'ils ont choisis. Mais vous avez senti vos forces, qui vous mettent au-dessus de pareilles précautions. Capable de corriger un mauvais livre, entreprise plus

difficile que celle d'en composer un bon, vous n'avez pas craint de donner au public la traduction d'un ouvrage que vous assurez être plein de pollissoneries, de sottises, de puerilitez. etc. Nous convenons icy que le goût des nations n'est pas toujours le même. Mais nous sommes fort portez a croire que le bon goût est le même par tout ou il y a des gens d'esprit, de jugement et de scavoir. Si donc les livres du sieur Gulliver ne sont calculez que pour les isles Britaniques, ce voyageur doit passer pour un très pitoyable écrivain. Les mêmes vices et les mêmes follies régnent par tout, du moins dans tous les pais civilisez de l'Europe : et l'auteur qui n'écrit que pour une ville, une province, un royaume ou même un siècle, mérite si peu d'être traduit qu'il ne mérite pas d'être lu.

Les partisans de ce Gulliver, qui ne laissent pas d'être en fort grand nombre chez nous, soutiennent que son livre durera autant que notre langage, parce qu'il ne tire pas son mérite de

I. Swift était ne à Dublin, et Desfontaines avait bien écrit au début de la préface de sa première édition : « L'auteur de cet ouvrage est le célèbre M. Swift, Irlandais ». Mais au dernier moment il se ravisa et inséra à la tin du tome II un malencontreux errata : « Page i de la préface, ligne 3, Irlandois, lisez Anglois ».

certaines modes ou manières de penser et de parler, mais d'une suite dobservations sur les imperfections, les follies, et les vices de l'homme.

Vous jugez bien que les gens dont je viens de vous parler, n'approuvent pas fort votre critique, et vous serez sans doute surpris de scavoir qu'ils regardent ce chirurgien de vaisseau comme un auteur grave, qui ne sort jamais de son sérieux, qui n'em-

prunte aucun fard, qui ne se pique point d'avoir de Tesprit et qui se contente de communiquer au public dans une narration simple et naive les avantures qui luy sont arrivées, et les choses qu'il a vu ou entendu dire pendant ses voyages.

Quant a l'article qui regarde my L" Carteret, sans m"informer d'où vous tirez vos mémoires, je vous diray que vous n'avez écrit que la moitié de la vérité: et que ce Drapier ou réel ou supposé à sauvé l'Irlande, en ameuttant toute la nation contre un projet qui devoit enrichir aux dépens du public un certain nombre de particuliers.

Plusieurs accidens qui sont arrivez m'empêcheront de faire le voyage de la France présentement, et je ne suis plus assez jeune pour me flatter de retrouver une autre occasion. Je scais que je perds beaucoup, et je suis très sensible à cette perte. L'unique consolation qui me reste, c'est de songer que j'en supporteray mieux le pai[s] auquel la fortune m'a condamné.

Cette lettre est-elle bien de Swift? Nous n'oserions l'affirmer. Swift est un des grands maîtres de l'ironie, mais nous doutons fort qu'il ait su la manier ainsi dans une langue étrangère. Il savait certes le français, mais de là à l'écrire avec cette pureté et cette aisance il y a loin. Dans son entourage immédiat nous ne voyons guère à ce moment que deux hommes qui aient pu écrire cette lettre, telle que nous l'avons : Voltaire et Bolingbroke. Il ne serait pas impossible qu'ils y eussent tous deux contribué. Il faut du reste convenir que, langue à part, la manière est plutôt celle de Swift que celle de Voltaire. Quant à l'écriture, à première vue, elle ne semble pas très différente de celle de Voltaire : dans le détail cependant, si on la compare avec celle de la lettre au comte de Morville (n° 3g de notre édition), qui est de la même époque,

on note des différences. Mais ce n'est pas non plus l'écriture de Swift, à en juger par celle d'une lettre de septembre l'j'i-'j adressée

à Mme Howard'. Dans tous les cas, que Swift soit le seul auteur de la lettre ou qu'il ait eu des collaborateurs, elle vient bien du petit groupe de ïwickenham et de Dawley dont elle exprime les sentiments- : et Voltaire, en relation à ce moment-là avec tous les membres de ce groupe, en a presque certainement eu connaissance. De ià son intérêt pour nous.

Ms. add. 4 805, f i

2. Le ms., qui est dans les papiers de Swift, semble bien être l'original même de la lettre. Il faudrait alors admettre ou qu'on en envoya une copie à Desfontaines, ou bien qu'on s'amusa simplement, par manière de passe-temps, à rédiger une réponse qui n'était pas destinée à quitter l'Angleterre. 11 est certain que 1 abbé ne se corrigea nullement de son outrecuidance. En 1730 il publia un .Xoiweau Gulliver, ou voyage de Jean Gulliver, fila du capitaine Gulliver, qui eut peu de succès et n'en méritait aucun. Mais cela n'empêcha pas Desfontaines de le mettre modestement au-dessus du livre de Swift. On l'avait accusé de s'être fait aider dans sa traduction de 1737 par un certain Irlandais. Il répondit que l'Irlandais ne lui servait que de dictionnaire. « D'ailleurs mon ouvrage n'est proprement qu'une imitation de celui du D. Swift, comme il est marqué dans la préface. Or rirlandois ne se pique pas, je crois, d'invention. Les principaux endroits du Gulliver et ceux qui ont fait la réussite de ce livre sont presque aussi origi-

naux que l'ouvrage qui a paru ensuite sous le titre de Voijai^cs de Gulliver le fils, imprimé à Paris chez le Breton, 1780. Il est vray que celui-cy n'a pas eu en France le succès de l'autre; c'est qu'il ne faut jamais en ce pays-ci revenir aux idées neuves et singulières. Les vrais connoisseurs, qui jugent sans prévention, ont pourtant mis ce second Gulliver au-dessus du premier. Il a été traduit en anglois, non par le traducteur banal de la grande histoire romaine moderne, mais par l'ingénieux traducteur de tous nos meilleurs ouvrages, et il a eu dans cette langue beaucoup de cours à Londres. J'ai entre les mains un exemplaire imprimé de cette élégante traduction, dont M. Lockman a honoré mon ouvrage. • Apologie de M. Vabbv D. /•'., Amsterdam, 173O, p. i3.

Thieriot et Atterbury.

La lettre de Thieriot que nous donnons ici est tirée, comme nous l'avons dit, du recueil des œuvres d'Atterbury publié par J. Nichols'. On a imprimé évidemment sur l'original qu'on dut retrouver dans les papiers de l'évêque. Mais l'éditeur a été embarrassé ici ou là et a laissé échapper quelques fautes grossières que j'ai dû corriger. Dans ces conditions il a paru préférable d'orthographier à la moderne. La lettre est datée, dans l'édition, du 27 juillet 1726, mais elle est sûrement de 1727.

A Forges, ce 27 juillet 1737.

Milord,

Il y a huit jours que je passe ici mon temps à mener la vie du monde la plus délicieuse, la plus tranquille, et à laquelle il ne manque pour être entièrement heureux que l'honneur de vous avoir écrit et le plaisir que j'aurai de recevoir de vos nouvelles. Je ne me ressouviendrais point de Paris sans vous, et si je n'espérais

de vous y retrouver à la fin d'octobre, je n'aurais pas plus de désir d'y retourner que j'ai eu de regret à en sortir. Ma santé est si bonne depuis mon arrivée quil semble que je prends les eaux de Foi'ges par pure complaisance et pour faire comme les autres. On prend ici deux remèdes à la fois; la dissipation dans laquelle on vit guérit l'esprit d'un vaporeux, et les eaux rétablissent l'estomac. Je ne

raaccommoderais pourtant pas longtemps dune vie si oisive, si molle, et qui nest mise en mouvement que par la bagatelle. Un long sommeil, le jeu, la bonne chère, les cercles de dames, et la promenade, sont encore plus sensibles et plus agréables après la lecture de Cicéron et de Virgile que sans aucun exercice d'esprit. J'avais emporté quelques livres, qui sont encore empaquetés, et que je remporterai de même. Je n'ai jamais vu le goût de la société porté à la familiarité qui règne dans les lieux où l'on prend des eaux. On ne sort pas plutôt dune partie de plaisir qu'on en recommence une autre. Voilà, Milord, un détail exact de la façon dont on se comporte à Forges. Il est aussi agréable pour un homme dans ma situation, accablé de vapeurs, qu'il est insipide pour un grand homme comme vous, mêlé dans les affaires d'Etat, et dont le loisir nest occupé que dans ce que les belles lettres ont de plus sublime et de plus délicat. Permettez-moi donc, à ce propos, de vous demander, sans entrer dans aucun de vos secrets, si je puis vous féliciter sur le succès de vos affaires, en attendant l'effet des vœux de tous vos amis *? Le Père Courayer - a-t-il soin de vous faire passer sous les yeux les ouvrages de nos meilleurs écrivains français qui auraient pu vous échapper? Votre admiration pour M. Bossuet est-elle toujours constante à mesure que vous parcourez ses ouvrages 3?

Si vous voyez le P. Courayer, souffrez, Milord que je vous supplie de le faire ressouvenir de l'estime et de l'attachement que jai pour lui. Je vous demande en grâce, s'il vous venait d'Angleterre quelque ouvrage de votre goût, et que vous

Atterbury était à Paris l'agent du prétendant

2. Le Père Courayer était un chanoine dn Sainte-Geneviève dont la Dissertation sur la falidiié des ordinations an^^licnnes (1733^ et la Défense de cette Dissertation (i/atJ) allaient bientôt attirer sur lui les foudres des autorités ecclésiastiques. Le 10 septembre on publiait une censure de ses ouvrages signée le 22 août par une vingtaine d'évêques et un arrêt du conseil du 7 septembre qui en conséquence de cette censure supprimait les ouvrages en question. Les choses en vinrent au point que le 20 janvier 1728 on lança contre lui une lettre de cachet. Il était trop tard : le Père Courayer venait de passer en Angleterre.

3. Quehjue temps ajjrcs, Atterbury écrira à Thieriot dans une lettre qui est peut-être une réponse à la nôtre : « I hâve read ail the Bishop of Meaux's pièces that hâve been procured foi' me; and will wait for the rest, till I can hâve them froni your hands. in the raean time, I will read worse books, thaï I may relish his the more when I rclurn to them; though, to speak the truth, I know no writer in your toiigue that lias less need to hâve his readcr so prepared for him. » Œuvres, t. I, p. 18S.

jugiez convenable à l'usage que j"en veux faire et que vous m'avez pai-u approuver, de vouloir bien me l'envoyer par le carrosse de Rouen, à l'adresse de INI. le Président de Dernières à Rouen. Permettez-moi d'ajouter à toutes ces prières celle d'avoir la bonté de présenter mes respects à M. et à Mme Maurice, et de vouloir bien recevoir les très humbles hommages avec lesquels je serai toute ma vie, Milord, votre très humble et très obéissant serviteur,

Thiriot.

Mon adresse est à Forges.

Il est intéressant de voir ensuite Atterbury transmettre à son gendre Morice la requête de Thieriot. Nous donnons d'autant plus volontiers un fragment de cette nouvelle lettre que Voltaire y est nommé. « To Mr. Morice. Feb. 3/14 1727-28... Bishop GastreFs book lias never reaclied me ; and yet I hâve the greatest désire to read it : pray, venture another by a surer hand, and with that send me the pièce which Voltaire has lately printed in English ^ I suppose it is of a size that raay come by the post : if not, take some other way ; for there is a French gentleman of his acquaintance-, whom I hâve promised a sight of it. That gentleman has learned English, and desires me to recommend some new English book to him, to be translated. I know of none. If your Twitnam friend ^ does, I should be glad he would name it to you, that you may procure and send it me. He knows the books that hâve any crédit with you, and are likely to hâve any hère when translated. I am as much a stranger to any thing of that kind, as if

I were not an Englishman ; and yet I am resolved to live and die truly such, however my country may hâve used me *. »

1. C'est r£'ssay upon the civil wars of France... and also tipon (fie coick poetry of the Eiiropean nations. 3. Thieriot.

Œuvres, t. IV, p. loi

CORHESPONDANCE DE VOLTAIRE.

Voltaire a-t-il été espion au service du roi George?

C'est un certain Owen Ruffhead, qui clans une très médiocre Vie de Pope, publiée en 1 769, lance le premier cette surprenante accusation. « M. Pope, nous dit-il, a raconté à un de ses amis, que durant son séjour en Angleterre, Voltaire était un espion au service de la cour. Quand la première des Lettres occasionnelles à sir Robert Walpole parut, Voltaire alla à Twitenham faire visite à Pope, et se promenant avec lui dans son jardin : « Pope, lui dit-il, cette Lettre occasionnelle alarme extrêmement la cour. Elle est fort bien écrite. Comme vous fréquentez les meilleurs écrivains politiques, vous devez connaître l'auteur. Vous pouvez en toute sûreté faire part de ce secret à un étranger qui est tout à fait en dehors de vos querelles nationales, -t) M. Pope dit qu'il vit bien où l'autre voulait en venir, car il connaissait son caractère; et pour le raettie à l'épreuve, bien que ce fût à peine nécessaire, il répondit : « M. Voltaire, vous êtes homme d'honneur. Il n'y a aucun danger, je le sais, à vous conlier un secret important. C'est moi qui ai écrit la lettre. » Sur quoi Voltaire porte au.K nues ce petit ouvrage, mais il était visible qu'il brûlait de s'en aller. Le

lendemain Pope apprend que toute la cour le déclarait l'auteur de la lettre. Cette infamie du personnage fit bien rire Pope et ses amis et leur montra comment il

fallait le traitera » Ruffhead n'a pas inventé ce i^écit : il n'est pas douteux qu'il le tienne de Warburton, qui lui fournit quantité de matériaux pour sa Vie de Pope *. L'ami à qui Pope a raconté l'histoire de l'espion est donc Warburton. On aimerait à entendre sur Voltaire un témoin plus désintéressé. Il y avait eu entre Févèque de Gloucester et l'auteur de la Henriade une très vive polémique, qui avait dû laisser à Warburton des sentiments peu tendres à l'égard de Voltaire. Ainsi c'est un ennemi, ne l'oublions pas, qui accuse Voltaire-'. Et encore n'avons-nous son témoignage que d'une façon très indirecte : Owen Ruffhead qui le rapporte, sans du reste nommer l'évèque, a pu ajouter quelques fioritures et supprimer quelques nuances. Voyons si nous trouverons en dehors de son livre de quoi confirmer ou infirmer son témoignage.

En avril 172^ Robert Walpole avait laissé passer une loi qui rendait à Bolingroke ses droits civils ; mais il le fit de mauvaise grâce et à condition que Bolingbroke ne pourrait reprendre son siège à la Chambre des Lords. L'exilé rentra dans son pays dispensé de toute reconnaissance à l'égard du premier ministre. A peine établi en Angleterre, il chercha à créer des difficultés à Walpole. Il s'allie à Pulteney qui dans l'été de 1720 venait de rompre avec le ministre. En décembre les deux mécontents fondent un journal d'opposition, le Craftsiiian, qui allait bientôt devenir célèbre par la vigueur et l'âpreté de ses articles : on y prend vivement à partie la politique trop française de Walpole, on propose à l'Angleterre l'alliance avec l'Empe-

1. The Life of Alcxander Pope, Esq., compiled from original mss.; with a critical essay on his writings and genius, by Owen RufTliead, Esq., Londres, 1769, p. 2i3, note.

2. On nous laisse même entendre que Warburton aurait bien pu écrire une partie du livre.

3. Nous devons dire toutefois, pour être entièrement juste à l'égard de Warburton, que nous n'avons pas réussi à dater avec précision les débuts de cette querelle : sur ce point il y aurait des recherches complémentaires à entreprendre.

reur. Puis c'est une guerre de pamphlets qui commence. Vers le 5 ou 6 février paraît une brochure intitulée : The Occasional Writer, Number 1, Inscribed to ihc person to n'hom alone it can belong. La « personne » en question n'y était nommée nulle part, mais il n'était pas difficile d'y reconnaître Robert Walpole. Le ministre y était en butte aux traits d'une ironie âpre qui emportait la pièce : sa politique intérieure et extérieure y était attaquée avec une violence presque passionnée et un rare talent de pamphlétaire. L'effet dans Londres fut très grand. Une dizaine de jours après, le 3/i4 février, paraissait The Occasional Writer, n° 2, To the same. Dans un postscriptum ajouté après coup l'auteur disait : « Je venais à peine d'envoyer mon manuscrit à Tiraprimeur quand on m'a apporté une brochure intitulée : A Letter to the Occasional Writer. C'est trop mauvais pour venir d'une certaine personne. Mais je ne vois pas bien à qui on y attribue VEcrivain Occasionnel. » Bolingbroke ne le voyait que trop. Personne n'était mentionné dans cette Lettre, réponse sanglante à son pamphlet, dont on détruisait les assertions point par point, mais chaque

phrase criait le nom de Bolingbroke. « Je méprise, y lisait-on, les machinations impuissantes d'un homme en disgrâce, moi qui ne me suis jamais laissé effrayer par lui alors qu'il était au zénith de son pouvoir. » Et encore : « Je sais que vous aimez l'empereur parce qu'il vous ressemble par l'ingratitude, et vous ne détestez nos amis les Français que parce qu'ils vous ont si bien accueilli chez eux. » Tout Londres retentit du bruit de cette polémique. Le 1 1/22 février le London Journal avait republié la réponse de Walpole, car il n'est pas douteux qu'elle ne vînt de lui ou de son entourage. Une semaine après, le 18/29, « pour répondre aux demandes du public », le même journal imprime de nouveau la Réponse. Le i'iji'\ février Bolingbroke avait de son côté, et toujours sans se nommer, publié une troisième lettre : The Occasional Writer^ n° 3, To the saine. Puis il se tut, attendant les événements. Cependant il était question de cette guerre de pam-

phlets jusque dans Paris. Vers mai 1727 Mlle Aïssé écrit à une amie : « Milord Bolingbroke nie hautement les lettres que Ton prétend qu'il a écrites à M. Walpole. Je ne doute pas que vous n'en ayez ouï parler : il dit qu'on peut l'attaquer, mais qu'il ne répondra jamais; que ce sont des lettres supposées; qu'il est résolu de demeurer en repos, malgré toute la malice du public '. » Notons que Mlle Aïssé tenait ceci directement de Bolingbroke ; elle était en correspondance régulière avec le mari et la femme : « Je reçois des lettres, presque tous les ordinaires, de l'un et de l'autre », dit-elle quelques lignes plus loin. Mais l'affirmation, pour venir de Bolingbroke lui-même, n'en était pas plus exacte. Le noble lord avait, sur ce point, très mal renseigné sa correspondante de Paris. Les prétendues lettres supposées étaient bien l'œuvre authentique de Henry Saint-John.

Nous verrons tout à l'heure quelles raisons il pouvait avoir de donner ainsi le change à quelques-uns de ses meilleurs amis. Pour le moment notons simplement que dans Londres on ne s'y trompa pas un instant. Dès les premiers jours Walpole devine que le coup vient de Bolingbroke. Ni lui ni personne ne songe même à soupçonner Pope. Bien plus, « dans une lettre occasionnelle à l'écrivain occasionnel », le British Journal lui reproche d'avoir fait écrire sa seconde lettre, très inférieure à la première, par un mercenaire sans talent, au lieu d'avoir fait appel à un de ses « coadjuteurs » qui aurait bien mieux fait l'affaire en un moment si critique : « c'est celui qui porte sur ses épaules une balle naturelle sans payer patente à la commission des colporteurs : il lui aurait été facile de mettre cet essai en vers et de remplacer le bon sens qui manque par des rimes adoucissantes -. » Il y a là une cruelle allusion à Pope qui était bossu. Mais on voit que le journaliste ne conçoit même pas l'idée d'un

Salurday February a5 (= 8 mars n. s

pamphlet en prose écrit par Pope. Et de fait il est douteux que Tauteur de la Dunciade, tout grand poète satirique quil était, eût pu se mesurer avec Bolingbroke dans le domaine de la satire en prose. On ne se représente pas bien la première « lettre occasionnelle » écrite par lui. Il semble certain que l'idée n'en vint à personne en 1727. Voilà déjà Ruirhead en faute sur un point essentiel de son histoire.

Il est si évident que les soupçons devaient tomber immédiatement sur les rédacteurs du Craftsinan qu'on peut se demander

pourquoi Bolingbroke, s'il tenait tant à dissimuler l'identité de l'auteur de la lettre, ne s'en avisa pas plus tôt. La réponse est simple. Bolingbroke savait parfaitement à quoi s'en tenir sur ce point, et ne s'en inquiétait pas outre mesure. Il ne lui déplaisait pas de faire sentir sa force à Walpole. Seulement le jeu était dangereux. Neuf ans d'exil à l'étranger lui avaient enseigné la prudence. II avait dû fuir en 171.', pour échapper à réchafaud, à ce qu'il prétendit toujours. Il avait eu de la difficulté à se faire rouvrir les portes de son pays. II n'avait pas recouvré ses droits politiques. Dans ces conditions, il était assez téméraire d'engager une lutte corps à corps avec un ministre tout-puissant, soutenu par une majorité très disciplinée. On risquait de se réveiller un beau matin à la Tour de Londres. Au fort de son pouvoir, Bolingbroke lui-même n'avait pas hésité à faire arrêter plus d'une fois, et de façon très arbitraire, des auteurs de libelle. Et de ce temps-là Swift l'y encourageait de son mieux'. \\'alpole pouvait être tenté de suivre l'exemple de Saint-John. On le fit nettement entend !'c à Bolingbroke : « C'est un mystère, disait le même British Journal du ^5 février/8 mars, comment vous avez osé provoquer ce grand homme à une réponse. Réfléchissez à la situation où vous sei'iez si les soins de l'Etat lui laissaient du loisir ou si vous étiez assez important pour arrêter et retenir son attention : deux

I. Voir Prose works vf Jonatlian Swift, t. II, p. 207, 2G8 etSQi.

lignes de sa plume eussent été aussi funestes à vous et à vos complices que les ïambes d'un certain poète le furent à un homme qui était toujours à railler les talents et un génie supérieur. » Cette allusion classique n'était pas faite pour rassurer Bolingbroke.

II se le tint pour dit. C'est pour éviter de donner des armes contre lui qu'il garde si soigneusement l'anonyme. De là aussi ces dénégations à Mlle Aïssé. Walpole pouvait le soupçonner tout à son aise : il n'avait pas de preuves contre lui. Cependant une accalmie s'était produite, due sans doute à une maladie assez sérieuse de Walpole, qui dura tout le mois d'avril et une partie de mai. Le 18/29 mai nous trouvons Bolingbroke à l'œuvre de nouveau : ce jour-là il écrit à Swift une curieuse lettre dont voici quelques extraits : « Dans l'épître dont vous m'avez montré une partie, l'auteur de trois lettres occasionnelles est représenté comme absolument inconnu. Je voudrais vous voir insinuer ici que la seule raison qu'ait pu avoir Walpole de les attribuer à une certaine personne .est l'autol'ité d'un de ses espions, qui se fourre dans la société de ceux qui n'aiment, n'estiment, ni ne craignent le ministre, afin de pouvoir rapporter non pas ce qu'il entend, car personne ne parle avec la moindre liberté devant lui, mais

ce qu'il devine J'avais encore une indication ou deux

pour vous, mais cela m'a échappé maintenant. N'oubliez pas les 60 ni les 20 guinées, ni le caractère du ministre qui passe à toute son administration ^ » On veut que Boling-

1 . " In tlie epistle, a part of which you shew'd me, mention is made of thé author of tliree occasional Letters, a person entirely iinknown. I would hâve you insinuate there, that the only reason Walpole can hâve had to ascribe them to a particular pei-son is the authority of one of his spies, vpho wriggles himself into the Company of those vrho neither love, esteem, nor fear the Min., that he may report, not what he hears, since no man speaks with any freedom before him, but what he guesses... I had a hint or two m.oro for you, but they bave slipped out of my memory. Do

not forget the 60 nor the 20 guineas, nor the Min — character trans-

ferr'd into the administration Revu sur le ms., Brit. Mus., add.

broke fasse allusion ici à Voltaire. Rien n'est moins sûr. Il est clair tout d'abord que cela ne concorde pas du tout avec le récit de Ruif'head. Chez Ruffhcad, ^'oltaire dénonce Pope, ici il dénonce Bolingbroke, et la nuance est importante. Car toute l'histoire de Ruffhead est contée pour montrer qu'on a eu la preuve de la duplicité de Voltaire. Dans le récit de Bolingbroke, celte preuve s'évanouit, et il ne saurait plus y avoir qu'une présomption, car Bolingbroke n'assistait certainement pas aux entretiens de Walpole avec l'espion. Mais passons. Voyons ce que devient notre passage dans l'épître dont Swift « avait montré une partie » à Bolingbroke. Personne n'a encore songé à produire cette pièce dans le procès qu'on fait à Voltaire. Elle a pourtant sa petite importance. On va voir que Swift a docilement accepté les suggestions de son ami, tout en les accentuant quelque peu : « On m'assure que la seule raison qu'on ait d'attribuer ces lettres à quelqu'un de précis est fondée sur le rapport d'un certain personnage officieux, espion de qualité, bien connu pour agir en cette capacité par ceux dans la compagnie desquels il s'insinue : tous gens qui peuvent bien avoir fort peu d'affection et d'estime pour les ministres actuels et fort peu de crainte d'eux, mais qui toutefois ont trop de bon sens pour exprimer librement leurs pensées en présence d'un pareil intrus ; qui par conséquent trompe grossièrement ses maîtres, s'il leur fait payer plus que ses propres conjectures'. » Le portrait est poussé un peu i)lus au noir,

I. « I am well assured tliat the only reason of ascribing those papers to a particular person, is built upon the information of a

certain praj^malical spy of quality, wcll known to act in tlial capacity by Ihosc into whose conipany be insinuâtes himself; a sort of persons wbo, althougb without much love, estcem, or dread of people in présent power, yel bave too much common prudence to spcak their thoughts with freedom before such an intruder; who, tberefore, imposes grossly upon bis masters, if he makes thera pay for anytbing but bis own conjectures. • Voir tout le pampblet dans The Prose works of Jonatliaii Swift, t. VII, p. 377-381, sous le titre de « A Letter to the Writer of the Occasional Paper » qui ne convient nullement, car la lettre est en réalité adressée au rédacteur du

et il est plus facile de le confrontei' avec ce que nous savons de Voltaire. Il est question maintenant d'un espion de qualité. Nous doutons qu'en 1727 Voltaire ait passé soit en France, soit en Angleterre pour un « homme de qualité ». De plus cet espion n'en est pas à son premier coup : « il est bien connu pour agir en cette capacité ». Quoi! Voltaire aurait fait de l'espionnage dans les grandes maisons de Londres sa profession habituelle! Il a dû rencontrer bien des difficultés, car dix mois après l'apparition de la première Lettre Occasionnelle, il nous avouera qu'il ne sait pas prononcer l'anglais du tout et qu'il l'entend à peine dans la conversation'. Admettons qu'il exagère, qu'il y ait

Craftsman : c'est bien la même personne, mais à ce moment-là ni Boling'broke ni Swift ne voudraient en convenir. Dans tout l'article Swift laisse même entendre que Walpole pourrait bien s'être fort gravement trompé en soupçonnant une certaine personne (Boling'broke) d'avoir écrit les Lettres occasionnelles : c'est une continuation de la politique que nous avons indiquée.

Le pamphlet de Swift était destiné à paraître dans le Craftsman, comme nous le voyons par une seconde lettre de Boling-broke à Swift, datée de « mardi » et qui est probablement du 00 mai/io juin (Brit. Mus., ms. add. 4 805, f i53, Hawkesworth, 1. CGXLVII). Pourtant on le chercherait en vain dans la collection du Craftsman de 1727. Il est probable que les plans des deux amis furent bouleversés par la mort inopinée de George V' qui survint fort peu de temps après. Quand Bolingbroke se rendit compte que l'avènement de George II ne changerait rien à la situation politique, il était trop tard, Swift était reparti pour l'Angleterre, emportant son « épître ». Elle ne parut, semble-t-il, qu'après la mort de son auteur, dans le huitième volume de l'édition in-4° de 1765 (Prose works of J Swift, t. XII, p. 179-80). Quand on la compare dans le détail à la lettre de Bolingbroke du 18-29 mai, on est surpris de voir avec quelle docilité Swift accepte les suggestions de son noble ami. Dans ce petit groupe de Twickenham et de Dawley, c'est bien véritablement Bolingbroke qui était l'esprit supérieur : il ne semble pas qu'on lui ait encore rendu la pleine justice qu'il mérite. — Notons en passant que le même Swift qui le 10 juin est si dur pour ce mystérieux « espion de qualité », qui s'apprête à le flageller dans un prochain numéro du Craftsman, accepte de Voltaire à la date du 21 plusieurs lettres de recommandation dont l'une au moins se trouve encore dans ses papiers (notre n° Sg) : et c'est dans Voltaire précisément qu'on voudrait retrouver cet espion de qualité! Nous croyons Swift incapable d'une pareille hypocrisie,

I. Voir l'Avis au Lecteur de VEssay upon the civil wars, etc., qui parut vers le, commencement de décembre 1727 : « It lias the appearance of too great a presumption in a traveller, who hath been but

là de la fausse raodcstie : il doit tout au moins y avoir une part de vérité dans Taveu, d'autant plus que dans la même phrase il se flatte d'écrire couramment en anglais. Mais, dira-t-on, on parlait français chez Holinghroke. C'est vrai; tout de même on nous accordera que c'est une infériorité pour un espion gagé de ne pas savoir la langue du pays. Mais passons. L'espion de qualité se fourre, s'insinue dans cette société qui ne craint pas le ministre, il n'entre que par une porte à peine entre-bâillée, il se faufile. Voilà qui devient de plus en plus étonnant, si c'est à Voltaire que s'appliquent tous ces beaux mots. Voltaire connaît Bolingbroke depuis plus de cinq ans, il a vécu en France avec lui dans des termes de presque intimité; Mme de Bolingbroke à la fin de i;?/) réclame pour « le seul poète que nous ayons en France » la protection de la princesse de Galles, elle déclare qu'elle a de l'amitié pour lui; deux mois après son arrivée en Angleterre Voltaire écrit : « J'ai souvent vu Milord et Milady Bolingbroke. J'ai trouvé que leur affection était toujours la même et avait môme grandi en proportion de mon infortune. Ils m'ont tout oiiert. argent et maison. » Dans cette même lettre il donne son adresse chez Milord Bolingbroke et il conserve cette adresse pendant des mois. Plus tard quand la Henriade aura paru ce sera JNIme de Bolingbroke elle-même qui se chargera d'en envo^-er un "exemplaire à Sv.ift. Le même Swift, selon toute vraisemblance, écrira une préface pour une édition irlandaise des Essais. Et c'est ce même Voltaire jiour qui on montre tant de prévenance, tant de cordial empressement, à qui on offre si généreusement bourse et maison, c'est ce même Voltaire qu'on ira accuser dans une épître anonyme de « s'insinuer » dans une société où il n'est qu'un « intrus » ! Ce n'est pas

eightoei) montbs in England, to attempt to write in a lang^uage, whicli lie cannot pronoiuice at ail and ^vl-ich lia

hardli/ underslands in conversation. But I hâve donc what we do every day at scliool, where wc write latin and greek, tho' surely we pronounce theœ both very pitifully, and should undersland ncithei- of them if th«^y were uttered to us with the right Roman and Grock pronunciation. »

tout. Ce délateur est payé à tant la dénonciation : sa marchandise ne vaut pas cher, mais il la vend; il est dans la paye de « ses maîtres ». Franchement, est-ce là le rôle qu'on veut faire jouer à Voltaire auprès de Walpole? Horace Walpole, le fils du ministre, écrira en i^Gtl à Voltaire : « Il y a bien des années déjà, votre réputation m'était connue : je me rappelle avoir pensé alors que vous honoriez notre maison en dînant avec ma mère, quoique je fusse à Eton et que je n'aie pas eu le bonheur de vous voir; et i^ourtant mon père était dans une situation à éblouir des yeux plus âgés que les miens ^ » Horace ne se doute guère que cet hôte de dislinction, qui dînait avec sa mère et honorait la maison, venait de recevoir soixante guinées de son père pour « service secret ». On dii^a : Voltaire n'était pas descendu si bas, il ne se faisait pas de la délation un moyen d'existence, mais en qualité de Français étranger aux querelles des partis il était admis dans tous les camps, sa curiosité naturelle le portait à s'informer des hommes et des choses, il apprenait ainsi plus d'une nouvelle importante, et peut-être ne put-il résister à la tentation de faire sa cour au premier ministre en lui livrant quelques petits secrets. C'est possible, répondrons-nous. Mais il faut le prouver et chercher des pi'euves ailleurs que dans l'épître de Swift, qui clairement pensait à une tout autre personne -.

1. Horace Walpole's Lcttcrs, éd. P. Cunning-ham, t. V, p. 109.

2. Du reste, sur cette question des Lettres occasionnelles et de l'espion de Walpole, il faut se garder de voir dans Bolingbroke et Swift des amis qui échangent des impressions personnelles et des confidences intimes : ce sont deux pamphlétaires qui méditent de discréditer le premier ministre devant l'opinion publique. C'est probablement une erreur de prendre au pied de la lettre leurs violences calculées. A ce comi^te on risquerait de se faire une bien mauvaise opinion de Bolingbroke lui-même, pour qui la presse contemporaine n'est pas tendre. Voyez, par exemple, The Scasonabte Writer du 15/2G septembre 1727, soi-disant adressé à Walpole par Caleb d'Anvers (pseudonyme du rédacteur du Crafisman.) : cette brochure est en réalité une amère satire de Bolingbroke qui n'y est pas nommé, mais qui est désigné comme the man wkose known insincerity rcndcrs hiin suspccied in every transaction of life; who has

Mais on revient à la charge. On cite un autre texte qui, s'il nepi'ouve pas irréfutablement la culpabilité de Voltaire, établit (lu moins une présomption extrêmement forte (strong presumptive évidence). Ce document capital n'est autre qu'un passage d'une lettre de Voltaire à Thieriot du 27 mai 1727 : «Ne parlez pas de V Ecrivain occasionnel, ne dites pas que ce n'est pas de milord Bolingbroke, ne dites pas que c'est un méchant ouvrage; vous ne pouvez juger ni de l'homme ni de cet écrit. » Pour Ghurton Collins ces quelques lignes suffisent à prouver que \'oltaire s'était mêlé de l'affaire sans y être invité (had undoubtedly been meddling with the matter). M. Ballantyne lui-même, qui a refusé de prendre Ruffhead au sérieux, reste perplexe en face de ces trois lignes à Thieriot. Elles sont pourtant bien simples. Thieriot qui s'intéresse à l'anglais, qui cherche de toute part un livre à traduire, met la main sur les pamphlets de VHcrivain occasionnel.

Nous savons par Mlle Aïssé qu'ils étaient connus à Paris. Il les lit, n'y comprend rien, a entendu dii-e que cela pourrait bien être de Lord Bolingbroke qu'il sait homme d'esprit, s'en étonne et là-dessus écrit à Voltaire pour s'informer. Voltaire au reçu de cette lettre a un mouvement d'impatience. 11 faudrait tout un volume pour expliquer ce qu'il en est au bon Thieriot, très au courant des nouvelles littéraires de Paris, mais très ignorant de tout le reste. Combien de Français d'ailleurs eussent été capables en 1727, non pas même de juger le pamphlet de Bolingbroke, mais d'en entendre le premier mot! Il y fallait non seulement une connaissance minutieuse des complexités de la politique anglaise, mais l'entente des mœurs parlementaires et des traditions d'un pays de libre discussion. La lecture des Lettres Persanes ne préparait en aucune façon à celle de V Ecrivain occasionnel. Ne parlez donc pas de cette alfaii'c, conclut Voltaire avec un hausse-

been false to ail sides, belray'd fiis country, his friends; whocver trusied him, etc., etc. Veut-on que nous prenions tout cela au sérieux? Non, sans doute, mais il faut voir que la tirade sur l'espion appartient au même genre littéraire.

ment d'épaules. Ne dites pas non plus que ces pamphlets ne sont pas de Lord Bolingbroke (cai* il en est incontestablement l'auteur). Ne dites pas que c'est un méchant ouvrage (car c'est une vigoureuse satire, écrite par un maître écrivain). Vous ne pouvez juger ni de l'homme ni de cet écrit. (Voltaire aime bien Thieiùot, mais il est des cas où il ne lui mâche pas les mots, et c'en est un ici.) Où voit-on dans tout cela une « présomption extrêmement forte »? Nous concluons simplement de ce passage que Voltaire renseignait mieux Thieriot que Bolingbroke à la même époque ne renseignait Mlle Aïssé. Mais il n'avait pas les

mêmes raisons que Milord pour déguiser la vérité, et il n'apprenait rien non plus à Thieriot qui ne fût connu de tout le monde à Londres.

De tout ceci il ne reste absolument que le témoignage de Ruffhead, sur lequel on fera le fond qu'on voudra.

APPENDICE VII Quand Voltaire est-il rentré en France?

C'est la lettre de Peterborough à Towne (n° 59) qui nous aidera à répondre à cette question. L'original, comme nous l'avons dit, ne porte pas d'indication d'année, mais nous croyons que Chui'ton Collins a eu tort de dater la lettre de l'^-j.g^: selon nous elle est du 14/23 novembre 1728. On peut s'y tromper : les allusions assez nombreuses qu'elle renferme ont ceci de particulier qu'à première vue elles s'appliquent également bien à 1728 et à 1729; pour se décider en faveur d'une année plutôt que de l'autre il faut y regarder de très près.

Le congrès de Soissons se réunit le i 1 juin 1728. Les négociations n'y furent jamais très actives, car ce n'est pas là mais bien à Paris, à Londres et à Madrid que se prenaient les décisions importantes. Il fut fréquemment interrompu. Parfois môme on put le croire définitivement abandonné. Il est difficile de dire quand il a officiellement terminé ses séances. Le traité de Séville, qui mit fin à l'agitation de l'Europe, fut signé le 9 novembre 1729, mais

I. Il ne donne pas ses raisons.]Vous nous demandons s'il ne s'est pas simplement dit : La lettre mentionne le départ de Voltaire, or Voltaire, comme nous le savons, a quitté 1" Angleterre en mars i72<j, donc la lettre est de novembre 1739.

la nouvelle n'en arriva à Londres et à Paris qu'environ deux semaines plus tard. C'est l'attitude intransigeante de l'Angleterre et de l'Espagne qui avait causé ces longs délais. L'Espagne voulait absolument qu'on lui rendît Gibraltar; avec la même opiniâtreté les Anglais déclinaient toute ouverture de ce genre, II devint bientôt clair que, si les Espagnols rentraient jamais dans Gibraltar, ce serait par la force. Ils avaient essayé déjà, mais sans succès, peut-être parce que l'offensive n'avait pas été assez vigoureuse. Sa Majesté Catholique allait-elle partir en guerre ouverte contre l'Angleterre, ou se résigner à une humiliation inévitable? Toute la question était là, et elle resta longtemps indécise. De juin 1^2.8 à la fin de novembre 1729 il y a peu de jours où un Anglais n'ait pu se demander si la guerre n'allait pas éclater le lendemain. Lord Peterbol'ough, semble-t-il, était en droit de se poser cette question aussi bien en novembre 1729 qu'en novembre 1728. A entrer dans le détail on s'aperçoit pourtant bientôt que la balance n'est pas égale. En novembre 1 728, la guerre paraît bien vraiment imminente. Le aS novembre 1729, si Peterborough a écrit la lettre qu'on met à cette date, il est un peu plus pessimiste que ses contemporains.

Nous disons d'abord que la lettre n'est pas du aj novembre 1 72g. Il est vrai que le 6/i 7 septembre le Craftsman écrit : « Les affaires restent à Soissons dans le même état, comme aussi à Spithead la flotte alliée ». Il est vrai que deux semaines plus tard, selon le même journal, les nouvelles de l'étranger sont aussi rares que jamais. Mais le même numéro annonce pourtant une nouvelle importante : l'ambassadeur d'Angleterre auprès du Congrès, Stanhope, vient de partir soudainement pour l'Espagne. Le 4/i5 octobre le Craftsman n'a pu apprendre encore quand les plénipotentiaires de Soissons reprendront leurs conférences, mais il

fonde de grandes espérances sur le voyage de Stanhope. Une semaine plus tard, on note des bruits de paix, pourtant les Espagnols continuent leurs déprédations aux Indes Occidentales. Cependant on sait déjà que

Stanhopc est arrivé à Séville, venant de Madrid'. Le 8/19 novenribre le Craftsman s'étonne qu'on ne reçoive aucune nouvelle de Soissons : on n'est pas rassuré sur la situation. Enfin le li. novembre/3 décembre le même journal écrit : « Nous savons maintenant de source officielle qu'il y a certainement un traité de conclu et de signé entre l'Espagne et l'Angleterre ». On voit que depuis quelques jours déjà on parlait de ce traité dans Londres, sans que la nouvelle eût été confirmée encore par le gouvernement. A Paris les lettres du marquis de Brancas apprenant que « le traité signé arriveroit incessamment » furent lues au Conseil d'Etat du 20 novembre-. Brancas avait écrit le 3 : le traité de Séville ne fut signé que le 9. De tout ce qui précède une conclusion ressort clairement, croyons-nous. C'est qu'à compter du départ de Stanhope pour l'Espagne, le ton des pronostics dut changer à Londres parmi les nouvellistes et les politiciens. Il y avait là un fait nouveau et significatif : tout le monde savait bien que la clef des difficultés était à Madrid. Si Stanhope y allait, c'est que la conclusion, et une conclusion pacifique, était en vue. On commence donc à parler de paix. On n'est pas très affirmatif. L'attitude de l'Espagne était partout très hostile à l'Angleterre, on se rendait bien compte qu'elle ne consentirait à lui laisser Gibraltar qu'à son corps défendant. Jusqu'à la signature du traité, il y avait à craindre un retour offensif. Mais pourtant la situation s'améliorait. Nous ne croyons pas que vers le 25 novembre — soit 16 jours après la signature du traité de Séville — la Bourse eût des raisons bien fortes de se montrer particulièrement nerveuse; nous dou-

tons également qu'à ce moment-là les soldats se soient attendus à recevoir du jour au lendemain leur ordre de marche.

Si nous remontons d'un an en arrière la situation est très différente. Feuilletons les nouvellistes de Paris pour

Mémoires de Villars, éd. de VogUé, t. V, p

savoir ce qui se dit en France. Au 16 novembre 1728 on nous rapporte que Télat du Congrès est « douteux » ; car on ne sait pas quelle réponse feront les puissances à la proposition qu'on leur fait d'une trêve de quatorze ans ; des courriers vont et viennent par toute TEurope : « On dit toujours les Espagnols fort éloignés d'y donner la main, ce qui fait, dit-on, qu on arme à force en Angleterre. D'autres disent que les puissances travaillent sous main à rendre la France neutre dans celte affaire, ensuite qu'elle laisse l'Empire, l'Espagne et l'Angleterre vuider leurs quei^elles communes et particulières par la voye des armes... Les politiques prétendent que l'année ouvrira par la guerre, que le roy d'Espagne attend le retour de ses gallions pour parler haut et qu'ensuite il fera voir beau jeu a ses voisins ^ » Le 26 novembre : « On parle de guerre plus affirmativement que jamais et ce de la part de l'Espagne dont on dit que les armements deviennent plus suspects de jour en jour- ». Passons maintenant en Angleterre et ouvrons de nouveau le Craftsman : pendant tout le mois de novembre, ce journal déclare qu'on n'a aucune nouvelle du Congrès; certaines feuilles parlent de paix, mais la Gazette de Londres, organe du gouvernement, n'en souffle pas. mot : quel est donc le jeu de l'Espagne? Le 7/18 décembre : « Nous apprenons que Leurs Excel-

lences William Stanhope et Horace Walpole vont incessamment revenir à Londres; on affirme en effet de façon très positive que les négociations du Congrès ont rencontré de tels obstacles qu'on ne s'attend pas à les voir continuer pour le moment. C'est sans doute pourquoi nos fonds ont baissé considérablement cette semaine. » Nous voici bien près du ton de Peterborough. Reste-t-il quelque doute? Qu'on lise le compte rendu de la séance du Conseil d'État tenu à Paris le 28 novembre, tel que Villars nous le donne dans ses Mémoires ^ : « Le comte de Broglie et Chamorel raandoient

Ibid., i

de Londres que Ton y murmuroit fort contre le gouvernement sur l'incertitude de la paix ou de la guerre; que les fonds publics baissaient considérablement, et que Topinion générale étoit que le comte de Sinzendorff n'étoit venu à Paris que pour amuser et gagner le temps de faire arriver les gallions en sûreté à Cadix et préparer à la guerre la ligue qui se formoit entre FEmpereur, le Czar, les rois de Prusse et de Pologne. » N'est-ce pas là très exactement ce que dit Peterborough? La lettre du comte de l'roglie, lue à Paris le 28 novembre, a pu être écrite à Londres le 9.» ou le -iW nous croyons que c'est le lendemain ou le sui'lenderaain que Peterborough exprimait ses craintes à Towne.

La lettre ainsi datée, examinons ce qui concerne ^'oltaire. « L'Angleterre et les Anglais ont perdu ses bonnes grâces, écrit le noble lord; il a pris congé de nous, il est parti pour Constanti-

nople. « Ainsi le 25 novembre 1728 Voltaire avait déjà quitté l'Angleterre. Ne nous étonnons pas trop de cette destination bizarre de Constantinople. Il n'y a là probablement qu'une boutade de Voltaire, qui ne tenant pas à dire où il allait s'en était tiré avec un bon mot. Peterborough, grand voyageur, trouve cela tout naturel, et d'autant plus que Voltaire lui apparaît comme assez excentrique. Notons en passant qu'en novembre i7'29 Peterboi'ough ne se fût pas borné à écrire à un ami commun que Voltaire était parti pour Constantinople. Il eût ajouté que depuis longtemps Voltaire était rentré à Paris. Car comment Peterborough ignorerait-il en novembre ce qu'une dame de la cour savait depuis avril? Ou Voltaire n'aurait-il par hasard prévenu de son retour que la seule Mrs Clayton '? Encore faudrait-il dans ce cas que cette dame eût fait mystère d'une très innocente lettre. Non, Peterborough parle d'un départ qui est encore tout récent. D'après le ton de sa lettre, ^'oltaire a dû partir en septembre ou en octobre.

Est-ce là une conclusion surprenante? Nullement, si on

veut bien lire de près la correspondance de Voltaire pendant Tannée 1728. Rappelons-nous, pour la bien interpréter, qu'il n'est qu'exilé à 5(» lieues de Paris, qu'il est allé en Angleterre de son plein gré, qu'il y a été poussé par la curiosité de voir la patrie de Bolingbroke, mais surtout par le désir d'y faire imprimer son poème. Rendonsnous compte que, s'il a été charmé de l'accueil qu'on lui a fait à Londres et ravi de découvrir une « nation de philosophes », il n'a pas prétendu quitter son pays pour toujours. Un jour devait venir où se poserait la question du retour. Jusqu'à la publication de son poème, il n'eut pas un moment à lui et toutes ses énergies furent tendues dans ce sens. La Henriade pa-

rue, qu'est-ce qui pouvait désormais le retenir en Angleterre? 11 y avait évidemment profité de toute façon, mais son butin était fait. A moins de songer à finir sa vie à Londres, il devait dès lors se préoccuper de repasser la Manche.

L'idée ne lui en vient pourtant pas tout de suite, car pressé par cette fièvre d'activité qui ne le quittera Jamais, il s'est déjà remis au travail. Il prépare une traduction de son Essai sur le poème épique, mise au point pour le lecteur français, et surtout il corrige sans relâche les fautes de sdi Henriade, celles des éditeurs et les siennes propres. Et déjà il médite une nouvelle édition plus parfaite que les précédentes. Il s'agit cette fois d'atteindre le public de France, à qui les éditions étrangères n'arrivent pas. Il n'y a évidemment qu'un moyen : c'est de prendre l'ennemi à revers et d'imprimer en France même. Le fidèle Thieriot ne pourra-t-il s'en charger, comme il a autrefois prêté ses bons offices pour la Ligue de 1723? Mais Thieriot se dérobe : il y a dans l'opération des risques à courir qui arrêtent sa bonne volonté. Pourquoi Voltaire ne donnerait-il pas cette édition lui-même?

Ce fut bientôt l'avis de Voltaire. Le 25 juin, trois mois environ après l'apparition de son livre, il écrit à Thieriot : « Puisque vous avez refusé de faire imprimer la Henriade sur l'exemplaire que vous en avez, et que vous me con-

seillez d'en publier une édition revue et corrigée, je compte suivre votre avis et donner au public le plus tôt possible la meilleure édition que je pourrai de la Ucnriadc ainsi que de mon véritable Essai sur la poésie... Jai à présent besoin de savoir quand et oîi je pourrai lairc imprimer secrètement la Ifenriade; il faut que ce soit en France dans quelque fille de province. Je doute si Rouen

serait un endroit convenable Si vous connaissez quelque

endroit où je puisse imprimer mon livre en toute sûreté, je vous conjure de me le faire savoir, mais ne révélez à personne le secret de mon séjour en France. Je serais ravi de vous revoir, mon cher Thieriot, mais je ne voudrais voir personne autre au monde; je ne voudrais pas qu'on eût le plus léger soupçon que j'aie rais le pied dans votre pays, ou même que j'y aie pensé. Plus j'y pense et plus je vois la nécessité d'être mon propre imprimeur. » Et voilà Voltaire qui déjà s'imagine caché dans quelque petit village de Normandie où peut-être on pourrait ménager une entrevue avec l'ami Thieriot : « Je crois qu'il ne vous serait point désagréable, et certainement ce serait un bien grand plaisir pour moi de pouvoir causer avec vous secrètement et amicalement de cela et de beaucoup d'autres choses dont je ne vous ai jamais rien écrit, mais dont il faudra que je m'ouvre à vous quand je pourrai goûter la satisfaction de vous embrasser en secret. » La prochaine lettre à Thieriot est du i j août. Elle est moins détaillée et moins confidentielle. Certaines phrases pourtant nous permettent de lire entre les lignes : « Je suis dans la résolution de faire incessamment une édition correcte du poème auquel je travaille toujours dans ma retraite. J'aurais voulu, mon cher Thieriot, que vous eussiez pu vous en charger pour votre avantage et pour mon honneur. Je joindrai à cette

édition un Essai sur la poésie épique » C'est la dernière

lettre de Voltaire que nous ayons pour l'année l'j-i.S.

La première lettre de 1729 est fort intéressante, mais elle a été jusqu'ici, croyons-nous, mal interprétée. Voltaire y dit à Thieriot : « Puisque vous aimez tant les confidences,

je vous dirai que j'espère être là-bas [à Paris] vers le i5 mars ». On admet d'ordinaire, comme une chose qui va de soi, que cette lettre a été écrite en Angleterre, et c'est même sur ce passage qu'on se fonde pour dire que Voltaire est rentré en France vers le milieu de mars. On n'a pas fait attention à la dernière phrase : « Malaffaire ne me connaît pas, je passe ici pour un voyageur anglais' ». Ces mots pourtant n'ont de sens que si Voltaire a déjà traversé la Manche. La nationalité de Malaffaire n'est pas douteuse, mais surtout il est notoire que jamais Voltaire ne pai'la anglais de façon à être pris en Angleterre pour un Anglais ; il en savait assez pour faire illusion à des Français. Ce n'est pas la seule fois du reste qu'il aura recours dans son pays à cet ingénieux stratagème. Il l'emploiera encore en in'ii quand il imprimera secrètement son Charles XII à Rouen. Ecoutez plutôt le libraire Jore : « J'ai connu particulièrement le sieur de Voltaire pour lui avoir donné un logement chez moi pendant un séjour de 7 mois qu'il a fait à Rouen en i^ji. Il choisit ma maison pour y descendre. Je ne pus cependant jouir de cet honneur aux yeux de la ville. Soit modestie, soit politique, le sieur de Voltaire ne voulut y être regardé que comme un seigneur anglais que des affaires d'Etat aidaient obligé de se réfugier en France. Il parlait moitié anglais, moitié français. Toute ma maison fut fidèle au secret-. » Nous croyons que dès 1729 au moins Voltaire avait répété ce curieux rôle, mais il n'avait pas mis Malaffaire dans le secret.

C'est qu'à ce moment-là, s'il est, comme nous le pensons, dans une petite ville de Normandie, Rouen ou une autre, il contrevient aux termes de l'arrêté d'exil pris contre lui ; il s'est rapproché de Paris de moins de cinquante lieues. 11 s'agit donc d'être très prudent. De fait il a rompu toute relation avec le monde et n'écrit

plus qu'à Thieriot. Encore ce n'est pas sans lui recommander la plus grande discré-

1. « Malaffaire does not know me : I am hère upon the footing- of an English traveller. »

Moland, t. XXXIV, p

tion; il ne faut souffler mot à âme qui vive de cette correspondance. Quelle est la date de la lettre 61? Voltaire y annonce son arrivée à Paris pour le i5 mars, il demande à Thieriot de lui écrire souvent. Il semble donc que la lettre ne puisse guère être postérieure au i5 février. D'autre part Voltaire, tout en y parlant de Malaffaire, n'indique pas son adresse; c'est donc qu'il Ta donnée antérieurement. Admettons que Thieriot ait répondu tout de suite à la lettre Gi, ce qui est probable, cela nous reporte au moins au début de février. Nous dirons donc qu'à s'en tenir à la correspondance même de N'oltaire, Voltaire est en France sous un faux nom depuis la fin de janvier 1729.

Cette même correspondance nous révèle, chez ^'oItaire, de la fin de juin au milieu d'août i7'.i8, un vif désir de venir secrètement en France. A partir du ij août nous perdons toute trace de lui. Mais le aS novembre 1728 Lord Peterborough nous apprend qu'il a quitté l'Angleterre et qu'il est parti pour « Constantinople ». Ne sommes-nous pas amenés mathématiquement à conclure que vers septembre ou octobre 1728 Voltaire a repassé la Manche et qu'il est venu s'établir précisément à l'endroit où nous le retrouvons à la fin de janvier 1729? Ce n'est qu'à celte dernière date sûrement qu'il prévient Thieriot. Car la réponse de celui-ci, telle

que nous l'entrevoyons dans la lettre 61, marque de la surprise. Comment? Vous voilà en France! Mais ne craignez-vous pas que Malaffaire ne vous trahisse? Et quels sont vos plans? Ne pourriez-vous les confier à votre vieil ami? Comptez-vous vous rapprocher de Paris et quand? A quoi Voltaire répond : Malaffaire ne me. connaît pas, et puisque vous aimez les confidences je vous apprends que je compte être à Paris vers le i5 mars. Que pendant quatre mois Voltaire et Thieriot aient cessé de s'écrire, il n'y a rien là que de très naturel; en mai 1728 Voltaire se plaint de n'avoir pas reçu une ligne de Thieriot pendant les dix derniers mois. Mais il semble que cette fois ce soit Voltaire qui ait gardé le silence. Rentrant en

France à la dérobée et pour s'y faire imprimeur clandestin, il ne voulait pas se mettre à la merci d'une indiscrétion. II est probable du reste qu'une fois débarqué il dut renoncer assez vite à son premier dessein. Un seigneur anglais V03'ageant pour affaires d'État n'avait aucune chance de trouver un imprimeur complaisant. En i^'ii Jore n'imprimera le Charles XII que parce qu'il connaît Voltaire et sait qu'il a des amis puissants à Paris : de plus il le voit aidé par deux conseillers au Parlement, Cideville et Formont et ne peut pas ignorer cjue le Premier Président est au fait de ce qui se trame et consent à fermer les yeux. En 1728 Voltaire n'a ni amis ni influence d'aucune sorte; non seulement il n'a pas le droit de se montrer à Paris, mais sa présence même en Normandie est une contravention aux ordres du roi; dans ces conditions s'en aller imprimer un ouvrage défendu et qui avait déjà donné lieu à maintes perquisitions, c'était courir de gaieté de cœur à un danger certain. Du fond de la libre Angleterre Voltaire avait pu se faire illusion; x'enti'é en France, il devait voir les choses d'une vue plus nette. Il renonça donc pour le moment à

imprimer son poème et travailla à autre chose : les matériaux ne lui manquaient pas.

Ce serait le lieu de montrer que les résultats de cette petite enquête s'accordent fort bien avec ce que nous savons par ailleurs de la vie de ^'oltaire. Nous ne retiendrons qu'un exemple. Il y a des Lettres philosophiques une esquisse fort curieuse, qui suppose un plan différent de celui qu'adopta finalement l'auteur. On la trouvera en appendice à la fin du 2" volume de]M. Lanson. Il y est question des quatre lettres de \^'oolston sur les miracles : la 4" est du il/aS mai et Voltaire ne semble pas se douter qu'il y eut une 5" letti^e datée du -xo oct./5 nov. et que Woolston fut condamné le 4/i5 mars 1729. M. Lanson en conclut, avec raison selon nous, que cette esquisse fut composée entre mai et novembre 1728*. Mais cette con-

I. Lettres philôsoplùques, t. I, p. xxxviii; t. II, p. 2C7 et 275.

(lusion devient bien plus nette encore quand on se rend compte que ces dates marquent précisément la fin du séjour de Voltaire en Angleterre; il n'a réellement eu connaissance ni de la 5" lettre ni de la condamnation de Woolston.

Voltaire devant les Juges-Consuls.

Noël Pissot, libraire à Tenseigne de la Croix d'or, quai des Augustins, était en 1725 le libraire attitré de Voltaire. Cest chez lui que se remboursaient alors les souscriptions des gens trop pressés pour attendre la belle édition de la Henriade promise depuis 1722 ' et c'est chez lui aussi qu'à la même époque se vendaient Mariarrme - et V Indiscret ^. On aimerait savoir de quelle nature

étaient les rapports financiers qui dans une occasion comme celle-là devaient forcément intervenir entre l'auteur et son libraire. Quelques documents inédits des Archives de la Seine et de la Bibliothèque Nationale vont nous permettre de satisfaire en partie notre curiosité.

Voltaire a songé à une édition possible de Mariamne dès le lendemain de la représentation. Le G mars sa pièce échouait à la Comédie-Française ; le i-i l'auteur remettait son manuscrit au censeur royal ^. Il n'est pas probable que

1. Préface de la i'" éd. de Nariamne, 1725. Passage reproduit dans Moland, t. II, p. 168, n. i.

2. I/erode et Mariamne, Tragédie de M. de Voltaire, A Paris, Qaay des Augustins, chez Noël Pissot, à la descente du Pont Neuf, à la Croix d'or, et François Flahaut, du côté du Pont S. Michel, au Roy de Portugal, M.DCG.XXV.

3. L'Indiscret, Comédie de M. de Voltaire. Mêmes libraires, M.DCC.XXV. ,

.'1. Bib. Nat., ms. fr. 21 ggS, f° 24 V.

Fontenelle Tait retenu très longtemps par devers lui, mais il dut y avoir quelque accroc, car le privilège ne fut accordé que le 3i juillet ^ 11 était valable pour six ans, à dater du jour de l'obtention. La teneur en est très particulière : on ne se contente pas d'y interdire à tout imprimeur ou libraire d'éditer la pièce sans entente préalable avec Fauteur, mais on y fait défense expresse « à tous acteurs et autres montant sur les théâtres publics d'y représenter ni jouer ladite tragédie sans le consentement dudit sieur de Voltaire, sous les peines portées par le présent privilège ».

Nous ne savons s'il y a des exemples antérieurs d'une défense ainsi formulée. On sait qu'au xvii'' siècle toute pièce imprimée tombait par là même dans le domaine public pour ce qui était des représentations théâtrales. Il est visible qu'en trois quarts de siècle la notion de la propriété littéraire s'est singulièrement précisée. Quoi qu'il en soit de ce point, Voltaire ne se pressa nullement d'user du droit qu'on venait de lui conférer. Il préféra se remettre au travail et améliorer Mariamne. Le 10 avril i^aS il était prêt pour une seconde représentation : ce fut cette fois un succès très franc. Mais Voltaire ne se hâta pas davantage d'imprimer. Il fallut qu'on lui envoyât de Rouen une contrefaçon de sa pièce, pour qu'il s'y décidât -. Mais il n'avait pas commencé que déjà paraissait une seconde édition subreptice et qu'il se voyait menacé d'une troisième ^. Contretemps fâcheux, car il lui fut impossible dans ces conditions de vendre ses droits à un libraire comme il l'aurait voulu. « J'ai été obligé de faire imprimer .¥a/7'</// mt' à mes dépens, écrit-il à Thieriol le -j-^j août. Il a fallu rompre le marché que j'avais fait avec les libraires, parce que les éditions contrefaites leur coupaient la gorge; ainsi je me la suis coupée moi-même par bonté, et j'ai fait

1. Chose curieuse, un second ms. fut soumis le 28 mai à un autre censeur royal, Hardion, et une « permission simple » valable pour 3 ans fut accordée le ii juin à l'auteur. Voltaire avait-il pensé que deux précautions valaient mieux qu'une?

tous les frais '. » Il est intéressant de voir comment un auteur du xvni" siècle se tirait d'affaire en pareil cas.

Voltaire se fournit d'abord de papier chez Coulange, marchand papetier à Paris, puis il choisit comme imprimeur Louis Sevestre, demeurant au pont Saint-Michel. On commence l'impression le -25 juillet- : le 20 août, en moins d'un mois ^ elle est terminée. Voilà l'édition tout entière à la disposition de l'auteur : comment va-t-il en disposer? Cinq jours après — le 25 — il a déjà ari'angé une petite combinaison avec Noël Pissot. Il lui donne un « mandement » pour Sevestre. c'est-à-dire un ordre pour se faire délivrer I 000 exemplaires de Mariamne. Moyennant quoi Pissot signe un billet à Voltaire : il se reconnaît son débiteur pour la somme de i 25o francs, ce qui mettait l'exemplaire à vingt-cinq sous. Comme chaque volume se vendait trente sous, Pissot devait faire sur ses i 000 exemplaires un bénéfice de aSo francs. Quant à Voltaire, pour être au clair en ce qui concerne son gain, il faudrait savoir ce que lui coûtaient le papier et l'impression '*. Du reste Sevestre avait pu imprimer plus de i 000 exemplaires et Voltaire avait la faculté, pendant six ans, de faire tirer autant d'éditions qu'il le voudrait. Mais c'était bien des tracas, et il préféra faire marché avec un libraire à qui il passerait son privilège. Il s'adressa à la veuve Ribou. Nous lisons dans le Registre VI de la Chambre syndicale des Libraires de Paris le transfert suivant : « Du 8^ janvier 1726. Je cède a madame Ribou le privilège de six années obtenu par moy pour la Tragédie de Mariamne. Fait a Paris le 12'^decem-

Moland, 1. i

i. On peut noter ici qu'en 1781 il eut à payer pour le papier qui avait servi à imprimer Brutus et une nouvelle édition de la Uenriade la. somme de i 874 livres 17 sols : voir p. 303. En tenant compte du nombre des pages dans Brutus, la Henriade et Mariamne — et à supposer que les prix n'aient pas changé de 1726 à 1781 — cela mettrait la dépense de Voltaire, pour le papier de Mariamne, à Sa 5 francs.

bre 1725. Signé : Voltaire'. » Naturellement ISIme Ribou dut payer pour cette cession, et il est probable qu'elle signa alors à N'oliaire précisément le billet dont il parle dans sa lettre du u/i'5 février i7'-i7- Elle donna de Mariamne deux éditions : Tune en 1 7^6, Tautre en 17^0. Beuchot a noté que dans l'édition de 1710 on employa « une partie des feuilles de 17UJ », et il est à croire qu'on avait déjà fait de même en 172G-. La veuve Ribou s'était probablement arrangée avec l'imprimeur Sevestre.

Pour Vindiscret Voltaire s'y prit autrement. Dans la même lettre où il écrit à Thieriot qu'il a fait tous les frais de Mariamne, il ajoute ; « Il n'en sera pas de même de Vindiscret. Je suis las du métier d'imprimeur. » Une semaine après — i"^"" septembre i'-/rj — il dépose son manuscrit qui, le 3, est approuvé par le censeur Secousse ^ et le 16 un privilège de six ans est accordé à l'auteur. Mais déjà Voltaire avait fait marché avec des libraii'es, et le 18 septembre le greffier de la Chambre syndicale fit suivre la transcription du privilège du transfert suivant : « J'ay remis le manuscrit de la comédie de l'Indiscret dans les mains des sieurs Pissot et Flahault qui en obtiendront a leurs poursuittes et frais le privilège pour trois années, lequel privilège je leur cède pour les

trois années seulement. Fait à Paris le -m^ aoust 1725. Signé : Voltaire. De plus je ne leur cède le privilège qu'à la condition qu'avant que la d"^ comédie soit exposée en vente chacun d'eux m'en fournira cinquante exemplaires dont vingt en veau et trente brochez. Signé : Voltaire'. » Il semble que Pissot et Flahault eurent à faire les démarches pour l'obtention du privilège : pourtant c'est le nom de Voltaire qui apparaît dans les Registres de la Chambre syndicale. Peut-être les libraires se servirent-ils du nom de l'auteur pour hâter un peu Messieurs du sceau. Peut-être Voltaire

Bcngcsco, Bibtiogr., t. I, p. 7, 11° aS

3. Bib. Nat. ms. fr. 21 9r)5, f 6'i y". U. Bib. Nat. ms. fr. ai gSS, f° 22G.

qui ne remettait son pi'ivilège que pour trois ans voulut-il qu'étant accordé pour six ans il fût fait à son nom. A quelles conditions fit-il cette cession? Nous savons déjà que chaque libraire devait lui fournir cinquante exemplaires, et sur Flahault nous ne savons rien de plus ; à l'égard de Pissot toutefois nous sommes mieux renseignés. Le li décembre 172!» il signa deux billets à Voltaire par lesquels il reconnaissait lui devoir .'(Oo livres d'une part et 487 de l'autre, en tout 887 livres. Dans le procès qui s'élèvera plus tard à l'occasion de ces billets, Voltaire dira qu'il en a fourni la valeur « tant en argent qu'en un livre intitulé l'Indiscret ». Nous ne savons pas quelle est la proportion. Peut-être un des billets est-il pour le prêt d'argent, l'autre contre la remise du privilège de Vlndiscret. La somme ne semble pas très

forte, mais il faut se rendre compte que Voltaire n'aura cette fois à payer ni papier ni imprimeur et se rappeler qu'à la différence de Mariamne V Indiscret n'avait eu qu'un succès d'estime.

En février 1727, Voltaire, qui avait perdu ses renies et ses pensions et qui avait dû faire d'assez grosses dépenses en Angleterre, pensa aux billets qu'il avait en mains. N'y avait-il pas là une ressource à tenter? il charge donc Thieriot de retirer ces billets de chez Germain Dubreuil et d'aller faire visite à ses débiteurs. Mais on voit bien qu'à cette distance de Paris il ne compte pas trop sur le succès. Et de fait il est possible que la veuve Ribou ail payé sa dette, car on n'apprend pas qu'elle ait eu plus tard de contestation avec Voltaire ; mais il est certain que Pissot ou sa femme, si Thieriot alla vraiment les relancer, ne voulurent rien savoir. Voltaire se tint coi pour le moment, mais à peine de retour à Paris il poursuit vigoureusement les choses. Environ un mois et demi après sa rentrée, le 30 juin 1729, il fait assigner la veuve Pissot, demeurant alors quai de Gonti, près la rue Guénégaud, à comparoir le lendemain i*^'" juillet devant les juges consuls de la ville de Paris. Le lendemain vendredi, à trois heures de

relevée, les 'deux parties sont en présence : Voltaire, qui

série les difficultés, ne réclame que le payement des deux billets du i3 décembre avec les intérêts, la veuve répond que le défunt Pissot son mari n'a pas reçu les exemplaires pour raison de quoi il a fait les billets, que Timprimeur Sevestre n'a pas pu les livrer, car ils avaient été saisis à la requête du marchand papetier Coulango. A quoi Voltaire réplique que les exemplaires saisis se trouvaient non pas chez l'imprimeur Sevestre, mais bien chez le libraire Pissot, que la facture Goulange a été acquittée par son homme d'affaires, Cassegrain Dubreuil, qu'il y a eu mainlevée de Topposition et saisie faite par le papetier, et que copie de cette mainlevée a été remise à la veuve Pissot, le jo juin, en même temps que l'assignation à comparoir; que du reste ladite veuve brouille étrangement les choses, que les deux billets en question n'ont rien à voir avec des exemplaires à recevoir, qu'ils n'ont été signés que contre valeur reçue, comme il appert de leur teneur. Sur quoi les juges décidèrent qu'il serait utile d'entendre le sieur Sevestre, s'en remirent toutefois à la défenderesse du soin de le faire comparoir et ajournèrent la cause au lundi suivant. La veuve Pissot avait du reste mentionné un autre témoin à décharge, Thieriot tout simplement, comme il ressort de la lettre suivante que lui écrivit Voltaire le soir môme ^ :

Que vous êtes heureux, mon cher potet -? Vous comparoitrez lundy a dix heures devant les juges-consuls de la bonne ville de Paris, a la requête de dame Pissot qui a déclaré devant les juges que vous êtes mon amy. Je ne crois pas que votre témoignage la desavoue en cela. Elle prétend de plus que vous êtes témoin quelle ne me doit rien. Vous rendrez donc gloire a la vérité devant Dieu, Chauvin et Tiriot '^, votre

1. C'est la lettre ui;, datée à tort par Moland de 1725. Nous l'imprimons d'après l'original, Bib. Nat. ms, fr. 13 (jSS, {" i45.

2. Potet ou potet. Il y a Ii\ une plaisanterie qui nous échappe.

3. Il semble bien d'après cela que le frère de Tiriot ait été un des juges-consuls pour l'année i73'.)* Cependant ni dans VAlmanach Royal, ni dans Denièrc, La juridiction consulaire de Paris, 1872, on ne trouve son non» dans la liste des juges-consuls pour 1729 ou les

frère, votre juge et le mien. Souvenez vous de faire un bau discours éloquent ou ces messieurs entendront peu de chose. En attendant ne pouroit on vous voir?

Vendredy [i'^" juillet 1729].

Le lundi 4 juillet à dix heures du matin, les juges-consuls n'entendirent aucun discours de Thieriot. Il ne vint pas, étant retenu, paraît-il, par certain « lavage de thé au lait ». Quant à Sevestre, malgré l'assignation que lui fît tenir dame Pissot le 1 juillet, il resta également chez lui. Les choses tournaient mal pour la veuve. Elle essaya bien de répéter sa défense du vendredi précédent : la « valeur » fournie contre les deux billets ne consistait qu'en un « mandement » que le sieur Arouet lui avait donné pour percevoir chez Sevestre treize cents exemplaires; à cause des saisies elle n'avait pas pu retirer ces exemplaires. Généreusement elle offre, pour terminer l'affaire, de rendre ledit mandement, « attendu que les livres y contenus ne sont plus de vente «. Mais Voltaire réplique victorieusement qu'il a deux sortes de billets de Noël Pissot, un billet concernant Mariamne auquel la veuve veut toujours revenir, mais dont précisément il n'est pas question en la présente affaire, et deux billets du i3 décembre 1725 concernant

Vindiscrct, qui seuls sont en cause. La cause est entendue. Les juges-consuls de la bonne ville de Paris ne tardent pas à condamner « ladite veuve Pissot a payer audit sieur Harouette de Voltaire laditte somme de huit cent quatre vingt sept livres avec le proffît, autrement par touttes voyes de droits et raisonable ». Les dépens étaient fixés à douze livres et cinq sols, y compris le jugement.

années antérieures. Quant à Pierre Chauvin c'était un personnage important : consul en 1728, il était de plus député de la Ville de Paris au conseil de commerce. Au début de 1729 on l'invita à remplir les fonctions de juge au tribunal consulaire : il déclina, donnant comme raison qu'il était déjà pris plusieurs fois par semaine au conseil de commerce : cf. Denière, ouït, cit., \^. ^63. Peut-être vint-il aux audiences d'avril pour faii'e honneur à l'auteur de la Ilenriade.

Le lendemain Voltaire écrivait à Thieriot :

[5] juillet 1739.

Savez-vous que pour votre lavage do thé au lait vous manquâtes hier une belle occasion? J'arguai pendant une heure devant nos seigneurs les consuls, et gagnai ma cause avec dépens. Si vous voyez mon adverse partie, vous pouvez lui dire qu'en cas quelle n'implore pas notre miséricorde, elle sera écrasée et ruinée, dont je suis très fâché'....

Il ne semble pas que la « partie adverse » ait immédiatement crié merci. Ilarouette de Voltaire attend deux jours, puis le 7 il met de nouveau l'huissier en campagne. 11 s'agit cette lois du billet du '25 aoîît i7'25, et Voltaire demande qu'on lui paye la somme de douze cent cinquante francs, ou sinon qu'on lui re-

mette les mille exemplaires de Mariamne dont cette somme était l'équivalant. C'était un peu plus difficile, paraît-il, que de retourner le « mandement », et ceci nous montre bien que la veuve était de mauvaise foi. Elle avait sans doute vendu une partie des exemplaires et ne voulait pas en convenir. L'assignation était pour le vendredi 8 juillet, mais Voltaire fut seul à comparoir. Visiblement dame Pissot se fatiguait d'une lutte inégale. Mais, réassignée le lendemain 9 pour voir adjuger au demandeur le profit du défaut, elle dut revenir devant les juges le lundi ii. Elle demanda immédiatement à « estre renvoyée par devant des arbitres pour compter ». Sur quoi les juges continuèrent la cause « a un mois pour tout delay dans lequel temps ladite défenderesse rendra compte audit demandeur, pour ensuite et par nous estre fait droit aux parties et ordonné ce que de raison ». La veuve Pissot avait compris qu'il était de son intérêt de s'arranger à l'amiable : il est à croire qu'elle se soumit sans maugréer à la décision des arbitres. En tout cas nous n'avons plus trouvé trace de l'affaire dans les registres de la juridiction consulaire -.

I. Publié par Caussy, Revue bleue, 1900, 2" scm., p. 4i

a. Nous mentionnons ailleurs (p. 802) un autre procès que Voltaire

Nous avons cité dans le cours de notre discussion plusieurs extraits des Registres de la Chambre Syndicale des Libraires conservés à la Bibliothèque Nationale. Voici maintenant les documents des Archives de la Seine sur lesquels nous nous sommes

surtout appuyé. Ce sont des comptes rendus sommaires des audiences du tribunal des Juges-Consuls'. L'écriture en est très particulière et presque indéchiffrable : évidemment le greffier n'écrivait que pour lui seul. Sans M. Lazard, des Archives de la Seine, qui a bien voulu mettre à mon service sa science et son expérience, et à qui j'adresse ici mes plus vifs remerciements, je ne m'en serais pas tiré -.

Entre François Marie Arroûet de Voltaire, bourgeois de Paris, y demeurant rue de la Clef faubourg Saint Marcel chez le sieur Bellier, qui a esleu son domicilie en la maison de Louis Ilallier huissier en la Chambre des Comptes sise rue Aubry Boucher, demandeur, comparant en personne d'une part, et la veuve Pissot, tant en son nom comme commune en biens d'avec ledit deffunct son mary et elle que comme mère et tutrice des enfans mineurs héritiers de leur père vivant m'^ libraire a Paris, demeurante a Paris quay de Conty près la rue Guenegault, défenderesse, comparant en personne d'autre part. Par ledit demandeur pour se voir ladite défenderesse condamner es dits noms et qualités quelle procède a payer audit demandeur la somme de quatre cent livres d'une part et quatre cent quatre vingt sept livres d'autre, contenue en deux

eut à soutenir, un peu plus tard, devant les <■ Juges-Consuls ». Et à dépouiller de près ces gros registres on retrouverait son nom plus d'une fois encore sans doute. Cf. Moland, 1. 603, t. XXXIV, p. 76 et ia note rectificative de M. Charrot, Rev. d'Hist. Lit. de la France, 1912, p. i85.

1. Nous n'avons pas cru devoir reproduire deux assignations qni n'ajoutent aucun détail intéressant à ceux que nous fournissent les comptes rendus.

2. Ce n'est pas que je n'aie pu introduire ici ou là quelques menues erreurs de lecture. Deux ou trois formules sont restées embarrassantes et je les ai éclaircies comme j'ai pn : rien du reste qui puisse en aucune façon changer le sens des documents.

ago APPENDICE VIII.

billets dudit deffunl Pissot dattes du lU décembre 1725, conIrollés a l'aris le 22 juillet 1726 par Sonnois, desquels billets (ensemble la mainlevée des saisies et oppositions faites es mains dudit deffunt Pissot a la requête du sieur Coulange marchand papetier a Paris sur le demandeur passé[e] a Paris devant Derancy et Doyen nottaires a Paris le 29 avril dernier) a este donné copie a ladite défenderesse, comme ayant ledit demandeur remboursé la valleur desdits billets au sieur Cassegrain Uubreuil qui avoit ses ordres, se montant lesdites deux sommes a celle de 887 L. avec les intérêts de ladite somme, sans le préjudice audit demandeur de ses autres deubs droits et actions. Et par ladite défenderesse à esté dit que ledit deiïunt Pissot son mary n'a pas reçu les exemplaires pour raison dequoy il a fait les billets en question. A quoi par ledit demandeur à este répliqué que les billets ne sont pas faits pour raison des exemplaires mais bien pour valleur qu'il a fourny audit deffunt Pissot ainsy qu'il paroit par lesdits billets qui sont (rédigés?) valeur reçue, pour quoi persiste en sa demande suivant l'acte par ledit Hallier huissier daté du trente juin dernier controUé a Paris par Petit aujourd'hui. Avons la présente cause continuée a lundi prochain en notre chambre du conseil, auquel jour ordonnons que le sieur Sevestre viendra et comparoistra en personne par devant nous a la diligence de ladite défenderesse pour en cette séance pai- nous faire droit aux parties ainsi que de raison.

Entre Marie Arrouet de Voltaire bourgeois de Paris dem' rue de la Clef faubourg St Marcel, demandeur, compt en personne d'une part, et la veuve Pissot, tant en son nom comme commune en biens avec ledit deffunt son mary que comme mère et tutrice des enfans mineurs dudit deffunt et délie ledit Pissot vivant libraire a Paris, dem"" quay de Conty, demanderesse, comp^ en personne d'autre part, et encore entre ladite veuve Pissot demanderesse d'une part et le sieur Voltaire autheur denteurant rue de la Clef faubourg S' Marcel et le sieur Sevestre m*' libraire imprimeur a Paris demeurant sur le pont S' Michel deffcndeur, à savoir ledit Harouet de Voltaire compt en personne et ledit Sevestre deffendeur et deffaillant d'autre part. Par ledit sieur Arrouet a esté dit qu'il avoit fait donner assignation a laditte veuve Pissot a comparoir cejourd'huy par devant nous pour repondre et procéder sur et aux fins du jugement contradictoire de nous rendu entre lesdites parties

le premier du présent mois et voir adjuger au s"^ Arrouet led* demandeur les fins et conclusions y mentionnées, et pour se voir laditte veuve Pissot condamner es dits noms et qualités qu'elle procède a payer audit Harouette de Voltaire la somme de quatre cent livres d'une part et quatre cent quatre vingt sept livres de l'autre contenue aux deux billets dudit deflunt Pissot du treize décembre 1726, contrôliez a Paris le vingt deux juillet 1736 par Sonnois, desquels billets ensemble de la main levée des saisies et oppositions es mains du dud* defiunt Pissot a la reqt* du sieur Coullange marchand a Paris sur le d' sieur Arouette passé[e] devant Derancy et Doyen nottaires a Paris le vingt neuf avril dernier a esté donné copie a la ditte veuve Pissot, comme ayant ledit Harouet remboursé lesd. billets au sieur Cassegrain et Dubreuil qui avoient ses ordres et montant les dittes deux sommes à celle

de huit cent c{uatre vingt sept livres ensemble proffit et dépens sans préjudice aud' sieur Arrouette de ses autres deu droits et actions : a quoi ledit sieur Arrouette auroit conclu. Et par laditte veuve Pissot a esté dit que la valleur des billets en question est un mandement que ledit sieur Arrouette luy a donné pour percevoir du sieur Sevestre treize cent exemplaires lesquels elle n'a pu retirer dudit Sevestre par rapport aux saisies qui estoient faittes entre ses mains sur le sieur de Voltere, pourquoj- requiert sa décharge aux offres qu'elle fait de rendre lesd. mandements attendu que les livres y contenus ne sont plus de vente. Et est aussi demanderesse a l'encontre dudit de Voltaire et dudit Sevestre auxquels elle auroit fait donner assignation a comparoir cèjourd'huy par devant nous, savoir a legard dudit Voltaire pour procéder au désir dudit jugement et de présent a l'audition dudit s"^ Sevestre, a l'égard dudit Sevestre pour déposer et repondre sur ce qu'il sera par nous enquis du différent d'entre lesd. parties, conformément a notre jugement susdatté; a quoy elle auroit conclu. A quoy par ledit Arrouette a este répliqué qu'il a fourny la valleur desdits billets tant en argent qu'en un livre intitulé VIndiscret, et que lesdits mandements sont pour raison des exemplaires de la commedie intitulée Maiiamne lesquels n'ont point relation avec les billets en question, lesquels sont purs et simples, et qu'ils ont fait d'ailleurs plusieurs négociations ensemble, et que laditte veuve Pissot n'a point satisfait a notre jugement, a l'égard dudit Sevestre il ne seroit venu ni comparu. Nous après avoir ouï lesdites parties comp«"s comme dessus dit leur demande et deffense respectives, lecture faitte de notre jugement susdatté ensemble de l'exploit donné en consequance a la req'"^ dudit de Voltaire a laditte veuve Pissot, fait par llallier huissier des

Comptes dalle et conlrolle a Paris le deux du pieseul mois par Semerge et de celuy donné a la reqt'^ de laditte veuve Pissot aux dits Arrouet et Seveslre, fait par Auberl, dallé du deux du présent mois et conlrolle a Paris cejourdhuy par Petit, avons condamné et condamnons laditte veuve Pissot a payer audit sieur Harouetle de Voltaire laditte somme de huit cent quatre vingt sept livres avec le profiît, autrement par toutles voyes de droit et raisonable; de dépens taxe a la somme de douze livres et cinq sols, compris notre jugement.

Entre François Marie Arouet de Voltaire, bourgeois de Paris, y demeurant rue de la Clef, faubourg Si Marcel, qui a esleu son dom'"= en la maison de Louis Hallier, huissier a cheval au Ch'6', size rue Aubry boucher, demandeur, comparant en personne d'une part, et la veuve Pissot, tant en son nom comme commune en biens d'avec le sieur Pissot son mari m'^ libraire que comme mère et tutrice des enfans mineurs dudit deflunt et d'elle héritiers de leur père, demeurante a Paris quay de Conty, défenderesse, comparant en personne d'autre part. Par ledit demandeur a esté dit qu'il avoit par exploit de Hallier huissier dalé du sept du c» et conlrolle a Paris par Brodau le 8 du p^' mois fait sommer laditte défenderesse des a l'instant livrer, rendre et remettre ez mains dudit liemandeur la quanlilc de mil exemplaires de la tragédie d'IIerode et de Maviantne ainsi que ledit deffunt Pissot s'y est obligé par son billet du 20 aoust 1725 conlrolle a Paris, duquel a esté donné copie a ladite défenderesse laquelle a '... et pour s'y voir condamner a fournir audit demandeur lesdils mil exemplaires ou payer la somme de i 260 L. pour la valleur d'yceux a raison de I L. cinq sols pièce par chaque exemplaire suivant et ainsy qu'il est porté par ledit billet; le demandeur auroit par ledit exploit susdatlé fait et donné assignation a ladite défenderesse a

comparoir au vendredy huit du présent mois par devant nous, a laquelle assignation ladite défenderesse n'étant comparue nons aurions contre elle audit demandeur le requérant donné defaull, par vertu duquel ledit demandeur auroit par autre exploit de Louis Guery huissier daté du neuf du

i.Ici quelques mois illisibles dont le sons probable est : laquelle ayant refusé de satisfaire fi ce que dessus, assignation lui a été donnée à comparoir devant les juges-consuls.

près' mois et controllé a Paris par Brodeau cejourd'huy fait itératif commandement a ladite défenderesse de comparoir eu personne par devant nous pour voir adjuger le proflît dudit deffault. A quoi et desquels a par ladite défenderesse esté dit qu'elle requiert destre renvoyée par devant des arbitres pour compter. Nous lecture faitte desdits exploits susdattés avons la présente cause continué et icelle continuons a un mois pour tout delay dans lequel temps ladite défenderesse rendra compte audit demandeur, pour ensuite et par nous estre fait droit aux parties et ordonné ce que de raison.

APPENDICE IX Quels 'ouvrages Voltaire a-t-il rapportés à Paris?

« Quand vous me verrez, vous verrez et entendrez des choses qui vous plairont, relevées qu'elles seront à vos yeux par les grâces de la nouveauté et par ramilié que vous me portez '. » Il y a là non seulement la promesse dans un proche futur de causeries délicieuses entre les deux amis, mais l'annonce certaine d'ouvrages encore inconnus de Thieriot, Peut-on dire lesquels? Ce n'est pas impossible, si on suit d'un peu près l'activité de Voltaire dans les premiers temps de sa rentrée à Paris.

Il n'est pas difficile de savoir ce qui le préoccupe à la fin de mars et au début d'avril, alors que caché sous le nom de Sansons il fait la navette entre Paris et Saint-Germain. La lettre 67 nous renseigne très suffisamment. Il est plein de Charles XII et les affaires de Suède l'intéressent plus que celles de France. Thieriot dut être ahuri de se voir lancer à la tête ce minutieux questionnaire et nous doutons fort qu'il ait mené à bonne fin une seule de ces enquêtes. Ce n'était pas nécessaix'e. Voltaire suffira à tout, et il n'y a là que le trop-plein de son activité historique qui déborde. Mais qu'on y fasse attention ; les questions qu'il pose à ce moment sont après tout des questions de détail. On voit que ce sont les scrupules de la revision finale qui

i. L. Gi, conimencement de fév. 1729.

CHARLES XII

prennent Voltaire. Son livre est fait, et il ne s'agit plus que de le perfectionner. 11 est si bien fait que, comme nous l'apprend la lettre 66 du i*^"" avril \ M. de Maisons en a en mains le manuscrit : on sait que Voltaire soumettait tous ses ouvrages au jeune président et recevait ses avis avec la plus entière déférence. Gomme on lui demande précisément à cette date de retourner le manuscrit au plus tôt et, en attendant, d'envoyer ses remarques, c'est donc qu'il a le Charles XII depuis quelques temps déjà. Mais depuis janvier au moins Voltaire n'écrit plus qu'a Thieriot ; le manuscrit a dû parvenir à Maisons dès 1728, et a probablement été envoyé d'Angleterre. Rien de surprenant à cela. Voltaire nous apprend lui-même que « cette histoire fut principalement com-

posée en Angleterre, à la campagne, avec M. Fabrice, chambellan de George I", électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, qui avait résidé sept ans auprès de Charles XII, après la journée de Pultava-. » Ailleurs il nous a même donné une date précise. C'est dans une revision qu'il fit de son livre, postérieurement à 1738. Emu par certaines attaques, il se préoccupe de citer ses autorités. Au récit de l'entrevue de Marlborough avec Charles XII il ajoute cette phrase : « Ces particularités m'ont été confirmées par Mme la duchesse de Marlborough, sa veuve, encore vivante ». Et une note nous informe que « l'auteur écrivait en 1727 ^ «.

Il est donc certain que Voltaire rentrait à Paris avec un Charles XII sinon prêt pour l'impression, du moins fort avancé. Et voilà sans le moindre doute un des ouvrages « nouveaux » avec lesquels dès janvier i^ji*^ il alléchait Thieriot. En avril on croirait qu'il songe déjà à le publier. Il veut que le libraire qui fera marché pour le privilège donne à Thieriot un « pot-de-vin » de cent écus*. Le Mer-

Comment. Iiist., Moland, t. I, p

3. Moland, t. XVI, p. 22G. Un peu plus haut, p. sai, il insère une phrase analogue: « C'est ce que le lord Bolingbroke m'a confirmé ».

cure de mai annonce la prochaine publication du livre en deux volumes in-iu '. Mais Voltaire voulait sans doute préparer ainsi le terrain. La vérité c'est qu'il avait encore beaucoup à faire avant d'amener son livre au point où il le désirait. II dut aller trouver lui-même l'ambassadeur de Suède, il vit certainement M. de

Brancas et M. de Croissy. Nous croyons que c'est à ce moment qu'il eut avec La Mottraye « un petit commerce de lettres » et lui posa des questions « sur quelques faits de la vie de Charles XII - ». Il correspond avec M. de Villelongue qui avait joué un rôle important à Bender : les pièces de cette correspondance sont encore à la Bibliothèque Nationale'. Une lettre est datée du 17 mars 1730. On y lit : « Je vous envolerai toutes les pièces que je pourrai ramasser, que je ferai transcrire le plus menu que faire se pourra pour vous en coûster moins de port* ». A Paris Voltaire se démenait également. I^e 8 mai 1729 il renvoie à Thieriot Quinte-Curce et les Diètes de Pologne'^. II lui demande deux autres tomes de la Géographie, et le prie de lui dénicher quelque bon mémoire touchant la topographie de l'Ukraine et Je la Petite-Tartarie. Le i5 mai Thieriot lui fait tenir des cartes de Tartarie, mais ne peut-il y ajouter une « très ample, très détaillée et très correcte mappemonde » et certaine histoire de Pierre le Grand*? Le 12 août Voltaire men-

2. Voir Lettres de M. de La Moiraye à M. de Voltaire, contenant des rcTnar({ucs historiques et critiques sur son Histoire de (harles A'II, roi de Suède, 1782 : « Notre petit commerce de lettres, Monsieur, a cessé avec vos questions sur quelques faits de la vie de Charles XII, et par mes réponses à ces questions; mais l'amitié dont nous nous donnâmes réciproquement les premières marques en 1728, à Paris, n'a pas cessé de mon côté... » .\illeurs encore, dans le même opuscule, La Jlolti'aye rapporte une remarque que Voltaire lui a faite « en 1728 ». Mais Voltaire n'a été à aucun moment de l'année 1728 à Paris : il doit s'agir de 1729.

lionne des papiers que doit lui remettre Tarnbassadeur de Suède*. Un peu plus tard, invité à festoyer, il répond à Thieriot qu'il n'arrivera que sur la fin de Torgie, w lui deuxième avec ce fou de Charles XII- ». Puis nous n'entendons plus parler du roi de Suède pendant longtemps : mais c'est simplement que la correspondance de la fin de 1729 et de toute l'année 17'jo, telle que nous l'avons, se réduit à presque inen. La lettre de M. de Villelongue du 17 mars l'j'io nous montre bien à quoi Voltaire s'occupait alors. Soudainement le So janvier 173 1 il écrit à Cideville : « Je voudrais faire imprimer à Rouen une Histoire de Charles XII, roi de Suède, de ma façon. C'est mon ouvrage favori, et celui pour qui je me sens des entrailles de père ^. » A-t-il donc attendu jusqu'à ce moment pour se mettre en quête d'un imprimeur? Nullement, et il y avait même à Paris une édition fort avancée : mais il lui est arrivé malheur. Le gouvernement qui avait donné une « approbation au sceau » s'est tout à coup ravisé et, sans crier gare, a fait saisir les deux mille six cents exemplaires de l'ouvrage. On voit que ceci nous reporte assez loin en arrière : les imprimeurs d'autrefois ne se pressaient pas beaucoup plus que ceux d'aujourd'hui : on peut avancer que Voltaire passa tout l'hiver de 1730-1731 et probablement une partie de l'automne de 1730 à faire imprimer son premier volume.

Il y aurait déjà là de quoi occuper l'activité de bien des gens. Mais il est rare que Voltaire n'ait pas plusieurs projets en tête. Et de fait il avait sur le chantier non seulement un ouvrage d'histoire, mais une tragédie; c'est Briitus commencé en Angleterre dès 1728. « Vous savez, écrit-il à Bolingbroke en 1731, que la tragédie de Bnitus est née en Angleterre. Vous vous souvenez que,

lorsque j'étais retiré à Wandsworth, chez mon ami M. Falkener, ce digne et vertueux citoyen, je m'occupai chez lui à

Moland

écrire en prose anglaise le premier acte de cette pièce, à peu près tel qu'il est aujourd'hui en vers français. Je vous en parlais quelquefois, et nous nous étonnions qu'aucun Anglais n'eût traité ce sujet, qui, de tous, est peut-être le plus convenable à votre théâtre. Vous m'encouragiez à continuer un ouvrage susceptible de si grands sentiments'. » Ainsi il vient à peine de publier sa Henriade in-4° à Londres que déjà à Tété de i^/i^ il se met à Brutus. Il n'a écrit à Wandsworth, nous dit-il, que le premier acte en prose anglaise. Mais ceci suppose que son plan était déjà fait et ses caractères tracés. Quand il se mit à faire les vers, ajoute-t-il au même Bolingbroke, il éprouva quelque difficulté, tellement il était habitué à tourner ses pensées en anglais-. Il dut donc s'exercer à rapprendre son métier de poète français dès son retour en France, et il est fort possible qu'il ait écrit quelques actes de Brutus dans sa retraite studieuse de Normandie. C'était là encore sans doute une des nouveautés qu'il se promettait de montrer à son ami Thieriot.

Rentré à Paris, il dut naturellement reprendre et retoucher sa pièce, la préparer pour la scène. Le 12 août, dans une lettre où il réclame de Thieriot les mémoires de M. des Alleurs dont il a besoin pour son Charles XII, il écrit : « Voici la première prose que j'ai écrite depuis huit jours, les alexandrins me gagnent^ ». Il n'est pas difficile de deviner à quelle œuvre appartiennent ces

alexandrins. En décembre il se sent enfin prêt. Il convoque les comédiens chez lui pour leur lire sa pièce*. Il semble que la

I. Moland, t. II, p. 3ii. On cite souvent un passage de ce i" acte en prose anglaise composé par Voltaire ù Wandsworth : c'est Goldsmith qui l'a conservé {Works, IV, ao). Mais Goldsmith nous fait l'efTet d'avoir simplement traduit en anglais quelques vers du Brutus français.

3. « Je vous avoue, Mylord, qu'à mon retour d'Angleterre où j'avais passé deux années dans une étude continuelle de votre langue, je me trouvai embarrassé lorsque je voulus composer une tragédie française. »

MARIAMNE

représentation ne soit plus qu'une affaire de quelques jours. Mais voici bien du nouveau : on rapporte à Voltaire qu'il y a complot pour faire échouer sa pièce : M. de Grébillon, son l'ival en gloire tragique, jNI. de Chabot, le héros de la bastonnade dantan, en sont. L'auteur de Brutus se méfie : à sa rentrée sur la scène il ne faut pas débuter par un faux-pas. Il retire sa pièce. Du reste elle n'est pas digne du public ^ Il y ti'availlera pendant toute l'année i j'id et elle sera jouée seulement le 1 1 décembre 1780. Dès le i5 octobre il avait remis son manuscrit à M. Duval le censeur royal-; le i5 décembre il obtenait un privilège et la pièce dut paraître dans les premiers mois de 1731. Elle était précédée d'un long Discours sur la tragédie à mylord Bolingbroke.

Au milieu de toutes ces préoccupations nouvelles. Voltaire n'oublie nullement ses premières œuvres. Il semble qu'il veuille remettre au point toute sa production poétique passée. Le i3 mai 1729 la veuve Ribou obtient pour Œdipe un nouveau privilège de huit ans el, vers avril de l'année suivante, la pièce paraît avec une préface dans laquelle on combat les sentiments de M. de la Motte sur la poésie. C'était une édition revue et corrigée : « J'ai eu soin d'effacer, autant que je l'ai pu, écrit Voltaire au père Porée, les couleurs fades d'un amour déplacé, que j'avais mêlées malgré moi aux traits mâles et terribles que ce sujet exige ^, »

Le 21 juillet 1780 expirait le privilège de Mariamne qu'en 1726 Voltaire, on s'en souvient, avait cédé à la veuve Ribou. Le privilège fut probablement renouvelé comme l'avait été celui à' Œdipe et dans le courant de 1780 parut une nouvelle édition de Mariamne, pour laquelle du reste on employa en partie les feuilles de l'édition

Bib. Nat., ms. fr. 21 996, 1° 7G

3. Moland, 1, 200. Cette lettre n'est assurément pas à sa place dans l'édition , Moland, mais il est difficile de la dater avec précision.

de i7'25 : il n'y eut réimpression que pour /j6 pages sur (p ^

Mais plus qu Œdipe, plus que Mariamnc, la Hcnriade tient à cœur à Voltaire. Au théâtre il a des rivaux comme Crébillon, qu'on ose lui comparer; et de toute façon il n'est là que le disciple

respectueux de Racine et de Corneille. Mais il est sans conteste le grand poète épique de la France. On le croit du moins un peu partout en Eui'ope, et lui le croit plus que personne; On conçoit donc l'irritation de ce successeur de Virgile dont les compatriotes ignorent Y Enéide. Ce n'est pas leur faute, ni celle de Voltaire. Mais le fait est que la Henriade est introuvable en France. La belle édition de Londres est entre les mains de la noblesse d'Angleterre : on a bien tenté d'en faire entrer quelques exemplaires en France, mais ils ont été impitoyablement saisis à Calais-. De temps à autre quelques exemplaires des éditions in-8° et in-i'^ de Londres et de Hollande pénètrent en contrebande : mais le gouvernement perquisitionne et confisque. Un Français de i '-/ic^ qui veut lire la Henriade doit premièrement passer la frontière.

On se rappelle que Voltaire vers la fin de son séjour en Angleteri'c était décidé à remédier à cette absurde situation ^ par un coup hardi. Il s'agissait d'imprimer la Henriade en secret dans quelque coin de Normandie et de faire ensuite entrer l'édition à Paris au petit bonheur. Nous savons qu'une fois débarqué en Finance il mit de l'eau dans son vin, et travailla à autre chose. Mais, rentré dans Paris, il l'cvient obstinément à son idée d'imprimer son poème. Seulement il cherche à mettre des atouts dans son jeu. De privilège ou de permission simple, il n'en faut pas espérer. Le gouvernement, en eût-il l'envie, ne peut se déjuger ainsi.

Bengesco, Bibliogr., t. I, p. 7, n

2. Vers 1.1 fin de 1728. Cf. 1. 288 à Moncrif, datée à tort janvier 1782 : elle est de janvier 1731.

3. Il y avait contribué lui-même par ses lettres au garde des sceaux et au lieutenant de police : mais ces démarches lui étaient presque imposées par les circonstances.

LA HENRIADE. 3oi

Mais peut-être pouvait-on amener les autorités à fermer les yeux, à faire semblant de ne rien voir. On imprimerait à Paris, mais on daterait de Londres : cela ressemblerait à une édition étrangère introduite par surprise. La responsabilité du gouvernement ne serait aucunement engagée. Nous ne savons quels ressorts Voltaire fit mouvoir, mais il obtint ce qu'il voulait. La Henriadc fut imprimée à Paris dans la seconde moitié de i^So et parut vers novembre ^ chez « Hiérôme Bold Truth, à la Vérité, Londres ». Le 3 février 1731 Voltaire écrivait à Gideville : « Cette nouvelle édition du poème de la Henriade a été faite à Paris par la permission tacite de M. de Chauvelin, le maître des requêtes, et de M. Hérault, sans que INI. le garde des sceaux en sache encore le moindre mot-. » C'est donc plutôt le maître des requêtes que le garde des sceaux qui envoya à l'abbé Bignon, bibliothécaiz^e du roi, le billet suivant ^ :

Monsieur, il n'y a point eu de permission tacite pour la Henriade', mais, comme je sçay que l'auteur en a beaucoup d'exemplaires, je ne manqueray pas de luy faire dire de vous en porter et de remplir d'ailleurs mes engagements avec vous dans toutes les occasions.

Je suis, avec bien du respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Ce mercredy matin.

Chauvelin.

Chauvelin, le maître des requêtes, régissait la librairie par délégation du garde des sceaux, un autre Chauvelin. Et il est facile de voir pourquoi l'abbé Bignon s'était adressé à lui. Chaque fois qu'on accorde au sceau un privilège ou une permission simple, la Bibliothèque du roi

Moland

3. Bulletin de la Soc. de VHist. de Paris, 1892, p. 1876. L'éditeur croit à tort qu'il s'agit de la Ligue et date de 1728. Jamais, à notre connaissance, le terme de Ilenriade n'est employé avant le voyage d'Angleterre, et on ne voit pas quel Chauvelin aurait pu en 1738 écrire ce billet à l'abbé Bignon.

reçoit de droit deux exemplaires de l'ouvrage privilégié ou permis. C'est ce que nous appelons aujourd'hui le dépôt légal. Mais au xviii* siècle ce dépôt se faisait par l'intermédiaire des syndics de la librairie, chez qui on était tenu de faire « registrer » privilèges et permissions, à peine de nullité desdites faveurs. Supposé pourtant qu'un livre fût imprimé par permission tacite, on se passait naturellement des syndics et la Bibliothèque du roi y perdait ses droits. Mais l'abbé Bignon n'entend pas être frustré ainsi, et ayant entendu dire que la Hcnriade vient de paraître à Paris par permission tacite il a recours au pouvoir exécutif. Et admirez avec quelle gravité M. de Chauvelin, maître des requêtes, lui répond qu'il n'y a pas eu de permission tacite : en effet une permission tacite qui est avouée cesse d'être tacite. 11 est possible du reste qu'en d'autres cas Chauvelin ait fait moins de mystère avec

Tabbé Bignon, à qui il a bien l'air d'avoir promis une dîme sur les permissions tacites. Mais quand il est question de la Henriade, cela devient plus délicat. Monsieur le garde des sceaux qui ne sait rien encore pourrait bien ne pas trop approuver son subordonné. Chauvelin tourne la difficulté avec une ingénieuse périphrase : je sçay que fauteur en a beaucoup d'exemplaires. Cela rappelle le père de M. Jourdain, qui n'était pas marchand drapier, mais avait souvent beaucoup de drap chez lui.

Si c'est la veuve Ribou qui imprime Œdipe eiMariamnc, pour Brutus et la Henriade ^'oltaire fut son propre imprimeur ^ C'est ce que nous apprend le compte rendu d'une audience du tribunal consulaire dont on a récemment publié le facsimilé-. Nous sommes au \ avril l'j'ii et depuis

1. liriiius fut mis en vente chez J. Fr. Josse, « Libraire Imprimeur de S. M. C. la Reine d'Espagne II" Douairière », mais c'est André Knapen qui avait impiimé le livre. Il est probable que le même Knapen imprima la Henriade.

2. Archives du Département de la Seine et de la Ville de Paris, Fac-similés de Spécimens de Pièces administratives. Période de V.Ancien Régime, 191 1. — C'est M. Lazard qui a attiré mon attention sur ce facsimilé.

quelques semaines Voltaire a disparu comme par enchantement. Justement inquiet, Jacques Chauchat, marchand papetier à Paris, demeurant rue Saint-Martin, paroisse Sain t-lNIe n'y, fait assigner « a son dernier domicile connu » Voltaire « composeur et auteur de livres », à l'elfet de payer audit Chauchat « la somme de six cent soixante quatorze livres quatorze sols restant à payer

de celle de treize cent trente six livres dix sols pour marchandise de papier que le demandeur luy a vendu, suivant son livre journal, pour V impression de ses livres intitulez L^anriade et Bruttus quil a composez et qu'il a fait imprimer par luy même ». Voltaire ne se montra pas et fut dûment condamné à payer ladite somme de six cent soixante quatorze livres quatorze sols.

Il est à croire qu'une fois rentré à Paris il s'acquitta de sa dette. Mais où était-il donc allé? A Rouen, dans le plus grand secret, pour y faire imprimer son Charles XII. Il comptait, avec raison, que le premier président du Parlement, Camus de Pontcarré, y serait plus traitable qu'à Paris le garde des sceaux. Il était parti pour la Normandie le 10 mars i^Si *. Vers la fin de juillet il était de retour à Paris, après une absence de trois mois et demi. Il dut renti'er satisfait. Il avait poussé assez l'impression de Charles XII pour que « le roi de Suède » put paraître en octobre. 11 avait « mis dans son cadre » Eriphyle et il avait fait toute la Mort de César, deux tragédies qui allaient désormais prendre dans ses préoccupations la place de Brutus. Entre temps il avait composé une longue lettre aux auteurs du Nouv'elliste du Parnasse- et il avait corrigé une édition de ses œuvres donnée à Amsterdam par Ledet et Desbordes ■' : Brutus y devait paraître revu et augmenté

1. Cf. Moland, 1. 2j_i et i83 (celte dernière lettre est du début de 5 / ^ mars ivSi).

Moland, 1. 2iG

3. Cf. Moland, 1. 229, 271 et 272. Il est difficile de dire au juste quand il a fait ces corrections : peut-être seulement au retour de

Normandie. L'édition d'Amsterdam parut vers juin 1732. Cf. Bengesco, Bibliogr.^ t. lY, p. 3.

de plusieurs scènes nouvelles; la iraduclion faite autrefois par Desfontaines de VEssai sur la poésie épique était nettoyée de ses contresens. Voltaire n'avait pu se dispenser de revoir une édition que les irnprirneurs hollandais étaient résolus à donner bon gré mal gré, mais il espérait bien faire interdire en France celte édition étrangère et re])rendre le projet pour son jiropre compte. 11 décide donc de faire imprimer à Rouen une nouvelle édition de la Hcnriade, qui cette fois contiendra son Easai sur la poésie épique « calculé pour le méridien de Paris ». 11 y travaille depuis longtemps, comme nous le savons, et ne s'était pas senti prêt en 17'io au moment où il publie la Henriade « chez Hiérôme Bold Truth* ». De plus à Rouen encore il préparera une édition de ses œuvres. Et en effet pendant son séjour en Normandie, en dehors de toutes ses autres occupations, il fit en outre commencer une édition de la Henriade -, et une édition de ses tragédies ^. A son départ il les laissa inachevées, mais le fidèle Jore, son imprimeur, devait aller de Tavant. Du reste Voltaire était tranquille ; il avait à Rouen un ami sûr, Cideville, qui y sera son lieutenant et deviendra « le tuteur de la Henriade et de VEssai sur l'épopée^ ». C'est du reste seulement après le retour à Paris que VEssai fut expédié en Normandie, ou tout au moins une moitié de VEssai" : car Voltaire était occupé à retravailler le reste. L'édition contenant le poème et l'essai ne parut que vers mai 1733". Quant aux Œuvres, il semble que ^'ollaire s'en soit désin-

I. Voir p. 307, II. I

a. Cf. Moland, 1. 218, 330, 231, 237, 22;), 390.

3. Cf. Moland, 1. 255, à M. de Formont (avril 1732) : « Je viens d'écrire à Jore de passer chez tous pour y faire des ballots portatifs de tous les exemplaires de Charles XII avec un petit paquet séparé qui contiendra une douzaine d'exemplaires de l'édition commencée {Henriade}, et trente exemplaires des tragédies. » Ce dernier volume devait faire partie de l'édition des Œuvres.

Jbid

G. Cf. Moland, 1. 337 et 3/i3.

téressé et qu'il ait laissé plus tard Jore finir l'édition à sa guise ^

Cependant Voltaire, rentré à Paris, a déjà de nouveaux projets en tète. En mai 1782 il veut imprimer Eriphyle à Rouen, puis se ravise brusquement. La pièce qui lui a coûté bien des peines déjà n'est pas à point -. A quelques jours d'intervalle il mentionne pour la première fois le Siècle de Louis XIV^. Deux semaines après (29 mai) il écrit à son ami Formont qu'il a fait un acte de Zaïre". Le i3 août il faisait jouer sa pièce. En septembre il parle de refondre Eriphyle et la Mort de César et il prépare pour une édition de Hollande des additions à son Charles XH, où il répondra aux critiques de La Motraye : « Quand je me serai dépêtré de ce travail ingrat, j'achèverai ces Lettres anglaises que vous

connaissez ; ce sera tout au plus le travail d'un mois; après quoi il faudra bien revenir au théâtre, et finir enfin par l'histoire du Siècle de Louis XIV. Voilà, mon cher Formont, tout le plan de ma vie^. »

Le Siècle de Louis XIV, il y pense bien déjà, comme on voit, mais il ne s'y mettra que plus tard. Quant aux Lettres anglaises, dès novembre en effet de cette même année 1732, il s'en occupe activement : il prend auprès de Maupertuis des leçons de philosophie newtonienne^, et il se convertit à « Isaac ». Il médite d'écrire sur son système quatre ou cinq lettres qu'il tâchera d'égayer autant que faire se peut. INIais, voulant rester en France, il est obligé d'atténuer ce qu'il a dit de Locke. Il lit à Fleury quelques lettres sur les Quakers, mais dans un manuscrit expurgé : il ne dit pas s'il compte aussi expurger pour le public'. Il est clair du reste, à lire la correspondance de cette époque, que les Lettres anglaises sont prêtes. Voltaire retranche, ajoute,

Moland

adoucit, mais il travaille sur un manuscrit qui déjà forme un tout. Quand a-t-il commencé les Lettres an^daises'!

Nous venons de voir qu'en septembre 1782 il déclare qu'il lui faudra tout au plus un mois pour les achever. Le 9 juillet il mandait déjà à ïhieriot : « I hope to send you within a few months my Enf^^lisJt Letters ^ » Le l'i mai il n'avait pas parlé différemment ; « As to ihe EnglLsh Letters, be sure / ^^ill put t/ie last hand to

tlieni in a very short time "-. » Dès le 2 février il écrit à Cideville : « Je ferais bien mieux de ne plus songer au théâtre... 11 vaudrait mieux cent fois revenir achever mes Lettres anglaises auprès de vous-*. » Mais le 21 novembre 1^31 il avait dit presque la même chose à Formont : « J'ai aussi à vous consulter sur la manière dont je dois finir mon Essai sur le Poème épique et mes Lettres sur les Anglais^. » Il résulte de tout ceci que, dès le retour du voyage de Rouen, Voltaire a déjà en portefeuille ses Lettres anglaises à qui il ne manque, comme à V Essai, que la dernière main. Les a-t-il composées à Rouen? C'est possible, mais nous en doutons. Qu'on se rappelle l'énorme labeur qu'il a fourni pendant ces trois mois et demi. « J'ai passé un mois entier dans mon lit, éci'it-il à Thieriot le io juin 1731. Ce qui m"a prolongé ma fièvre est un étrange régime où je me suis mis. J'ai fait toute la tragédie de César depuis qix'Eriphylc est dans son cadre. J'ai cru que c'était un sûr moyen pour dépayser les curieux sur Eriphyle : carie moyen de croire que j'ai fait César et Eriphyle, et achevé Charles XII en trois mois! Je n'aurais pas fait pareille besogne à Paris en trois ans^. » Le moyen en effet, et le moyen de croire qu'en plus de tout cela il ait encore fait les Lettres anglaises"!

Est-ce donc à Paris qu'il les a composées, avant le voyage

LES LETTRES ANGLAISES

de Normandie? La correspondance de Tannée 1780 est si fragmentaire qu'il est difficile de se prononcer avec certitude. Pourtant, ici encore, nous l'entrevoyons si occupé à tant d'autres œuvres que nous hésitons à ajouter ce nouveau fardeau à un faix

déjà bien lourd. Qu'on songe que du 16 avril 1729 au 10 mars 1731 — du retour d'exil au départ pour la Normandie — il mène son enquête sur Charles XII, complète son livre, en fait imprimer le premier volume, qu'il achève son Brutiis^ le lit aux comédiens, va le faire jouer, le retire, le remanie et le remet sur la scène, qu'il Firaprime et le fait précéder d'une longue préface à Bolingbroke, qu'il remanie son Œdipe et l'imprime muni d'une dissertation oîi il combat les idées de La Motte sur la versification, qu'il publie une nouvelle édition de la Henriade avec une préface et des notes nouvelles, qu'il retouche son Essai sur la poésie épique et en remet le manuscrit au censeur royal *. Et nous ne parlons pas de ses procès au tribunal consulaire, du règlement de la question de la substitution, de ses démarches auprès du garde des sceaux et du directeur de la librairie et des mille affaires que Voltaire a toujours en train. Dans une période si pleine nous ne voyons vraiment pas de place pour les Lettres anglaises.

I. Nous croyons que c'est en effet l'Essai qui, sous le titre de « Essai sur la Poétique par le sieur de Voltaire », fut à la date du 32 mai 1729 présenté par l'imprimeur Sevestre et soumis au censeur Gallyot. Bib. Nat., ms. fr. 21 99G, f° 3G \". On note au même endroit qu'une « permission simple » fut accordée à l'imprimeur, mais nous n'en avons trouvé nulle mention au registre des privilèges. On pourrait voir aussi dans cet « Essai » la réponse à La Motte que, dans ce cas, on aurait présentée une seconde fois plus tard pour obtenir un privilège. Quoi qu'il en soit, Voltaire ne publia pas pour le moment son Essai sur la Poésie épique. Il s'en explique dans la préface de la Henriade de 1780 : « On prend... le parti de renvoyer ceux qui seroient curieux de lire cet Essai sur l'Epopée à la traduction de M. Desfontaines, à Paris, chez Ghaubert, quai des Augustins. Ce n'est que le projet d'un plus long ou-

vrage que M. de Voltaire a composé depuis, et qu'il n'ose faire imprimer, ne croyant pas que ce soit à lui de donner des règles pour courir daiis une carrière dans laquelle il n'a fait peut-être que broncher. "

Il reste qu'il les ait composées en Angleterre ou dans la retraite qui précède son arrivée à Paris '. Et nous croyons que c'est là qu'est la vérité. C'est bien du reste ce que dit Voltaire lui-même. Le témoignage d'une lettre de 1733 à Thieriot nous paraît très signiGcatif. Thieriot est à Londres et prépare une édition des Lettres et une traduction anglaise. Au milieu de ce travail, Voltaire lui écrit : « Surtout, mon cher Thieriot, ne manquez pas de mettre expressément dans la Préface que ces Lettres vous ont été écrites pour la plupart en 1728. Vous ne direz que la vérité. La plupart furent en effet écrites vers ce temps-là dans la maison de notre cher et vertueux Falkner. » « Il résulte clairement de ces lignes, dit M. Lanson qui cite le passage, que jamais Thieriot ne reçut une de ces lettres et que la forme épistolaire de l'ouvrage est purement fictive. » C'est vrai, mais il n'y a aucun motif pour rejeter la date que donne Voltaire. Qu'il ait parfois ses raisons pour tromper son lecteur et l'égarer par une fausse indication chronologique, c'est certain, mais on ne voit pas pourquoi il chercherait ici à jeter de la poudre aux yeux à Thieriot. Nous savons déjà que la courte esquisse qui appartenait à un premier plan des Lettres Philosophiques fut composée à Wandsworth à l'été de 1728. Il est très probable qu'ayant abandonné celte première idée d'un récit pittoresque de son voyage il se remit immédiatement à l'œuvre sur nouveaux frais. Nous croyons qu'il rentra en France avec un manuscrit des Lettres Philosophiques déjà très avancé. Il

dut continuer à y travailler, en même temps qu'à son Charles XII, pendant tout l'automne de 1728 et l'hiver de i7'28-2y. C'est là une dernière « nouveauté » qu'il se réjouissait de faire admirer au bon Thieriot^.

1. Il est à noter qu'il y tient peu de compte des nouveautés qui se sont produites en Angleterre de 1728 à 1783. Sur ce point cf. un article récent de M. F. Baldensperger, La chronologie du séjour de Voltaire en Angleterre et les Lettres philosophiques dans Archiv fur das Studium der Neuercn Sprachen und Literaturen, lyiS, p. i37-53.

2. Il est du reste fort possible que dans la deuxième moitié de

17S9, en 1730, et dans la première moitié de 1781 il ait revisé et retouché son ms. Il le montra sûrement ù Thieriot, et plus tard l'avait avec lui dans son expédition de Rouen (1731). Nous croyons qu'il faut prendre à la lettre, en ce qui concerne les dates tout au moins, les indications données par l'édition de Londres (173^) et la traduction anglaise de 1788. « Ces lettres furent écrites de Londres depuis 1~2S jusqu'à i~30 par une personne fort connue dans le monde. • Lettres philos., éd. Lanson, t. II, p. 200. « Thcy were written in London... they were written between the latler end of 1728 and about 1131. « Ibid., p. 247, siS. Il n'y a peut-être pas dans ces indications la contradiction qu'on y signale. A quelque date que Voltaire Soit revenu en France, son retour d'exil pour ses contemporains ne prend place qu'en avril 1729. Le Mercure écrit en mai 1729 (p. 978) : « M. de Voltaire, çui est arrive depuis peu de Londres, travaille actuellement... » D'autre part il est bien certain qu'en mars 1781 c'est à Rouen que

Voltaire alla s'établir : mais il ne semble pas qu'en dehors de Cideville, de Formont, de Jore et de Thieriot personne ait été dans le secret. Tout le monde à Paris le croit à Londres, et cela dès le milieu de février : voir Moland, 1, 209, 210, 211, et toutes celles qui suivent. Ajoutons qu'il n'est pas impossible qu'à l'automne de 1729, ou à quelque moment de l'année 1780, Voltaire n'ait également fait une petite retraite à « Londres «, chez « Hiérôme Bold Truth » ou ailleurs : ce qui expliquerait très bien l'absence presque complète de lettres pendant toute cette période.

Lettres perdues et lettres à retrouver.

Nous avons cru qu'il y avait quelque intéi'êt à compléter notre édition par une liste des lettres perdues. Nous entendons par là celles qui, mentionnées dans la correspondance de ^'oltaire ou ailleurs, ne se sont pas encore retrouvées. La plupart, il faut le craindre, ne se retrouveront plus, mais à l'endroit d'un petit nombre on peut conserver quelque espérance. Il imporle donc de donner le signalement de toutes, pour mettre sur la voie d'une découverte toujours possible un chercheur plus heureux. On aura aussi, de cette façon, un tableau plus fidèle de l'activité épistolaire de Voltaire et de ses correspondants pendant ces trois années : car ici encore nous joignons aux lettres envoyées par Voltaire celles qu'il a reçues et quelques-unes qui ont été écrites à son sujet. Nous marquons d'un astérisque les lettres qui, après être arrivées à destination, ont été vues et signalées par des tiers : ce sont évidemment celles qu'on a le plus de chance de ramener au jour. Nous insérons dans notre liste les quatre lettres dont nous n'avons pu donner que des fragments : il n'est pas impossible qu'on puisse un jour compléter quelquesunes d'entre elles.

' I. Ordre du roi pour arrêter Voltaire cl le mettre à la Bastille, 28 mars 1726. — Cf. Archives Nationales, 0'70 (Registre du secrétariat d'Estat de la maison du Roy. Année 1726. A Versailles), fo io5. Du 28 dud. [mars]. Ordre pour mètre à la

Bastille le S'" Arrouet de Voltaire. Lettre pour l'y recevoir à nouvel ordre. — La a lettre » est notre n" 3. De 1" « ordre » il ne reste plus dans les Archives de la Bastille à l'Arsenal qu'un mince liséré : voir p. 5, note. Cf. J. Delort, Ilist. de la détent. des philos., 1829, t. II, p. 34, n. 2 : « L'ordre était contre-signe Maurepas. On peut consulter le manuscrit original de la Bastille, qui appartient à M. le chevalier de Pixérécourt. »

•2. Le duc de Richelieu à Voltaire, mars 1726. Cf. Mémoires de Richelieu, t. IV, p. 129 : « Le pauvre Voltaire me fait grand pitié. Dans le fond il a raison; mais par la forme, il a fait une étourderie qui n'est pas excusable : il esta la ville depuis trois jours, encore par sa faute. Il n'avoit qu'à ne pas se montrer à Paris, il «n'auroit pas été pris ailleurs. Il a la Bastille pour prison, et il voit ses amis. Je lui ai ern'oyé votre lettre hier; je ne Vai pas pu faire tenir plutôt, ne sachant point où il habitait. » Mme de Prie à M. de Richelieu, 20 avril 1726.

*3. 4- 5. Hérault à de Launay, 24 avril-2 mai. — Cf. J. Delort, ouvr. cit., p. 34-35 : « Le 29 avril 1726... il obtint... la faveur d'avoir un domestique à son choix. Nous avons aussi sous les yeux plusieurs lettres qui prouvent que ■NIM. Patu, le comte de Goisbriant, Tiriot et Domart, son parent, reçurent la permission de le voir, ainsi que Germain du Breuil. chargé de la procuration du sieur de Voltaire pour agir pour ses affaires, et de luy parler

toutes les fois qu'il le désireroit, en prenant néanmoins les précautions ordinaires. » Trente ans après, ces lettres reparaissent dans une vente d'autographes. Catalogue Laverdet, 16 février 1859, p. 76, no 633 : « Quatre lettres adressées à M. de Launay, gouverneur de la Bastille, 24 avril au 2 mai 1726, donnant les ordres pour laisser communiquer diverses personnes avec Voltaire, prisonnier de Tordre du roi, comme aussi de lui donner un domestique à son choix, 4 Pin-4. » Une de ces quatre lettres se trouve maintenant aux Archives de la Seine : nous la donnons au n° 17. Nous ignorons où sont les trois autres.

6. Ordre du roi pour mettre Voltaire en liberté, 29 avril 1726. — Cf. 1. 12 : « Je vous adresse les ordres du Boy pour la liberté du S. de Voltaire... »

7. Voltaire à Dumas d'Aigueberre, début de mai 1726? Un fragment dans notre édition, sous le n" 22. — Cf. p. l.

Armand Arouet à Voltaire, 12 août 1726. — Cf

11. Thieriot à Voltaire, 16 août 1726. Un fragment dans notre édition, sous le n° 27. — Cf. p. 48, n. a.

12. Mme de Bernières à Voltaire, 3 sept. 1726. — Cf". 1. 30. i3. Mlle Bessières à Voltaire, 10 sept. 1726. — Cf. 1. 28. 14. Le comte de Bonneval (?) à Voltaire, avant le 26 ocl. 1726.

— Cf. 1. 29 : <cl hâve received the letter... and that which came from Turky by Marseille.)> Voir p. 63, n. •»..

i5. Le marquis de Villars à Voltaire, avant le 26 oct. 1726.

— Cf. 1. 29.

* 16. Voltaire à Thieriot, 10/26 ocl. 1726. La plus grande partie de la lettre dans notre édition, sous le n° 29. — M. Siereking de Londres possède 2 feuilles in-4" de l'original. J'ignore où se trouve la i'^' feuille : elle est numérotée à partir de la •2" page 1,2. 3; la première page a dû rester en blanc et a dû probablement servir d'enveloppe; la page 3 se termine ainsi : <(I intend to send yon two or three poems of Mr Pope. » Cette feuille, si elle existe encore, doit se trouver en Angleterre.

Voltaire à des Alleurs, 27 mai 1727. — Cf

* 23. Voltaire à « Mons" du Noquet, Trésorier gênerai à Calais », 14/26 juin 1727. — Cf. Hist. Mss. Commission, 9'^ Report, Appendix, p. 476 : « A note of introduction for l'illustre Monsieur Swift qui va a Paris dans le dessein d'y passer un mois ou deux. Dated from London. On llie fly-leaf, a note in Bishop Percy's handwriting touching Voltaire's English letlers. >i Cette lettre fait partie de la collection Morrison. Voir p. .\lv,

Voltaire à Hérault, avril 1728. — Cf. 1. 5i et

3i. Thieriot à Voltaire, avril 1728. — Cf. 1. 5i.

*32. Voltaire à Pope, première moitié de 17-28? — Cf. Miscellaneous worhs of ihe lato Philip Dormer Stanhope, Earl of Chesterfield, consisting of letters to his friends.... to which are prefixed Memoirs of his life, by M. Maty. 2 vol. in-4°, Londres, 1777, t. II, p. 284, note 56 : « He [Voltaire] paid his court to Mr Pope, translated several passages of his works, and earnestly wished he v^ould hâve done him the same honour. In an Englisli letter to this poet from iSIr Voltaire, which I once had in my possession, he desired him to translate the following four beautiful Unes of his Henriade ; but I do not lind that the English bard ever complied with this request :

Leur empire n'a point de campagnes désertes, De leurs nombreux troupeaux leurs plaines sont couvertes. Les guérrets de leurs bleds, les mers de leurs vaisseaux; Ils sont craints sur la terre, ils sont rois sur les eaux 1.

*33. Mathurin Veyssière de La Croze à Voltaire, Berlin, 25 mai 1728. — Cf. Bulletin d'autographes de la maison Noël Charavajj oct. 1906, n» 362 : La Croze accuse réception, au nom de la reine de Prusse, d'un exemplaire de la Henriade. (c Elle m'a recommandé de vous remercier de sa part, et de vous faire savoir qu'elle vous a envoyé deux médailles d'or, qui vous seront un témoignage de l'estime quelle fait de votre excellent ouvrage.)> [Rev. d'IIist. Litt. de la France, 1907, p. 728.)

34. Falkener à Voltaire, déc. 1728? Un fragment dans notre édition, sous le n° 60. — Voir p. i8i, n. a. Voltaire ditlui-méme que la lettre est de 1728. Mais il faut remarquer qu'eu 1729, jusqu'au 17 avril, jour de Pâques, un Anglais pouvait dater sa lettre

de 1728 (ancien style). Il est possible que cette lettre soit une réponse à un mot de Voltaire lui apprenant sa rentrée à Paris, analogue à la lettre qu'en avril il envoyait à Mrs Clayton. Il semble qu'au même moment il ait écrit à Lord Bathurst et sans doute à bien d'autres Anglais qu'il remerciait de leur accueil ou de leur hospitalité.

Richelieu à Voltaire, janvier 1729"? — Cf

1. Chant I, V. 304-307. On lit aujourd'hui : Ses peuples sous son règne ont oublie' leurs pertes; — De leurs troupeaux féconds.,.. Ces quatre vers appartiennent à cet éloge d'Elisabeth dont les Anglais et Voltaire lui-même furent si satisfaits. Nous avons dit que tout le passage fut traduit en vers anglais dans le Daily Journal du 2/13 avril 1728. Mais nous ne croyons pas que la traduction soit de Pope.

Voltaire à Maurepas, 7 avril 1729. — Cf

* 39. Voltaire à Lord Bathurst, avril 1729? — Cf. Memoirs of the lifc and correspond ence of Mrs Ilannah More, by William Roberts, 3""^ édition, i835, t. I, p. 399 : « HannahMore lo her sister, [London]. Thursday morning [1785?]. Lord Bathurst bas given me, for your book, two original letters of Vollaire's in English, one written to him when he was chancellor, and the other lo his father ahove fifly years ago, to ihank him for the civilities

he received at his hoitse ivhen in England. My lord is very obliging and lias taken an infinité deal of pains to rammage out thèse letters from among his vast mass of papers. I hâve been there tv^ice this week. » On ne nous dit pas à laquelle des quatre sœurs de Hannah More cette lettre est adressée. Peut-être est-ce Sarah (morte en 181 7. âgée de soixante-quatorze ans). Cf. Henry Thompson. The life of Hannah More with notices of her sisters, Londres, i836, p. 276: « A lively little satirical pièce by her [Sarah], suggested probably by the Diable boiteux is still in the recollection of her friends : and I hâve now before me several little political squibs from her pen... She was convei'sant with the French and Italian writers. »

* 40. Voltaire à Hérault, 19 avril 1729. — Cf. Inventaire des autographes et des documents historiques comprenant la collection de M. Benjamin Fillon, Paris-Londres, 1877. p. 106, no'1068 : « L. A. S. (à M. Hérault) : Paris, 19 avril 1729, I p. in-4. A peine arrivé à Paris, il sempresse de lui présenter ses respects. » L'autographe de Voltaire fut passé en vente le 17 février 1877, M. Gabriel Charavay étant expert. C'est M. Etienne Charavay qui s'en rendit acquéreur; il le revendit plus tard, pour la somme de 30 francs, « à une personne dont il n"a pas pris le nom ». (Communication de MmeJ. Greenleaf.)

INDEX

Aïssé (Mlle), S!t.

Albert (abbé d'), 16.

Ancien Testament, 16.

Apoloi^ie de M. de Voltaire, 40.

Argental (d'). Sa.

Arouet (Armand), 5i, 62, 157.

Arouet (François), père de Voltaire, 52.

Arouet (Marie -Marguerite), 5i, 69.

Ascanius, i54.

Art poétique (Horace),

Atterbury, 97, 255.

Auguste, roi de Pologne, 200.

Benezet, 187, 147.

Bernard, 194, 196.

Bernières (Mme de), 6, 17, 18, 19, 29, 47, 67, 74, 85, 88, 90, 96, 98, 102, 189, i47,

Bernières (président de), 257.

Berthier, 193.

Bessières (Mlle), 5i.

Bible, 178.

Boileau, 54.

Boileau (abbé), i43.

Bolingbroke (Lady),

Bolingbroke (Lord),

Bossuet, 256, Boulogne, i43.

Bourbon (Louis-Henri

de), Monsieur le

Duc, I, 2, 3, 12, 23,

Brancas - Géreste

(comte de), igS, 197,

Brinsden, i65.

Brinsden (Mrs), 166.

Broglie (de), 86.

Brossoret, 192.

Gacus, i55.

Caroline, reine d'Angleterre, n8, i64.

Carteret (Lord), 122,

Cassegrain, 204- Cavalier (Jean), 197.

Cavalier (Pierre), 167,

Charles XII, 197, 198,

Charles XII, 194, 196,

Châlillon, 189.

Chauvelin, garde desi

sceaux, i46, 174.

Cicéron, 191, 266.

Clayton (Mrs), 209.

Coderc, 117, 127, i30,

Gondé, 23, 26.

Gook, i65.

Gourayer (père), 256.

Cowley, cité p. 99.

Critique de la Ilen-

riade, 127, 182, i36,

Groissy (comte de),

1. On s'est borné à relever les noms propres de personnes et les titres d'ouvrages qui figurent dans la Correspondance et dans les quelques lettres imprimées aux appendices IV et V. Les titres d'ouvrages sont en italiques.

INDEX

Daily l'osi, 126, laij,

Daumart, 8, 36.

Deffand (Mme du), 6,

Denham, i54.

Dennis, 72.

Des Alleurs, 7, 18, 29,

70, 98, 99, io3, iSi,

Descartes, 120.

Desfontaines (abbé),

ti8, Gi, 95, 98, i/,4,

itib, i46, i5/i, 186,

Desmaizeaux, i5o.

Dodington, 87.

Draper (the), 253.

Dryden, i5i.

Dubos (abbé), 201.

Dubreuil (uoir Cassegrain), 28, 80, igo, soi.

Dumas d'Aigueberre,

Dunoquet, 26, 28, 3i, 34, Gi, 88, i35.

Dussol, 7i, 75.

Edwige -Eléonore de Holstein, reine de Suéde, 198.

Elisabeth, princesse palatine, 120.

Elisabeth, reine d'Angleterre, 119.

Essay on epickpoetry, iio, i54, i55, 175.

Essay on epick poetnj (traduction de Desfontaines, i5/i, i6o.

Essay on epick poetry (traduction de Voltaire), i/i5, 176.

Essay ii/wn crilicism, 54, 71.

Essay upon thc cii'il wars of France, 1 10.

Faget, i.'i7, 170, Falkner, 59, 60, 180.

Fengsten, 201.

Ferriol (Mme de), 30.

Fleury (cardinal), iSa,

Freind, 170, 171.

Furneze, iGG.

George P% roi d'Angleterre, l\i.

George II, roi d'Angleterre, 120.

Godefroy (Mine de),

Goesbriant (marquis

de), 195.

Gortz (baron de), 200.

Guedda, 42, 197.

Gulliver, 74, 76, 7O,

77, 89, 94, sBi, 202.

Harlay (Achille I" de), ii5.

Harlay (Achille III de), II 5.

Hénault (président), loG.

Henri IV, 118.

Henri, 60,

Henri IV, 38, 4i.

Henriade (voir Henri, Henri IV, Ligue), 83, iio, ii5, 118, 120, 128, 126, ,127, i35, i3G, 187, 189, i43, i44, i5o, i52, i55. i56, iCo, i64, 1G9, 170, 174, 178.

Hérault, 1, 3, 7, g, i3, i5, i8, 21, 32, 24, 30, 26, 3C, 93, i44, i45, i46, 174.

Histoire de V Académie française, i85.

Homère, 72.

Horace, 54, i84.

Horace, cité p. 173, i8g.

Improfemeniof/Itiman P.eason {tlie), 7G,

Jésus-Christ, 17.

Kingstone, 177.

Labbé, 93.

La Motte (de), 4g.

Launay (de), 11, 21,

Leynault, 8.

Ligue (la), 49, 127. Lippe (comtesse de

la), iG4.

Littleton, i65.

Livry (Mlle), 189.

Louis XV, 3, 12, 18,

Lutrin (le), 54-

Maisons (président de), 88, 85, loa, i46, 198, 194, 200, 206.

Malatl'aire, 18G.

Marie Leczinska, reine de France, 4G, 191, igG.

Martial, cité p. 99.

Maurepas (comte de), I, 3, 7, 9, 1 1, 18, 25, 91, 108, 206.

Mayenville (de), 208.

Mécène, 89.

Médina, 55.

Mémoires de Mademoiselle, i85, ig3.

Milton, i45, i54.

Miscellanies, i34.

Morice, 257.

Morice (Mrs), 257.

Morville (comte de), 38, 4i, 86, ICI, io4.

Moussinot (abbé), 81.

Newcastle (duc de),

Newton. 96, 130.

Noce (de), i84, 188,

iSg, 204.

Occasional Writer (thc), 98.

Olivet (abbé <!'), i85.

Orléans (duc d') régent, i8i.

Osteniback, iG!i.

Ovide, cité p. 170.

Oxford (comte d'), ii4.

Pallu, 2I1, 193, 190,

igi, 19G, 205.

Pemberton, ()G.

Peterborough (Lord),

Piper (comte), 197.

Pissot, 80, 82.

Pont de Veyle (de),

Pope, 54, 70, 12^,

Prévost, 126, 127, 129,

i50, isa.

PrincipiaPhilosophise,

Pyrame, 33.

Rabelais, 76.

Rabodanges (marquise de), i86.

Râpe of the lock, 54,

Ribou (veuve), 82.

Richelieu (duc de),

182, igi, a05.

Robinson (Mrs), 177.

Rohan (cardinal de),

Rohan (chevalier de),

Saint Bernard, 16.

Sansons, pseudonyme de Voltaire, 189.

Self taught Philosopher (the), 76, 77,

Simon, i37, 167.

Sophie -Dorothée de Hanovre, reine de Prusse, 164.

Stuart (James- Francis-Edward), chevalier de Saint-George, 200.

Swift, 101, io5, 106,

Tencin (Mme de), 11,

Thieriot, 6, 17, 19, 20,

88, 93, io3, i36, 137, iSg, i40, 143, i54, 173, 182, 188, 189, 190, 191, 194, 196, a04, 205, 307, a55.

Thieriot, frère de l'ami de Voltaire.

Thisbé, 34.

Timon, 188.

Towne, n3, 1O8, 177.

Tyrwight, 4i,

Veyssière de la Croze,

Villars (marquis de),

Virgile, 266.

Virgile, cité p. 170,

Waller, i54.

Walpole (Horace), 87,

Walpole (Robert), 86.

Woodman, 127, 128,

Introduction

Pages

§ I. — Limites chronologiques de rédition (i 726-1729). vin

§ 2. — Unité de cette période x

§3. — Détail des lettres xvii

§ 4- — Idée du commentaire xviii

§ 5. — Le texte xviii

Lettres de Voltaire : Manuscrits originaux, XIX ; Copies manuscrites, xlv; Impressions, xLviii. — Autres lettres : Manuscrits originaux, lx; Impressions, lxi.

§ 6. — Nécessité de remonter aux originaux lxii

§ 7. — Arrangement matériel de l'édition. Traductions LXX

— Maurepas à Hérault, 5 février 1726

— Maurepas à Hérault, 28 mars

— Maurepas à Hérault, 28 mars

— Voltaire à Mme de Dernières, [avril]

— Hérault à Maurepas, 16 avril

— Hérault à Maurepas, [18 avril]

— Voltaire à Maurepas, I18-21 avril] 9

— Maurepas à de Launay, 21 avril n

— Voltaire à Hérault, 24 avril i3

— Un ecclésiastique à Hérault, [avril] i5

— Voltaire à Thieriot, avril '7

— Maurepas à Hérault, 29 avril 18

Lettres l'Ar.rg

Sources et licence

Texte : https://archive.org/details/correspondancede00voltuoft. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.